

Corse : la folle dérive d'un groupuscule nationaliste

- Les auteurs présumés de l'assassinat du préfet Erignac voulaient engager une lutte radicale contre l'Etat
- Ils pensaient que leur acte priverait les nationalistes de toute perspective politique
- Jean-Pierre Chevènement invite Yvan Colonna, en fuite depuis dimanche, à se rendre

LES POLICIERS en charge de l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio, disposent d'éléments qui permettent de mieux comprendre le mobile du commando. Ces nationalistes en rupture de ban avec les mouvements traditionnels espéraient, par leur geste, provoquer une refondation du nationalisme corse, sur des bases qu'ils souhaitaient « pures » et « sans compromission » aussi bien avec les élus locaux qu'avec l'Etat. Les idéologues du commando avaient le secret espoir de créer ce qu'un enquêteur qualifie d'« électrochoc », de manière à priver la mouvance nationaliste de toute légitimité démocratique et de tout débouché politique.

Le tireur présumé, Yvan Colonna, était toujours introuvable, mercredi matin 26 mai. Les policiers s'étaient présentés en vain à son domicile, près d'Ajaccio, dimanche 23 mai. Peu auparavant, Yvan Colonna avait quitté les lieux en indiquant à ses parents qu'il allait dans la montagne rejoindre son troupeau de chèvres. Sa compagne, qui lui avait



d'abord fourni un alibi pour le soir de l'assassinat, est revenue sur ses déclarations, devant les policiers. Jean-Pierre Chevènement a invité, mercredi, Yvan Colonna à se rendre. Selon le ministre de l'intérieur, le fait qu'il ait pris la fuite « apparaît comme un aveu ». Les enquêteurs ont appris le rôle d'Yvan Colonna pendant la garde à vue des quatre personnes interpellées le 21 mai. Trois d'entre elles l'ont désigné comme l'auteur des trois coups de feu qui avaient abattu Claude Erignac. Au total, quatre des six membres présumés du commando ont été mis en examen pour « assassinat en relation avec une entreprise terroriste ». Trois d'entre eux ont reconnu leur participation. Le quatrième, Marcel Istria, nie. Un cinquième, Martin Ottaviani, devait être entendu mercredi par le juge Bruguière.

A l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a défendu, mardi, sa politique en Corse lors du débat sur la motion de censure de l'opposition qui a été, sans surprise, rejetée.

Lire pages 6 et 7

La guerre du Kosovo

■ L'OTAN va porter à 45 000 hommes ses troupes aux frontières du Kosovo

■ Des Albanais libérés des prisons serbes racontent leur calvaire

■ Une interview du président macédonien

■ Réfugiés : l'appréhension du retour

Lire pages 2, 3 et 15 et l'enquête page 14

■ L'été « hip-chic »

Après le « lab chic » de l'hiver, le « hip-chic » de l'été : bijoux ethniques, sacs grigris, orientalismes, tatouages, nupieds et plumes de colibri.

Notre cahier spécial

■ L'emploi divise les Quinze

Les ministres européens des finances et des affaires sociales s'affrontent sur le contenu du pacte pour l'emploi. p. 4 et notre éditorial p. 15

■ M. Crozumarie hospitalisé

Au terme de la première audience de son procès, l'ancien président de l'ARC a été hospitalisé. Son défenseur, M^e Varaut, a demandé une suspension des débats. p. 11



■ Voyage en Zambie

A la découverte de la faune africaine, de Livingstone et des chutes Victoria. Egalement en pages « Voyages », un week-end « art nouveau » à Nancy, le tourisme fluvial et une escapade supersonique à New York. p. 26 à 28

■ Des primes aux zones industrielles

Le gouvernement a décidé de concentrer ses aides à l'emploi sur les bassins industriels, au détriment des zones rurales. p. 12

■ Théâtres à Berlin

Après dix années d'incertitude, de nouvelles équipes redonnent vigueur aux théâtres berlinois. p. 30

■ Roland-Garros

Sur 33 Français inscrits au départ du tournoi, 8 joueuses et 6 joueurs restent en lice au terme du premier tour. p. 25

■ Et une tomate !

Originaire d'Amérique du Sud, la tomate n'a été reconnue en France qu'au XIX^e siècle. A déguster bien mûre, sitôt cueillie. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 527 - 7,50 F



La Chine des coquins et des fripons se soigne au faux Viagra

PÉKIN

de notre correspondant

Le climat s'est assombri, en Chine, depuis le bombardement de l'ambassade de Pékin à Belgrade. Mais une autre bataille - plus innocente - alimente l'humour aux heures de relâche : la querelle du Viagra. A la mi-avril, l'administration a intimé l'ordre à la société Feilang (Dragon volant), spécialisée dans les herbes médicinales, de retirer du marché son produit Wei Ge Kaitai aux prétendues vertus fortifiantes. Motif ? Ce nom est trop suspect : Wei Ge est la traduction usuelle en Chine et à Hongkong de Viagra. Il signifie « Frère grandiose ». Il s'est imposé par contraction de Wei Er Gang (« Acier puissant »), le label dûment enregistré à Taïwan par la firme américaine Pfizer.

Fallait-il que Dragon volant soit bien imprudent, ou grandement fripon, pour pirater ainsi l'étiquette Wei Ge alors que la Viagra - le vrai - est toujours en attente des tampons officiels pour entrer sur le marché chinois. Les tests de la petite pilule bleue

auprès de 600 patients de Pékin, Shanghai et Wuhan ne sont pas achevés. C'est ce délai qui a déclenché les grandes manœuvres. Les rusés n'ont pu résister à la tentation de jouer sur le mot. Après les fausses Nike, le faux Viagra.

Car le Wei Ge est forcément voué à un bel avenir dans un pays qui a toujours prisé les recettes de la jouvence sexuelle. Dans les pharmacies - de même que dans les étals d'aéroport -, on trouve en quantité des produits revigorants fabriqués à base d'organes de cerfs, de phoques ou de yaks, qu'il faut laisser infuser dans l'alcool de riz avant usage. Les modes d'emploi sont suggestifs. Il s'agit officiellement de soigner les reins et de renforcer le yang (principe masculin). Chacun comprend.

La frénésie pour le dernier-né des remèdes stimulants est venue de Hongkong. Dans l'ancienne colonie britannique, certains médecins indécents prescrivent, dit-on, du Wei Ge pour de simples maux d'estomac. La voisine Canton a vite été contaminée. Pour y

conclure de bonnes affaires, il est désormais recommandé de glisser des pilules de Wei Ge dans la corbeille des petits cadeaux, en plus des habituels grands crus de vin et des cigarettes. Faute d'en avoir vu la (vraie) couleur, le reste des Chinois du continent se contentent d'en chuchoter le nom. Selon le quotidien *China Daily*, Viagra est le mot occidental le plus populaire dans l'empire après Titanic.

On ne s'étonnera donc point qu'un tel label qui claque comme un sésame de la fortune ait attisé l'appétit des gredins. Le Dragon volant n'est pas le seul à avoir cherché à en tirer profit. Une trentaine de sociétés, la plupart sans aucun rapport avec la thérapie du désir, ont déposé une demande d'autorisation pour épicer leur marque du mot magique : biscuits Wei Ge, liqueur Wei Ge, etc. Des restaurateurs ont rebaptisé leurs plats : marmite Wei Ge, serpent frit Wei Ge, jolie soupe Wei Ge. Alerte chez Pfizer ! La Chine des coquins met le Viagra à toutes les sauces.

Frédéric Bobin

POINT DE VUE

Où va la population mondiale ?

par Jacques Dupâquier

LE siècle qui s'achève a été marqué, à l'échelle de la planète, par une mutation prodigieuse, la plus rapide et la plus intense de tous les temps : la révolution démographique. En cent ans - autant qu'on puisse le mesurer, car les statistiques sont plus précises qu'exactes -, la population mondiale a presque quadruplé. L'an prochain, sur le paquebot Terre, nous devrions être 6 milliards de passagers, dont la répartition diffèrera profondément de ce qu'elle était vers 1900 : sur 1 000 d'entre eux, il n'y aura plus que 119 Européens, au lieu de 250 ; mais en revanche 135 Américains, au lieu de 92 ; 609 Asiatiques, au lieu de 580 ; 132 Africains, au lieu de 68.

En treize ans, de 1987 à 2000, la population mondiale sera passée de 5 à 6 milliards, alors qu'il avait fallu cent vingt ans pour monter de 1 à 2 milliards. Lorsque là-haut, sur la dunette, on prit conscience de cette « explosion démographique », ce fut d'abord la panique. Comment allait-on nourrir ces passagers sans

billet ? Leur masse n'allait-elle pas déséquilibrer le navire ? Leur respiration et leurs déjections empoisonner l'atmosphère ? Etc.

On craignait aussi qu'ils n'envahissent les premières classes, mais sans le dire explicitement. On se contenta d'expliquer aux passagers des ponts inférieurs que, dans leur propre intérêt, ils devaient cesser de se multiplier. Car les prévisions étaient apocalyptiques : 7 milliards d'hommes en l'an 2000 ; 20 en 2050 ; 55 en 2100. Bientôt, ils seraient tous debout, serrés comme des sardines entre les coursives !

D'où le retour de Malthus sur le devant de la scène. Dans un livre à grand succès (*The Population Bomb*, 1971), l'Américain Paul Ehrlich soutint qu'on allait droit à la catastrophe.

Lire la suite page 16

Jacques Dupâquier est historien et démographe, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Guerre ouverte au tabac

AVANT la Journée mondiale sans tabac, le 31 mai, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, a présenté au conseil des ministres, mercredi 26 mai, un plan national de lutte contre le tabagisme. La principale mesure est la mise en vente libre, en pharmacie, dès l'automne, des substituts nicotiniques. Jusqu'à présent, la plupart des gommes et tous les timbres à la nicotine étaient délivrés sur ordonnance. L'objectif gouvernemental est « de diminuer de 5 % chaque année la consommation globale de tabac et d'un tiers le nombre des fumeurs chez les adolescents et de moitié chez les femmes enceintes d'ici trois ans ».

Lire page 10

Gucci : non à LVMH



TOM FORD

LE STYLISTE de Gucci, Tom Ford, a pris sa décision. Il révèle, dans un entretien au *Monde*, qu'il démissionnerait en cas de victoire de LVMH, dirigé par Bernard Arnault. La justice néerlandaise devait départager, jeudi 27 mai, Bernard Arnault et François Pinault pour le contrôle de la griffe italienne. Tom Ford préfère le projet Pinault, qui lui confierait les destinées d'Yves Saint Laurent.

Lire page 20

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	6	Météorologie, jeux..	29
Société.....	10	Culture.....	30
Régions.....	12	Guide culturel.....	32
Horizons.....	14	Carnet.....	33
Entreprises.....	17	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

BREITLING
1884

L'ESPRIT DE L'AÉRONAUTIQUE. L'ESPRIT BREITLING.

En aéronautique, chaque instrument doit répondre aux plus hauts critères de sécurité et de fiabilité. Fidèles à cet esprit, nous avons créé l'EMERGENCY, la première montre munie d'un micro-émetteur de détresse.

Une prouesse technologique sans précédent qui équipe les pilotes militaires et civils du monde entier. On ne devient pas le fournisseur attitré de l'aviation par hasard.

EMERGENCY. La montre-instrument portée par Bertrand Piccard et Brian Jones lors de leur tour du monde en ballon à bord du BREITLING OBERTE 3.

BREITLING SA
TEL. +41 32 / 654 54 54 - FAX +41 32 / 654 54 00
P.O. BOX 3132 - 2540 GRENCHEN
SWITZERLAND

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS™

www.breitling.com

BALKANS Alors que des milliers de réfugiés kosovars continuent d'affluer en Macédoine et en Albanie, l'Alliance atlantique a décidé de porter à 45 000 hommes sa Force de

paix pour le Kosovo. ● À L'OTAN, un porte-parole a expliqué que ces troupes doivent être « fortement armées, disposer d'unités d'infanterie supplémentaires et d'unités de

génie militaire et civil capables, par exemple, de remettre en état routes et ponts détruits pour assurer les transports et sans doute aussi reconstruire les habitations qui ont

été incendiées ». ● EN ALBANIE, des hommes jusque-là retenus prisonniers en Serbie ont franchi la frontière et racontent leur calvaire. ● EN MACÉDOINE, le président Kiro Gli-

gorov estime que si les réfugiés ne peuvent rentrer chez eux avant l'hiver « cela va être très dur ». Il demande « une augmentation de l'aide humanitaire ».

L'OTAN porte à 45 000 hommes sa Force de paix pour le Kosovo

Ce renforcement des troupes est destiné à faire pression sur Slobodan Milosevic pour hâter un règlement politique de la crise. Il devrait aider au rapatriement des centaines de milliers de réfugiés, alors que l'afflux se poursuit dans les pays limitrophes

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Afflux de réfugiés beaucoup plus important que prévu au cours des deux dernières semaines, sentiment que les frappes aériennes contre la Yougoslavie ne donnent pas des résultats aussi rapides qu'escompté : telles semblent être les deux principales raisons qui ont conduit l'OTAN à mettre à jour ses plans et à accepter le principe du passage de la Force de paix pour le Kosovo (KFOR) de 28 000 hommes – effectif initialement retenu – à 45 000, voire 50 000 soldats (actuellement 16 000 hommes se trouvent déjà en Macédoine, et 7 000 en Albanie). Réunis en conseil atlantique, mardi 25 mai à Bruxelles, les ambassadeurs des dix-neuf pays membres de l'Alliance ont entériné cette décision

et aucun d'entre eux ne s'y est apparemment opposé.

UNE FORCE DE RAPATRIEMENT

Les choses sont censées maintenant aller vite. Dans les jours qui viennent, les responsables militaires doivent se livrer à une évaluation globale des besoins de ce contingent élargi, du type de force nécessaire et des contributions que chaque pays membre est en mesure d'apporter. Dans ce contexte, l'Alliance souhaite la participation d'autres Etats ; la Russie et l'Afrique du Sud figurent parmi ceux qui ont répondu présent. Cette force de quelque 45 000 hommes est en principe destinée à intervenir au lendemain d'un règlement politique de la crise pour permettre le rapatriement des centaines de milliers de

réfugiés kosovars dans leurs foyers. Selon un porte-parole de l'OTAN, « elle doit être fortement armée, disposer d'unités d'infanterie supplémentaires et d'unités de génie militaire et civil capables, par exemple, de remettre en état routes et ponts détruits pour assurer les transports et sans doute aussi reconstruire les habitations qui ont été incendiées », en coopération avec les organisations humanitaires. Dès vendredi 28 mai, le commandement suprême des forces alliées en Europe doit se réunir afin de faire un premier bilan des propositions des uns et des autres, tant en effectif qu'en matériel. Pour ce qui est du déploiement de la force, aucune date n'a été officiellement fixée, mais la fin du mois de juin paraît être envisagée.

Pour tenter de couper court, une fois de plus, aux spéculations sur une éventuelle offensive terrestre des alliés, Jamie Shea, le porte-parole civil de l'OTAN, a tenu à répéter plusieurs fois, mardi, que cette KFOR renforcée n'était pas appelée à devenir « une force d'invasion ». Mais qu'il fallait « être bien préparé pour le jour où l'opération de rapatriement des réfugiés commencera ».

INTENSIFIER LES FRAPPES

Il a assuré que la stratégie des frappes aériennes n'était en aucun cas modifiée, et que celle-ci allait encore s'intensifier tout en appelant pourtant à la patience. « Ce n'est pas la fin, a-t-il dit. Ce n'est pas le commencement de la fin, disons plutôt que c'est la fin du commencement... La République fédérale de Yougoslavie est de plus en plus isolée, car tous ses voisins sont à présent de notre côté. »

A ce propos, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a reçu mardi le jeune premier ministre albanais, Pandeli Majko, qui a rappelé la volonté de son pays (lequel a accueilli environ 450 000 réfugiés kosovars sur son sol depuis le début de la guerre le 24 mars) de coopérer avec l'Alliance atlantique en dépit des pressions que le régime de Slobodan Milosevic exercerait sur les voisins de la Yougoslavie, tant en termes politiques qu'humanitaires. « Comment le mot invasion peut-il faire peur et apparaître à certains comme un terme dangereux, a-t-il déclaré, alors que des milliers de personnes meurent sans doute dans des prisons et que des massacres de populations par des bandes armées sont commis quotidiennement au Kosovo ? »

Jour après jour, les responsables de l'OTAN à Bruxelles s'emploient à mettre une sourdine aux dissensions qui se font jour au sein de l'organisation sur la stratégie choisie, et sur les différentes approches de sortie du conflit. Pause ou pas pause, par exemple, des bombardements, pour l'ouver-

maternités serbes de courant électrique, et occasionne des pénuries d'eau potable. La réponse est nette : « Milosevic dispose de plusieurs centaines de générateurs autonomes. Il ne tient qu'à lui de les employer pour les hôpitaux et les écoles, au lieu de les mettre au service de l'armée. Il n'a pas d'excuse. »

7 000 Français dans la « KFOR+ »

La participation de la France à la force de paix pour le Kosovo, baptisée « KFOR+ », pourrait être de 7 000 hommes sur un total de 45 000 à 50 000 hommes placés sous le commandement du général britannique Michaël Jackson. Actuellement, on compte 3 000 soldats français au sein de la KFOR déployée en Macédoine. Un deuxième échelon de 2 000 hommes a été mis en alerte à Miramas (Bouches-du-Rhône), où ont été stockés, prêts à être expédiés en Macédoine, un escadron de quinze chars lourds Leclerc, deux batteries d'artillerie à huit pièces de 155 à grande cadence de tir, des pelotons de transports de troupes blindés AMX-10P à chenilles et des éléments du génie. A ces 5 000 hommes, la France est disposée à rajouter 2 000 hommes supplémentaires pour la « KFOR+ ». Mais, à ce jour, il n'y a pas eu de demande de renforts expressément adressée à la France par l'OTAN. A Bruxelles, l'état-major allié, en effet, doit maintenant recenser les participations de chaque pays et organiser la chaîne de commandement.

ture des négociations. Certes, admettons, il existe diverses sensibilités, mais sur le fond, il y a solidarité et unanimité, en particulier sur les cinq conditions d'un règlement, fixées par le G 8 et reprises par l'ONU.

Pour Jamie Shea, qui se veut pédagogue, cette guerre est un cas rare dans l'Histoire : il s'agit pour les Occidentaux aujourd'hui de renverser de fond en comble cette situation qu'est l'actuelle tragédie humanitaire au Kosovo. Les opinions publiques ici ou là s'émeuvent que l'aviation alliée bombarde des centrales thermiques, prive les hôpitaux et

S'il souhaite que son peuple ait de l'eau et de l'électricité, il n'a qu'à signer les cinq conditions. »

Et le porte-parole de rappeler certains chiffres : plus de 50 % des réfugiés kosovars en Albanie et en Macédoine ont moins de dix-huit ans ; 40 % moins de quatorze ans ; 20 000 moins d'un an. « Mille bébés, dit-il, sont nés sans eau, sans électricité et sans générateur depuis le début de la guerre. Parmi les réfugiés aujourd'hui dans les camps en Albanie, 60 000 sont âgés de moins de six ans. C'est une génération perdue. »

Alain Debove

Une carte erronée serait à l'origine du raid sur l'ambassade de Chine, selon le général Clark

DANS UNE LETTRE au secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, indique qu'une carte erronée est bien à l'origine du bombardement, par l'OTAN, de l'ambassade de Chine à Belgrade, dans la nuit du 7 au 8 mai. Selon le général Clark, l'erreur de bombardement est due à une mauvaise actualisation d'une carte ancienne de Belgrade. Des cartes touristiques ou d'état-major, traitées ensuite par ordinateur pour les comparer à des images satellitaires, servent à déterminer l'objectif.

Des éléments ont été ajoutés à cette carte, dont certains par erreur, a indiqué, mardi 25 mai, à Bruxelles, un responsable de l'OTAN, qui a eu accès à cette

lettre. L'explication du général Clark risque de ne pas satisfaire totalement les pays membres de l'Alliance. « J'ai du mal à croire à cette version », a indiqué un haut fonctionnaire européen de l'OTAN, sous le couvert de l'anonymat, en évoquant différentes thèses dont une possible utilisation de l'ambassade comme centre de transmissions pour l'armée serbe, voire comme station de radio contrôlée par la fille de Slobodan Milosevic. Les Américains ne partagent pas beaucoup leurs renseignements avec leurs alliés, a-t-il fait valoir pour expliquer ses doutes. Le bâtiment a été construit en 1992-1993, sur un terrain vague.

Trois jours après le bombardement, qui a fait trois morts et vingt blessés et qui a provoqué

une sérieuse tension entre les Etats-Unis et la Chine, Washington avait expliqué cette « erreur » par l'utilisation d'une carte de Belgrade « périmée », qui n'indiquait pas la présence de l'ambassade de Chine à l'endroit du bâtiment pris pour cible. L'OTAN avait indiqué avoir voulu détruire ce qu'elle croyait être le siège d'une administration yougoslave chargée de la politique d'armement. Ce travail préparatoire à la numérisation des cibles est effectué, aux Etats-Unis, par les 9 000 agents de la National imagery and mapping agency. – (AFP.)

A la frontière albanaise, « depuis deux mois, nous attendons les hommes »

La situation de dizaines de milliers de Kosovars reste inconnue

MORINA (Albanie)

de notre envoyé spécial

Exténués, les yeux rougis par l'épuisement ou la peur, blessés parfois, ils franchissent la barrière

REPORTAGE

Les prisonniers libérés de Metrovica racontent les violences de leurs geôliers

rouge levée par les douaniers albanais, cet ultime obstacle qui scelle la fin de leur déportation du Kosovo par les forces militaires de Belgrade. Ils assistent aux gestes désormais routiniers de ceux qui les accueillent, policiers décontractés, livreurs efficaces de rations alimentaires et de couvertures, médecins attentifs, reporters aux aguets. L'exode dure depuis deux mois. Les vagues de Kosovars se succèdent au poste-frontière de Morina, dans le nord de l'Albanie, et rien ne paraît pouvoir enrayer l'exil forcé.

« Des hommes, enfin... », soupire Hélène, une médecin française, émue. Les Serbes ont entrepris depuis le 22 mai de libérer les prisonniers des geôles de Metrovica. « Deux mois. Deux mois que nous voyons traverser femmes, enfants et vieillards. Depuis deux mois nous attendons les hommes », raconte-t-elle. Où sont les hommes de la province yougoslave en guerre ? Engagés dans les rangs de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), dispersés dans les montagnes, en fuite, assassinés, emprisonnés ? Si le mystère demeure pour des dizaines de milliers de Kosovars, il est levé pour 1 500 d'entre eux, les ressuscités de Metrovica.

« Avant de vous raconter mon histoire, je tiens à préciser que je n'ai jamais participé aux opérations de l'UCK et que je n'ai jamais contesté l'intégrité territoriale de la

Yougoslavie », dit A. qui refuse de dévoiler son identité parce que, dans le tumulte de ces dernières semaines, il a perdu la trace de sa famille qui, pense-t-il, serait toujours au Kosovo et donc vulnérable à d'éventuelles représailles. « Les Serbes ont commencé le 9 mai à entrer dans les maisons de Metrovica. On a eu peur. On disait qu'ils séparaient les hommes des femmes. J'ai décidé de quitter la ville avec ma femme, mon fils âgé de cinq mois et ma mère vers le Monténégro. Nous attendions un autobus lorsque les policiers sont venus me chercher. L'un d'eux était un copain d'enfance avec lequel je jouais au football. Il a refusé de discuter avec moi. Ils m'ont mis dans un camion et dit qu'ils devaient vérifier si je n'avais pas été mêlé à des actions terroristes. Il y avait dans ce camion des hommes âgés de 15 à 83 ans. »

« Les femmes et les enfants qui attendaient les autobus criaient pour nous rejoindre. Les policiers les frappaient, poursuit A. Arrivés à la prison de Smerkovnica, à six kilomètres de Metrovica, nous avons été entassés dans une pièce. Il n'y avait pas d'espace pour s'étendre. Pendant deux jours, nous étions debout ou agenouillés, sans ne rien avoir à manger. Les gardiens ouvraient parfois la porte, insultaient et frappaient des prisonniers, demandaient où se trouvaient nos uniformes et nos fusils de l'UCK. Le troisième jour, ils nous ont donné un peu de pain et un récipient d'eau. Les gens assoiffés se querelaient. »

« Ce troisième jour, ils ont ouvert la porte pour nous transférer dans un autre bâtiment. Deux rangées de gardiens formaient un couloir dans la cour. Ils nous ont obligés à sortir tête baissée, les mains dans le dos, et nous battaient avec des matraques lorsque nous sommes passés entre eux. Certains d'entre nous se sont effondrés, ensanglantés... Dans le nouveau bâtiment, les

gardiens nous disaient : « Va te faire foutre ! Terroriste ! Va te faire enculer ! Va enculer ta mère ! Qui tire sur les soldats de l'armée yougoslave ? Terroriste ! » Ils emmenaient parfois des prisonniers dans le couloir pour les frapper. Certains avaient des problèmes de respiration, de diarrhées. »

« Le onzième jour, ils nous ont mis dans des camions et nous ont emmené dans une école de Metrovica. Dans le gymnase, des policiers nous ont battu avec des matraques et les crosses de leurs fusils. Puis ils nous ont envoyés vers des salles de classe. Des fonctionnaires nous ont présenté un document qui attestait que nous avions œuvré contre l'intégrité territoriale de la Yougoslavie en participant à des opérations de l'UCK. Nous devions le signer. Après avoir lu le document, j'ai tenté d'expliquer que je n'avais pas pris part à la lutte armée et qu'il était facile de le vérifier auprès de mes voisins serbes, et que nous étions à cent cinquante mètres de mon domicile. Les fonctionnaires ont râlé. Les policiers m'ont frappé. Je ne pouvais plus supporter les coups, et j'ai signé le document. Après la signature, ils m'ont encore frappé, puis encore plus brutalement au retour à la prison. »

ÉPUISEMENT TOTAL

« Le lendemain matin, ils nous ont mis dans des autobus et nous ont conduits à Zhur, à six kilomètres de Morina. Ils nous disent de marcher jusqu'à la frontière. Les policiers riaient et disaient : « Bon voyage en Albanie ». A. est allongé sur une civière, dans un camp de réfugiés, gravement malade. Son récit correspond à ce que racontent tous les prisonniers libérés de Metrovica. Un récit « banal » de la « purification ethnique ». A. pleure en concluant son histoire. « S'ils sont dans les montagnes, mon fils et ma mère ne pourront pas survivre. Le plus dur,

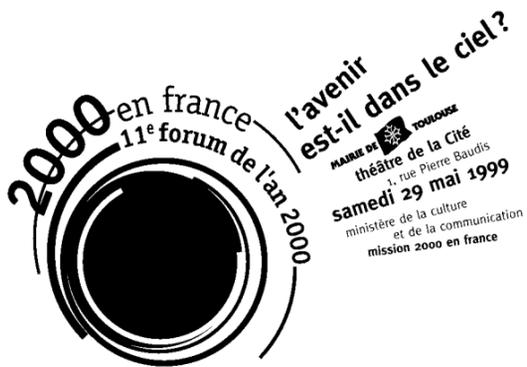
c'est d'être seul, sans aucune nouvelle de ma famille. Le plus dur, c'est cette attente... »

A. n'était pas un combattant de l'UCK et s'affirme partisan d'une « solution diplomatique » pour le Kosovo. Il souhaite la fin des bombardements de l'OTAN. « Au début, je pensais que les bombardements allaient forcer Milosevic à accepter une solution politique. Aujourd'hui, je constate qu'ils ont augmenté les souffrances des Kosovars, les tortures, les assassinats, les déportations... »

A Morina, des hommes, des zombies, amaigris, aux visages jaunis, n'en finissent pas d'arriver, de trébucher, de s'effondrer sur l'asphalte. « Leur état d'épuisement physique et psychologique est total, constate Hélène Lepoivre, de Médecins du monde, qui prodigue les soins d'urgence. Ils sont hagards, choqués. Ces hommes pleurent. Ils ont les joues creuses et les pommettes saillantes. Ils ont des traces de coups dans le dos, sur les bras, les jambes, et certains ont eu les mains délibérément cassées à coups de matraques. Un homme certifie avoir compté les quatre-vingt-sept coups de matraques reçus sur ses phalanges. »

Les colonnes de déportés s'avancent vers les grilles rouillées du poste-frontière, derrière lesquelles les attendent des autobus. Ils partent vers les camps de réfugiés, vers un matelas, une soupe chaude, une cigarette offerte par leurs compagnons d'exil. « Pourquoi ? Pourquoi ? Je ne sais pas. Parce que je suis Albanais ?... », murmure un homme en sanglotant. Il grimpe péniblement le marchepied du bus. Le convoi s'ébranle, quitte le poste-frontière de Morina pour les camps de Kukës. Les collines du Kosovo disparaissent à l'horizon. Personne ne se retourne.

Rémy Ourdan



09h30 ouverture
Jean-Jacques Aillagon,
président de la Mission 2000 en France

09h45 le cosmos ou l'invention d'un rêve
Jean Audouze, directeur du Palais de la
Découverte
Peter von Ballmoos, astrophysicien, professeur
à l'Université Paul Sabatier, Toulouse
Dominique Lecourt, philosophe, professeur
à l'Université Paris VII
Marie-Odile Monchicourt, productrice
d'émissions scientifiques à Radio France

11h15 la Terre dans tous ses états
Modérateur : Jean-François Augerau,
Le Monde
Jean-Claude André, météorologue, directeur
du CERFACS
Gérard Brachet, directeur général du CNES
Jean-François Minster, océanographe,
directeur de l'INSU
Jean-Marc Philippe, artiste de l'espace

accès libre, renseignements et réservations
au tél. 01 45 44 51 75, fax 01 45 48 81 38

14h30 la conquête spatiale, dernière
frontière du progrès ?
Dominique Baudis, député-maire de Toulouse
Philippe Cayla, chef de la division développe-
ment des nouveaux marchés à EUTELSAT
Jean-Jacques Favier, astronaute
Gérard Klein, écrivain, éditeur, économiste

16h15 l'espace, patrimoine de l'humanité
Jean-Claude Carrière, écrivain
André Lebeau, professeur honoraire au CNAM
Alain Pompidou, professeur d'histologie,
député européen



A cette occasion, le Secours populaire
diffusera les « cahiers pour l'an 2000 ».
Remerciements à l'OFUP.
Avec la participation de TLT



ATTILA KISBENE DEK/AFP

■ LA HONGRIE A OUVERT SA BASE DE TASZAR À L'OTAN

Des soldats américains, devant leurs avions de combat F-18 Hornet, sont arrivés ce week-end à la base aérienne de Tazsar, au sud de la Hongrie, à 90 km de la frontière yougoslave. Ces Hornet font partie du déploiement de 176 appareils décidé pour renforcer la campagne aérienne. Quelque 700 soldats de la marine américaine et du corps des marines sont sur place pour piloter et entretenir ces appareils.

Kiro Gligorov, président de la République de Macédoine

« Nous ne choisissons pas nos voisins, nous les acceptons comme ils sont »

« Une nouvelle vague de réfugiés arrive en Macédoine. Allez-vous exiger qu'ils soient directement dirigés vers d'autres pays ?

— Les renvoyer dans d'autres pays ne dépend pas uniquement de nous. Cela dépend aussi des autres pays qui pourraient les accueillir. Ils ont l'obligation d'en recevoir 100 000 et, pour le moment, ils n'en sont qu'à 60 000. D'ailleurs, comment pourrions-nous exiger qu'ils partent directement dans d'autres pays, alors que le Haut-Commissariat aux réfugiés stipule que les réfugiés sont libres de choisir leur pays d'accueil ? Mais c'est avec l'Union européenne que nous discutons puisque c'est elle qui a décidé d'accueillir 100 000 réfugiés. Pour le moment, l'Allemagne est en tête, car c'est le pays qui en a reçu le plus, devant la Norvège, la France et d'autres pays. Certains ont accueilli un nombre symbolique de réfugiés.

— Allez-vous demander à l'Union européenne d'augmenter ses quotas ?

— Nous souhaiterions d'abord qu'ils remplissent leurs engagements. Si les réfugiés continuent à arriver au rythme de ces derniers jours, il est clair qu'il faudra augmenter les quotas. Il faudra aussi aider davantage les trois pays — l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine — qui supportent l'essentiel du poids des réfugiés et qui ont des économies faibles. Nous faisons notre possible, avec nos moyens, pour que les réfugiés soient hébergés. Si l'hiver les trouve encore ici, cela va être très dur. L'été, aussi, d'ailleurs, qui est très chaud chez nous. C'est pour cette raison que nous insistons pour que le nombre de réfugiés qui reste ici soit raisonnable et pour essayer d'envoyer d'autres réfugiés dans d'autres pays.

— Un nombre raisonnable, qu'est-ce à dire ?

— Initialement, notre gouvernement estimait que notre pays pouvait supporter un nombre de 20 000 réfugiés. Maintenant, la Macédoine a été traversée par plus ou moins 300 000 réfugiés : un chiffre très supérieur à nos possibilités. C'est pour cette raison que nous demandons une augmentation de l'aide humanitaire et le respect de leurs quotas par les autres pays. Tout dépendra donc de l'aide que l'on voudra bien nous apporter. Compte tenu de la situation actuelle, le nombre maximal de réfugiés que nous pouvons accueillir est 200 000.

— Si le conflit dure, ne risque-t-il pas d'exacerber les relations entre les différentes communautés de votre pays ? Les Macédoniens ne choisiront-ils pas de se battre aux côtés des Serbes et les Albanais avec l'Albanie ?

— La population macédonienne ne va pas combattre avec les Serbes parce qu'elle n'est pas mo-



KIRO GLIGOROV

tivée pour cela. La Serbie a toujours essayé de nous convaincre que nous avions les mêmes intérêts sur la question albanaise, mais elle n'y est pas parvenue. Quant aux Albanais, je suis certain qu'une partie d'entre eux pourraient se battre avec l'Albanie ; mais les Albanais autochtones, ceux avec qui nous avons vécu ici depuis des siècles, je ne crois pas qu'ils prendraient le risque de perdre tous les avantages dont ils jouissent en Macédoine.

« Nous demandons une augmentation de l'aide humanitaire »

— Comment sortir de ce conflit ?

— La solution, depuis toujours, consiste à atteindre un accord entre les deux parties. Or, après soixante jours de bombardements, nous entendons maintenant parler d'opération terrestre. Nos opinions, qui connaissent bien les Serbes, peuvent prévoir un grand nombre de victimes.

— Quelle solution ébaucher pour le Kosovo ?

— Je crois que la plus logique est celle élaborée par le G 8.

— Compte tenu des événements de ces derniers mois, peut-on encore concevoir un Kosovo autonome à l'intérieur de la Yougoslavie ?

— Il n'y a pas d'alternative. Un Kosovo indépendant ou un Kosovo intégré à l'Albanie, cela créerait un bouleversement non seulement dans la région mais dans toute l'Europe.

— A plus long terme, comment instaurer la paix dans les Balkans ?

— L'Occident devrait adopter une attitude politique permettant d'apaiser la situation. Il faut ouvrir à tous les peuples de la région la possibilité de rejoindre les autres peuples européens. Bien sûr, sous certaines conditions : se démocratiser, créer des Etats de droit, respecter les droits de l'homme et des minorités, s'orienter vers une économie de marché. Il faut donner à ces peuples la croyance qu'ils peuvent vivre autrement. Une telle

perspective sera la meilleure réponse au nationalisme et à la haine. Il faut aussi donner aux peuples des Balkans, toujours sous certaines conditions, la possibilité d'adhérer à l'OTAN. Tous les peuples qui vivent ici sont des peuples européens. Il n'est pas juste de parler toujours des Balkans comme d'une source de mal, de conflits, dans laquelle l'Occident, les Etats-Unis, l'OTAN, doivent envoyer des troupes pour calmer la situation. Les fondateurs de la Communauté européenne ne disaient-ils pas que l'Europe devait être le foyer de tous les peuples qui vivent en Europe ?

— Ces critères de démocratie, de respect des droits de l'homme, Slobodan Milosevic les respecte-t-il ?

— Non !

— Et la Macédoine ?

— Je peux dire que nous sommes en permanence sur la bonne voie.

— Si vous pouviez avoir M. Milosevic au téléphone, que lui diriez-vous ?

— Je ne lui ai pas parlé au téléphone. C'est pourquoi je lui ai envoyé un message dans lequel je lui ai expliqué comment les Occidentaux le considéraient, le tenaient pour responsable de toutes les guerres dans cette région et que son refus permanent d'accepter certaines conditions fondamentales afin de stopper les bombardements et de chercher une solution pacifique n'était pas du tout raisonnable.

— Il ne vous a pas répondu ?

— Pas pour le moment.

— Allez-vous encore essayer de le convaincre ?

— Je lui ai dit tout ce que j'avais à lui dire. S'il montre une disponibilité à vouloir dialoguer, ce sera autre chose. Je crois que nous tous, qui sommes préoccupés par ce qui se passe au Kosovo et dans l'ex-Yougoslavie, devons réfléchir au fait que toute guerre a une fin. Les bombardements interminables qui sont en train de détruire ce qu'il a fallu des siècles pour construire n'ont aucune raison de se poursuivre. Je crois aussi que la Serbie ne sera pas capable de reconstruire cela avant des décennies. Je ne dis pas cela par idéalisme ou préoccupation pour le peuple serbe, mais d'un point de vue rationnel. Nous ne choisissons pas nos voisins, nous les acceptons comme ils sont et nous devons vivre avec eux. La ruine de la Serbie serait sûrement ressentie par tous ses voisins. Il faudra aussi faire les comptes de ce qu'il a coûté pour détruire ce pays et se demander pourquoi tous ces moyens financiers n'ont pas été utilisés pour changer la situation politique, économique, sociale, en Serbie. »

Propos recueillis par José-Alain Fralon

Les camps macédoniens ne peuvent plus faire face à l'afflux de réfugiés

Les Kosovars représentent aujourd'hui plus de 10 % de la population du pays

SKOPJE (Macédoine)

de notre envoyé spécial

Dans combien de temps le Kosovo sera-t-il entièrement vidé de ses habitants albanais ? Cette terrible question n'est plus une vue de l'esprit depuis le nouvel afflux de réfugiés aux frontières albanaise et, surtout, macédonienne enregistré ces derniers jours. Comme si le compte à rebours avait déjà commencé, certains observateurs estiment que le nettoyage ethnique, accentué il y a deux mois par Slobodan Milosevic, pourrait parvenir à son terme au milieu de l'été. Officieusement, car toutes les statistiques sont sujettes à caution, notamment quant à la population exacte du Kosovo, un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estimait à environ 500 000 le nombre d'Albanais restant encore sur place. Le calcul est alors simple : si l'on sait qu'au rythme actuel 10 000 réfugiés arrivent chaque jour en Macédoine, il faudra moins de deux mois pour transformer en désert le berceau de la Serbie.

« OPÉRATION COMMERCIALE »

D'autant que la nouvelle vague d'expulsions, et les témoignages recueillis en font foi, prouvent la volonté d'éradication des autorités de Belgrade. « Ces expulsions sont très bien organisées et préparées ; les trains et les bus qui convoient les réfugiés proviennent de régions très diverses du Kosovo, de très nombreux bus participent à cette opération et font payer le voyage entre 20 et 50 deutsche-marks [entre 6 et 15 euros]. Il y a là une opération commerciale qui requiert évidemment des préparatifs », déclarait ainsi, mardi 25 mai, Ron Redmond, le porte-parole du HCR. De plus, on voit désormais arriver beaucoup de personnes très âgées, qui racontent qu'elles

ne voulaient pas partir mais qu'elles y ont été obligées. Ratisées dans les campagnes, les Albanais du Kosovo sont poussés vers les centres urbains et, de là, mis dans les trains ou dans les bus.

« C'est comme dans un sablier, il y a un moment où le mouvement s'accélère, et ceux qui restent encore ne vont plus vouloir, ni pouvoir, demeurer chez eux », confiait un médecin français. « Les Serbes nous empêchent de fermer nos portes à clé, ils entrent chez nous à tout moment, pour nous humilier, nous obliger à les servir. Quand ils voient un homme plus jeune, ils l'emmènent au poste de police pour l'interroger », a raconté ainsi à son neveu, aujourd'hui à Skopje, un vieil homme resté à Pristina et qui a décidé de partir.

Un des objectifs de Slobodan Milosevic pourrait être de vouloir noyer la petite Macédoine sous le flot des réfugiés et déstabiliser ainsi un pays déjà très fragile, de deux millions d'habitants, dont près de 30 % d'Albanais. Or il y a désormais 250 000 réfugiés du Kosovo en Macédoine, soit plus de 10 % de la population ! Les capacités d'accueil ne sont plus suffisantes. Mardi, certains réfugiés, qui avaient déjà attendu vingt-cinq heures à la frontière, avec femmes et enfants, ont été trimballés pendant encore des heures d'un camp à un autre, faute de place.

Dans la nuit de dimanche 23 à lundi 24 mai, la tension était montée d'un cran entre les autorités macédoniennes et les responsables du HCR, ces derniers s'opposant au transfert autoritaire de réfugiés vers l'Albanie voisine. La règle veut en effet que les réfugiés choisissent eux-mêmes leur pays d'accueil. Pour le moment, les autorités de Skopje ont renoncé à cette politique et ont rendu (un peu) plus fluide le passage de la

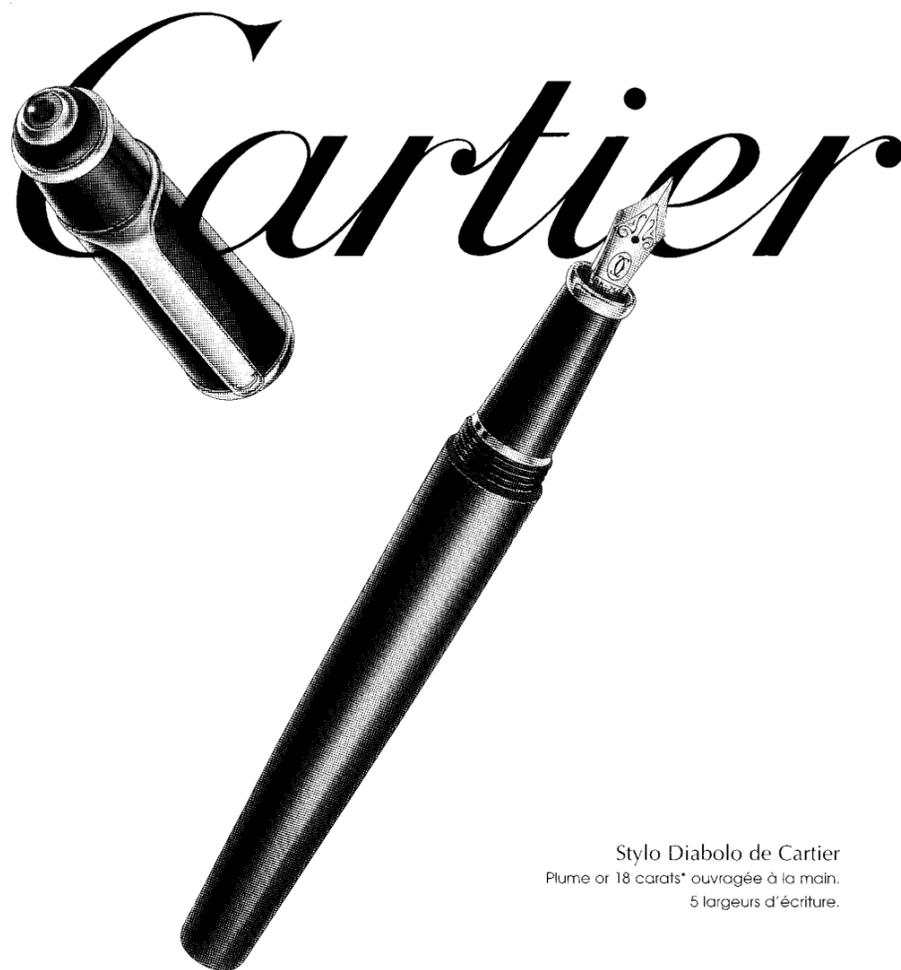
frontière. Ce qui leur a valu un satisfecit de Dennis McNamara, l'envoyé spécial du HCR pour l'ex-Yougoslavie : « Les autorités macédoniennes ont renforcé les effectifs et les tableaux d'enregistrement et ont évacué les réfugiés d'une façon très positive, alors qu'il y avait une véritable marée humaine dans ce no man's land. »

UN CAUCHEMAR QUI DURE

Pour tenter de faire face, les autorités macédoniennes ont donné leur accord pour la construction d'un nouveau camp, d'une grande capacité d'accueil, à Segrane, au sud de Skopje, où existe déjà un camp de 55 000 places. Les Américains — « qui ont beaucoup agi pour que cet accord intervienne », selon un diplomate européen — se sont chargés de l'édification de cette nouvelle structure. D'autre part, les départs des réfugiés vers d'autres pays d'accueil se poursuivent. Près de 70 000 personnes ont déjà été évacuées de Macédoine, dont 12 000 vers l'Allemagne, 7 500 vers la Turquie, 5 000 vers la Norvège et le Canada, 3 800 vers les Etats-Unis et l'Italie, 3 700 vers la France. Si la crise se poursuivait, les autorités françaises, qui continuent à privilégier l'intégration des réfugiés, pourraient être contraintes d'envisager la création de centres d'accueil plus importants. Le refus des réfugiés de partir dans certains pays compliquent aussi la tâche des responsables humanitaires. Ainsi, mardi matin, un avion qui devait transporter des Kosovars en Slovaquie est parti au trois quart vide.

En attendant, le cauchemar s'installe dans la durée. Un terrible mot vient ainsi de faire apparition à Skopje : la « winterisation » des camps.

J.-A. F.



Stylo Diabolo de Cartier
Plume or 18 carats* ouvragée à la main.
5 largeurs d'écriture.

Les Quinze se divisent sur les objectifs des pactes pour l'emploi

La France et l'Italie veulent imposer des politiques contraignantes de croissance

La France et l'Italie souhaitent que des objectifs précis et chiffrés soient fixés dans le « pacte pour l'emploi », qui doit être adopté lors du

sommet de Cologne. Leurs partenaires y sont hostiles, craignant de créer une bombe budgétaire à retardement. Ces divergences montrent

qu'il sera difficile aux Quinze de se mettre d'accord sur autre chose qu'un compromis peu ambitieux. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Réunis dans un Conseil dit « Junbo », les ministres des finances et leurs collègues des affaires sociales se sont efforcés, mardi 25 mai, de donner un peu de chair au projet de « pacte pour l'emploi » qui doit être adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, les 3 et 4 juin à Cologne. Avec assez peu de succès, ce qui n'est pas de très bon augure pour le sommet de Cologne.

La volonté exprimée en particulier par la France et par l'Italie de faire figurer dans le pacte des objectifs précis et concrets ne suscite guère d'enthousiasme parmi les autres membres du Conseil. Hans Eichel, le ministre allemand des finances qui présidait les travaux, a pris acte à l'issue de la réunion de ces tendances contradictoires, faisant comprendre qu'il faudrait bien trouver une voie moyenne pour dégager un consensus. Celle-ci risque donc d'être insipide.

Le projet de pacte pour l'emploi résulte d'une initiative d'Oskar Lafontaine, alors ministre des finances de l'Allemagne. L'idée était de compléter par un « dialogue macro-économique », notamment avec les partenaires sociaux, les actions pour l'emploi ou les réformes du marché du travail engagées lors du Conseil européen de novembre 1997 à Luxembourg, ou de celui de juin 1998 à Cardiff. « L'existence d'un chômage



important impose d'avoir une politique économique favorable à l'emploi. Il faut que les problèmes d'emploi rétroagissent sur la politique de croissance », fait valoir Martine Aubry qui, nullement découragée par le caractère souvent rhétorique des orientations prises au niveau européen, jette un regard positif sur le travail accompli depuis qu'au Conseil européen d'Amsterdam, en juin 1997, la bataille pour l'emploi a été propulsée, à l'initiative de la France, au pre-

mier rang des priorités européennes.

De fait, avec « les lignes directrices pour l'emploi », dont se sont inspirés ensuite les « plans nationaux », la méthode lancée à Luxembourg avait semblé prometteuse. « Si des engagements aussi fermes n'avaient pas été pris au niveau européen, notamment touchant le chômage des jeunes ou celui des chômeurs de longue durée, nous n'aurions peut-être pas été aussi loin dans chaque Etat membre. » La suite a été plus répétitive, faite le plus souvent de rapports austères donnant rarement l'impression d'une prise effective sur la réalité, comme si les bonnes intentions se heurtaient à la difficulté d'agir collectivement avec efficacité.

« Il faut du temps, on commence à peine les échanges sur les « bonnes pratiques », plaident les ministres français. Dominique Strauss-Kahn reconnaît que les textes sur la table lui semble bien « éthérés ». Comment les rendre moins insignifiants ? La France et l'Italie ont proposé une série d'amendements. Les premiers concernent la coordination des politiques économiques, avec comme lieu privilégié pour l'exercer, a rappor-

té M. Strauss-Kahn, « l'euro 11 », dont l'existence n'était même pas mentionnée dans les documents de M. Eichel ! Les ministres français plaident pour davantage de concertation en matière de politiques salariales et, en particulier pour l'instauration hautement symbolique d'un revenu minimum européen. Ils voudraient que le sommet de Cologne affiche comme objectif un taux de croissance minimum de 3 %, le seuil qu'il faut atteindre pour créer des emplois.

« DUMPING » FISCAL

Cette croissance, ajoutent-ils, doit être innovante, en mettant par exemple l'accent sur les services aux personnes ou sur les nouvelles technologies. Pour améliorer la compétitivité des entreprises, l'Europe serait bien inspirée de réduire les charges pesant sur le coût du travail, mais aussi d'éviter le « dumping » fiscal. Selon M. Strauss-Kahn, les travaux en cours (code de bonne conduite pour la fiscalité de l'entreprise et taxation de l'épargne) progressent de façon satisfaisante, si bien que des résultats pourront être obtenus à l'échéance prévue du Conseil européen d'Helsinki en décembre.

Enfin, les partenaires sociaux – employeurs et syndicats – devraient davantage être associés à la conduite de la politique économique, à l'occasion notamment d'une conférence annuelle qui réunirait le conseil des ministres, la Banque centrale européenne, le Parlement européen, les employeurs et les syndicats. « Il s'agirait de lier les objectifs économiques et sociaux en matière d'emplois », explique M^{me} Aubry. Selon les Français, bon nombre des objectifs ainsi retenus devraient pouvoir être quantifiés, voire parfois devenir contraignants. La majorité des partenaires rejettent cette approche : ils dénoncent une vision trop administrée de l'économie et assimilent tout objectif chiffré plus ou moins contraignant à une bombe budgétaire à retardement !

Philippe Lemaître

Boris Eltsine reprend en mains les rênes du pouvoir

Il dicte la composition du nouveau gouvernement

MOSCOU

de notre correspondant

Deux semaines après le limogeage d'Evgueni Primakov, la composition du nouveau gouvernement russe a pratiquement été achevée, mardi 25 mai. Le profil de cette équipe, peu différente de la précédente, confirme que l'objectif premier de Boris Eltsine était de se débarrasser d'un rival jugé dangereux – M. Primakov – et non de redéfinir les grands axes de la politique économique ou étrangère de la Russie.

M. Eltsine et ses conseillers du Kremlin, marginalisés sous le précédent gouvernement, ont cette fois repris toutes les rênes du pouvoir. Le premier ministre Sergueï Stepachine n'a guère pu peser dans le choix des nominations décidées par le président et son administration. D'ailleurs, ça n'est pas à Moscou mais à Sochi, sur les bords de la Mer noire, où M. Eltsine a, le 21 mai, soudainement décidé de se rendre en vacances, qu'ont été annoncées les nominations. M. Stepachine a été convoqué, lundi 24 mai, dans la datcha présidentielle et a pu aussitôt mesurer le peu de marges de manœuvre dont il pouvait bénéficier.

DOUBLURE DU PREMIER MINISTRE

A la surprise générale, Nikolai Aksionenko, promu premier vice-premier ministre le jour même du limogeage de M. Primakov, était déjà présent dans la cité balnéaire. Auparavant ministre des chemins de fer, il devait officiellement y visiter une maison de repos de cheminots. Durant deux jours, il a participé aux réunions de travail réunissant le président, son premier ministre et le chef de l'administration présidentielle, Alexandre Volochine.

M. Stepachine n'a pu imposer ses candidatures pour deux ministères clés, l'intérieur et la politique économique. Le premier revient à Vladimir Rouchaïlo, lui aussi présenté comme un proche de Boris Berzovski. Le second a fait l'objet d'un compromis de dernière minute après le refus catégorique du Krem-

lin d'accepter la nomination du centriste Alexandre Joukov, président de la commission budgétaire de la Douma. Mikhaïl Zadornov, ministre des finances depuis novembre 1997, est ainsi promu – aussi – premier vice-premier ministre avec la charge de l'économie et des finances. Cette nomination devrait faciliter les négociations avec les organisations financières internationales.

M. Aksionenko, que la presse russe présente comme un proche de Boris Berzovski, fait d'ores et déjà figure de doublure du premier ministre Sergueï Stepachine. Mardi, ce dernier, lors d'un bref point de presse tenu à l'aéroport de Sochi, a expliqué avec embarras que Nikolai Aksionenko était « le premier » des deux vice-premiers ministres. Ses attributions n'ont pas encore été officiellement précisées mais il devrait au moins prendre en charge les grandes industries et monopoles (gaz, pétrole, chemins de fer, métaux), des secteurs qui pouvaient traditionnellement au financement des campagnes électorales.

Les principaux ministres ont été reconduits (affaires sociales, justice, affaires étrangères, défense, culture, enseignement, travail, énergie atomique...). Sergueï Stepachine a réaffirmé, mardi, que « le paiement des retraites et des arriérés de salaires est une priorité ». Le premier ministre veut également faire adopter avant juillet par la Douma une série de mesures fiscales et bancaires demandées par le Fonds monétaire international (FMI). De ces lois dépendent le déblocage d'un prêt du FMI de 4,5 milliards de dollars et un accord avec la Banque mondiale portant sur 3 milliards de dollars.

Mikhaïl Zadornov a assuré, mardi, que le budget 1999, jugé irréaliste par de nombreux experts, « sera exécuté à 100 % », ce qui pourrait rassurer les créanciers étrangers alors que la Russie cherche à renégocier avec le Club de Londres et le Club de Paris la restructuration des 140 milliards de dollars de sa dette extérieure.

François Bonnet

Echec français sur les duty free

Les ministres européens des finances n'ont pas soutenu la France, mardi 25 mai, dans son combat pour faire reporter la suppression des ventes hors-taxes (duty free) – décidée en 1991 – et qui doit normalement s'appliquer à partir du 1^{er} juillet. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont soutenu l'initiative française, mais plusieurs pays, notamment le Danemark, s'y sont opposés. Si Paris n'obtient pas gain de cause, la France pourrait être autorisée à accorder des mesures de soutien de plusieurs centaines de millions de francs pour le secteur du transport transmanche, qui serait le plus affecté. Elles incluraient des aides pour la région Nord - Pas-de-Calais, ainsi que pour la compagnie de ferries SeaFrance, filiale de la compagnie publique SNCF, dont l'équilibre récent serait menacé. Lionel Jospin a informé par écrit son homologue allemand, Gerhard Schröder, qu'il pourrait soulever la question des duty free lors du sommet européen de Cologne.

L'Italie est autorisée à accroître son déficit public

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Italie, où la conjoncture demeure particulièrement faible, pourra déroger aux préceptes de l'orthodoxie de Maastricht. Elle va laisser glisser son déficit public en 1999 jusqu'à 2,4 % au lieu des 2 % auxquels elle s'était engagée initialement. Dans des termes certes très restrictifs, l'autorisation lui en a été donnée, mardi 25 mai, par le Conseil Ecofin. Avec ce cas sensible italien, le débat qui a précédé l'adoption par les quinze ministres des finances des « grandes orientations de politique économique » (GOPE) qui, avec les « programmes de stabilité » pluriannuels transmis par les Etats membres, sont le principal instrument de pilotage et de surveillance de la politique budgétaire des Quinze, a révélé que, contrairement au passé, la coordination des politiques économiques au niveau européen n'est pas pure rhétorique. C'est bien sûr l'existence de la monnaie unique et les besoins de sa défense qui incitent chacun des Etats membres à se montrer plus attentifs à l'égard de la gestion pratiquée par leurs voisins.

Les « GOPE » contiennent des recommandations spécifiques par pays proposées par la Commission qui, mardi, ont été reprises sans problème par le Conseil. A une exception près donc, celle de l'Italie. Le « programme de stabilité » italien présenté en février et approuvé alors par les Quinze, s'engageait à ramener le déficit de ses finances publiques à 2 % du PIB en 1999. Carlo-Azelio Ciampi, alors ministre du Trésor, avait estimé que l'objectif pourrait être atteint en dépit du ralentissement conjoncturel constaté depuis que le programme de stabilité avait été rédigé. Cet objectif de 2 % avait été retenu par la Commission dans son projet de

« GOPE ». Lundi, devant le Conseil Ecofin, Giuliano Amato, le nouveau ministre du Trésor, a fait valoir qu'en raison d'une activité encore plus languissante que prévu, générant donc peu de recettes fiscales, le déficit pourrait glisser à 2,3 % ou 2,4 %. L'Italie, a-t-il expliqué, est déterminée à « tenir » le niveau de dépenses prévu dans son plan de stabilisation, mais voudrait éviter d'avoir à décider des mesures d'économies supplémentaires. M. Amato demandait en conséquence que l'engagement souscrit par l'Italie ne soit désormais que de ramener le déficit public « le plus près possible » de 2 %.

Dans une première réaction, les

ministres des finances ont d'abord refusé l'assouplissement ainsi demandé. Ils ont estimé, avec le commissaire Yves-Thibaut de Silguy, qu'il fallait inciter Rome à pratiquer une gestion rigoureuse du budget 1999, laquelle devrait permettre de ne pas dépasser le seuil de 2 %.

CONCILIABLES

Puis, de conciliabules en conciliabules, influencé sans doute par le tableau sans fard que lui traçait M. Amato, Hans Eichel, le ministre allemand qui préside le Conseil, a proposé une rédaction qui donne largement satisfaction aux demandes de Rome. On y lit que

« ...la mise en œuvre de la politique budgétaire devra limiter tout glissement du déficit par rapport à l'objectif de 2 % et celui-ci devra en tout état de cause rester inférieur à 2,4 % ».

C'est peut-être là une concession sage vu l'évolution de la situation dans la péninsule. Selon les prévisions officielles, périodiquement revues à la baisse depuis l'automne 1998, la croissance en Italie, en 1999, se situerait à 1,4 %. Certains experts français craignent qu'en réalité la croissance n'excède pas 1 %, ce qui, bien sûr, rend encore plus aigu le problème posé par M. Amato.

Ph. L.

Face aux bavures, la loi du silence ne protège plus les policiers de New York

NEW YORK

de notre correspondante

La loi du silence, code sacré des hommes du New York Police Department, a volé en éclats mardi 25 mai dans une salle d'audience de Brooklyn où est jugé depuis le 4 mai l'agent Justin Volpe. Accusé d'un des pires actes de brutalité policière qu'ait eu à connaître la justice, ce policier de vingt-sept ans, qui avait jusque-là systématiquement nié les faits, s'est finalement résigné à plaider coupable : oui, a-t-il reconnu d'une voix blanche, il a bien sodomisé à l'aide d'un bâton l'immigré haïtien Abner Louima dans les toilettes du commissariat n° 70 le 9 août 1997, oui, celui-ci avait les mains liées derrière le dos à ce moment-là, et oui, il portait déjà les mêmes menottes lorsque, un peu plus tôt, il l'avait passé à tabac dans la voiture de police.

Pour en arriver à ces aveux qui pourraient l'envoyer en prison jusqu'à la fin de ses jours, il a fallu que se succèdent à la barre quatre policiers, quatre collègues de Justin Volpe au commissariat, tellement révoltés par son geste qu'ils ont fini par briser le tabou du NYPD, celui qui veut qu'un officier ne témoigne pas contre un autre homme en bleu. Ils ont raconté comment l'accusé, fou de rage après avoir reçu un coup de poing dans une

rixie que sa patrouille était venue disperser devant un night-club de Brooklyn, s'était vengé contre celui qu'il pensait, à tort, être l'auteur du coup de poing, Abner Louima.

L'un a vu l'agent Volpe, brandissant un bâton de près d'un mètre, traîner M. Louima, trente-deux ans, le pantalon aux chevilles et le visage en sang, des toilettes à sa cellule. Un autre l'a entendu se vanter d'avoir « brisé un homme ». Un autre s'est souvent lui avoir prêté une paire de gants, qu'il lui rendit tachés de sang – le sang de la victime, devaient établir les analyses. Un quatrième a dit comment Justin Volpe était venu lui montrer fièrement le bâton souillé d'excréments (qui n'a jamais été retrouvé).

STRATÉGIE SÉCURITAIRE

Ajoutés aux déclarations du chirurgien qui réalisa sur Abner Louima la première d'une longue série d'opérations pour réparer de graves déchirures de l'intestin et de la vessie, ces témoignages ont été dévastateurs : continuer à nier était illusoire, comme l'argument de la défense selon lequel les blessures présentées par M. Louima, marié et père de trois enfants, avaient été subies plus tôt dans la soirée « lors d'un acte homosexuel consensuel ».

La condamnation de l'agent Volpe ne sera

prononcée que dans plusieurs semaines et le procès de quatre autres agents accusés de complicité – tous blancs, comme M. Volpe – se poursuit. Mais la portée de ce rebondissement est considérable dans un pays où Noirs et Hispaniques soupçonnent que la baisse spectaculaire de la criminalité ces dernières années a été obtenue à leurs dépens, et à New York en particulier, où, un an et demi après l'affaire Louima, une autre bavure est venue ternir le succès de la stratégie sécuritaire du maire, Rudy Giuliani : il s'agissait cette fois d'un immigré guinéen, Amadou Diallo, tué par balles par des policiers qui l'ont confondu avec un violeur recherché.

« Si les minorités ethniques se sentent menacées maintenant alors que New York n'a jamais été aussi sûre, c'est parce que la stratégie policière n'a pas été adaptée à la baisse de la criminalité », regrette William Bratton, ex-chef du NYPD qui a présidé, jusqu'à 1996, au lancement réussi de cette expérience. « On continue en 1999 à appliquer des tactiques policières aussi agressives qu'en 1994, alors que la situation a changé. » Au moins les policiers ne sont-ils plus, désormais, à l'abri des poursuites.

Sylvie Kauffmann

prestigieux Institut moscovite Plekhanov s'impose, dès le début des années 90, comme l'un des cerveaux de l'opposition réformatrice. Expert auprès du Soviet suprême de l'URSS, il fait alors la connaissance de l'économiste Grigori Iavlinski. Ensemble, ils élaborent, dès avril 1990, le légendaire programme de passage à l'économie de marché, dit des « 500 jours », finalement rejeté.

En 1992, Mikhaïl Zadornov est, avec Grigori Iavlinski, l'un des directeurs d'« EPI-tsentr », un laboratoire de recherche économique, créé pour mettre en application certaines de ses « recettes » dans la région pilote de Nijni-Novgorod. Le jeune Zadornov émet alors de sévères critiques contre le « premier gouvernement des réformes » accusé de ne pas avoir su maîtriser l'inflation. Puis, en décembre 1993, l'« expert » entre en politique, élu député à la Douma d'Etat sur la liste de « labloko », le parti de son ami Iavlinski.

Nommé en janvier 1994 président de la commission budgétaire de la Douma, Mikhaïl Zadornov est alors le grand stratège économique de « labloko ». Réélu député en décembre 1995, il commence cependant à prendre ses distances vis-à-vis de Grigori Iavlinski, l'éternel opposant, acceptant en novembre 1997 le poste de ministre des finances que lui offre Viktor Tchernomyrdine.

Libéré de ses attaches politiques, Mikhaïl Zadornov, surnommé « monsieur non » pour sa capacité à résister aux pressions, même venues de ses amis proches, ne quittera plus ce fauteuil. Sa responsabilité dans la crise financière de l'été 1998 n'empêche pas Evgueni Primakov de l'inviter au sein de son gouvernement. Seul « libéral » du cabinet, M. Zadornov bénéficie alors de la confiance des organisations financières internationales et, selon plusieurs avis, sert de « contre-poids » au communiste Iouri Maslioukov, numéro deux du gouvernement, tenté de remettre en marche la planche à billets.

Agathe Duparc

Etats-Unis : la Cour suprême étend aux écoliers la protection contre le harcèlement sexuel

WASHINGTON. Les établissements scolaires publics américains subventionnés par l'Etat fédéral sont responsables de la protection des élèves victimes de harcèlement sexuel de la part d'autres élèves, a décidé lundi 24 mai la Cour suprême des Etats-Unis en étendant au milieu scolaire les mesures déjà en vigueur sur les lieux de travail. Pour être poursuivie, l'école doit cependant avoir fait preuve d'une « indifférence délibérée » à l'égard du délit, ce qui a visiblement été le cas pour l'affaire jugée par la Cour suprême : une fillette de onze ans avait subi quotidiennement pendant cinq mois les assauts d'un de ses camarades de classe sans obtenir que l'administration de l'école n'intervienne. Pour les experts et les féministes, cette condition posée par la Cour suprême devrait considérablement limiter les éventuelles actions en justice. — (corresp.)

Les cours de sûreté de l'Etat turques en question avant le procès Öcalan

ANKARA. A quelques jours de la comparution du chef des rebelles kurdes de Turquie, Abdullah Öcalan, qui sera jugé à partir du lundi 31 mai sur l'îlot-prison d'Imrali pour « séparatisme » et « trahison », les autorités turques envisageraient d'écarter les juges militaires des cours de sûreté de l'Etat afin d'échapper aux accusations de partialité, selon les informations du quotidien *Hürriyet* daté du 24 mai. D'après le journal, le premier ministre, Bülent Ecevit, et ses deux futurs partenaires au sein de la coalition gouvernementale, l'extrémiste de droite Devlet Bahçeli et le centriste Mesut Yılmaz, auraient décidé, sitôt après la formation du gouvernement qui devrait intervenir vendredi, de faire passer une loi devant l'Assemblée pour réformer les cours de sûreté de l'Etat, des juridictions d'exception, créées au lendemain du coup d'Etat militaire de 1980. La Cour européenne des droits de l'homme avait critiqué ces juridictions pour leur manque d'indépendance et la présence d'un juge militaire. — (AP)

Le nouveau président algérien va s'adresser à la nation

ALGER. Pour la première fois depuis son élection, le président Abdelaziz Bouteflika s'adressera samedi 29 mai à la nation algérienne au cours d'une intervention télévisée qualifiée d'« importante » par la radio nationale. Elu sans opposition le 15 avril après le boycottage décidé pour fraude par ses six rivaux, le nouveau chef de l'Etat devrait annoncer les grandes lignes de son programme visant à rétablir la paix dans un pays ravagé par huit ans de guerre civile larvée. L'annonce de l'intervention du président intervient au moment où Alger bruisse de rumeurs concernant les projets du chef de l'Etat. Selon certaines informations non confirmées, M. Bouteflika aurait notamment rencontré discrètement dans une villa de la capitale le chef historique du Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani, en résidence surveillée depuis deux ans. — (Reuters.)

AFRIQUE

■ **RWANDA** : Kofi Annan a désigné mardi 25 mai deux des trois membres de la commission qui va examiner le comportement de l'ONU pendant le génocide de 1994 au Rwanda. Le secrétaire général devait rencontrer mercredi à Stockholm l'ancien premier ministre suédois Ingvar Carlsson, dont la nomination avait été annoncée précédemment. Les deux autres membres de la commission désignés mardi sont l'ancien ministre sud-coréen des affaires étrangères Han Sung-Joo et le général nigérian Rufus Modupe Kupo. Le Conseil de sécurité avait approuvé le 26 mars la proposition de M. Annan de créer une commission d'enquête. — (AFP, Reuters.)

ASIE

■ **CHINE** : Pékin a réagi à la publication du rapport Cox à Washington dénonçant l'espionnage atomique des Chinois aux Etats-Unis. « Le rapport Cox sahit la Chine et l'accuse d'avoir porté atteinte à la souveraineté des Etats-Unis en affirmant que la Chine a volé de prétendues technologies militaires », a commenté le ministère des affaires étrangères, mercredi 26 mai, en jugeant les conclusions du rapport parlementaire « absurdes, sans fondement et lourdes d'arrière-pensées ». — (AFP)

■ **INDE** : l'aviation indienne est entrée en action pour la première fois au Cachemire mercredi 26 mai pour tenter de déloger des guérilleros musulmans infiltrés par le Pakistan. L'armée indienne combat depuis deux semaines un groupe de quelque 400 musulmans séparatistes, dont des talibans afghans, infiltrés dans le secteur de Kargil au Cachemire indien sous le couvert de tirs d'artillerie pakistanaï, selon New Delhi. Le Pakistan a qualifié les tensions dans la région de « sérieuses ». — (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL** : un niveau élevé de violence dans les établissements scolaires israéliens a été montré par une étude effectuée ces derniers mois auprès de 16 000 élèves dans 232 écoles à travers tout le pays et publiée dimanche 23 mai. Selon l'étude, Israël tient la 8^e place dans le nombre des victimes d'agressions entre élèves, sur 28 pays où une étude similaire a été effectuée. Plus de la moitié des élèves, âgés de 11 à 16 ans, sont impliqués dans des actes de violence, et de 10 à 15 % des élèves ont été blessés et ont dû recevoir des soins. — (AFP)

■ **IRAK** : Washington versera à partir de juillet une assistance financière à l'opposition irakienne pour l'aider à renverser le président Saddam Hussein, ont annoncé lundi soir 24 mai des responsables américains en recevant une délégation d'opposants irakiens. « Nous prévoyons de commencer à verser l'aide après la réunion de l'Assemblée générale de l'opposition que la direction du Congrès national irakien (CNI) a annoncée pour juillet », a déclaré à la presse le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, qui a précisé que cette aide votée par le Congrès en octobre ne sera en aucun cas militaire. — (AFP)

Une aide de 6 milliards de dollars pour les victimes du cyclone « Mitch »

STOCKHOLM. Oublié en Europe pour cause de guerre du Kosovo, le cyclone « Mitch », qui avait ravagé l'Amérique centrale en octobre 1998, est au centre d'une réunion internationale à Stockholm depuis mardi 25 mai. Les pays touchés (Honduras, Nicaragua, Guatemala, El Salvador et Costa Rica) présenteront à partir de mercredi leurs plans de reconstruction. Quant aux donateurs, ils confirmeront vendredi leurs contributions promises, d'un montant estimé à 6,2 milliards de dollars. La Banque inter-américaine de développement (BID) et la Suède sont les hôtes de la réunion. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a appelé à « un nouveau départ, fondé sur de nouvelles politiques », qui prendraient en compte « pauvreté, inégalité sociale, pressions démographiques et développement durable en matière d'environnement ». Les donateurs souhaitent également éviter la corruption. Le cyclone a fait près de dix mille morts, sans compter les disparus, et plus d'un million de personnes ont été déplacées. — (Corresp.)

Ehoud Barak est confronté au parti religieux Shass pour la composition de son gouvernement

Le nouveau premier ministre israélien a besoin d'une large coalition

Le nouveau premier ministre israélien, qui dispose depuis son élection, le 17 mai, de quarante-cinq jours pour former son équipe gouverne-

mentale, prend son temps. Désireux de constituer la coalition la plus large possible, il n'a pas encore décidé si celle-ci doit s'étendre au Shass,

un parti religieux dont le chef a été condamné pour corruption et qui suscite le rejet de la gauche laïque israélienne.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En passant de dix à dix-sept députés au soir des élections (sur les cent vingt que compte la Knesset), le Shass, parti ultraorthodoxe des juifs séfarades, avait créé la surprise. Dix jours plus tard, il est en passe de devenir un sérieux casse-tête pour le premier ministre élu, Ehoud Barak. Tandis que ce qui reste de l'équipe sortante fait à peine semblant de gérer les affaires courantes — Benyamin Nétanyahou court Jérusalem pour trouver un nouvel appartement, tandis que ses ministres s'affrontent sur l'avenir de leur parti —, M. Barak et son équipe se sont installés dans un hôtel confortable d'Herzliya, cité balnéaire au nord de Tel-Aviv. Au quatrième étage de l'établissement, le nouveau premier ministre, qui a désormais quarante-cinq jours pour former son gouvernement, téléphone et mène de discrètes discussions dont rien ne filtre. A l'étage du dessous, ses représentants, dirigés par l'ancien ministre de la justice David Libaï, reçoivent les délégations des partis venues

négoier leur soutien et une éventuelle participation au gouvernement.

Mardi 25 mai en fin d'après midi, c'était au tour du Shass. Bien qu'ayant appelé à voter pour M. Nétanyahou, le Shass n'est pas opposé, bien au contraire, à se joindre à M. Barak. Il y a quelques jours, son mentor spirituel, le rabbin Ovadia Yossef, rappelait opportunément que son parti avait déjà fait partie de la coalition qui soutenait feu Itzhak Rabin et qu'il demeurerait favorable au processus de paix. Ces bonnes dispositions n'ont apparemment pas suffi. Mardi soir, à l'issue de la réunion, les représentants du Shass ont rejeté les exigences qu'ont leur imposait en guise de ticket d'entrée, notamment, et surtout, la mise à l'écart du président du parti, Arieh Deri.

Ce dernier a été récemment condamné à quatre ans de prison pour corruption et il est hautement probable que la cour suprême, qui entame dimanche le procès en appel, confirmera la sentence rendue en première instance. Cette condamnation est devenue un sym-

bole pour tous les adversaires des ultraorthodoxes, inquiets de la puissance des religieux, de leurs privilèges acquis sous le précédent gouvernement et de leurs exigences à imposer leur marque sur la marche de la société.

CONTOURNER LE BLOCAGE

M. Barak, qui aura à prendre de lourdes décisions — retrait du Liban, finalisation du processus de paix, négociations avec la Syrie —, préférerait « mouiller » le plus de monde possible, Shass y compris, au sein d'une coalition qui aurait le soutien des deux tiers des députés. Mais un nombre significatif de ses électeurs voient les choses autrement. Dès le soir de la victoire, des manifestants venus acclamer le nouveau premier ministre place Itzhak Rabin, à Tel-Aviv, demandaient que le Shass ne puisse faire partie de la future coalition.

Depuis, une tente a été dressée sur les lieux pour recueillir les signatures des personnes hostiles au Shass et les responsables de plusieurs partis, dont le Meretz (gauche laïque), qui compte dix dé-

putés, ont clairement indiqué qu'ils ne participeraient à aucune coalition gouvernementale s'ils devaient siéger à côté de collègues du Shass. La position du Parti travailliste paraît moins tranchée : certains de ses dirigeants exigent « seulement » que le parti change de président et accepte la transparence de ses finances, tandis que d'autres, compte tenu des réalités électorales, n'expriment aucun préavis.

Pour contourner le blocage, Arieh Deri a démissionné la semaine dernière de son siège de député, mais il garde la haute main sur l'activité de sa formation. Mardi soir, à l'issue de leur rencontre avec les représentants de M. Barak, les envoyés du Shass, reçus à Herzliya par des manifestants hostiles, ont déclaré qu'ils continueraient à prendre avis auprès de leur président « ainsi qu'ils le font avec tous leurs amis ». Quelques heures auparavant, le parti avait indiqué que « seuls ses électeurs et le Conseil des sages de la Thora » avaient pouvoir de décider qui le dirigerait.

Georges Marion

41,6 €*
(272,88 francs)

Voici la nouvelle valeur de l'action du Groupe Sanofi-Synthelabo. Alors, êtes-vous prêt à investir dans l'essentiel ?

Depuis le 25 mai 1999, jour de la cotation officielle de l'action Sanofi-Synthelabo (code SICOVAM 12057 sur le marché à Règlement Mensuel de la Bourse de Paris), les opérations d'échange de titres Sanofi et Synthelabo contre les titres Sanofi-Synthelabo ont débuté. Un actionnaire détenant 1 action Sanofi se verra attribuer 4 actions Sanofi-Synthelabo. Un actionnaire détenant 5 actions Synthelabo se verra attribuer 26 actions Sanofi-Synthelabo. Le nominal des actions Sanofi-Synthelabo a été divisé par 4 et converti en euros.

Groupe pharmaceutique
sanofi-synthelabo
L'essentiel, c'est la santé.

www.sanofi-synthelabo.fr - Numéro Vert Relations Actionnaires : 0 800 07 58 76

* Cours de clôture de Sanofi-Synthelabo à la Bourse de Paris, le 25 mai 1999, 1^{er} jour de cotation du nouveau groupe.

Un prospectus relatif à l'introduction en bourse de Sanofi-Synthelabo et à la fusion-absorption de Sanofi et Synthelabo par Sanofi-Synthelabo a été visé par la COB le 15 avril 1999 sous le n°99-399. Le prospectus est disponible au siège de Sanofi-Synthelabo (174, avenue de France-75013 Paris) et sera adressé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre à la Société Générale - Service des Assemblées - BP 81236 - 44312 Nantes Cedex 3 ou à la BNP - Centre des Emetteurs et Transmission de Titres, ATN Assemblées - 8 rue de Sofia - 75018 Paris.

CORSE Mercredi 26 mai en fin de matinée, Yvan Colonna, le nationaliste corse suspecté d'avoir tiré trois balles contre le préfet Erignac, était toujours introuvable. Pour l'heure,

quatre membres du commando opérationnel ont été mis en examen pour « assassinat en relation avec une entreprise terroriste » par les juges Jean-Louis Bruguière et Lau-

rence Le Vert. Tous les quatre se sont attribués un rôle dans l'opération menée contre le préfet de Corse. Selon les premiers éléments de l'enquête, leur acte était motivé par l'espoir de

refonder le nationalisme corse, sans compromission aussi bien avec les élus locaux qu'avec les pouvoirs publics. ● À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, Lionel Jospin a réfuté la théorie de

l'« enchaînement mécanique de responsabilités » que défendait l'opposition dans sa motion de censure. Les dirigeants de la droite se reprochent mutuellement une erreur de tempo.

Les enquêteurs estiment avoir « bouclé » le dossier Erignac

Mercredi en fin de matinée, Yvan Colonna était toujours introuvable. Les policiers le suspectent d'être l'homme qui a atteint de trois balles le préfet de Corse, le 6 février 1998 à Ajaccio. La motion de censure déposée par l'opposition à l'Assemblée nationale a été repoussée

YVAN COLONNA, trente-neuf ans, est désormais l'homme le plus recherché de Corse. Soupçonné par les enquêteurs de la division nationale antiterroriste (DNAT) d'être l'auteur des trois coups de feu qui ont abattu le préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, il restait introuvable, mercredi 26 mai, tôt dans la matinée. Yvan Colonna pourrait s'être replié sur les hauteurs de Cargèse (Corse-du-Sud), où des grottes côtoient un maquis épais, rendant plus difficile, selon une source proche de l'enquête, le repérage d'un homme, berger de profession, qui connaît parfaitement le terrain. Un avis de recherche par voie d'affiche apposée dans les commissariats de France a été lancé.

Les policiers se sont rendus discrètement dans tous les domiciles connus d'Yvan Colonna, ainsi que dans ses habituels points de chute

familiaux et professionnels autour de Cargèse. Jean-Hugues Colonna, le père d'Yvan, ancien député socialiste des Alpes-maritimes, a lancé, mardi 25 mai, un appel à son fils, pour l'inciter à se rendre. Yvan Colonna avait été vu en compagnie de son frère Stéphane, au domicile de son père, pour la dernière fois, dimanche 23 mai, dans la matinée. Quelques instants plus tard, Stéphane Colonna était interpellé par les policiers. Il indiquait alors qu'Yvan était parti rejoindre son troupeau dans les montagnes environnant Cargèse. Ses parents confirment à leur tour cette version, indiquant que leur fils est « parti aux chèvres ».

Lorsque les policiers de la DNAT, assistés de leurs collègues de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), entament leur vague d'interpellations, vendredi 21 mai, Yvan Colonna n'ap-

paraît à leurs yeux que comme un comparse, au même titre que son frère Stéphane. C'est la raison pour laquelle il ne figure pas dans la première liste de personnes à interpellier, qui comprend sept noms : Alain Ferrandi, considéré comme le chef du commando, Didier Maranelli, Marcel Istria, et Pierre Alessandri, ainsi que trois de leurs compagnes. Les enquêteurs se sont fixés des priorités : Yvan Colonna appartient à la deuxième liste d'interpellations. Celles-ci doivent être mise en œuvre, dimanche 23 mai, et permettre aux policiers d'arrêter un autre membre du commando opérationnel, Martin Ottaviani, qui devait être présenté dans la journée de mercredi au juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière.

La garde à vue des quatre militants nationalistes arrêtés le 21 mai va apporter un éclairage inattendu sur Yvan Colonna. Selon une

source policière, trois d'entre eux vont en effet le désigner comme l'auteur des coups de feu sur Claude Erignac. Le préfet de Corse a été assassiné à proximité du restaurant Le Kalliste, à Ajaccio (Corse-du-Sud), de trois balles tirées avec l'arme d'un gendarme, volée en septembre 1997, lors de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella. Dans le dispositif, très précis, dirigé par Alain Ferrandi, Yvan Colonna aurait été le tireur. En possession de ce nouvel élément, les enquêteurs décident de faire procéder à son interpellation.

SURVEILLANCE RELÂCHÉE

Depuis plusieurs semaines, celui-ci ne fait l'objet que d'une surveillance légère. Les policiers ont le sentiment qu'il se sait observé. A la fin de 1998, Yvan Colonna a découvert la présence d'une balise sous le châssis de son véhicule. L'appareil

permet de suivre ses déplacements. Privés de cette précieuse source d'information et conscients d'avoir été repérés, les enquêteurs décident alors de relâcher quelque peu leurs filatures. A cela s'ajoute le fait qu'Yvan Colonna a déménagé. Il n'habite plus avec sa compagne, Pierrette Serreri. Il s'est installé tantôt chez sa tante, tantôt chez un ami, parent d'un ancien responsable policier en Corse. Cette situation particulière expliquerait, selon les enquêteurs, qu'il soit parvenu à s'enfuir avant son interpellation, prévue dimanche 23 mai dans la matinée, et non samedi, comme nous l'avions écrit par erreur (*Le Monde* du 26 mai).

Les enquêteurs s'occupent également de vérifier l'alibi fourni à Yvan Colonna par Pierrette Serreri. Celle-ci avait déclaré à *Liberation* (du 25 mai) que, le 6 février 1998, Yvan Colonna était « parti voir son

père, sa tante et sa grand-mère paternelle dans la maison de famille de Cargèse, après son travail ». Elle ajoutait que, « vers 20 h 20-20 h 30 », Yvan et son fils s'étaient « installés dans le canapé et avaient regardé la télévision », concluant qu'il était matériellement impossible qu'il « ait pris la voiture et fait un aller-retour à Ajaccio », pour s'y trouver à l'heure de la mort du préfet, aux alentours de 21 heures. Selon nos informations, Pierrette Serreri serait revenue sur ses déclarations, lors de son audition par la police, mardi 25 mai.

Par ailleurs, trois nouveaux membres suspectés de faire partie du commando ont été mis en examen et écroués pour « assassinat en relation avec une entreprise terroriste », mardi 25 mai, par le juge Bruguière. Il s'agit d'Alain Ferrandi, Pierre Alessandri et Marcel Istria. Ce dernier n'a pas reconnu les faits qui lui sont reprochés, tandis que les deux autres se sont attribués un rôle dans l'opération visant Claude Erignac, tout comme l'avait fait Didier Maranelli, mis en examen dimanche 23 mai. Selon une source proche de l'enquête, les aveux des militants nationalistes ont été obtenus grâce à la confrontation de leurs alibis et des expertises techniques menées sur les téléphones portables. Celles-ci ont permis de localiser précisément les membres du commando à l'heure du meurtre, démontrant à chaque fois une contradiction avec le lieu où ils prétendaient se trouver à ce moment-là.

Alain Ferrandi, Pierre Alessandri, et Marcel Istria ont également été mis en examen par le juge Gilbert Thiel dans l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella pour « destruction par explosifs en bande organisée, violence sur gendarmes, vols d'armes et séquestration, en relation avec une entreprise terroriste ». Les enquêteurs sont dans l'attente de résultats d'expertises techniques sur les portables dans cette affaire.

Danielle Rouard

Pascal Ceaux

Une fuite considérée comme un « aveu »

L'auteur présumé du meurtre du préfet Claude Erignac, Yvan Colonna, est encore « vraisemblablement » en Corse, a estimé, mercredi 26 mai, le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Interrogé sur Europe 1, M. Chevènement a estimé que le résultat des recherches entreprises « devrait être connu dans pas très longtemps ». Il est « souhaitable » qu'Yvan Colonna se rende, a-t-il ajouté, en relevant que le fait qu'il ait pris la fuite « apparaît comme un aveu ». « On verra » si cette fuite est imputable à des complications, a dit M. Chevènement. Quant aux « informations » contenues dans les deux notes du préfet Bonnet que M. Chevènement a reçues, le 19 décembre 1998, elles « corroboraient celles que détenait déjà la police », a-t-il assuré. S'il y a eu du retard, cela est dû « à une insuffisance de l'administration de la justice », a estimé le ministre de l'Intérieur.

« Je te recommande de te mettre à la disposition de la justice »

CARGÈSE (Corse-du-Sud)
de notre envoyée spéciale

Mardi 25 mai avant midi, après qu'on eut appris qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre Yvan Colonna, soupçonné d'être le tireur du commando ayant assassiné le préfet Claude Erignac, Cargèse était calme. Si, comme l'évoquait la presse locale, une « chasse à l'homme » avait été lancée dans le maquis environnant, elle était apparemment des plus discrètes. Yvan Colonna s'était comme volatilisé, alors qu'il avait fait depuis des semaines l'objet d'une surveillance serrée, selon une source autorisée. Comment avait-il pu s'échapper ainsi des mailles du filet ?

Sa mère, retenant ses larmes, ouvre la porte de sa villa, qui surplombe la plage. « Nous pensions qu'ils [ses deux fils, Yvan et Stéphane] avaient abandonné l'action militante. Ils avaient été écaillés, nous disaient-ils il y a trois ans, par l'affairisme et la compromission de certains de leurs amis. Après des années difficiles, nous espérons vivre tranquilles. » M^{me} Colonna veut s'accrocher à un dernier espoir. La compagne d'Yvan lui a juré que « jamais elle n'aurait vécu avec un assassin ». La jeune femme, nous assure-t-elle,

s'est présentée ce matin même au commissariat d'Ajaccio pour y être entendue. Cette dernière maintient qu'Yvan était avec elle et leur fils de huit ans quand le préfet fut tué.

Dans le salon, des hommes, voisins et proches, soutiennent Jean-Hugues Colonna. Cet ancien député socialiste de Nice, qui dénonça le « système Médecin », est effondré. « Je ne les ai pas élevés comme il fallait. Trop de syndicalisme, trop de politique, c'est ma faute. » M. Colonna accepte de recevoir les trois journalistes qui viennent d'arriver, car il veut lancer un appel à son fils en fuite. Au micro de Radio-France, il déclare d'une voix qu'il s'efforce de rendre claire : « Yvan, je veux te dire et te répéter que je t'aime. Pour cela, pour ton fils, pour que tu assures ta défense avec nous, je te recommande de te mettre à la disposition de la justice. » Il n'en dira pas davantage, s'éloignant en pleurs. La grille se referme sur le malheur des parents Colonna.

Au presbytère de Cargèse, Mgr Florent Marchiano, le regard tendu sous les cheveux blancs, évoque Yvan, enfant, venant au catéchisme. Le prélat est un symbole fort. Catholique, italien d'origine macédonienne, il assure le culte selon les rites romain et orthodoxe dans les deux églises qui se font

face. Lui aussi souffre. « Cargèse vit un Vendredi saint. Si des preuves confirment qu'un enfant de Cargèse a commis cet horrible méfait, nous sommes dans le deuil, terrassés. On ne peut pas s'exprimer dans la douleur. Ce n'est pas seulement une famille, mais toute une ville qui constitue elle-même une famille, où on dialogue, on partage, on échange. »

Dans la bourgade, dans tout le golfe, de Sagone à Vico, chacun connaissait les idées d'Yvan Colonna, qui s'était placé en marge du FLNC et d'A Cuncolta. Un proche rappelle qu'Yvan ne parlait que corse avec son fils, tant il rejetait l'Etat français. Mais quelques-uns ne se faisaient aucune illusion. Cet homme leur faisait peur. Ils le pensaient mouillé dans des affaires de racket politique et de sang, sans avoir jamais été à proprement parler inquiété. A les entendre, la « piste agricole » suivie par la justice depuis quinze mois n'a aucune prise sur Yvan Colonna. Claude Erignac avait voulu obliger des agriculteurs à répondre de leurs dettes au Crédit agricole. Ceux-ci se seraient vengés. Mais Yvan Colonna a toujours refusé de solliciter un prêt.

Le fol espoir de refondation d'un quarteron nationaliste

POUR quelles raisons le préfet Claude Erignac a-t-il été assassiné ? A en croire les premiers éléments de l'enquête, les membres du commando entendaient avant tout refonder le nationalisme corse sur des bases qu'ils souhaitaient « pures » et « sans compromissions », aussi bien avec les élus locaux qu'avec les pouvoirs publics.

Le texte de la revendication de l'assassinat du préfet Erignac adressée, le 9 février 1998, à des nationalistes ayant renoncé depuis plusieurs années à la violence clandestine, indique de manière répétée l'intention de donner une nouvelle dimension au combat nationaliste. « L'action que nous revendiquons aujourd'hui est parfaitement réfléchie et hautement politique. Elle n'est pas le fruit d'une quelconque dérive ou l'action isolée de "soldats perdus" de la lutte nationaliste. (...) Elle est l'acte politique qui pose au niveau international l'avenir de la Corse en termes clairs : la Corse veut entrer dans le troisième millénaire en situation de souveraineté. »

De fait, les idéologues à l'origine de l'assassinat avaient le secret espoir que cet acte, qualifié par un enquêteur d'« électrochoc », allait bouleverser la société corse et renverser la donne des élections territoriales de Corse qui se sont déroulées au mois de mars 1998. Selon eux, ce coup d'éclat devait être attribué globalement à la mouvance nationaliste.

Face à une telle violence, pensaient-ils, les candidats nationalistes avaient peu de chances de recueillir suffisamment de voix pour obtenir des élus. Et ce, d'autant moins que la population corse venait de connaître, de 1995 à 1996, deux ans de guerre fratricide entre les deux principaux mouvements de l'île, la Cuncolta et le Mouvement pour l'autodétermination (MPA). Ainsi espéraient-ils priver la mouvance nationaliste de toute visibilité démocratique et engager une lutte clandestine et frontale avec l'Etat français. Ce fut la première erreur d'analyse. A peine deux mois après la mort du préfet, la liste Corsica Nazione, d'obédience nationaliste proche de la Cuncolta, remportait, contre toute attente, cinq sièges à l'Assemblée territoriale.

Rassemblés, le 19 août 1998, pour leur première « réunion-bilan », comme la désigne les enquêteurs, les chefs des groupes commanditaire et opérationnel tentent de reprendre l'initiative et élaborent à cette occasion un deuxième texte, qui sera transmis aux médias locaux le 21 septembre. « Sans notre action, la Corse ne serait pas sur les bases du redressement et du renouveau actuels. Nous sommes encore plus dé-

terminés que jamais à engager de nouvelles si dans les délais les plus brefs l'Etat colonial ne renvoie pas des signes forts, au grand jour, sous la pression populaire. » Lors de cette rencontre, selon les renseignements recueillis par les enquêteurs, il est également prévu d'annoncer dans les semaines qui suivent la création d'une structure aux contours encore mal connus.

ARME ABANDONNÉE

En fait, ce groupe ne formalisera jamais son existence dans la création d'une entité particulière et n'engagera pas plus de « nouvelles actions » contre les symboles de l'Etat français ou les élus locaux jugés coupables de compromission. Les menaces de « pression militaire » ne seront pas suivies d'effets. Les membres de cette mouvance radicale resteront, au contraire, extrêmement prudents. Ils limiteront leur déplacements et leurs contacts. Ayant eu vent, début novembre, des surveillances des policiers et des gendarmes, également sur leur traces, il paraissent même sur la défensive.

Un des nationalistes arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac a indiqué qu'au regard des risques encourus ils avaient préféré se débarrasser du plus grand nombre d'objets compromettants. Ainsi, la deuxième arme volée, le 5 septembre 1997, lors de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), avec celle qui tua le préfet, aurait disparu. Preuve de la présence de son ou ses propriétaires à la fois lors de l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella et le soir de la mort du préfet, elle est

un des éléments-clés sur lesquels les policiers interrogeront les membres du commando Erignac dans les prochains jours. Ils pourront également les questionner sur la destruction, par certains membres du commando, des uniformes dérobés aux gendarmes au cours de l'attaque de la gendarmerie.

Avant leurs auditions, les policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT) s'attendaient à trouver des militants nationalistes expérimentés, rompus aux techniques d'interrogatoire et difficiles, malgré la pertinence des éléments réunis contre eux, à ébranler dans un silence qu'ils pensaient être long. Les faits leur ont donné tort. Mis à part Marcel Istria, qui nie les faits, et Yvan Colonna, en fuite, le chef du groupe, Alain Ferrandi, son lieutenant, Pierre Alessandri, Didier Maranelli, l'homme qui était en poste devant la préfecture le soir de l'assassinat, ont reconnu leur implication dans cette affaire. Les derniers purs et durs du nationalisme corse n'étaient pas aussi déterminés que le pensaient les enquêteurs.

Leur intention initiale de refonder le nationalisme en discréditant les actuels responsables de cette mouvance fut définitivement battue en brèche, au mois de mars, au soir des élections territoriales convoquées une nouvelle fois après l'annulation du premier scrutin, un an plus tôt. La liste nationaliste Corsica Nazione sortait alors grand vainqueur, avec huit élus, en étant la seule formation à progresser.

Jacques Follorou

La Mobicarte a failli échapper à la vigilance des services d'écoute

LES TÉLÉPHONES portables peuvent devenir de véritables mouchards, comme l'a montré l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac (*Le Monde* du 26 mai). Les Mobicartes, commercialisées au niveau national depuis le 7 avril 1997, ont failli échapper à la sagacité des services d'écoute. La liberté qu'elle procure à ses utilisateurs n'a, en effet, été perçue que tardivement par le ministère de l'Intérieur (*Le Monde* du 31 mars 1997).

La Mobicarte s'adresse aux utilisateurs occasionnels de téléphones portables. Cette carte « jetable » propose un capital de temps de communication limité. Vendue dans les points GSM ou dans les bureaux de tabac, elle n'entraîne ni de mise en place d'abonnement ni de facture. Il suffit, pour l'utilisateur, de composer sur son clavier le code confidentiel inscrit sur sa carte pour être crédité d'un temps de communication et de composer le 222 sur son clavier pour connaître le numéro d'appel qui lui a été attribué... et qui deviendra obsolète neuf mois après l'épuisement du temps de communication.

C'est au lendemain du lancement des Mobicartes en Ile-de-France, le 19 mars 1997, que le ministère de l'Intérieur s'était inquiété des conséquences de cette liberté. Les services des écoutes y ont vu la possibilité, pour un revendeur de drogue, par exemple, d'appeler ou d'être appelé par ses correspondants sans qu'il puisse être repéré. François Fillon, alors ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, avait alors en-

voqué un courrier à France Télécom, demandant à l'opérateur de se mettre en conformité avec la loi du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.

Ce texte, qui pose le principe du « secret des correspondances », autorise, « à titre exceptionnel », les interceptions de correspondance pour « rechercher des renseignements intéressant la sécurité nationale, la sauvegarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France », ou encore « la prévention du terrorisme, de la criminalité et de la délinquance organisées ». L'autorisation doit être donnée par « décision écrite et motivée » du premier ministre « ou de l'une des deux personnes spécialement déléguées par lui ».

A l'époque, France Télécom avait reconnu « ne pas avoir fait attention » à cette préoccupation des services de police, tout en soulignant que « personne n'avait réagi avant que la Mobicarte ne soit lancée, alors que toutes les autorités concernées avaient été averties ». Depuis le 24 mars 1997, en Ile-de-France, et depuis le 7 avril 1997, sur l'ensemble du territoire métropolitain, tout acheteur de Mobicarte doit décliner son identité (nom, prénom, adresse) avec pièce d'identité officielle à l'appui. Quant aux quelques centaines de Mobicartes vendues en Ile-de-France entre le 19 et le 24 mars, France Télécom s'était engagée à « recontacter ces clients » pour les identifier...

Clarisse Fabre

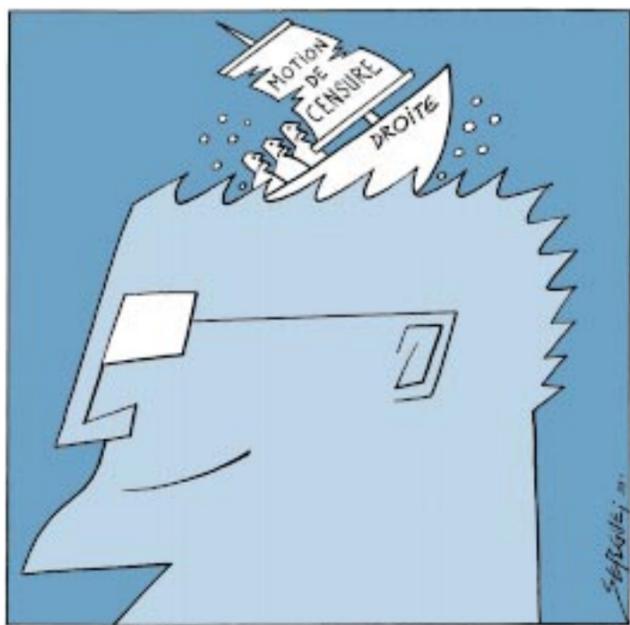
REUSSIR MEDECINE-PHARMA.

- Stage de pré-rentree
- Encadrement scientifique annuel

Des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne des autres candidats.

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP

Enseignement supérieur privé (223 Filles)



La droite sort défaite de sa corvée de censure

LES GRANDS FAUVES de la droite avaient, pour la plupart, déserté. Ni Valéry Giscard d'Estaing, ni Edouard Balladur, ni Philippe Séguin, ni Alain Madelin ne s'étaient déplacés, comme pour éviter d'assister à une défaite annoncée. A gauche, on a vité mesuré que le spectacle en serait changé, et les travées ne se sont remplies vraiment, de ce côté, que pour entendre Lionel Jospin moucher ses adversaires de l'opposition.

Ce n'était pas tant le rejet prévisible de leur motion de censure, débattue mardi 25 mai à l'Assemblée nationale, qui avait fait fuir les ténors de l'opposition - de fait, le texte n'a recueilli que 252 voix, quand il en aurait fallu 289 pour renverser le gouvernement. Chacun avait déjà le sentiment que

l'arrestation des assassins du pré-fet Erignac rendait toute attaque sur les paillotes incendiées en Corse inutile et décalée. François Bayrou, qui avait, le premier, lancé l'idée d'une motion de censure, s'est éclipse, d'ailleurs, très vite après son propre discours. Non sans avoir téléphoné, dans la matinée, au premier ministre, afin de l'avertir qu'il ne serait pas à son banc pour écouter sa réponse, en raison d'engagements électoraux. « Ne croyez pas que je sois discourtois ! », avait prévenu le président de l'UDF. L'entourage de M. Jospin s'est empressé de rapporter cette charmante politesse.

Premier à monter à la tribune, M. Bayrou a fait preuve, au demeurant, d'une absence totale d'agressivité. Certes, il a dénoncé « un crime aggravé, commis par

l'autorité publique », reprochant à l'Etat d'avoir « choisi une démarche hors la loi, criminelle ». Le ton n'y était pas, et le gros de son intervention a été, d'abord, un plaidoyer consensuel pour « une réforme de l'Etat » et une décentralisation accrue.

UN TAUREAU ÉPUISE

Dans le couloir qui mène à l'hémicycle, Nicolas Sarkozy s'échauffait comme un taureau à la porte de l'arène. Le président par intérim du RPR avait prévenu : chacun aurait « son paquet ». Il a commencé par le premier ministre, qui, imperceptiblement, relisait ses notes. « Vous êtes responsable d'un effroyable dysfonctionnement d'un Etat que vous deviez incarner en Corse et que vous n'avez pas su maîtriser », a lancé le député des Hauts-de-Seine, avant de passer au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. « Il me semble difficile que vous sabiez le champagne avec la police quand elle réussit alors que, quand un pré-fet dérape, vous affirmez que vous étiez le dernier au courant, a-t-il dit. Quand on veut s'approprier le succès d'un jour, on ne peut refuser d'assumer l'échec de quinze mois. »

Les Verts, « d'habitude plus loquaces », les communistes, « si ardents dans le passé », et l'ensemble de « ces jeunes parlementaires socialistes qui ne peuvent faire une phrase sans prononcer deux fois le mot vertu et quatre celui de morale », chacun en prit pour son grade. M. Sarkozy est revenu épuisé à son banc, félicité par ses amis d'un : « Qu'est-ce que tu leur a mis ! »

Le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, a eu à peine le loisir d'expliquer, sous les huées de la droite, que « le gouver-

nement républicain n'est pas responsable des agissements de soldats perdus ». Déjà, Laurent Dominati venait, au nom des libéraux, moquer le « gouvernement des trois petits singes » de M. Jospin, « qui ne veut rien voir, rien entendre et, surtout, rien dire ». « Pour restaurer la confiance en l'Etat, nous avons besoin d'un gouvernement qui contrôle l'action de ses agents, d'un gouvernement informé, responsable. Nous n'avons pas seulement besoin d'un gouvernement habile, servi par l'opportunité de l'actualité », a asséné le député de Paris.

Quand M. Jospin, à son tour, est monté à la tribune, l'opposition, comme miraculeusement calmée, a paru soudain prise sous l'ascendant du premier ministre. « Je vous réponds avec sérénité, détermination et fermeté, a commencé celui-ci, parce que les fautes commises ne sont pas le fait de mon gouvernement (...). Ensuite, parce que vos performances passées en Corse ne vous désignent pas exactement comme les meilleurs donneurs de leçons. Enfin, parce que vous êtes bien en peine d'indiquer aux Français quelle serait votre politique pour la Corse. »

Le premier ministre a évoqué Claude Erignac, côtoyé à la fin des années 50 sur le campus de la faculté d'Antony (Hauts-de-Seine). Il a redit, aussi, avec vigueur, que la « renonciation » à la violence doit être un « préalable » à toute discussion sur le statut de l'île. A l'issue de ces trois heures de débat, la droite était consciente d'avoir perdu le combat, et l'équipe de Matignon, convaincue d'avoir définitivement désamorcé le piège des paillotes corses.

Raphaëlle Bacqué

Lionel Jospin : « L'erreur individuelle ne doit pas rejaillir sur tout un corps »

Voici les principaux extraits de l'intervention de Lionel Jospin dans le débat sur la motion de censure du gouvernement, mercredi 25 mai, à l'Assemblée nationale :



VERBATIM

« Pour justifier votre motion de censure, vous avez conçu la théorie d'un enchaînement des responsabilités, qui serait mécanique, allant du gendarme au capitaine, du capitaine au colonel, du colonel au préfet, du préfet au ministre, du ministre au premier ministre. Cette construction aboutit à l'effacement même

de la notion de responsabilité. La responsabilité personnelle de chacun, dans l'ordre de sa fonction et de sa mission, est irréductible et c'est pourquoi l'erreur individuelle ne doit pas rejaillir sur tout un corps (...). La responsabilité d'un gouvernement se mesure donc à l'aune de sa politique et des actes qu'il accomplit lui-même ou ordonne, et non d'après des manquements individuels qui les contredisent. (...) Dans cette affaire, le gouvernement assume toutes ses responsabilités. (...) »

« Dans les toutes prochaines semaines, je rappellerai personnellement au corps préfectoral, aux gendarmes et aux policiers qu'ils ont la confiance du gouver-

nement et que la confiance que nos concitoyens leur accordent à juste titre suppose qu'ils soient irréprochables dans le respect de la loi. Je leur rappellerai aussi que nul n'est jamais contraint d'obéir à un ordre manifestement illégal mais que chacun a le devoir de le refuser, en en appelant si nécessaire à l'autorité supérieure. (...) »

« Le premier problème de la Corse, aujourd'hui, n'est pas celui de son statut. Le premier problème, c'est celui de la violence qui déchire l'île, les menaces, les plasticages, le racket, les braquages, les assassinats. Une modification statutaire ne résoudrait en rien la question de la violence en Corse. Toute modification statutaire, en revanche, serait ruinée

par la violence. Aucune discussion institutionnelle ne peut avoir lieu sous la menace de la violence. Dans une démocratie comme la nôtre, la violence comme mode d'action politique ne peut être acceptée. La question posée aujourd'hui à tous en Corse - mais d'abord à ceux qui la pratiquent ou l'excusent - est bien celle de la renonciation définitive à la violence. Cette renonciation est un préalable. Si des questions institutionnelles doivent être évoquées, elles le seront seulement une fois le calme durablement revenu, au grand jour, hors de tout chantage, sans conciliabule secret, avec tous les élus de la Corse, sous le regard de tous. »

Les chefs de l'opposition se renvoient les responsabilités

L'ERREUR de tempo en a gêné plus d'un. A l'origine de la motion de censure déposée contre le gouvernement, le président de l'UDF, François Bayrou, s'est presque excusé de cette initiative, en se demandant, mardi 25 mai, face au premier ministre, « s'il ne convenait pas de retirer cette motion de censure ». Il est vrai qu'après avoir préféré harceler le gouvernement tout au long du mois de mai, le RPR avait tardé à se rallier à cette motion et il avait même obtenu qu'elle ne soit discutée qu'au lendemain du week-end de la Pentecôte. Toujours est-il qu'après l'arrestation des organisateurs présumés de l'assassinat du préfet Erignac les députés de droite pestaient contre le mauvais sort.

En habitué du Palais-Bourbon, le député des Hauts-de-Seine André Santini (UDF) résumait ainsi le sentiment provoqué par ce nouvel acte manqué : « Les grandes douleurs sont muettes. » « Il est clair qu'il va falloir rapidement passer à autre chose », ironisait le député pasquaïen des Yvelines Jacques Myard. Opposé, à titre personnel, au dépôt de la motion de censure, Roland Francisci, député (RPR) de Corse-du-Sud, rappelait qu'« il est faux de dire que la politique du gouvernement n'a pas eu de résultat depuis quinze mois ». Chiffres à l'appui, il citait la baisse de la délinquance et la réduction du nombre des attentats intervenus depuis la nomination de Bernard Bonnet. « Sans être l'avocat de M. Bonnet, je dois dire que le préfet n'était pas isolé ; chaque semaine, il invitait huit à dix maires à déjeuner », ajoutait le député corse. Evoquant l'« anachronisme » de la situation, Philippe de Villiers, député de Vendée et numéro deux de la liste conduite par Charles Pasqua, avait une explication toute prête : « Il y a les opposants libres, que nous sommes, et les cohabitants. Ceux-ci ont mis trois semaines pour obtenir l'autorisation de l'Elysée. »

CALENDRIER ARRANGÉ

Pour tenter de se dédouaner, certains députés allaient même jusqu'à insinuer que le gouvernement avait arrangé le calendrier de l'enquête judiciaire menée en Corse en fonction de la motion de censure. « Imaginer que, dans une affaire aussi grave, le calendrier ait été sollicité pour des raisons d'opportunité, ce serait beaucoup plus grave encore que tout ce qui a été révélé », a notamment affirmé M. Bayrou.

Autre erreur, de distribution celle-ci : après avoir tenté péniblement de présenter un front uni contre le gouvernement, les trois principaux responsables de l'opposition se sont employés à ne jamais s'afficher ensemble. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, mécontent d'avoir été désigné par son groupe pour présenter ce qu'il considérait comme « une figure imposée », s'est finalement désisté au profit de Laurent Dominati, secrétaire général de DL.

Sitôt son intervention terminée, M. Bayrou, lui, n'est pas réapparu. Tous deux ont préféré occuper leur après-midi à la campagne pour les élections européennes. Enfin, pour s'assurer une suprématie dans cette compétition interne à la droite, Nicolas Sarkozy, avait pris soin, de longue date, de prendre une option sur le journal de 20 heures de TF 1, et ce n'est qu'après cet ultime exercice qu'il est parti animer une réunion publique à Besançon.

LE « FIASCO » DE LA MÉTHODE

Le président par intérim du RPR était, du reste, furieux après le discours de son homologue de l'UDF : « On n'a pas à s'excuser de déposer une motion de censure ! » Sans laisser paraître le moindre embarras, le député des Hauts-de-Seine n'a pas varié d'un pouce par rapport aux critiques qu'il formule, depuis plusieurs semaines, dans ses réunions électorales, contre le premier ministre. C'est à peine s'il a modifié le texte qu'il avait commencé à préparer dans l'avion qui l'a ramené, lundi, des Antilles. Pour M. Sarkozy, l'essentiel demeure : dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, il faut accrédiéter l'idée que la « méthode Jospin » est un « fiasco ».

En attendant, l'opposition a moins de trois semaines pour préparer l'échéance du 13 juin, qu'elle considère comme une étape importante dans la reconquête du pouvoir. « Trois semaines et cinq points d'écart avec la liste des socialistes. L'objectif reste de les coiffer sur le poteau », a précisé M. Madelin, mardi à Reims. Prometteur à ses débuts, lorsque le premier ministre se disait « blessé », l'épisode corse n'a pas modifié les rapports de forces entre la majorité et l'opposition, aux dires mêmes des responsables de la droite.

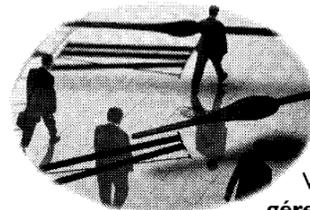
Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

35 heures

J-219

Négociez

avec le Compte Epargne Temps



1^{er} janvier 2000 : la loi sur les 35 heures s'applique.

Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le compte à rebours a commencé. L'heure est à la négociation.

Vous vous posez des questions essentielles : « Comment gérer l'aménagement du temps de travail pour tous et tout particulièrement pour les cadres ? »...

Vous avez besoin de solutions simples, souples, efficaces.

Le Compte Epargne Temps par Interépargne est, pour vous, une solution majeure d'aménagement du temps de travail et un point incontournable de dialogue en phase de négociation.

Pour les salariés, c'est la possibilité d'acquiescer définitivement un « Capital Temps » et d'en disposer durant leur carrière ou pour anticiper leur retraite.

Pour les entreprises, c'est surtout plus de souplesse dans l'organisation du temps de travail et toutes les solutions pour gérer les heures épargnées par les salariés sans les contraintes.

Mesurant tous les enjeux du Compte Epargne Temps, Interépargne, déjà leader de la gestion de l'épargne salariale, innove une nouvelle fois et prend en charge la gestion administrative des comptes salariés, la gestion du risque « Actif/Passif » et/ou la gestion financière.

Pour vous, le Compte Epargne Temps Interépargne c'est, dès maintenant, une solution d'avance pour l'aménagement du temps de travail et une meilleure gestion du « Capital Temps ».

Pour toute demande d'information, contactez Catherine Sayag au 01 55 80 44 10

E-mail : catherine.sayag@interepargne.fr

ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



La CGT en campagne contre les abus sur le temps de travail des cadres

L'Ugict dénonce un « double langage patronal »

Les organisations syndicales s'inquiètent des dispositions de la deuxième loi sur les 35 heures concernant le temps de travail des cadres. Les cadres CGT dénoncent,

en particulier, « le double langage patronal », en s'appuyant sur une note confidentielle, réalisée en 1996, par un responsable de Matra-Marconi-Space.

ALORS que le ministère de l'emploi laisse entendre qu'il serait prêt à assouplir le régime des forfaits pour les cadres, en prévision de la deuxième loi sur le passage aux 35 heures, les organisations syndicales s'inquiètent. Pour dénoncer ce qui s'apparente, selon eux, à « un double langage patronal », les cadres de la CGT ont prévu de présenter, mercredi 26 mai, une note confidentielle émanant de la direction des ressources humaines de Matra-Marconi-Space (MMS) à Toulouse. Datant du 13 mai 1996, cette note est, selon l'Ugict-CGT, « l'illustration caricaturale des pratiques en vigueur concernant les cadres ». Pour Guy Juquel, son secrétaire national, « on nous dit qu'on ne peut pas évaluer le temps de travail des cadres. Mais d'un autre côté, on est capable de chiffrer les dépassements horaires ». « Le seul objectif est en fait d'exclure l'encadrement du paiement des heures supplémentaires », affirme-t-il.

En 1996, la direction de MMS Toulouse est mise en garde par l'inspection du travail et les représentants du personnel sur les dépassements des horaires légaux et conventionnels de ses cadres. La note se propose, face à ces demandes, de définir la position de l'entreprise. Par une interprétation large de la convention collective de la métallurgie, MMS a décidé d'appliquer le régime du « forfait tous horaires », sans décompte et droit à

heures supplémentaires, aux cadres et assimilés. Or la jurisprudence est précise : le forfait tous horaires ne concerne que les cadres de direction. Pour les autres, seul le forfait horaire peut s'appliquer. Ce second forfait est assis sur un horaire préalablement défini et les heures effectuées au-delà doivent être payées. L'employeur doit alors mettre en place un décompte et un contrôle précis du temps de travail pour respecter les durées maximales du travail.

MENACE DE DÉLOCALISATION

Reconnaissant que sa position présente, au regard du droit, « quelques faiblesses », MMS-Toulouse constate ainsi, au vu des « pointages confidentiels » effectués auprès de ses cadres, que la durée hebdomadaire du travail est en moyenne de 45,44 heures, atteignant fréquemment 46 heures, voire 48,5 heures pour certaines catégories. « Le fait qu'il n'existe aucune mesure de contrôle du temps de travail » des cadres peut être « critiquable », souligne-t-elle, mais « la mise en place de ce contrôle est un risque majeur car il mettrait en évidence les dépassements réguliers ».

« Nous pouvons être condamnés », conclut MMS, mais « mieux vaut être condamné à moyen terme que de payer à court terme ». La direction des ressources humaines mettrait en avant « la politique sociale de choc », « peu coûteuse » précisait-elle, me-

née dans l'établissement avec divers accords signés, entre autres, sur le temps partiel, la formation, le télétravail. « Cette politique sociale, expliquait-elle, a essentiellement pour but de démontrer que MMS est une entreprise citoyenne, pour affaiblir les syndicats en cas de conflits majeurs sur le temps de travail. » Et de suggérer des rencontres « au ministère du travail au plus haut niveau » et avec le « préfet de Haute-Garonne avec "menace" de haute-activité au Royaume-Uni (moins cher et plus flexible) ».

Matra dément aujourd'hui que cette note reflète la politique générale du groupe vis-à-vis de l'encadrement. « Elle n'engage que le directeur des ressources humaines de Toulouse de l'époque qui était un peu va-t-en-guerre », indique Thierry Funck-Brentano, directeur de la communication du groupe Lagardère. « Nous n'avons pas suivi ses conclusions », affirme-t-il, avant d'estimer un « peu exagéré et politique » le chiffrage de 150 millions de francs (près de 22,87 millions d'euros) par un avancé par la note du coût de régularisation de la situation du personnel d'encadrement. Selon M. Funck-Brentano, depuis, et à la suite d'une décision de justice, la situation des cadres, pour lesquels les écarts par rapport au droit étaient les plus flagrants, a été régularisée.

Caroline Monnot

Un rapport sur les concours d'entrée à l'ENA met en cause la voie ouverte aux fonctionnaires sans diplôme

DEPUIS trois ans, les promotions de l'École nationale d'administration (ENA) adressent au premier ministre des lettres ouvertes, dans lesquelles elles critiquent leur scolarité et déplorent l'insuffisante démocratisation de la haute fonction publique. Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, a demandé à Michèle Puybasset, conseillère d'Etat, en mai 1998, des propositions de réformes. Cette dernière lui a remis deux rapports, qui n'ont pas été officiellement rendus publics : le premier préconise une modification de la scolarité et un maintien de l'accès direct entre l'ENA et les grands corps (*Le Monde* du 28 avril) ; le second porte sur « les concours d'entrée à l'ENA et leur préparation ». Il pourrait susciter de vives critiques, dans la mesure où certaines de ses propositions semblent aller à l'encontre d'une plus grande démocratisation du recrutement.

LIMITATION « DRASTIQUE »

Ce document porte sur le concours externe, ouvert aux candidats âgés de moins de vingt-huit ans et titulaires d'un diplôme de second cycle, et sur le concours interne, destiné aux fonctionnaires justifiant de cinq années de service public et âgés de moins de quarante-sept ans. M^{me} Puybasset constate que les élèves reçus au concours externe, en 1997, étaient, pour plus de 78 %, des enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures. Au concours interne, en revanche, cette proportion était de 46 %.

Pour favoriser l'accès des étudiants de toutes origines sociales au concours externe de l'ENA, en équilibrant la part des élèves des grandes écoles et de Sciences-Po Paris, M^{me} Puybasset suggère que quatre instituts d'études politiques de province (Strasbourg, Bordeaux, Grenoble et Rennes), ainsi qu'une université, Paris-I, forment, pendant un an ou deux, une trentaine d'étudiants, qui bénéficieraient d'une bourse de 30 000 francs (4 573,47 euros) par an. Cependant, pour financer cette dépense, elle recommande une « réduction drastique du nombre des stagiaires de deuxième catégorie du concours interne », qui passerait de cinquante à vingt.

Ces stagiaires de deuxième catégorie sont des fonctionnaires de base (éducateurs, agents de police, etc.), dépourvus de tout diplôme, mais qui ont réussi le concours

d'entrée au cycle de préparation à l'ENA, dit « prép-ENA ». Pendant deux ans, ils préparent le concours interne dans les IEP de Strasbourg, Bordeaux, Grenoble et Rennes, ou bien au Centre de formation professionnelle et de perfectionnement du ministère de l'économie et des finances. Ils se distinguent des stagiaires de première catégorie, au moins dotés d'un DEUG ou appartenant à la catégorie A de la fonction publique (inspecteurs des impôts, professeurs agrégés ou certifiés, etc.) et qui ne font, eux, qu'un an de préparation dans les mêmes établissements. Tous ces fonctionnaires continuent de percevoir leurs traitements de base, versés par l'ENA et non plus par leurs ministères.

M^{me} Puybasset estime que le coût de la formation des stagiaires de deuxième catégorie est « exorbitant eu égard au très petit nombre de reçus », un ou deux par an. Néanmoins, réduire leur vivier reviendrait à limiter l'effet d'un outil de promotion sociale, qui permet à quelques-uns d'intégrer la haute fonction publique et aux autres de réussir les concours de catégorie A. En outre, observant que les candidats issus du concours interne ont, à la sortie, des résultats « moins bril-

lants que ceux du concours externe », et considérant que « les performances des candidats sont meilleures quand ils sont plus jeunes », car « des âges trop différenciés empêchent l'homogénéité des promotions », elle demande que le gouvernement remonte de quarante-sept à trente-cinq ans la limite d'âge pour passer ce concours (cette limite avait été reculée, en 1977, pour la plupart des femmes, puis, en 1990, pour tous les fonctionnaires, les syndicalistes jugeant que les personnes issues de milieux défavorisés ont besoin de temps pour rattraper leur handicap).

M^{me} Puybasset propose, enfin, de diminuer les possibilités de promotion interne qui permettent aux fonctionnaires de catégorie A de devenir administrateurs civils. Elle estime qu'il y a là, par rapport au concours interne de l'ENA, une « concurrence » expliquant la désaffection dont il est l'objet. L'entrée dans le corps des administrateurs civils, qui appartient à la haute fonction publique, est pourtant considéré comme un élément de motivation important pour nombre d'agents relevant de la catégorie supérieure des simples fonctionnaires.

Rafaële Rivais

M. Fabius se range à l'idée d'une taxe sur les mouvements de capitaux

Alors que Bercy vient de réaffirmer son opposition à la « taxe Tobin », les prises de position en faveur d'une taxation des transactions financières se multiplient au sein du Parti socialiste

LE PRIX NOBEL d'économie, James Tobin, inventeur de la taxe qui porte son nom, n'en revient visiblement pas que son idée d'instaurer une taxation des mouvements de capitaux connaisse, en France, un tel succès. « Le fait que l'on assimile mon système de taxation des opérations de change à une réforme de gauche demeure pour moi une énigme », vient-il de confier dans un entretien à la revue *Politique internationale* (no 83, printemps 1999). Si son étonnement est compréhensible, le paradoxe ne s'arrête pas là, car la fameuse « taxe Tobin » suscite dans les rangs socialistes des reclassements de plus en plus inattendus.

La prise de position la plus surprenante est celle de Laurent Fabius. Quand Lionel Jospin défendait, en 1995, l'idée d'une telle taxation, M. Fabius ne faisait pas mystère qu'elle lui semblait un peu vieillotte, pour ne pas dire farfelue. Mais, dans l'intervalle, le premier ministre a changé de doctrine et n'évoque plus cette suggestion. Le président de l'Assemblée nationale, lui aussi, a modifié son point de vue, mais en sens contraire. Lors d'un colloque organisé par la commission des finances de l'Assemblée, mardi 25 mai, il a fait ce constat : « Les propositions tendant à juguler [les mouvements erratiques de capitaux] ne se bouclent pas, en dehors de la taxe sur les échanges, proposée, il y a plus de vingt ans, par James Tobin. Je connais comme vous les objections formulées. Je me demande néanmoins si les inconvénients liés à un ralentissement de la circulation financière seraient pires que les dégâts provoqués par la volatilité exces-

sive des marchés et si les questions de faisabilité toujours invoquées sont aussi insurmontables qu'on le dit. »

L'allusion est transparente : selon M. Fabius, les raisons invoquées par le ministère des finances pour ne pas honorer l'engagement pris par M. Jospin, en 1995, sont des faux-fuyants. Dans la foulée, le président de l'Assemblée s'est aussi prononcé pour la création d'« un conseil de sécurité économique à l'échelle du globe ». Evoquant les paradis fiscaux et autres zones offshore, il a enfin préconisé la mise en « quarantaine des territoires qui refusent de se soumettre au droit international ».

PROGRAMME AMENDÉ

Ce revirement n'est pas le seul. François Hollande, lui-même, ne défend plus maintenant exactement la même position qu'auparavant. Voici quelques mois, le premier secrétaire du PS avait, en effet, commandé un rapport à un expert socialiste au sujet des transactions financières. Et l'étude, à peu près de la même veine que celle réalisée par Bercy, concluait, en substance, que la « taxe Tobin » était sûrement sympathique mais proprement inapplicable. Elle invitait à explorer d'autres voies pour contenir l'éclosion de bulles spéculatives.

Mais lors d'un meeting à Marseille, le 18 mai, M. Hollande n'en a pas moins signé ostensiblement la « pétition européenne » que lui présentait un militant de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (Attac) - une pétition qui a été adressée à tous les candidats aux élections européennes. Et cette

suggestion figure désormais, noir sur blanc, dans la plate-forme du PS pour le scrutin du 13 juin (*Le Monde* du 14 mai), puisqu'il y est question d'« agir pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières internationales (type « taxe Tobin ») ».

Entre le gouvernement et le PS, le son de cloche n'est donc plus du tout le même. Interpellé par Bernard Cassen, directeur général du *Monde diplomatique* et président d'Attac, le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn a réitéré, le 20 mai sur France 2, son opposition à une telle disposition, qui exigerait, selon lui, pour qu'elle ait une chance d'aboutir, de recevoir l'assentiment de la plupart des grands pays, ce qui est inconcevable.

Mais visiblement l'argument n'emporte plus la conviction. En clôture du colloque, à l'Assemblée, Augustin Bonrepaux, président (PS) de la commission des finances, a souligné que « si l'on ne souhaite pas revenir sur la liberté de mouvements de capitaux, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures qui restreignent la volatilité des changes ». Il a proposé « qu'un rapport d'information parlementaire soit réalisé sur la possibilité de mettre en place une taxe sur les transactions financières, s'inspirant des travaux du Prix Nobel d'économie James Tobin ».

Preuve que ce sujet embarrasse beaucoup la gauche, ce devrait être, après l'étude du ministère des finances, celle du conseil d'analyse économique rattaché à Matignon et celle du PS, la quatrième du genre en moins d'un an.

Laurent Mauduit

Les chasseurs se posent en défenseurs de la ruralité

POUR les candidats de la liste Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), qui réunissaient, mardi 25 mai, leur premier meeting à Paris, il y a, derrière chaque citadin, un rural qui s'ignore. « Vous avez tous des racines ! », a rappelé Jean Saint-Josse, président de CPNT, aux trois cents personnes venues de toute l'Île-de-France pour respirer, dans le salon Jussieu du Palais de Mutualité, « l'air pur de la campagne ». Pour séduire les citadins, CPNT ne défend plus seulement la chasse, menacée par les « technocrates Verts ». « Notre mouvement était peut-être un peu trop corporatiste au début, en 1989, reconnaît M. Saint-Josse. Alors, notre discours s'est élargi. Aujourd'hui, nous traitons de l'Europe des différences et de l'aménagement du territoire. »

A la campagne, il y a « le vrai pain de seigle, les œufs frais et le coq, qui chante le matin sur son tas de fumier », énonce, candide, la candidate Françoise Lavergne. Alors que la ville, source de tous les maux, concentre « les ghettos, la promiscuité, le chômage et l'insécurité », bref, « le chaos ». Voilà pourquoi CPNT lutte avec acharnement contre la loi d'aménagement du territoire de la ministre Dominique Voynet, qui « est en train de mettre 80 % de gens sur 20 % du territoire ». Tiens ? Pour la chasse comme pour l'aménagement du territoire, l'ennemi est le même : M^{me} Voynet, ministre « ver » - sans « t », précise M. Saint-Josse -, qui « pourrait le fruit de l'intérieur en mettant en place une politique de l'environnement dans tous les domaines ».

Dans la salle, les charges contre les écologistes « fascistes », « mondains parisiens ou bruxellois », soulèvent des tonnerres d'applaudissements. Très appréciées,

aussi, les salves contre les « fonctionnaires payés pour nous emmerder », les « débris » de partis politiques, ou les « technocrates » qui « ne siègent jamais au Parlement européen », comme Philippe de Villiers, « qui était à la buvette quand les députés ont voté la loi restreignant les périodes de chasse ».

Indubitablement, la défense de la ruralité séduit les Franciliens, comme cet avocat des Yvelines, qui y voit « la naissance d'un discours politique représentant une catégorie de la population française qui peut enfin faire entendre sa voix ». Il regrette, cependant, dans le discours de M. Saint-Josse, « l'absence de technicité sur la modification des institutions européennes ». D'autres ne boudent pas leur plaisir, comme Christian, vingt-cinq ans, venu d'Abbeville (Somme) pour écouter son idole, dont il connaît le discours « par cœur ».

Certaines femmes, accompagnant leurs maris, ont trouvé le temps long. D'autres se sont reconnues dans la défense des traditions. Etudiante à Paris, Tiphaine, vingt et un ans, n'est pas seulement venue défendre « sa passion, la chasse au cerf en Touraine ». Cette étudiante parisienne, très chic, souhaite aussi qu'on « maintienne les traditions à la campagne, comme avant, du temps de nos grands-parents, pour que rien ne change ». Jean-Luc, trente-quatre ans, estime que chasseurs et écologistes devraient s'entendre, mais, dit-il, « dans nos sociétés actuelles, ce qui gêne le plus les gens, c'est l'acte de tuer ». « L'urbain n'est pas prêt à accepter la mort de l'animal », philosophe-t-il.

Alexandre Garcia

à 5 min de PARIS

LE 1er SUPERMARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

500 occasions récentes en stock permanent au meilleur prix

ST DENIS ST OUËN PARIS

TOUR PLEYEL à 300 m

ARRIVAGE NOUVEAUTÉ TOUTES MARQUES

ENTRÉE

STATION SERVICE

SERVICE APRÈS VENTE

PARKING VISITEURS 70 places

BREAK MONOSPACE

RETOUR SAISIE

PEUGEOT CITROËN OPEL

FORD SEAT FIAT

RENAULT

ARRIVAGE CEE

ATELIER DE PRÉPARATION

ACCUEIL COMMERCIAL

VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms

MÉTRO Mairie de St Ouen à 300 m

227, bd Anatole France 93200 ST DENIS - 01 49 33 60 90

De PARIS : Pte de St Ouen, aller à la Mairie de St Ouen, puis 300 m

NOUS ACHETONS COMPTANT VEHICULES RECENTS années 94 à 98 25000km/an pour diesel - 15000 km/an pour essence

CONTACTER M. MERCIER 01 49 33 60 86 - 01 49 33 60 90

La Constitution sera révisée pour étendre l'autonomie de la Polynésie

LE CONSEIL des ministres devait adopter, mercredi 26 mai, un projet de loi constitutionnelle relatif à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie. Il corrigera, dans l'esprit de l'accord de Nouméa du 5 mai 1998, l'interprétation extensive qu'avait fait le Conseil constitutionnel du corps électoral néo-calédonien habilité à voter aux élections provinciales. Un nouvel article 78 sera introduit dans la Constitution pour permettre ultérieurement qu'un projet de loi organique étende le degré d'autonomie de la Polynésie. Le texte devrait faire l'objet d'une première lecture, le 10 juin, à l'Assemblée nationale, son adoption définitive ne devant pas intervenir avant l'an 2000.

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE** : Jean-Yves Le Gallou, délégué général du Mouvement national, a rendu public, mardi 25 mai, la lettre qu'il a envoyée aux membres du Conseil d'Etat pour leur demander d'user d'indépendance lorsqu'ils se prononceront sur la dotation du FN.

■ **ORANGE** : le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, a renoncé, mercredi 26 mai, à reconduire le contrat de ville signé en 1994 avec Orange (Vaucluse), sanctionnant ainsi la politique du maire Jacques Bompard (FN), qui « refuse de financer » les actions menées dans ce cadre, « notamment celles (...) pour l'intégration » des immigrés.

■ **CONJONCTURE** : la consommation des ménages en produits manufacturés a diminué de 0,2 % en avril, selon l'enquête publiée mercredi 26 mai par l'Insee.

SANTÉ PUBLIQUE Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, a annoncé, mercredi 26 mai au conseil des ministres, un plan national de lutte contre le ta-

bagisme. ● **LES SUBSTITUTS** à la nicotine (gommes et timbres), dont la plupart étaient jusqu'à présent délivrés sur prescription médicale, seront mis en vente libre en pharmacie dès

l'automne. ● **DES MESURES** visant à faciliter l'arrêt du tabac chez les plus démunis, les personnes hospitalisées et les femmes enceintes sont également programmées. ● **DANS UN EN-**

TRETIEN au Monde, Gilbert Lagrue, tabacologue, explique pourquoi les fabricants de substituts avaient intérêt à ce qu'ils soient vendus sans ordonnance. ● **L'ÉPIDÉMIE** de taba-

gisme progresse de façon alarmante chez les femmes et l'OMS prévoit que, si rien n'est fait, les décès féminins liés au tabac seront multipliés par dix en 2025.

Les gommes et les timbres à la nicotine en vente libre en pharmacie

Bernard Kouchner a annoncé mercredi au conseil des ministres un plan de lutte contre le tabagisme visant à diminuer de 5 % chaque année la consommation globale de tabac. Pour aider les fumeurs à se sevrer, tous les substituts nicotiques seront délivrés sans ordonnance dès l'automne

CINQ JOURS avant la Journée mondiale sans tabac, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, a présenté au conseil des ministres, mercredi 26 mai, un plan national de lutte contre le tabagisme s'articulant autour de trois axes : aider les fumeurs à réussir leur sevrage tabagique, informer la population, protéger les non-fumeurs.

Avec ce plan, l'objectif affiché des autorités sanitaires est « de diminuer de 5 % chaque année la consommation globale de tabac, de diminuer d'un tiers le nombre des fumeurs chez les adolescents et de moitié le nombre de fumeuses parmi les femmes enceintes d'ici trois ans ».

Bernard Kouchner insiste sur l'effort financier consenti : « Le budget consacré par l'Etat et la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés à la lutte contre le tabagisme est passé de 23 millions de francs en 1997 à 130 millions pour 1999. Cet effort sera amplifié en l'an 2000 ». La mesure-phare de ce plan d'action est la mise en vente libre en pharmacie de tous les substituts nicotiques, qui devrait faciliter leur utilisation par les personnes désirant cesser de fumer.

● **L'aide au sevrage tabagique.**

Dès l'automne, les gommes et les timbres à la nicotine vont être mis en vente libre en pharmacie (sous le statut d'OTC, sigle anglo-saxon pour « Over The Counter » désignant les spécialités médicales vendues sans ordonnance). Cette décision sera accompagnée d'« une information spécifique portant sur l'évaluation de la dépendance tabagique délivrée aux pharmaciens » et « la prise en charge médicale spécialisée des personnes les plus dépendantes du tabac sera parallèlement poursuivie et renforcée », a précisé M. Kouchner.

La mise en vente libre en pharmacie des substituts nicotiques était réclamée par de nombreux experts, même si des voix discordantes se sont fait entendre. Dans un article qui sera présenté le 29 juin à l'Académie de médecine, le professeur Gérard Dubois, président d'honneur du Comité national contre le tabagisme, rappelle qu'« en France 13 % seulement des fumeurs ont l'intention de consulter un médecin pour une prescription de substitut nicotique, alors que 64 % consulteraient leurs pharmaciens si ceux-ci étaient autorisés à leur vendre les substituts nicotiques, soit une multiplication par cinq des intentions d'achat en France ».

Jusqu'ici, la France était l'un des pays de l'Union européenne

où les restrictions au libre accès aux substituts nicotiques étaient les plus sévères. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, le docteur Gro Harlem Brundtland, a souligné à plusieurs reprises le paradoxe de voir les cigarettes en vente libre et les substitut d'aide au sevrage en vente restreinte sur ordonnance (*Le Monde* du 19 mai). Le plan Kouchner devrait donc la satisfaire.

Par ailleurs, afin de ne pas contraindre à un sevrage forcé les personnes hospitalisées, les substituts nicotiques seront disponibles dans les établissements de santé. Ces produits n'étant pas remboursés par la Sécurité sociale en dehors de forfaits prévus par quelques mutuelles, des substituts vont en outre être « mis gratuitement à la disposition des personnes consultant dans les centres d'examen de santé de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, puis progressivement dans les centres de consultation ambulatoire et de soins en alcoologie ».

● **L'information de la population.**

Une campagne nationale d'information aura lieu cet été en direction des enfants et des préadolescents, avec des supports spécifiques, et les enseignants des classes primaires vont être progressivement formés à la prévention du tabagisme dans les Instituts universitaires de formation



des maîtres. Une autre campagne spécifique est prévue à l'été contre le tabagisme féminin, qui mettra l'accent non seulement sur les risques sanitaires les plus graves (aux Etats-Unis, le cancer du poumon chez la femme est devenu la première cause de décès par cancer, devant le cancer du sein), mais aussi sur les inconvénients esthétiques (prise de poids) liés à l'arrêt du tabac.

Une action d'information sur les conséquences néfastes du tabagisme sur le développement fœtal est également programmée pour les femmes enceintes, avec le soutien des gynécologues-obs-

tétriciens et des sages-femmes. Quarante minutes seront consacrées à « la santé publique » lors de la consultation individuelle de préparation à la naissance au troisième mois de grossesse (prise en charge à 100 %). Pour cette action, le professionnel de santé devrait être rémunéré sur la base du double du tarif de la consultation.

Le « conseil minimal » donné par le médecin aboutit à une démarche de sevrage chez 8 % des fumeurs, rappelle Bernard Kouchner. Plus de 3 000 médecins devraient ainsi être formés chaque année à « la dépendance tabagique, la prise en charge du se-

vrage et les modalités de l'aide à l'arrêt du tabac » et une sensibilisation développée en faculté de médecine et à l'hôpital.

En créant 250 emplois-jeunes pour sensibiliser les jeunes en milieu scolaire ou associatif et développer « des actions de proximité en milieu urbain défavorisé », le plan antitabac tient aussi compte de l'importance du tabagisme chez les personnes en situation de précarité (50 % de fumeurs dans cette population). Ces 250 jeunes vont être recrutés dans toute la France et seront formés par le Comité français d'éducation pour la santé. Le programme est prévu sur cinq ans et doté d'un budget annuel de 45 millions de francs (6,86 millions d'euros) cofinancé par l'Etat et la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

● **La protection des non-fumeurs.**

Le plan entend remédier aux nombreux manquements à l'application des dispositions de la loi Evin concernant l'usage du tabac dans les administrations, les établissements publics et sur les lieux de travail. Une circulaire rappelant les dispositions légales va prochainement être diffusée dans les ministères, qui devien- dront « sans tabac », sans oublier les aéroports de Paris, les établissements scolaires et tous les lieux accueillant du public.

Paul Benkimoun

L'inquiétante progression du tabagisme féminin

LE RAPPORT annuel sur la santé dans le monde, publié au début de ce mois par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), indique que, en 1998, 4 millions de morts ont pu être imputés au tabac et que, si rien n'est fait, dans une génération, 10 millions de personnes décéderont chaque année dans le monde d'une maladie liée au tabac.

L'épidémie tabagique touche de plus en plus les pays en développement, mais l'une des tendances majeures mises en évidence dans le monde est l'inquiétante montée du tabagisme féminin et de ses dégâts. Si aucune mesure n'est prise, estime l'OMS, les décès féminins seront multipliés par dix en 2025. « Le cancer du poumon est actuellement le plus meurtrier de tous les cancers chez la femme aux Etats-Unis et son incidence dans la population féminine augmente rapidement dans les pays où les femmes fument depuis longtemps », souligne le rapport de l'OMS.

En France, rappelle le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), en 1950, plus de 66 % des hommes et moins de 20 % des femmes fumaient. En 1998, elle étaient 34 % à fumer alors que les hommes n'étaient plus que 42 % à consommer du tabac. La proportion fumeurs/non-fumeurs s'inverse même chez les jeunes adultes : selon le baromètre adultes 1995 du CFES, 58,3 % des femmes de 18 à 24 ans fument,

contre 52 % des hommes du même âge. En 1995, 56 600 décès prématurés masculins et 3 100 décès féminins ont été liés au tabagisme.

RISQUES ENCORE PLUS ÉLEVÉS

Cette tendance au rapprochement des comportements des hommes et des femmes est d'autant plus préoccupante que les risques encourus sont plus élevés chez la femme. Chez les deux sexes, le tabac est responsable d'une augmentation des cancers du poumon, de la bouche, du pharynx, du larynx, de l'œsophage, de la vessie et du pancréas. Chez la femme, il est à l'origine d'un accroissement des cancers du col de l'utérus et des dysplasies graves, dont les incidences sont multipliées par deux ou trois.

La prise concomitante d'oestrogènes (pilule contraceptive) diminue la protection naturelle dont bénéficient les femmes face aux maladies cardiovasculaires : le risque d'infarctus du myocarde serait multiplié par un facteur compris entre 4 et 10 chez les fumeuses.

Outre une diminution de la fertilité, une survenue plus précoce d'environ deux ou trois ans de la ménopause est possible du fait de l'action antioestrogénique du tabac, avec une incidence accrue des fractures du col du fémur chez les femmes âgées. La fréquence des complications au cours de la grossesse (fausses couches, naissances prématurées ou faible poids de nais-

sance) est en outre accrue par le tabagisme. « Le tabagisme durant la grossesse augmente le risque de retard de croissance intra-utérin, le poids de naissance étant d'autant plus faible que la quantité fumée est importante. Le tabac durant la grossesse et après l'accouchement double le risque de mort subite du nourrisson », ont insisté les experts de la Conférence de consensus française sur l'arrêt du tabac (*Le Monde* du 22 octobre 1998). En 1981, 15 % des femmes enceintes fumaient durant leur grossesse ; elles étaient 25 % en 1995, rappelaient-ils dans leurs recommandations.

De plus, la fréquence des maladies respiratoires (rhinopharyngite, otite, bronchite ou asthme) est augmentée par le tabagisme passif. Enfin, les difficultés féminines au sevrage sont majorées par la crainte plus marquée d'une prise de poids à l'arrêt du tabac, la cigarette pouvant aider au contrôle pondéral. De même, les effets positifs de la nicotine sur l'humeur sont-ils parfois recherchés. Toutes ces raisons ont conduit les experts de la Conférence de consensus française à insister dans leur première recommandation sur la nécessité d'actions préventives « avec pour but de toucher de manière efficace les publics des jeunes filles et des jeunes femmes ».

P. Be.

TROIS QUESTIONS À...

GILBERT LAGRUE

1 En tant que responsable de la consultation de tabacologie de l'hôpital Albert-Chenevier à Créteil (Val-de-Marne), pensez-vous que la vente libre des substituts nicotiques va permettre d'endiguer l'épidémie tabagique dans notre pays ?

La population des fumeurs est très hétérogène. Il existe des stades très variables d'évolution vers l'arrêt du tabac. Les personnes vraiment motivées sont peu nombreuses et la nature et l'intensité de la dépendance varie considérablement. Les études scientifiques ont montré qu'avec l'utilisation de gommes ou de timbres à la nicotine, les chances de succès étaient multipliées par deux. Mais ces traitements ne sont pas une panacée : ils ne sont efficaces que si leur dosage et leur durée sont adaptés à la dépendance et ils ne constituent qu'une partie de la prise en charge, car il faut aussi compter avec la dépendance psychologique. Pour les fu-

meurs non dépendants, la mise en vente libre des substituts ne pose donc aucun problème. En revanche, pour la majorité des fumeurs, il existe à la fois un risque de surdosage, avec des complications potentielles, et un risque de sous-dosage, qui peut conduire à la rechute et entraîner une forte démotivation.

2 Les fabricants de substituts nicotiques ont, semble-t-il, intérêt à ce que leurs produits ne soient pas remboursés par la Sécurité sociale. Pourquoi ?

Lorsqu'un médicament bénéficie d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), la fixation de son prix est encadrée, ce qui réduit la liberté du fabricant, et la marge des pharmaciens. Les laboratoires français Pierre-Fabre, revendeur du timbre fabriqué par Novartis (Nicopatch), ont pris une place prédominante sur le marché français [trois quarts des ventes de timbres en France et la moitié du marché, gommes incluses, NDLR] en organisant – ce qui est tout à fait nécessaire – des formations destinées aux médecins gé-

néralistes. Le suédois Pharmacia & UpJohn est arrivé bien plus tard sur le marché (Nicorette transdermique) et n'a pas lancé de telles formations. Le Niquitin, du britannique Smithkline-Beecham, vendu aux Etats-Unis avec une cassette audio de conseils, devrait bientôt bénéficier d'une AMM en France.

3 La vente de ces produits sans ordonnance semble être une bonne affaire pour les laboratoires...

Cela va constituer un formidable coup de marketing. Pour- tant, comme lors du lancement de ces produits, les ventes devraient doubler dans les mois suivant la vente libre en pharmacie, puis stagner et finalement décroître. Il aurait fallu attendre avant de « délistier » ces produits. D'abord pour se donner le temps de former les médecins généralistes et ensuite les pharmaciens, qui sont encore moins formés à la tabacologie que les médecins.

Propos recueillis par Laurence Folléa

Les syndicats d'enseignants sceptiques face au plan de Ségolène Royal pour les collèges

DES MESURES « encore loin des attentes exprimées », pour la Fédération syndicale unitaire (FSU), « à la concrétisation aléatoire », selon le Syndicat des enseignants (SE-FEN), dans « une maison-collège sous-équipée », d'après le SGEN-CFDT : les premières réactions au plan annoncé par Ségolène Royal pour les collèges (*Le Monde* du 26 mai) ont suscité scepticisme et déception parmi les principales organisations syndicales, même si les objectifs poursuivis par la ministre déléguée à l'enseignement scolaire avaient recueilli leur adhésion.

Unaniment saluée pour la méthode adoptée lors de la consultation sur les collèges, la ministre fait l'objet de critiques quant au résultat final. Ainsi, la FSU approuve l'institution systématique d'une remise à niveau dans les classes de sixième et cinquième et la création de groupes de technologie appliquée. Mais elle dénonce le manque de moyens déga-

gés pour le renforcement des études dirigées, le tutorat et l'animation de « travaux croisés » en quatrième. La première fédération d'enseignants fustige également le financement des mesures de soutien aux élèves par des heures supplémentaires et non par des créations de postes.

« **MESURETTES SANS ENVERGURE** » Pour le SGEN-CFDT, séduit par les « leviers de changement » que sont la diversification des méthodes pédagogiques, le travail en équipe ou la « co-éducation » avec les parents, « les mesures concrètes annoncées restent souvent allusives et floues en raison de l'absence de précisions sur les moyens ». Le SE-FEN estime que certaines des mesures annoncées sont des « recommandations capitales » mais qu'elles doivent « pouvoir se traduire en actes ». FO s'inquiète de la redéfinition du service des enseignants « vers d'autres tâches que l'enseignement », comme le tuto-

165 000 morts en 2025

● **Epidémie.** En France, plus d'un tiers (35 %) de la population adulte fume régulièrement. Ce pourcentage atteint 50 % chez les jeunes de 18 à 24 ans. La tendance à la baisse observée entre 1991 et 1997 (moins 11 %) s'est infléchie en 1998 et la courbe tend aujourd'hui à se stabiliser. Le tabagisme constitue la première cause de mortalité évitable en France, provoquant environ 60 000 décès prématurés (avant 65 ans) chaque année. Un fumeur régulier sur deux ayant commencé sa consommation à l'adolescence mourra victime du tabac. Parmi ces derniers, 50 % décéderont avant l'âge de 70 ans. Les projections épidémiologiques prévoient 165 000 morts prématurées dues au tabac en 2025.

● **Consensus.** Pour les experts de la conférence de consensus française des 8 et 9 octobre 1998, « la gomme à mâcher et le timbre transdermique semblent avoir une efficacité comparable ». Les différentes modalités d'administration « permettent de tenir compte des particularités de chaque fumeur. Si la dépendance est importante, la gomme à 2 mg ne permet pas d'apporter les doses de nicotine suffisantes. Il faut alors recourir soit à la gomme à 4 mg, soit au timbre. Avec les timbres, des apports peuvent être plus importants, plus réguliers et modulés en fonction des besoins ». Enfin, selon les experts, « les risques cardio-vasculaires attachés à l'utilisation de substituts nicotiques semblent faibles, tout particulièrement en comparaison avec les bénéfices attendus d'un sevrage ». Avec les substituts, le taux de réussite du sevrage tabagique varie entre 8 % et 20 %.

● **Substituts nicotiques.** Dans tous les pays de l'Union européenne, les gommes dosées à 2 mg de nicotine sont disponibles en pharmacie sans ordonnance. Il en va de même pour les gommes à 4 mg, sauf dans quatre pays où une ordonnance est actuellement nécessaire à leur délivrance : l'Allemagne, la France, la Grèce et le Luxembourg. Les timbres transdermiques à la nicotine sont partout accessibles sans prescription médicale, sauf dans trois pays de l'Union : la France, le Luxembourg et le Portugal. En France, les timbres sont proposés en trois dosages, soit 7, 14 et 21 mg pour 24 heures, soit 5, 10 et 15 mg pendant 16 heures, selon le degré de dépendance de la personne souhaitant cesser de fumer.

Béatrice Gurrey

Ancien président de l'ARC, Jacques Crozemarie a été hospitalisé le premier jour de son procès

Le rôle des administrateurs est d'emblée mis en cause

Le procès des responsables de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) s'est ouvert mardi 25 mai à Paris. Avant d'être mis en observa-

tion à l'hôpital Cochin à la suite d'un malaise, l'ancien président de l'association, Jacques Crozemarie, soixante-quatorze ans, s'en était pris

aux administrateurs de droit, représentant l'Etat, qui ont surtout brillé par leur absence et leur manque de curiosité

JACQUES CROZEMARIE, soixante-quatorze ans dont trente-quatre à la tête de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), au préjudice de laquelle il est accusé d'avoir commis un gigantesque abus de confiance (*Le Monde* du 26 mai), est, dit-il, « complètement retraité » et ne dispose de rien d'autre que de ses 23 000 francs de retraite mensuelle, de son appartement d'Antony (Hauts-de-Seine) et de sa villa de Bandol (Var). Rien de plus. « Rien, rien, rien », affirme-t-il, mardi 25 mai, à la présidente de la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, Sophie Portier.

Jacques Crozemarie a vieilli, se déplace avec une canne, a le teint blême, mais n'a rien perdu de son caractère et de sa pugnacité. Comme on lui rappellera bientôt la faiblesse de la part des fonds affectés à la recherche par l'ARC (moins de 30 % de son budget), ainsi que l'avait relevé la Cour des comptes dans son rapport qui déclencha l'action judiciaire en 1996 : « *La Cour des comptes, elle fait de drôles de comptes ! lancera-t-il. Je m'élève contre ces chiffres. Vous avez déjà vu un voleur laisser 561 millions de fonds en caisse ?* »

Comme on lui opposera plus tard la part écrasante du budget communication de son association ? « *Oh ! Je n'ai pas l'habitude de payer des gens à ne rien faire*... Ou comme la présidente trouvera « *intéressante* » la lecture d'un procès-verbal du professeur Maurice Tubiana : « *M. Tubiana aurait mauvaise part à dire du mal*

de l'association. C'est le labo qui a reçu les plus fortes subventions ».

Jacques Crozemarie est d'ailleurs d'emblée avec la présidente comme une allumette prête à déraiper sur son grattoir : « *Vous avez des problèmes de santé* », observe le juge. « *C'est le moins qu'on puisse dire !* », répond sèchement le prévenu. Des expertises médicales récentes attestent d'une « *pathologie cardiaque importante* ». « *Le tribunal évitera, dans la mesure du possible, tout stress, mais évidemment sans complaisance* », assure la présidente.

Moins de cinq heures plus tard cependant, le fondateur de l'ARC quitte l'immense salle qui a été construite dans le hall des pas perdus du palais de justice de Paris pour l'affaire dite « du Sentier », une vaste escroquerie dont l'examen a été reporté en octobre. Le SAMU arrive sur place et suggère son hospitalisation. Au premier jour de son procès, *exit* donc Jacques Crozemarie, mis en observation à l'hôpital Cochin.

Entre-temps, M^e Jean-Marc Varaut, décidément abonné aux clients hospitalisés en début de procès - Maurice Papon, Bob Denard et maintenant Jacques Crozemarie -, avait demandé le renvoi de l'audience non pour des motifs médicaux, mais en raison de l'absence, à ses yeux, « *des conditions d'un débat serein et équitable* ». En ligne de mire : Michel Lucas, ancien chef de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et successeur de Jacques Crozemarie à la présidence de l'ARC, en janvier 1996, après que le scandale eut éclaté.

M. Lucas, exposait en substance M^e Varaut, aurait fait pression sur

la justice, car « *par vindicte, [celui-ci] a entrepris une action publique et privée qui va au-delà de ses intérêts légitimes* ». Ainsi, selon l'avocat, M. Lucas, qui aurait engagé « *8 millions de francs à l'appui de son action civile* », serait « *sorti de son rôle* », demandant ouvertement de la prison ferme pour son prédécesseur.

DE FAÇON « QUASI THÉOCRATIQUE »

L'incident procédural joint au fond, le tribunal s'était alors engouffré sans attendre au centre de l'affaire, évoquant sommairement l'étroitesse des liens unissant l'ARC aux sociétés de communication sous-traitantes du groupe dirigé par les hommes d'affaires Michel Simon et Pascal Sarda (décédé accidentellement en juillet 1995). Puis il avait analysé le fonctionnement interne de l'association, notamment de son conseil d'administration, composé de vingt-six membres élus par l'assemblée générale et de cinq membres de droit, représentant notamment le CNRS et les ministères de la santé, de la recherche, des universités et de la santé publique.

Des lectures des dépositions de membres du bureau ou d'administrateurs faites lors de l'enquête, il était alors ressorti que « *Jacques Crozemarie faisait tourner l'association tout seul* », de façon « *quasi théocratique* », avec « *un tempérament impulsif et violent* ». Si tous ont insisté sur le temps que prenait la lecture des legs lors des séances du conseil d'administration, aucun administrateur n'a, semble-t-il, connu l'existence des sociétés de Michel Simon au rang des fournisseurs

de l'ARC.

Considérant la « *tendance comportementale* » de Jacques Crozemarie comme relevant d'une « *névrose pulsionnelle* », le professeur Georges Mathé, cité à la barre, était, pour sa part, venu apporter sa pierre à la défense de l'ancien président de l'ARC : « *Les gens atteints de cette névrose ne distinguent pas leurs vrais amis des faux. Ils écoutent n'importe qui.* » Estimant le rapport de la Cour des comptes « *pas très loyal* » par ses méthodes de calcul, le professeur Mathé avait loué l'ère Crozemarie : « *Avec lui, nous sommes maintenant derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais devant l'Italie et le Japon.* »

De même, dans sa déposition écrite, le professeur Lucien Israel a considéré que l'action de Jacques Crozemarie avait été « *bénéfique pour le cancer* » et celle de l'ARC « *un ballon d'oxygène* » pour la recherche.

Certains membres de droit ont cependant décrit « *l'ambiance compassée* » qui régnait lors des conseils d'administration de l'ARC et la déférence des médecins à l'égard de son président. « *Leur souci était d'obtenir des subventions* », a déclaré l'un d'eux aux enquêteurs. « *Personne ne se posait de questions* », a rapporté un autre. « *Je n'ai jamais vu deux fois de suite des membres de droit au conseil d'administration, avait alors rétorqué Jacques Crozemarie, à ce moment encore bien présent à son procès. Ils se singularisaient par leur absence. Ils étaient convoqués, ils n'avaient qu'à parler.* »

Jean-Michel Dumay

Arno Klarsfeld sanctionné pour avoir mis en cause le président Castagnède lors du procès Papon

M^e ARNO KLARSFELD, qui faisait l'objet de poursuites disciplinaires, a été sanctionné d'un avertissement simple, mardi 25 mai, par le conseil de l'ordre des avocats de Paris. Arno Klarsfeld avait créé une vive polémique, le 28 janvier 1998, en accusant le président Castagnède d'avoir délibérément caché son lien de parenté avec une famille victime des faits reprochés à Maurice Papon, afin d'être en mesure de présider le procès. Soutenu par son père, il avait menacé de demander la récusation du magistrat avant d'y renoncer.

La formation disciplinaire du conseil de l'ordre a estimé que M^e Klarsfeld avait délibérément « *mis en cause le président pour le déstabiliser* » et qu'il avait manqué, à cet égard, de loyauté à l'égard du juge et contrevenu aux « *règles générales de délicatesse* ». Son père, Serge Klarsfeld, qui faisait également l'objet de poursuites, n'a pas été sanctionné.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE** : un groupe de travail sur l'avenir de la gynécologie incluant le collectif de défense de la gynécologie médicale sera prochainement créé, a annoncé, mardi 25 mai, à l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Ce comité, fort du soutien de « *130 000 signatures de femmes* », demande que soient à nouveau formés des gynécologues médicaux et pas seulement des gynécologues-obstétriciens (*Le Monde* du 7 mai).

■ **POLICE** : l'auteur présumé du meurtre du sous-brigadier de police Christian Simoens, le 31 mars, à Bailleul (Nord), a été identifié par le SRPJ de Lille et a reconnu les faits à Ypres (ouest de la Belgique), où il est incarcéré pour vol. Ronny Arnout, vingt-huit ans, domicilié à Dranoutre, localité belge située à quelques kilomètres de Bailleul, a été confondu par des gendarmes belges et des policiers français agissant sur commission rogatoire internationale.

■ **SANS-PAPIERS** : les personnes qui avaient parrainé des étrangers déboutés de la circulaire Chevènement de régularisation appellent à faire de cette question un « *critère déterminant du vote* » lors des élections européennes. Réunies dans un « *collectif* » centré sur la Seine-Saint-Denis, elles appellent les électeurs à affirmer à cette occasion « *leur exigence de voir régulariser les sans-papiers* ».

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Pierre Dintilhac

A la suite de l'article paru dans *Le Monde* du 13 mai 1999 intitulé « *Perquisition chez Roland Dumas dans l'affaire des statuettes* », nous avons reçu de Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République de Paris, la précision suivante :

« Afin qu'ils soient en mesure d'apprécier la pertinence des propos, il me semble nécessaire que vos lecteurs soient informés

qu'aucun texte n'impose aux magistrats instructeurs de prévenir, avant d'effectuer une perquisition non suivie d'audition, l'avocat d'un mis en examen, que tel n'a jamais été l'usage et que, au demeurant, si l'avocat était prévenu il se trouverait alors placé dans une situation délicate puisqu'il lui serait interdit d'en informer son client. »



Cofinave - Ph. A. Rau

CHAUMET
PARFUMS

La France concentre ses aides à l'emploi sur les bassins industriels

La nouvelle carte de la Prime à l'aménagement du territoire (PAT), principale aide publique à l'implantation des entreprises dans des zones peu attractives, a été transmise à Bruxelles, mardi 25 mai. Les zones rurales perdent le plus souvent le bénéfice de la PAT

L'HÔTEL MATIGNON et le cabinet de Dominique Voynet pensaient en avoir fini, mardi 25 mai, avec une grosse corvée. Enfin la nouvelle carte de la Prime à l'aménagement du territoire (PAT), principale aide publique à l'implantation et au maintien des entreprises dans des zones peu attractives, allait être officiellement adressée à la Commission européenne. Patatras ! Ce jour-là, Bruxelles a émis « de manière informelle » deux « objections de fond » sur la copie française.

« Il va nous falloir revoir notre argumentaire », se contente-t-on de répondre à Matignon. Paris le confirme : à partir du 1^{er} janvier 2000, les zones « patables » ne représenteront plus 23,5, mais 20,4 millions d'habitants. Au nom de l'efficacité, les zones rurales font les frais de la réforme de la PAT (*Le Monde* du 24 mars).

Le Centre et l'Ouest sont les plus touchés. Dans le Massif Central, les

bassins de Clermont-Ferrand, de Cahors, de Brives, de Rodez, de Sarlat, d'Aurillac sortent du dispositif. L'Ouest perd les bassins de Vannes, Saint-Malo, Saint-Brieuc. Les Pays de la Loire sont exclus, à l'exception du bassin de Saumur. Au nord-est, les bassins d'Arras, de Bar-le-Duc, de Troyes, perdent la PAT. En revanche, de nouvelles aires deviennent « patables » : une partie de l'Alsace, la région de Pau et de Lacq (Pyrénées-Atlantiques), de Gardanne (Bouches-du-Rhône), certaines zones de l'Indre et de Cher...

Ces mesures « de pénurie », selon Matignon, sont dictées par la Commission européenne, qui juge la PAT « dérogatoire » au principe de libre concurrence dans l'espace européen et exige des critères fiables d'attribution. En 1997, cette aide, de 580 millions de francs (88,4 millions d'euros), a financé 13 920 emplois, créés ou préservés. Elle s'est souvent révélée décisive

pour le choix d'installation d'une entreprise dans des zones difficiles. Sans que la carte de la PAT corresponde, il s'en faut de beaucoup, à celle des implantations industrielles. La PAT est donc présentée maintenant par le gouvernement comme un « outil de développement industriel », et non plus comme un instrument de rééquilibrage des territoires, telle qu'elle avait été conçue en 1964.

« LES PLUS JUSTES POSSIBLE »

« Nous sortons de critères intuitivo-économiques », indique un conseiller de M^{me} Voynet, tandis que la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement met en avant « le choix de critères rigoureux (...) qui soient les plus justes possible », dans un entretien aux *Echos* du 25 mai. Désormais, les bassins d'emploi dont le niveau de revenu net imposable annuel par habitant est inférieur à la moyenne nationale

(78 454 francs) peuvent y prétendre. A deux conditions : leur taux de chômage doit être supérieur ou égal à la moyenne nationale (11,3 %). Ils doivent avoir connu un déclin démographique supérieur à 1,2 % entre 1990 et 1995.

Après arbitrage entre Matignon et le ministre de M^{me} Voynet, le taux, qui devait être de 1,5 %, a été abaissé pour « sauver » quelques zones rurales. Enfin, un troisième critère tient compte du nombre de restructurations depuis 1996, dans des zones qui présentent de « forts risques industriels ». Par ailleurs, la Corse continuera de bénéficier de la PAT, en compensation de la perte de son éligibilité à l'objectif 1 des fonds structurels. Les périphéries de certaines grandes villes confrontées à un taux de chômage supérieur à 13,9 % (Rouen, Marseille, Toulon, Amiens, Montpellier, Bordeaux) devaient bénéficier de la PAT. C'est cette sélection que Bruxelles récuse,

au motif qu'il n'est pas « possible d'isoler des zones patables à l'intérieur d'une seule agglomération ».

L'élaboration de cette carte a donné lieu à un intense lobbying des élus. Christian Poncelet, président RPR du Sénat, Laurent Fabius, président PS de l'Assemblée nationale, l'ont examinée à la loupe. Matignon affirme que l'Elysée a souhaité « se faire communiquer des éléments ». Une délégation d'élus emmenée par Josselin de Rohan, président RPR de la Bretagne, s'est rendue dans le bureau de M^{me} Voynet. Tous sont intervenus pour qu'aucun coin de leur fief électoral ne soit sacrifié. Si bien que, au ministère de l'intérieur, on admet qu'il a fallu aussi « adapter les critères à la carte »...

PROTESTATION DES ÉLUS RURAUX

Enfantée dans la douleur, la carte donne déjà des aigreurs aux élus ruraux. « Le gouvernement désespère les territoires désespérés », s'indigne Jacques Blanc, président (DL) du Languedoc-Roussillon, député de la Lozère « dépatée », en écho à l'UDF Jacques Barrot (*lire ci-contre*). Maire RPR de Troyes et député de l'Aube, François Baroin redoute que « la suppression de la PAT n'amène le bassin de Troyes à devenir une zone en grave difficulté d'ici trois ans ». Quant aux députés PS, ils attendent les conseillers de Matignon pour une explication de texte dans les prochains jours.

Face à cette fronde naissante, le gouvernement a prévu deux mesures compensatoires : il abaisse le seuil de création d'emplois et le montant des investissements industriels qui donnent droit à la PAT ; il promet de se montrer généreux envers les régions sacrifiées, tant à tra-

En attendant « Leader »

Une âpre bataille entre la France et la (future) Commission de Bruxelles d'une part, au sein du gouvernement d'autre part, va se jouer dans les prochains mois pour déterminer comment seront répartis et utilisés les crédits des fonds structurels entre 2000 et 2006. Dans l'accord de Berlin du 26 mars, les grands principes et les masses globales ont été arrêtés, mais les règlements d'application n'ont toujours pas été approuvés par les Quinze.

La nouvelle Commission devra aussi indiquer aux Etats selon quels critères elle mettra en œuvre les quatre Programmes d'initiative communautaire (PIC), notamment les actions de développement local « Leader », qui intéressent les zones rurales. Qui dans ce cas, de la Datar ou du ministère de l'Agriculture, sera chef de file ? La problématique était au cœur du colloque qui vient d'avoir lieu à Saint-Flour (Cantal). Élus et animateurs s'y sont inquiétés des « attermolements » de Paris. Entre 1994 et 2000, l'Auvergne (avec neuf programmes « Leader ») aura reçu 15,5 millions d'euros sur un total de 225 millions pour la France.

TROIS QUESTIONS À...

JACQUES BARROT

1 Vous êtes député (UDF), président du conseil général de Haute-Loire et maire d'Yssingeaux. Comment réagissez-vous à l'exclusion de votre territoire des zones éligibles à la PAT ?

Il y a un moment que je redoutais cela. On peut comprendre que la PAT soit concentrée sur des zones difficiles. Mais il ne faudrait pas que toutes les aides à l'investissement soient transformées en dispositifs de secours. A ce rythme, nous sommes en train de casser le dynamisme des régions qui investissent. Je suis désespéré. C'est tout mon combat personnel pendant vingt ans de vie politique au service du développement économique de la Haute-Loire qui est fichu. Cette prime a fait ses preuves. Elle

était l'argument décisif pour attirer des entreprises agro-alimentaires ou mécaniques. J'ai besoin de leviers simples pour que le chômage, qui est de 5 à 6 % chez nous, ne grimpe pas alors que la population a fortement augmenté.

2 Quels dispositifs de substitution envisagez-vous ?

Ce n'est pas mon genre de beauté de me comporter en mendiant vis-à-vis de l'Etat. Mais je ne peux pas admettre que la Haute-Loire soit triplement pénalisée. L'accession à la PAT s'accompagne de l'exonération pendant cinq ans de taxe professionnelle pour les entreprises. Si cette aide disparaît, je perds ce levier. Par ailleurs, ma région risque de ne plus être éligible aux fonds structurels européens. Et pour couronner le tout, les futurs contrats de plan Etat-régions ne prévoient plus de programmes routiers spécifiques dont l'Auvergne a besoin pour

se désenclaver. Privée d'aide au développement et de routes, elle risque de retomber à l'abandon. Cette fois la coupe déborde.

3 Vous incriminez le gouvernement. Mais l'Europe n'est-elle pas la première responsable de cette situation de pénurie ?

Heureusement, la politique d'aménagement du territoire de la France n'est pas totalement encadrée par Bruxelles. Elle ne peut pas être uniquement défensive. Elle ne peut pas se contenter de proposer des béquilles. Elle doit être offensive. J'entends interpellier le gouvernement très rapidement sur cette question. Plus largement, je continue à penser qu'il est idiot de lier dans un même ministère l'environnement et l'aménagement du territoire.

Propos recueillis par
Béatrice Jérôme

L'« effet Chamonix » change la donne pour le Somport

Deux tunnels pour une vallée



VALLÉE D'ASPE

de notre correspondant régional

La guerre de la vallée a duré près de quinze ans dans la montagne pyrénéenne, entre Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) et Canfranc (province d'Aragon). Pas tout à fait une guerre civile, mais une violente opposition, à coups de voitures et de maisons brûlées, de bulldozers détruits, de manifestants, de condamnations judiciaires et de haines aiguës entre partisans et opposants de la construction du tunnel du Somport et de l'élargissement de la RN 134, à travers l'étroite et sauvage vallée du gave d'Aspe.

Caricaturalement, le conflit mettait en présence deux blocs qu'on pensait irréductibles : ceux qui croyaient à la route et au camion, porteurs, selon eux, d'ouverture et de développement économique ; ceux qui n'y croyaient pas, et qui, au nom de la préservation du patrimoine naturel, défendaient à la fois l'ours et les brebis, le tourisme vert, l'économie pastorale.

Aujourd'hui, la situation est ex-

travagante : le tunnel routier, objet de toutes les passions contradictoires, est en voie d'achèvement, les travaux d'élargissement sont réalisés pour moitié... et les deux camps se retrouvent au coude à coude pour exiger que l'on ne fasse pas transiter les camions par la route et le tunnel - un millier par jour -, mais qu'on réhabilite l'ancienne voie de chemin de fer, afin de mettre les poids lourds sur des trains.

« ON EST TOUS DEVENUS AMIS »

C'est donc au moment où les infrastructures lourdes, qui devaient faciliter le transit routier de marchandises entre l'Europe du Nord et l'Espagne via l'axe E 7, sont entrées dans la réalité du paysage - pour les sommes rondelles de 1 milliard de francs (environ 152 millions d'euros) sur les huit kilomètres du tunnel et de 1,2 milliard sur les travaux de la route nationale - que la solution routière a des chances d'être abandonnée. Au profit de l'alternative ferrée, prônée depuis quinze ans par une poignée d'individus têtus en dépit de quolibets, de menaces et de la prégnance de l'air du temps.

Ces contestataires ont aujourd'hui le sourire. Eric Pététin, « l'Indien » irréductible, huit fois mis en prison pour sa défense intransigeante et parfois provocante de la vallée (il a été placé en garde en vue une nouvelle fois mardi, après avoir bloqué deux camions et creusé une tranchée sur la RN 134), ouvre les bras : « C'est génial, on est tous devenus amis. Je jouis d'avance de cette victoire de la vallée. » Jean-Marc Procopé, président du collectif d'associations regroupées dans Alternative Somport, renchérit : « Toutes les conditions sont réunies pour la réouverture de la ligne de chemin de fer. On voit enfin le bout du tunnel. »

Les quelques milliers de manifestants, réunis dimanche 23 mai (*Le Monde* du 25 mai) en une vaste chaîne humaine pour s'opposer à l'unisson. Sans doute avaient-ils le sentiment d'accomplir leur dernière manifestation, l'ultime petit tour avant de célébrer définitivement « la victoire ».

C'est que les signes ne trompent pas. La plupart des élus locaux, de

François Bayrou, président UDF du conseil général, à Jean Lassalle (UDF), le tonitruant conseiller général d'Accous, porte-parole des partisans du tunnel, militent désormais ouvertement pour la réouverture de la voie ferrée (*Le Monde* du 17 juillet 1998). Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a promis une participation de l'Etat à hauteur de 25 % - la ligne coûterait environ 1 milliard de francs pour être électrifiée, modernisée et mise au bon écartement. Réseau ferré de France (RFF), qui gère désormais les infrastructures ferroviaires, participerait pour 25 %, Bruxelles pour 20 %. Madrid soutient. Seul le conseil régional d'Aquitaine traîne encore les pieds. Mais la réouverture devrait figurer au programme du prochain contrat de plan Etat-région (300 millions de francs sur trois ans).

Le ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Dominique Voynet, a envoyé un message aux participants de la manifestation de dimanche. Elle y rappelle la priorité accordée par le gouvernement au transport ferroviaire et affirme que « la RN 134 constitue un axe secondaire, qui n'a pas vocation à être le support d'un itinéraire de transit routier international Bordeaux-Saragosse ».

FERROUTAGE

Enfin, un rapport du conseil général des Ponts et Chaussées devrait être prochainement rendu public, qui évoque « une politique de Gribouille » à propos du pilotage de l'opération routière.

« Il a fallu les quarante morts du tunnel du Mont-Blanc, estime Alain Cazenave-Piarrot, président du comité pour la réouverture de la ligne Oloron-Canfranc, pour qu'enfin le président de la République parle de ferroutage. Reste à faire entrer les faits dans les mots. Ici peut commencer à se mettre en œuvre une politique des transports raisonnable. Il est temps qu'on s'en rende compte. » L'effet Mont-Blanc est passé par le Somport. L'accident dans les Alpes était dramatiquement imprévu, mais il semble avoir fortement contribué à remettre tout le monde sur les bons rails, dans les Pyrénées.

Jean-Paul Besset

Vers une augmentation « modulée » des péages pour franchir les Alpes

JEAN-CLAUDE GAYSSOT devait officialiser, dans une communication en conseil des ministres du mercredi 26 mai, un certain nombre de mesures prises ou envisagées après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc (*Le Monde* du 10 avril). Le ministre de l'équipement et des transports devait indiquer que le rapport commun des missions d'enquête française et italienne sera établi, au plus tard, le 1^{er} juillet et rendu public.

Par ailleurs, les premiers résultats des expertises concernant les trente-sept tunnels routiers les plus longs sont attendus fin mai. Ils « permettront la mise en place immédiate de dispositions transitoires » qui pourraient viser de nombreux ouvrages. Déjà, des décisions de fermeture temporaire ont été prises et des travaux engagés dans les tunnels de Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace), de Vuache, des Montets (Haute-Savoie) et du Chat (Savoie).

Pour le franchissement du tunnel de Fréjus où, du fait de la fermeture du Mont-Blanc, le transit annuel de poids lourds pourrait passer de 700 000 à 1,4 million, le dispositif de régulation technique, qui a déjà été assoupli aux heures de pointe (de 140 à 160 camions maximum par heure), va être aménagé d'ici le 14 juillet : les poids lourds seront immobilisés non plus sur l'autoroute, mais sur un parking doté d'installations de services aux chauffeurs à la hauteur d'Ayton, soit très en amont du tunnel.

A plus long terme, Jean-Claude

Gayssot, qui estime que « le transport routier doit prendre en charge une part plus importante des dépenses d'aménagement, de sécurité et d'environnement qu'il induit, notamment dans les zones sensibles », projette « une augmentation, modulée, progressive et échelonnée dans le temps, des tarifs des péages pour le franchissement des Alpes », conformément à la récente directive européenne relative à la « taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures ».

INCITER À CHOISIR LE TRAIN

Cette orientation vise à la fois à « inciter les opérateurs à choisir plus fréquemment le fret ferroviaire » et à « permettre de dégager une partie des ressources nécessaires aux investissements ferroviaires ». A titre d'exemple, Jean-Claude Gayssot indique que le trajet France-Italie coûte environ 8 300 francs à un 40 tonnes, dont 1 200 francs de péage entre Lyon et Turin par le tunnel de Fréjus. L'augmentation pourrait être de l'ordre de 400 à 600 francs. Elle sera modulée de manière à « lisser » les points de trafic sans accroître les nuisances nocturnes.

Les ressources nouvelles ainsi dégagées seront affectées prioritairement au financement des investissements ferroviaires nécessaires à la traversée des Alpes. Elles pourront aussi « contribuer à financer les travaux de sécurité du tunnel du Mont-Blanc ».

Robert Belleret

galerie nationale du Jeu de Paume

1, place de la Concorde 75008 Paris (horaires : 01 42 60 69 69)

4 mai | 27 juin 1999

Gutai

l'avant-garde au Japon, une exposition historique

Exposition organisée avec le Département du Hyogo et le Musée départemental d'Art moderne du Hyogo

avec le soutien de Shiseido et de la Fondation du Japon et la participation de Philips, la RATP et l'Hôtel Scribe en partenariat avec Air France et Dauphin

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^e M^e Téléphone
50, avenue d'Italie PARIS 13^e M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

NOUVEAU
DESCF

✓ Du 20 septembre au 11 décembre
✓ UV. 1 et UV. 2

Tél. : 01 42 24 10 72

Kosovars, l'appréhension du retour



Réfugiés kosovars au poste-frontière de Morina.

DU paysan à l'homme d'affaires, du trafiquant à l'ouvrier, une population entière de réfugiés est taraudée par la question du retour au Kosovo. Ces survivants ont tout quitté du jour au lendemain, perdant au mieux leur maison et leur statut social, parfois leurs amis, leurs parents. Leurs souffrances sont encore si grandes qu'un typographe devrait inventer le point de détresse pour les exprimer. Leur futur, lui, est lourd d'interrogations. Quand retrouveront-ils leur terre natale ? Quels métiers exerceront-ils dans un pays à reconstruire ? Accusent-ils le régime de Milosevic, ou « les Serbes » ? Pardonneront-ils les atrocités, pourront-ils revivre avec leurs voisins serbes ?

Comme pour faire la nique aux statistiques (plus de 220 000 réfugiés enregistrés en Macédoine), ces albanophones du Kosovo ont livré leurs propres réponses, du 3 au 10 mai, en projetant leurs histoires personnelles dans l'avenir de leur pays.

Un fermier à la soixantaine athlétique, Ferat, porte son petit-fils dans ses bras au camp de Brajda. Sous son « plis » noir, bonnet traditionnel en forme de coquille d'œuf, les yeux bleus jettent des regards vifs vers les cimes des montagnes. « Au village de Glogovc, cinq générations de ma famille sont enterrées. Je travaillais la terre avec un tracteur Rakovica 65. J'avais un moulin électrique pour moudre le blé. Tout a explosé quand des militaires de la ville ont mis le feu à la maison. J'ai aussi perdu mes trois vaches et mon cheval, qui savait retrouver le chemin de chez moi à 4 kilomètres de distance. » Les deux fils de Ferat se sont engagés dans l'Armée de libération du Kosovo (UCK). « Avant, je ne voulais pas prendre les armes. Il y avait des divisions entre Rugova et Krasniqi, cela ne me plaisait pas. Maintenant, j'en ai assez de tout. C'est trop long, il y a trop de souffrances. Je veux rentrer pour me battre. Mais l'UCK manque d'armes, c'est à l'OTAN de nettoyer les forces serbes du Kosovo. »

Un homme d'affaires naguère millionnaire, Erold Belegu, trente-trois ans, installé chez des amis à Skopje (Macédoine), s'exprime dans un anglais parfait. « Je suis parti de Pristina le 24 mars, juste

avant les bombardements. Je voulais mettre ma femme et mes enfants en lieu sûr. Je suis allé en Macédoine avec ma plus petite voiture, une Yugo, laissant ma Jeep Cherokee, mon van Peugeot Boxer et ma vieille Porsche au garage. Depuis, je ne suis plus rentré. » Sa société faisait de l'import-export en produits cosmétiques. Un voisin lui a appris que les stocks de son entrepôt (d'un montant de « 800 000 deutschemarks ») ont été pillés et que ses voitures ont disparu. « C'est surtout l'attente qui me tue. Je ne peux rien entreprendre, je ne maîtrise pas le calendrier. Quand la guerre sera finie, il faudra d'abord redonner du travail aux gens, pour qu'ils survivent. Avec l'aide internationale, on reconstruira les maisons, les usines et les infrastructures. Cela prendra des années. Moi, quoi qu'il arrive, je n'aurai plus les fonds pour redevenir PDG. » Humainement, croit-il, le plus dur reste à venir : « La plupart des réfugiés n'ont pas encore pris conscience de ce qu'ils ont perdu. La veuve de l'un de mes meilleurs amis m'a dit qu'il a été assassiné à Pristi-

par les policiers, qui l'ont gardé et battu pendant deux jours. Il a été forcé à boire six litres d'un liquide ressemblant à de l'eau. » Reshat est parvenu en Macédoine avec sa femme, son fils et son cousin, qui, de plus en plus malade, est mort le lendemain. « Même si c'est la guerre, je veux retourner au village. Je ne vivrai plus jamais avec les Serbes. Nous ne sommes plus des peuples frères, comme on disait au temps du socialisme. » Se vengera-

A les entendre, les réfugiés kosovars retrouveront leur pays dès que la situation le permettra. Beaucoup redoutent pourtant ce retour où ils mesureront tout ce qu'ils ont perdu. Avant de songer à leur survie ou à la reconstruction nécessaire, ils s'interrogent : pourront-ils encore coexister avec les Serbes ?

« Dans chaque groupe de paramilitaires venus de Serbie, il y avait un homme d'une maison serbe de mon quartier. Quand nous serons rentrés, nous verrons s'il faut nous venger. Mieux vaut être mort que de revivre avec nos voisins serbes »

na. Mais je ne le saurai vraiment qu'une fois rentré au Kosovo, quand je ne le verrai plus dans sa maison ou dans notre café. C'est au moment du retour que les gens vont craquer, il y aura beaucoup de tragédies. »

Un électricien de la centrale de Kosovo-B, Reshat Terhava, songe à la « revanche du sang », la vendetta prévue par les codes coutumiers albanais (quand un homme a été tué, ses parents masculins ont le devoir de tuer un homme de la famille ennemie). Au camp de Stenkovic 2, cet homme de trente-trois ans parle en présence de son garçonnet. « Mon cousin, Imer Sfarqa, est mort le lendemain de notre arrivée en Macédoine. Il était le responsable de la Ligue démocratique du Kosovo pour les dix-sept villages entourant Kosovo-Polje. Le 28 mars, il a été enlevé dans son appartement

t-il ? « Notre cœur est brûlé. Je crois que, parmi les gens ayant perdu un parent, certains voudront tuer des Serbes. »

un écrivain de quarante ans, Migjen Kelmendi, est attablé dans un bar de Tetovo où se retrouvent les élites chassées du Kosovo. « J'avais pensé que je pouvais figurer sur une liste des intellectuels à tuer, jamais que les Serbes videraient ma ville, Pristina, quartier par quartier. Je me suis retrouvé dans une colonne de trois mille Albanais encadrés par la police. C'était une procession biblique, avec ses enfants et ses vieillards. L'indifférence avec laquelle des groupes de jeunes Serbes nous regardaient m'a frappé. Pendant ces jours d'exode, je n'ai jamais rencontré le Schindler serbe. Je suis tenté de conclure à une culpabilité collective du peuple serbe, plutôt qu'à

une responsabilité du régime de Milosevic. »

Revivre ensemble ? « Beaucoup de Serbes devront quitter le Kosovo, car notre seule présence sera leur mauvaise conscience. Nous pourrions coexister dans un Kosovo dirigé par les Kosovars, dans le cadre d'une Europe unie et surtout pas sous la souveraineté yougoslave. Il faudra d'abord désarmer tous les Serbes du Kosovo. Sinon nous nous battons avec l'UCK, jusqu'à la fin. Je ne serai jamais en paix si je ne rentre pas. C'est aussi une question d'honneur. Seuls les déportés peuvent le comprendre. Pardonner prendra des années. »

Un chauffeur routier, Selim Krasnici, cinquante-quatre ans, habitait Ferizaj (Urosevac, en serbe) avant le camp de Brajda. « J'avais fabriqué ma maison de deux étages, pendant cinq ans. Elle faisait 9,2 mètres sur 7,8. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue. Ma femme, mon fils de seize ans et moi, on est partis sans rien emporter (...). Mes employeurs serbes m'avaient déjà mis à pied. Au Kosovo, il faudra que je retrouve un travail avant que j'aie soixante ans [l'âge de la retraite]. » Rêve-t-il de son retour ? « Je voudrais remarquer dans mon quartier, aller prendre le thé du matin chez mes voisins. Mais je ne sais même pas si ma mère, mon frère, sont vivants. »

Le docteur « Leka » (il a choisi ce pseudonyme) est un médecin généraliste, qui travaillait comme volontaire dans un dispensaire de l'organisation internationale Mère Teresa. Il porte désormais la blouse blanche d'une organisation humanitaire au camp de Brajda. « Quand la police nous a chassés, il y a trois semaines, le centre de Mère Teresa a été la première maison à brûler. Pourtant, il servait pour les civils, pas pour les

militaires de l'UCK. Vingt-huit enfants y étaient nés, le mois précédent. » Le médecin est parti en portant sa mère sur son dos, un sac de médicaments en main. Il nourrit peu d'illusions sur le sort du cabinet privé qu'il avait installé dans sa maison, comme sur les dossiers des 16 000 patients albanophones qu'il a soignés pendant quatre ans. « J'espère être le premier de retour au Kosovo, pour aider les gens. Ma mère souffre de graves troubles du cerveau depuis trois mois. Elle a besoin de soins spécialisés. Je suis son fils et un docteur, mais je ne peux rien faire. » Ils doivent partir en Suisse, où travaille son frère. « Quand je reviendrai au Kosovo, rien ne sera plus pareil. Mes patients seront dispersés dans le monde entier, ou seront morts. »

Un couple de presque sexagénaires, Sala et Sadri Osmani, est assis devant la tente familiale à Stenkovic 2. Seule la femme, Sala, employée d'administration à Pristina, parle. Elle a vu la maison de son frère presque entièrement brûlée, le 26 mars à Kosovo Polje, une banlieue de Pristina majoritairement peuplée de Serbes. « Dans la cuisine, j'ai trouvé le corps de mon frère, Ajet Muharremi, mort, en train de se consumer. » Les paramilitaires, qui ont ultérieurement chassé le couple de sa maison, étaient masqués. Mais Sala croit que, « dans chaque groupe de paramilitaires venus de Serbie, il y avait un homme d'une maison serbe de mon quartier. (...) Quand nous serons rentrés, nous verrons s'il faut nous venger. Mieux vaut être mort que de revivre avec nos voisins serbes. »

Les jeunes hommes réfugiés dans les camps de Macédoine restent discrets sur leur éventuel engagement dans l'UCK, par crainte de la police macédonienne.

Samet Hajdini, vingt-deux ans, venu de Ferizaj, était étudiant en allemand. « A côté de chez nous, il y avait un quartier serbe où habitent des gens du ministère de l'intérieur. C'est Lubisha, le chef de la police, qui est venu nous chasser avec sept ou huit paramilitaires portant des barbes et des longs cheveux. » Il veut rentrer au Kosovo « dès que la route sera ouverte et sécurisée par l'OTAN ». Virtyt Gacaferi, vingt-quatre ans, journaliste à Koha Ditore, le quotidien albanophone de Pristina désormais édité en Macédoine, fait confiance à la communauté internationale : « Si le monde occidental ne nous trahit pas, et certains le craignent, nous aurons "la Serbie hors du Kosovo". Si je n'y croyais pas, je ne serais pas journaliste ici, mais sous l'uniforme dans un camp d'entraînement. »

Se tournant les pouces au camp de Cegrane, Avdullah, trente ans, vivait de trafics (devises et voitures, admet-il) dans sa banlieue de Pristina. Il ne veut pas aller en Europe, même s'il a trois frères en Suisse. « Les Serbes, je ne leur ai jamais parlé. Je les hais pour ce qu'ils nous ont fait, mais nous ne pourrions jamais faire pareil car nous ne sommes pas aussi sauvages qu'eux. » Un acteur du théâtre de Pristina, Shkumbin Istrefi, trente ans, est hébergé dans une famille albanophone de la région d'Ohrid. « Il y a différents fronts albanais. Ceux de l'UCK qui combattent, je les respecte. Mais il faut aussi préserver nos élites, pour le retour. » Avec d'autres artistes, il vient de fonder le groupe Deported Art, qui prépare des pièces déjà jouées au Kosovo, dont *En attendant Godot*. Un compositeur de musique classique, Bahri Mulligi, quarante ans, enseignait l'harmonie à l'académie albanophone des arts de Pristina. Logé dans une famille à Tetovo, il a perdu son piano Petrof, ses compositions, ses prix internationaux. « Ma mère, mon frère et mes sœurs, avec leurs familles, sont au Kosovo, vivants ou morts. J'aimerais rentrer pour combattre, mais je sais que je n'arriverai pas à tuer. Alors j'attends que le monde civilisé arrête cette horreur. Quand la paix sera revenue, ceux qui retourneront au Kosovo seront confrontés à la survie collective. Je ne peux plus m'y penser comme un compositeur. Pour ceux qui partiront loin des Balkans, il y aura seulement des problèmes de survie individuelle. Je voudrais partir à l'étranger, mais je n'en ai pas la possibilité. »

Au camp de Brajda, une famille est dans un autobus en partance vers la France. Mitat Hassane, quarante et un ans, était enseignant dans un collège technique de Ferizaj, payé 100 deutschemarks par mois. Cinq membres de sa famille ont déjà été accueillis à Nîmes. Le père de sa femme vient d'y mourir. Avec cinq autres parents, il va les rejoindre. « Je me fiche de ma maison, de mon travail. Je veux seulement être libre. » Même si ses enfants commencent une scolarité en France, même s'il trouve un emploi, Mitat affirme qu'il reviendra au Kosovo.

Un camp plus loin, à Stankovic 2, d'autres bus partent vers le Canada. Les hommes ont le visage grave, des femmes pleurent. Dans la foule qui les regarde, un albanophone pronostique : « Ils partent trop loin, ils ne reviendront pas. » Arrivés à Skopje, ces réfugiés passent des bus au tarmac de l'aéroport, sans enregistrer leurs maigres bagages d'où dépassent des pains entiers. « On voulait aller en Allemagne, où vit notre fille. On n'a jamais demandé le Canada », dit Enver. Deux autres chefs de famille, sondés avant l'embarquement, avaient aussi choisi l'Allemagne. Rentreront-ils au Kosovo ? « Dès que possible », répondent ces trois hommes, avant de monter pour la première fois de leur vie dans un avion.

Erich Inciyan

Les Eglises face à la « guerre juste »

RÉCEMMENT, le cardinal John J. O'Connor, archevêque de New York, émettait de sérieux doutes sur le caractère moral des bombardements de l'OTAN en Yougoslavie : « Il est très difficile pour moi d'être sûr que la conduite de cette guerre corresponde aux exigences de la doctrine sur la "guerre juste". » Et il citait, à l'appui de sa démonstration, huit articles du *Catéchisme de l'Eglise catholique*. Au même moment, l'archevêque de Prague, le cardinal Miloslav Vlk, justifiait l'intervention de l'OTAN en s'appuyant, lui aussi, sur la doctrine de l'Eglise : « La communauté internationale n'est pas seulement autorisée, mais également obligée d'empêcher l'assassinat des Kosovars et de leur restituer le droit au retour dans leur patrie. »

En France, Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai et président de la commission Justice et Paix de l'épiscopat, approuvait, dans ces colonnes, l'emploi de la force contre Slobodan Milosevic en parlant d'une « action éthiquement nécessaire » (*Le Monde* des 4 et 5 avril), tandis que le président de la commission sociale, Mgr Olivier de Berranger, se déclarait, lui, « profondément hostile » à l'engagement de l'OTAN.

Le caractère moral ou non de la guerre en Yougoslavie suscite dans les Eglises des divisions réelles dont l'origine se situe dans l'interprétation de la notion traditionnelle de « guerre juste ». L'expression est en passe de tomber en désuétude. L'idée demeure cependant, ainsi que la doctrine sous-jacente, formalisée par saint Thomas d'Aquin : à quelles conditions est-il moralement possible de faire la guerre ?

Depuis le Moyen Age, la perspective s'est déplacée, passant d'une légitimation de la guerre, longtemps invoquée par les « princes chrétiens », à une limitation de la violence des armes sur laquelle l'Eglise insiste aujourd'hui. Mais les critères du *ius ad bellum* (« droit à la guerre ») n'ont pratiquement pas évolué. En premier lieu, il faut une « cause juste », telle que répondre à une agression extérieure, se libérer d'un pouvoir tyrannique, ou bien défendre un peuple « en train de succomber sous les coups d'un injuste agresseur », pour reprendre une formule de Jean Paul II à propos de la Bosnie. Ce point est celui qui offre le moins de difficultés à propos du Kosovo, sauf à nier les exactions dont sont victimes les Albanais.

La deuxième condition, en revanche, fait débat : c'est celle de l'« ultime recours ». Autrement dit, tout a-t-il été fait pour parvenir à une solution négociée, sans lâcher sur l'essentiel ? A propos de la guerre du Golfe, Jean Paul II estimait que ce n'était pas le cas. Aujourd'hui, si le pape n'a pas

condamné formellement les bombardements de l'OTAN, ses appels réitérés à une reprise des négociations semblent indiquer que, selon lui, les possibilités de solution politique n'ont pas été suffisamment explorées.

La troisième condition est celle de l'« autorité légitime », qui seule est apte à décider la guerre et à la mener. Ce critère avait pour but d'interdire les guerres privées. C'est peut-être celui-ci qui pose le plus question dans le contexte actuel. Pour saint Thomas, il était clair que l'autorité légitime était « le Prince », en tant que garant du bien commun. De nos jours, la plupart des moralistes estiment que, compte tenu de l'organisation de la communauté internationale, la seule autorité légitime qui vaille est l'ONU. Dans le cas précis du Kosovo, l'OTAN était-elle habilitée moralement à intervenir ? A ce sujet, les avis divergent.

Le quatrième critère est celui de la proportionnalité, que le catholicisme résume ainsi : il faut « que l'emploi des armes n'entraîne pas des maux et des désordres plus graves que le mal à éliminer ». Dans les faits, beaucoup de moralistes conviennent que cette condition est très difficile à évaluer a priori. Cette condition suffit, en tout cas, à disqualifier les armes de destruction massive.

FRACTURE RÉMANENTE

Le dernier critère a été fixé tardivement, au XVII^e siècle, par le néothomiste Francisco Suarez : c'est l'« espérance de succès », qui suppose que soient réunies, préalablement à toute déclaration de guerre, les « conditions sérieuses de succès ». Nombreux sont ceux qui l'invoquent aujourd'hui pour réclamer une intervention terrestre en Yougoslavie. Mais ce critère ne risque-t-il pas de légitimer toutes les escalades possibles ? D'une manière générale, les deux dernières conditions posent un réel problème : comment peut-on évaluer a priori la quantité de violence suffisante et nécessaire pour mener à bien un conflit ?

Tous les chrétiens ne se reconnaissent pas dans cette doctrine de la guerre juste – que beaucoup de moralistes, d'ailleurs, préfèrent qualifier de « juste défense ». La pensée orthodoxe n'a pas formalisé la réflexion autant que l'Eglise catholique. De leur côté, les protestants s'en tiennent officiellement à l'« Ecriture seule ». En France, l'Eglise réformée défend des positions pacifistes. Son président, le pasteur Michel Bertrand, affirme net : « Jamais notre Eglise ne pourra justifier chrétiennement la guerre comme ultime recours. » Il reste que des divisions traversent également la communion protestante. Le pré-

sident des luthériens d'Alsace-Lorraine, le pasteur Marc Lienhard, considère l'intervention de l'OTAN comme « un moindre mal ». Il y a là peut-être la réminiscence d'une fracture entre calvinistes et luthériens. En son temps, Luther avait développé la théorie des « deux glaives » pour justifier l'intervention du pouvoir civil contre la rébellion des paysans. Plus près de nous, on cite le cas des généraux allemands qui, fomentant un attentat contre Hitler, étaient allés interroger Dietrich Bonhoeffer sur la légitimité de leur acte. Le pasteur leur répondit que l'absolu du « Tu ne tueras pas » demeurerait, mais qu'une « éthique de

détresse » était possible. Il s'agit là, cependant, d'une réponse conjoncturelle et provisoire à une situation donnée et non pas d'une doctrine.

S'il est un point sur lequel les représentants des Eglises tombent d'accord, c'est sur la condamnation de toute notion de « guerre sainte », c'est-à-dire d'une guerre qui serait présentée comme un bien « voulu par Dieu ». Toute démarche éthique sur la guerre n'oublie jamais que celle-ci reste un mal. Elle prétend seulement fournir une base de réflexion pour placer le croyant en face de sa responsabilité.

Xavier Ternisien

Fatigue par Hervé Coffinières



L'OTAN ranime le sentiment nationaliste en Chine

DES FLAMMES, une façade éventrée, des chambres pulvérisées, les visages noyés de larmes des survivants. Et des corps sanguinolents... Les photographies sont accrochées aux murs de deux vastes pièces du Meishuguan, le Musée des beaux-arts de Pékin. Recueillie, la foule, en ce dimanche, défile devant la centaine de clichés pris par l'envoyé spécial du *Quotidien du peuple* après le bombardement, le 7 mai, de l'ambassade de Pékin à Belgrade, qui a causé la mort de trois journalistes chinois. La seule tenue d'une telle manifestation, dont la morbidité est savamment calculée, témoigne de la volonté de l'appareil de propagande de continuer à attiser l'émotion nationaliste, deux semaines après l'événement.

A la sortie, le public griffonne au feutre noir les pages d'un livre de condoléances. « C'est ça, les droits de l'homme ? », « La Chine ne sera jamais vaincue », « Il faut continuer à travailler pour devenir un pays fort », peut-on y lire. Xiao Wang, jeune étudiant accompagné de sa fiancée, serre les dents. « Ce que fait l'OTAN est barbare, dit-il froidement. Moi, je suis prêt à partir me battre aux côtés des Yougoslaves. »

« Pour quoi tant de cruauté ? Quand tout cela va-t-il s'arrêter ? », enchaîne Lao Zhong, un fonctionnaire à la retraite. On évoque le nettoyage ethnique au Kosovo, les tueries perpétrées par les Serbes. Le vieux reste interdit : « Ah, bon ? » Il en ignorait tout. Ni la télévision ni les journaux ne lui avaient expliqué que les Kosovars étaient victimes de Slobodan Milo-

sevic. Comme le reste de la population chinoise, Lao Zhong est persuadé que la guerre du Kosovo est une agression unilatérale de l'« hégémonisme » de l'OTAN contre un petit pays innocent. Comme ses compatriotes, Lao Zhong ne croit pas un seul instant à la thèse d'un bombardement accidentel.

Depuis le bombardement de l'ambassade de Pékin, un pénible malaise règne en Chine entre la population et les Occidentaux expatriés. Certes, les autorités ont veillé à ce que l'explosion de rage anti-américaine, les 8 et 9 mai, ne dérape pas en agression physique contre les *laowai* (étrangers) : il ne faut surtout pas paniquer les investisseurs étrangers dont Pékin a grandement besoin et que l'on continuera à courtiser. Mais ce week-end de fièvre laissera de profondes traces dans les esprits. Les Occidentaux ont brutalement découvert un aspect de la Chine dont ils ignoraient tout – un nationalisme capable d'entrer en éruption en quelques instants –, et, surtout, la permanence de techniques de mobilisation des foules que l'on croyait révolues depuis la Révolution culturelle.

Il faudra donc du temps pour oublier les appels au « sang pour répondre au sang », l'incendie du consulat américain à Chengdu, la mise à sac de deux établissements Kentucky Fried Chicken à Changsha, les messages sur Internet exhortant à la vitrification nucléaire des Etats-Unis.

Les clameurs sont maintenant retombées. Au cœur du quartier diplomatique, sous les façades soul-

lées et les vitres étoilées de l'ambassade américaine, la foule des candidats à un visa pour les Etats-Unis s'est reformée. A Beida – l'université de Pékin –, le berceau historique de toutes les fièvres étudiantes, on ne trouve plus guère de stigmates de la furie nationaliste. Au cœur du « triangle », lieu chargé d'histoire où se collaient les *dazibaos* de la « révolution culturelle » ou du « printemps » de 1989, les panneaux de tôle rouillée ont été nettoyés de leurs affiches sauvages et rageuses.

« TRAGÉDIE POUR LA RÉFORME »

Le climat n'est plus à l'orage, mais rien ne sera plus comme avant. Tout se passe comme si le bombardement du 7 mai était l'événement fondateur d'une nouvelle opinion nationaliste en Chine que le pouvoir flatte, non sans cynisme, pour recharger une légitimité défaillante. Ce mouvement a ses martyrs, mais aussi sa littérature et ses symboles. Les éditions du *Quotidien du peuple* viennent de publier un ouvrage intitulé *Le peuple chinois ne peut pas être insulté*, un recueil de reportages et d'éditoriaux sur la guerre en Serbie. Au marché russe de Yabaolu, on vend désormais des tee-shirts frappés de la célèbre cible – emblème des manifestations anti-OTAN à Belgrade – ou de la carte de la RFY accompagnée de la légende : « Who is next ? » Des étudiants ont fait passer la consigne de boycotter les fleurons de la culture de masse américaine : au McDonald's de Qianmen, près de la place Tiananmen, le serveur admet que la fré-

quentation a « chuté de moitié ».

Un tel climat plonge dans la déprime une catégorie d'étudiants qui ne voit que trop bien la manipulation politique dont ce mouvement est l'objet de la part du régime. « Nous sommes tous patriotes, dit l'un d'eux. Ce bombardement nous a mis en colère car nous nous sommes sentis insultés en tant que Chinois. Les Occidentaux sont-ils conscients des immenses dégâts politiques provoqués en Chine par ce genre d'erreurs et de maladroites, surtout la confusion qui a entouré les excuses ? Un nombre grandissant de gens sont maintenant convaincus que l'Occident n'est pas sincère, qu'il n'aime pas la Chine, qu'il s'emploie à entraver son décollage. Pour nous, étudiants libéraux, le plus grave est que la thèse conservatrice qui identifie la démocratie et les droits de l'homme à un Occident « barbare » va gagner en audience. Nous allons désormais vivre sous pression. » « Cette affaire est une tragédie pour le libéralisme et la réforme en Chine », conclut-il dans un sourire triste.

Frédéric Bobin

RECTIFICATIF

INDONÉSIE

L'article consacré à la préparation des élections générales indonésiennes dans nos éditions du 25 mai aurait dû être titré « L'Indonésie s'attend à une percée électorale des partis musulmans » plutôt qu'« islamistes », aucun des partis considérés ne revendiquant l'instauration de la religion d'Etat.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

L'Europe sociale piétine

L'EUROPE avait jusqu'à présent plutôt privilégié la monnaie sur l'emploi ; l'Europe monétaire est faite, mais elle compte près de 17 millions de chômeurs. L'Europe serait-elle, avec le Kosovo, conduite à faire passer maintenant les questions de défense commune avant celles de lutte contre le chômage ?

A quelques jours du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Cologne, les 3 et 4 juin, l'« Europe sociale » a en tout cas bien du mal à progresser. Destinée à préparer le « pacte européen pour l'emploi », la réunion des quinze ministres des finances de l'Union et de leurs collègues des affaires sociales, mardi 25 mai à Bruxelles, s'est achevée sur le constat de bien des divergences. Le pacte est resté en plan.

Il ne saurait, certes, être question de croire que l'emploi viendra de l'Europe et de l'Europe seule. La création d'emplois continue et continuera encore longtemps à dépendre des politiques nationales et du dynamisme des entreprises. Mais l'Europe peut y aider. C'était la démarche qui avait été retenue par les Quinze à Luxembourg, à l'automne 1997. S'il n'avait pas été possible de définir, comme le voulait le PS français, des « critères » de Luxembourg pour l'emploi aussi contraignants que ceux de Maastricht en matière de finances publiques, des « lignes directrices » avaient alors été retenues – sur les jeunes, la formation, les nouvelles technologies, etc.

A Bruxelles, les négociations

ont démontré qu'il sera difficile d'aller plus loin. Le projet de pacte proposé par l'Allemagne est d'une extrême modestie. Réunis pour l'occasion, Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry ont multiplié les propositions pour l'enrichir. Ils souhaitent que l'objectif d'une croissance annuelle minimale de 3 % pour l'ensemble de l'Union soit inscrit dans ce pacte. Le couple français veut aussi que l'Europe se dote d'un « revenu minimum garanti ». Il propose que des fonds supplémentaires soient débloqués en faveur des nouvelles technologies. Pour l'instant, la plupart de leurs suggestions ont été rejetées.

Faute d'engagements concrets, la France demande au moins qu'une « conférence sociale européenne » soit organisée chaque année, permettant un large débat entre les Etats, les partenaires sociaux, la Commission de Bruxelles et la Banque centrale européenne. C'est, selon Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, « une idée à laquelle la France tient beaucoup ». On voit mal comment une telle réunion permettrait, en soi, de « faire baisser le chômage européen de moitié en cinq ans » – l'objectif des socialistes européens pour François Hollande. Même sur une initiative aussi formelle – une réunion annuelle ! –, la France se heurte à l'opposition de ses partenaires ! On aurait pu attendre de la part de tant de gouvernements sociaux-démocrates davantage de souffle en faveur de l'Europe sociale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelwicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Shanghai est tombé

J'AI VU ce matin les avant-gardes communistes arriver au cœur de Shanghai par la route de Nankin et le quai du Bund. Au pied des buildings géants, de petits hommes jaunes en kaki, maculés de boue, progressent méthodiquement. Ils avancent en rasant les murs dans les rues vides, par petits paquets, faisant des sauts de puce de carrefour en carrefour. L'impression immédiate : voilà une troupe aguerrie, disciplinée, experte dans le combat de rues.

En revanche on peut constater que les troupes achevant de conquérir la première ville de Chine ne sont suivies jusqu'à présent par aucun moyen motorisé, aucune artillerie. De vieux fusils, de vieilles mitrailleuses, des souliers usés, des uniformes délavés : c'est une troupe de fantassins endurcis mais visiblement éreintés. Aux brefs moments de repos,

ces paysans-soldats dévisent leur cou, écarquillent les yeux vers les hauteurs des buildings de quinze ou vingt étages, spectacle évidemment nouveau pour eux.

Cette guerre n'est plus celle que j'ai connue en 1937, quand les Japonais attaquaient Shanghai, qui se vantait d'être encore le Paris de l'Extrême-Orient. Elle est arrivée, cette fois, dans un Shanghai délabré à la suite de la disparition des concessions étrangères, ruiné par trois ans de guerre civile, pourri par une folle inflation. Pour le moment, ce qui débouche au bout de chaque rue venant de la périphérie, c'est bien moins la guerre que la misère et la confusion avec ce troupeau de réfugiés mêlés à la foule inquiétante des soldats n'appartenant plus à aucune unité.

Robert Guillain

(27 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Où va la population mondiale ?

Suite de la première page

Cette panique amena la plupart des écologistes, mais aussi les grandes institutions américaines, à engager des campagnes antinatalistes dans les pays dits « en voie de développement », avec deux objectifs avoués : permettre leur « modernisation » et préserver l'environnement de la planète mais, dès 1966, le président Johnson avait vendu la mèche : « Moins de 5 dollars investis dans le contrôle de la population valent 100 dollars investis dans la croissance économique. »

En juin 1952, John D. Rockefeller avait fondé le Population Council, afin de développer la recherche scientifique fondamentale sur la physiologie de la reproduction humaine, la recherche appliquée sur les méthodes contraceptives (la pilule de Pincus en 1956 et le stérilet en 1960), et leurs implications sociales, éthiques et morales. Très actif, le Population Council s'assure la collaboration des directeurs successifs de la Division de la population des Nations unies et parvient à faire admettre l'idée que le seul moyen d'éviter les catastrophes annoncées consiste à réduire par tous les moyens la fécondité dans les pays pauvres.

En 1965, la Commission de la population de l'ONU propose une assistance internationale à tout pays demandeur sur les problèmes de population, y compris la planification des naissances. L'année suivante, John D. Rockefeller obtient personnellement les signatures de trente chefs d'Etat (dont ceux de la Suède et de la Finlande) au bas d'un « Manifeste de la population » proclamant que « les couples doivent avoir la possibilité de planifier leur famille, et de disposer des moyens et des connaissances à cet effet ». Le secrétaire général de l'ONU, U. Thant, crée le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (Fnuap), qui reçoit un énorme budget (240 millions de dollars en 1994) pour promouvoir la restriction des naissances partout dans le monde.

Pourtant, en 1974, au 3^e Congrès mondial de la population réuni à Bucarest, la résistance de plusieurs pays (Algérie, Argentine) amène John D. Rockefeller à as-

souplir ses positions, reconnaissant que « la croissance démographique rapide n'est que l'un des multiples problèmes auxquels sont confrontés la plupart des pays », et que « réduire la croissance démographique n'est pas une alternative au développement ». Lors de la 2^e conférence mondiale (Mexico, 1984), on constate que la croissance démographique se ralentit – dans la plupart des pays, mais pas dans tous –, et que les politiques antinatalistes n'ont que peu d'effets sur le développement. Les Etats-Unis, hostiles aux interventions étatiques, suppriment leur contribution au Fnuap. Dès lors, les néomalthusiens mettent plutôt l'accent sur les droits de la femme et la santé de la reproduction « pour une meilleure vie des générations à venir ».

Appuyés par des organismes privés – en particulier l'International Parentwood Federation –, quelques universités américaines et plusieurs gouvernements réussissent à obtenir l'appui d'une autre agence de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé, qui prend en main, partout dans le monde, les programmes de contraception et de stérilisation. Cela au nom d'un « nouveau paradigme » impliquant les aspects économiques et politiques de la santé. C'est ce thème de la « santé reproductive » qui occupe la place centrale lors de la 3^e conférence mondiale sur « population et développement » (Le Caire, 1994), avec ses différents aspects : « maternité sans risque », « planification familiale », « régulation de la fécondité ». Cependant, il se révèle impossible d'obtenir l'accord unanime des gouvernements pour généraliser la stérilisation et l'avortement dans les pays en développement.

Quel a été l'impact de ces campagnes ? Apparemment, le résultat le plus spectaculaire a été le progrès de la stérilisation, qui concernerait désormais 37 % des femmes en âge de procréer dans les pays dits « en voie de développement » (39 % en Asie et Océanie, 36 % en Amérique latine, 9 % en Afrique) ; mais il apparaît que la baisse de la fécondité dans ces pays doit plus à des changements culturels – que l'on désigne par le terme vague de « modernisation » – qu'à la diffusion de procédés techniques.

En cette fin de siècle, le paysage démographique a changé : en Amérique latine, la fécondité a plongé, même au Mexique et au Brésil, dont la croissance ne se poursuit plus guère que par vitesse acquise, du fait de l'inertie des phénomènes démogra-

phiques. En Chine, une politique drastique a ramené le nombre moyen d'enfants par femme de 6 à 2 ; dans le Sud-Est asiatique, cet indice est tombé de 6 à 1,8. Dans le sub-continent indien et dans le monde musulman, le recul est moins marqué, mais tout de même significatif. Seule l'Afrique conserve un extraordinaire dynamisme, avec peut-être 6 enfants par femme en moyenne.

Finalement, la chute la plus

Rien n'indique qu'à l'échelle des continents et des Etats l'inégalité devant la mort soit en cours de résorption ; d'autre part, il n'y a pas la moindre raison de croire que la chute de la fécondité, une fois amorcée, puisse s'arrêter au niveau de remplacement

spectaculaire est intervenue là où elle était le moins nécessaire et la moins attendue : en Europe et en Amérique du Nord, c'est-à-dire dans les parties les plus riches de la planète. Après le *baby boom* d'après-guerre (1946-1965), le *baby krach* des années 70 a ramené le nombre moyen d'enfants par femme de 3,7 à 2 en Amérique du Nord ; de 2,6 – moyenne européenne – à 1,7 en Europe du Nord, 1,5 en Europe de l'Ouest et 1,3 aussi bien en Europe du Sud qu'en Europe de l'Est. Comme le disait Alfred Sauvy, nous nous sommes mis à la diète sous prétexte que des obèses habitaient les maisons voisines !

Du coup, la Division de la population des Nations unies et la Banque mondiale ont revu à la baisse leurs prévisions démographiques pour le XXI^e siècle : selon les dernières, nous ne serons que 8 milliards en 2025 ; 11 milliards à l'horizon 2100. Or ces chiffres – surtout le dernier – me semblent presque aussi fragiles que les précédents.

En effet, ces calculs impliquent deux postulats : d'abord, que l'espérance de vie ne cessera d'augmenter partout et finira par converger, pour tous les peuples, à des valeurs élevées, proches de 80 ans ; et qu'il en sera de même pour la fécondité : dans les pays pauvres, elle baissera, dans les pays riches, elle remontera jusqu'à se stabiliser finalement, juste au niveau nécessaire pour assurer le remplacement des générations de 2,1 enfants en moyenne par femme. Ces postulats sont à la base de la théorie de la « transition démographique », selon laquelle,

après une chute sensible de la mortalité, puis de la fécondité, toutes les populations du monde devraient retrouver un niveau d'équilibre.

Malheureusement, ces postulats n'ont aucun fondement scientifique : d'une part, rien n'indique qu'à l'échelle des continents et des Etats l'inégalité devant la mort soit en cours de résorption (l'épidémie de sida, par exemple, aurait fait baisser de sept ans l'espérance

de vie au Zimbabwe) ; d'autre part, il n'y a pas la moindre raison de croire que la chute de la fécondité, une fois amorcée, puisse s'arrêter au niveau de remplacement.

Cette chute n'est que partiellement l'effet des campagnes antinatalistes orchestrées par le Population Council et le Fnuap. Elle tient fondamentalement à une mutation des mentalités et des comportements dans le cadre de ce qu'on désigne du terme vague

de « sécularisation ». Dans les sociétés traditionnelles, l'intérêt de la famille primait sur celui du couple ; et celui du couple sur celui de l'individu. L'idée qu'on s'y faisait du bonheur, tout autant que le besoin de considération sociale, favorisait la famille nombreuse. Au contraire, dans le monde marchand et les normes de la société de consommation, l'essentiel est la satisfaction des besoins matériels et ces besoins croissent plus vite que les moyens de les satisfaire, sous l'aiguillon de la publicité. La stratégie des ménages est de veiller prioritairement à leur standing – ce qui exige généralement un double salaire et une progéniture réduite au minimum. D'où le mot d'ordre DINK (*double income, no kids*). Dans les pays riches, l'appétit de consommation l'emporte désormais sur les satisfactions morales que pourrait procurer une famille nombreuse. Ainsi l'indice de fécondité a pu plonger jusqu'aux niveaux observés récemment en Espagne (1,14), en Italie (1,22) et en Bulgarie (1,09) – alors que les taux de mortalité ne peuvent que remonter, du fait du vieillissement de la population.

Le processus va-t-il s'étendre progressivement à tous les continents ? Faisant l'hypothèse que la fécondité pourrait s'y abaisser peu à peu jusqu'à l'indice 1,2 (4 filles seulement pour remplacer 7 femmes), le grand démographe Jean Bourgeois-Pichat, alors direc-

teur de l'INED, avait conçu en 1988 un scénario-catastrophe aboutissant à l'extinction de l'espèce humaine : d'abord les populations des pays industriels, au XXIII^e siècle, après être passées par un plafond de 1,4 milliard vers 2020, puis celles des pays développés au XXIV^e siècle, après un maximum de 8,4 milliards vers 2080.

Bien entendu, ce scénario noir n'a pas beaucoup plus de chances de s'actualiser que le scénario rose de la « transition démographique ». On ne peut raisonner comme si les tendances observées en cette fin de siècle devaient se poursuivre mécaniquement, comme si l'évolution démographique pouvait rester indépendante de l'environnement humain, culturel, social, économique qui se préfigure au seuil du III^e millénaire.

En dernière analyse, ce sera la résistance de la famille et des valeurs familiales qui seule pourra limiter les effets dévastateurs du « *chacun pour soi* » et de la tyrannie du « *toujours plus* ». Ce degré de résistance variera probablement beaucoup d'une aire socio-culturelle à l'autre en fonction des traditions, des structures familiales, des valeurs religieuses, des mentalités et surtout de la manière dont s'opérera l'inéluctable libération des femmes. Ce qui rend difficilement prévisible l'avenir de la population mondiale, du moins à long terme.

Jacques Dupâquier

AU COURRIER DU « MONDE » KOSOVO ET PAILLOTE

Depuis plusieurs jours on accorde la même importance à ce qui se passe en Corse et au drame du Kosovo. (...)

D'un côté, des milliers de morts, des centaines de milliers d'innocents jetés dans la misère à deux pas de chez nous, et de l'autre... une paillote, un restaurant illégal, tranquillement installé dans l'impunité, protégé par les pouvoirs locaux et incendié sans que cela n'ait fait aucune victime !

Certes, c'est un préfet de la République qui a couvert et peut-être encouragé cette malhabile initiative. J'entends bien que, au nom des grands principes, cela est tout à fait scandaleux. Mais en tant que citoyen de la République, je trouve encore bien plus scandaleux que cette « paillote » ait pu, jusque-là, avoir un commerce illégal grâce à la complicité inadmissible de gens, ayant sans doute une grande no-

tabilité, mais que j'aimerais mieux savoir en prison. En vérité, il doit y avoir des centaines de « paillotes » et pas seulement sur les plages, et pas seulement sous forme de constructions. (...)

Je ne suis ni un subtil diplomate ni un fin psychologue de la particularité insulaire, simplement je paie mes impôts sans discuter et il me déplaît souverainement qu'on traîne dans la boue des représentants de la République qui ont pris trop à cœur le souci de l'argent public. Dans ces conditions, je l'avoue, j'aimerais mieux voir mes impôts servir aux réfugiés du Kosovo. (...)

Pierre Gérard
Marseille

COMPASSION POUR LES SERBES

Je reviens d'un séjour à Belgrade où j'ai passé quelque temps avec la famille de mon épouse, ayant même eu l'occasion de profiter des alertes et des bombardements sur la ville.

Si je suis consterné par cet exode en masse des Albanais du

Kosovo, qui est devenu une véritable catastrophe humanitaire, je suis convaincu que d'autres méthodes plus appropriées que les bombardements sur la Serbie auraient pu enrayer très vite cette « épuration ».

Si je me réjouis du formidable élan de solidarité et de fraternité que les médias ont su déclencher dans la population française, je crains que le pauvre peuple serbe, qui risque de connaître une catastrophe humanitaire encore plus grande, ne puisse bénéficier d'une même générosité, après la campagne médiatique que l'on a déchaîné contre eux. (...)

Le peuple serbe ne doit pas être satanisé, mais compris et aimé, tout comme le peuple albanais. Car le seul reproche que l'on peut lui faire, c'est d'avoir un président que je ne saurais qualifier, et qu'il supporte depuis plus de dix ans sans pouvoir en changer. La preuve en a été donnée par les événements de l'hiver 1996-1997. (...)

Jean Lemaire
Saint-Maur (Val-de-Marne)

CIVIC

CLIENT FIRST

Peinture métal 2 000 F TTC

L'innovation au service de l'homme

INFORMATIQUE Microsoft multiplie les prises de participation dans des opérateurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. Le numéro un mondial du logiciel s'allie

aussi à des fabricants de décodeurs numériques et de consoles de jeu. ● **LES RÉSEAUX CÂBLÉS** l'intéressent particulièrement. Microsoft a acquis 3 % d'AT&T et 29,9 % de Telewest. Il

étudie, avec l'allemand Bertelsmann, le rachat du réseau câblé de Deutsche Telekom et s'intéresserait à la division câble du britannique Cable & Wireless. ● **LA STRATÉGIE**

de Bill Gates vise à s'assurer que ses logiciels seront présents partout, quel que soit le moyen d'accès à Internet : ordinateur, télévision, Minitel de nouvelle génération ou télé-

phone portable. ● **BILL GATES** a demandé à ses 30 000 employés de « ré-inventer » Microsoft, vingt-quatre ans après sa création, et de « simplifier » les produits.

Microsoft multiplie les alliances pour devenir incontournable sur Internet

Le numéro un mondial du logiciel cherche à s'associer à tous les nouveaux médias servant de point d'accès au Web. Après être entré au capital d'AT & T, le groupe de Bill Gates négocie le rachat des réseaux câblés de Deutsche Telekom

ET SI Microsoft ne croyait plus à l'ordinateur personnel ? Depuis trois ans, le géant américain des logiciels ne cesse de s'inviter au capital d'opérateurs de télécommunications et de câblo-opérateurs, de nouer des accords industriels avec les fabricants de décodeurs numériques et de consoles de jeu, et de s'associer à des chaînes de télévision ou à des services d'informations en ligne.

Bill Gates, son président, a troqué son ancien credo, « un ordinateur personnel sur chaque bureau et dans chaque maison », pour un nouveau leitmotiv : « l'accès à Internet pour tous depuis n'importe où ». Peu importe que les internautes surfent sur le réseau mondial depuis un ordinateur, une télévision, un Minitel de nouvelle génération ou un téléphone portable, l'essentiel est qu'ils se servent d'un logiciel Microsoft pour y accéder ! C'est pourquoi le groupe de Seattle cherche à s'associer à tous les nouveaux médias qui pourraient constituer, demain, un point d'entrée vers Internet.

« RÉ-INVENTION »

Les réseaux câblés sont dans la ligne de mire de Microsoft. Dernière opération spectaculaire, l'achat d'obligations convertibles AT&T, qui représenteront à terme 3 % du capital du numéro un américain des télécommunications. En contrepartie, AT&T a commandé à Microsoft 5 millions d'exemplaires de logiciels Windows CE, la version allégée de son célèbre système d'exploitation - qui équipe 90 % des micro-ordinateurs - pour faire tourner les futurs décodeurs numériques des réseaux câblés d'AT&T.

Autre volet de cet accord avec AT&T, Microsoft a récupéré 29,9 % de Telewest, le deuxième câblo-

opérateur britannique. Auparavant, Microsoft était déjà entré dans le numéro trois britannique NTL, ainsi que dans le numéro quatre américain Comcast, le hollandais-européen UPC, et le portugais TV Cabo. Il étudie, aux côtés du groupe d'édition Bertelsmann, le rachat du réseau câblé de Deutsche Telekom, et négocierait le rachat de la division câble du numéro un britannique Cable&Wireless. Bill Gates est aussi à l'origine du projet Teledesic, une constellation de plusieurs centaines de satellites qui doit permettre aux utilisateurs, à partir de 2003, de se connecter à très grande vitesse au réseau Internet (Le Monde du 26 mai).

Toutes les acquisitions réalisées en dehors de l'univers de l'ordinateur personnel - 92 en cinq ans - restent toutefois modestes. Elles représentent généralement moins de 5 % du capital de l'entreprise concernée, et Microsoft ne revendique jamais le rôle d'opérateur. Première capitalisation mondiale, à 400 milliards de dollars, et fort d'une trésorerie de 22 milliards de dollars, l'entreprise de Seattle peut se permettre de s'inviter dans plusieurs tours de table pour surveiller l'évolution des différents marchés.

Cette stratégie doit lui permettre d'imposer ses plates-formes logicielles dans les appareils électroniques utilisés sur ces nouveaux réseaux. « En résumé, Microsoft achète ses clients, explique Alain Puissochet, consultant à l'Idate, ce qui n'est pas très libéral. » « Il y a quelques années, Microsoft avait, de la même manière, noué des accords avec les fabricants d'ordinateurs, pour imposer par la suite son système d'exploitation », ajoute Didier Pouillot, également consultant à l'Idate.

« Nous voulons, quel que soit le

moyen d'accès à Internet, boîtiers numériques ou PC, offrir le maximum de services dans nos logiciels », se défend Steve Petitpas, directeur du commerce électronique et d'Internet à Microsoft France. Le nouveau navigateur Explorer 5 de Microsoft intègre déjà un service de messagerie qui offre la consultation du courrier sur Hotmail, le service de courrier électronique de Microsoft.

Pour accompagner ces initiatives stratégiques, Bill Gates a demandé à ses 30 000 employés de « ré-inventer » Microsoft, vingt-quatre ans après sa création, même si l'entreprise affiche toujours une santé insolente, avec une marge opérationnelle de plus de 45 % et un résultat net de plus de 30 %. Une consigne qui se traduit pour l'instant par l'abandon de l'organisation par lignes de produits au profit d'une structure par catégories de clients, avec comme mot d'ordre la

« simplicité » des produits. La redécouverte du client a conduit à retarder de deux ans la mise au point de Windows 2000, le temps de mettre au point un environnement plus intuitif.

RÉVEIL DE LA CONCURRENCE

Cette réorientation intervient alors que la révolution Internet ravive la concurrence. Dans le domaine des serveurs d'entreprises, Microsoft voit la progression de Windows NT (35 % de parts de marché) freinée par l'émergence du logiciel libre Linux (17 % du marché, selon IDC).

Dans les logiciels de navigation sur Internet, Microsoft a rattrapé, grâce à Explorer, son retard contre son rival Netscape, avec lequel il fait désormais jeu égal. Mais dans le commerce électronique, les résultats de sa famille de sites, articulés autour de MSN, ne sont pas à la hauteur des espérances de pro-

gression face à l'alliance entre AOL et Netscape.

Dans les organisateurs de poche, l'offensive de l'américain PalmPilots et du britannique Psion a pris de court la firme de Bill Gates, qui a vu lui échapper plus des deux tiers du marché des systèmes d'exploitation destinés à ces machines. Mais les sociétés d'étude de marché IDC et Dataquest estiment que Microsoft aura retourné la situation en sa faveur dès 2002.

Dans les téléphones portables, Microsoft a du mal à imposer le standard Windows CE. Le leader des organisateurs électroniques de poche, Psion, et les trois principaux constructeurs de téléphones portables, Nokia, Motorola et Ericsson, refusent de passer sous la coupe de Microsoft et se sont alliés au sein de Symbian pour développer un système d'exploitation propre, baptisé EPOC. Une alliance rejointe, mardi 25 mai, par le japo-

nais Matsushita. Mince consolation, le constructeur français de téléphones mobiles Sagem a rallié il y a quelques jours le camp Microsoft.

Ce réveil de la concurrence pourrait paradoxalement arranger les affaires de Microsoft, qui va affronter une nouvelle fois la justice américaine à la reprise de son procès, mardi 1^{er} juin. Les autorités antitrust soupçonnent le fabricant de logiciels d'avoir utilisé son hégémonie sur le marché des systèmes d'exploitation pour imposer son logiciel de navigation sur Internet, au détriment de Netscape. Microsoft, sur lequel plane la menace d'un démantèlement - comme celui qui avait été imposé à AT&T en 1984 - s'efforcera de démontrer qu'il est, au contraire, victime d'une offensive sur tous les fronts de l'Internet.

Christophe Jakubyszyn

Les principaux partenariats

- **Juillet 1996** : création avec NBC d'une chaîne de télévision et d'un service d'information en ligne.
- **Juin 1997** : rachat de WebTV pour 425 millions de dollars (400,9 millions d'euros).
- **Janvier 1998** : TCI choisit Windows CE pour sa nouvelle génération de décodeurs.
- **Mai 1998** : Sega annonce que sa nouvelle console Dreamcast utilisera Windows CE.
- **Juin 1998** : acquisition de 10 % du capital du fournisseur d'accès à Internet RoadRunner ; achat de 11,5 % du

- câblo-opérateur américain Comcast (1 milliard de dollars).
- **Juillet 1998** : achat de 7,5 % de Thomson Multimédia, avec licence Windows CE.
- **Janvier 1999** : investissement de 500 millions de dollars dans le britannique NTL, et de 300 millions de dollars dans UPC.
- **Mai 1999** : achat de 3 % du capital d'AT&T, pour 5 milliards de dollars, et de 29,9 % de Telewest ; négociation avec Bertelsmann en vue de racheter le réseau câblé de l'allemand Deutsche Telekom.

La firme de Seattle réforme son système de rémunération

MICROSOFT, qui s'est longtemps vantée de compter dans ses rangs de nombreux salariés millionnaires, a annoncé, début mai, une refonte complète de la grille des salaires. L'entreprise de Bill Gates pouvait se permettre jusqu'alors de mal rémunérer ses employés. Plus de la moitié des salariés de l'industrie des logiciels étaient mieux payés que ceux de Microsoft, mais ces derniers recevaient des actions et des options d'achat (stock options) dont le rythme de progression présentait un profil exponentiel depuis dix ans. Le prix de l'action de Microsoft a été multiplié près de 120 fois depuis 1989, soit un taux de progression annuel de plus de 60 % ! Mais, depuis le début de 1999, l'action Microsoft n'a progressé que de 8 %, une piètre performance comparée à l'envolée des « valeurs Internet » qui font flamber Wall Street depuis plusieurs mois.

Ce décalage n'a pas échappé aux salariés de Microsoft, à tel point que certains observateurs font état d'une véritable fuite des cerveaux des salariés de l'Etat de Washington, berceau de Microsoft, vers la

Silicon Valley californienne. Environ 7 % des 30 000 salariés quittent l'entreprise chaque année. « Le marché de la main d'œuvre est très étroit pour des talents très spécifiques », reconnaît John Pinette, un porte-parole de Microsoft cité par Bloomberg.

DAVANTAGE DE CASH

Microsoft a donc décidé d'augmenter de manière substantielle, dès le 1^{er} août, la partie cash de la rémunération de ses employés. L'entreprise dirigée par Bill Gates devrait désormais se situer parmi les 30 % d'entreprises les plus généreuses du secteur. Par ailleurs, la société a décidé d'augmenter de douze à vingt-deux le nombre de niveaux hiérarchiques pour permettre des promotions plus fréquentes.

Enfin, Microsoft devrait encourager la création de start-up au sein même du groupe, pour permettre à leurs salariés d'être rémunérés en fonction des performances de ces entreprises naissantes.

C. J.

A ce prix-là,
vous n'aurez pas de clim,
pas d'autoradio,
pas de
bouchons.

Accessible avec un permis auto de plus de 2 ans.



TU 125 : 18 900 F - 13 900 F*

Liste des concessionnaires : 3615 Suzuki (2,23 F la mn).

*Offre valable jusqu'au 30 juin 1999.

<http://www.suzuki-moto.com>

SUZUKI

recommande **Castrol**

Tom Ford, styliste

« Je ne resterais pas chez Gucci en cas de victoire de Bernard Arnault »

Dans un entretien au *Monde*, le créateur de mode révèle qu'il quitterait le groupe de luxe florentin si celui-ci tombait dans l'escarcelle de LVMH. Jeudi 27 mai, la cour d'appel d'Amsterdam devait dé-

partager le groupe de Bernard Arnault et celui de François Pinault, qui se disputent le contrôle de Gucci. M. Ford marque sa préférence pour le projet de M. Pinault, qui se propose d'apporter à

Gucci la maison de couture Yves Saint Laurent. « Une marque fabuleuse » à laquelle le styliste texan pense pouvoir apporter son expérience, acquise lors du redressement de la griffe italienne.

A TRENTE-SEPT ANS, Tom Ford, chez Gucci depuis 1990, est considéré comme l'artisan de la renaissance du maroquinier florentin, aux côtés de son PDG, Domenico De Sole. A la veille du jugement de la cour d'appel d'Amsterdam (où le groupe Gucci est domicilié), il explique pourquoi il a choisi son camp entre Bernard Arnault et François Pinault, qui se disputent le contrôle du groupe de luxe italien.

« Avez-vous décidé de ce que vous ferez si le tribunal donne raison à Bernard Arnault et lui ouvre ainsi la possibilité de prendre le contrôle de Gucci ?

— Oui, j'ai pris ma décision. On ne peut jamais dire « jamais » de façon absolue et définitive. Mais je pense que je ne resterais pas chez Gucci en cas de victoire finale de M. Arnault. Gucci serait absorbé dans une entreprise plus grosse, et inévitablement éclaté entre ses différentes branches, comme l'a déclaré lui-même M. Arnault. Je ne pourrais pas fournir les mêmes résultats dans ces conditions. En revanche, M. Pinault nous offre, à Domenico De Sole et moi-même, une totale autonomie. Il s'y est engagé clairement. Ce qu'il cherche chez nous, c'est justement notre expérience, pour construire quelque chose à partir de Gucci. C'est en ce sens que le pari est très excitant. C'est exactement le contraire de ce que propose LVMH. Je précise que je n'ai jamais rencontré M. Arnault ni parlé avec lui au téléphone, pas plus qu'avec ses collaborateurs MM. Godé et Carcelle [respectivement bras droit de Bernard Arnault et PDG de Louis Vuitton]. Mais souvent les actes parlent plus que les mots.

— M. Arnault a-t-il encore une chance de vous faire changer d'avis ?

— Ce n'est pas une question d'argent. A certaines périodes de la vie, ou d'une carrière, il faut savoir faire des choix. Je n'ai pas besoin de M. Arnault. Je préfère suivre ma propre route.

— M. Pinault est aussi un homme d'affaires très exigeant avec ses collaborateurs. Quelles garanties avez-vous obtenues de lui ?

— PPR veut des résultats, c'est normal. Mais nous aussi nous voulons des résultats ! M. Pinault a compris que Domenico [de Sole] et moi, nous ne pourrions continuer à donner les mêmes résultats que si on nous laisse tranquilles. Je ne peux promettre les mêmes performances que si notre autonomie est respectée. Nous n'avons besoin de personne, nous n'avons pas besoin d'aide pour savoir comment diriger Gucci.

— Mais il s'agirait désormais de développer un groupe multi-marque autour de Gucci, notamment avec la reprise d'Yves Saint Laurent et de Sanofi Beauté, rachetés par M. Pinault, et peut-être d'autres marques. Vous en sentez-vous les capacités ?

M. Pinault poursuit M. Arnault pour diffamation

L'affrontement entre François Pinault et Bernard Arnault a pris une tournure personnelle. Le patron breton, président d'Artémis, holding du groupe de distribution Pinault-Printemps-Redoute (PPR), a porté plainte contre le propriétaire et PDG de LVMH pour diffamation, a révélé mercredi 26 mai le *Wall Street Journal*. La plainte, confirmée dans la matinée par l'entourage de M. Pinault, fait suite à des déclarations faites par M. Arnault dans un entretien publié le 20 mai par l'hebdomadaire *Paris-Match*. Le patron du groupe de luxe y affirmait que son rival avait acquis ses 42 % du capital de Gucci « en fraude des droits des minoritaires ».

vanche, se situe à un niveau record. Selon Pierre Bilger, PDG du groupe, « ces résultats reflètent la capacité d'Alstom à poursuivre sa croissance malgré un environnement économique incertain. Ils sont la conséquence de l'accent mis sur les activités à forte marge et du succès des programmes de réduction de coûts ».

RECORD DE COMMANDES

De plus, « l'accélération des programmes de restructuration, qui ont entraîné une diminution d'environ 12 % des effectifs, et les autres efforts de réduction de coûts n'ont pas suffi à compenser la diminution des commandes et du chiffre d'affaires », estime la direction de l'entreprise.

Malgré les déboires de cette branche d'activité, le groupe annonce, pour l'exercice 1998-1999, clos fin mars, un résultat net de 303 millions d'euros (1,988 milliard de francs), en hausse de 32 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel progresse de 19 %, à périmètre comparable, à 707 millions d'euros. Quant au chiffre d'affaires, il demeure quasi stable à 14,069 milliards d'euros (-1 %) par rapport à l'exercice précédent à périmètre comparable. Le carnet de commandes, en re-

nérale a un projet d'entreprise auquel adhèrent ses cadres et ses équipes. En cherchant à le bouleverser par une opération « contre nature », la BNP entraîne un « coût énorme et une perte de temps pour la Société générale », qui était prête pour une alliance avec Paribas et des développements européens.

QUESTIONNAIRE AUX ADHÉRENTS

Preuve que ce sentiment est largement partagé au sein de la banque, les adhésions à l'association de M. Tuloup s'élevaient à 5 540, soit les deux tiers de l'encadrement, auxquels s'ajoutent plus de 500 personnes non cadres. En moyenne, chaque salarié a donné 433 francs à l'association pour qu'elle ait les moyens de son action. Aux critiques qui n'ont pas manqué de s'élever en interne contre les méthodes un peu trop musclées et enthousiastes de l'association, M. Tuloup répond : « Nous ne cherchons pas à savoir qui a adhéré ou pas, je n'ai jamais vu le fichier. »

— Pour Sanofi Beauté et Saint Laurent, rien n'est encore décidé. Nous devons d'abord examiner dans le détail la situation de ces entreprises, faire procéder à un audit financier, afin de savoir si Gucci doit les racheter et à quel prix. Yves Saint Laurent est une marque fabuleuse et j'ai un immense respect pour M. Saint Laurent et M. Bergé, pour ce qu'ils ont fait. Ce sont des modèles pour moi.

— Certains doutent que vous puissiez vous investir dans Saint Laurent comme vous l'avez fait pour Gucci.

— Je ne m'investirais évidemment pas de la même façon dans Saint Laurent que dans Gucci. Mais je donnerais la même énergie. Saint Laurent n'a pas besoin d'une âme, il en a déjà une : c'est M. Saint Laurent lui-même. Moi, je pourrais apporter mon expérience dans beaucoup de domaines, l'aménagement des boutiques, l'image de la marque, la publicité, les accessoires... et même les aspects industriels. Faire en sorte que le bon produit soit livré au bon moment au bon endroit et aux bonnes personnes... C'est ça la clé du succès dans la mode.

— Comment voyez-vous Gucci dans cinq ans ?

— Nous avons déjà d'autres projets d'acquisitions, des vues sur des marques et même des discussions en cours. Je ne peux rien dire aujourd'hui, mais il est clair que l'appui du groupe Pinault va donner un grand coup d'accélérateur aux projets de développement que Domenico De Sole et moi avions déjà. Depuis cinq ans, nous avons tout redessiné, la marque, les produits, les boutiques : pour Gucci, l'essentiel est fait. Cela dit, cette marque recèle en elle-même un potentiel de croissance propre qui est encore important, dans ses métiers actuels et dans de nouvelles lignes de produits. Je pense que le groupe Gucci, qui pèse aujourd'hui 1,1 milliard de dollars de chiffre d'affaires, a les capacités d'atteindre par lui-même les 2 milliards de dollars. Avec des acquisitions, nous pouvons aller bien au-delà.

— Si vous quittez Gucci, que ferez-vous ? Avez-vous toujours dans l'idée de devenir metteur en scène de cinéma ?

— J'aime l'industrie du cinéma. C'est une activité de création beaucoup plus forte que la mode. La mode est éphémère et un peu « courte ». Quand vous faites un film, vous dessinez un monde. Mais, pour l'instant, je suis chez Gucci et j'ai bien l'intention d'y rester. J'ai traversé toutes les époques de cette maison, les déchirements familiaux, le rachat par InvestCorp, l'introduction en Bourse, l'assassinat de Maurizio... Je suis toujours là. Et très attaché à Gucci. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

Le gouvernement contraint de retenir le prix fort pour Aerospatiale Matra

Le titre sera vendu 19,2 euros aux particuliers

LA COMMISSION des participations et des transferts et la forte demande des investisseurs institutionnels ont conduit le gouvernement à retenir le prix le plus élevé possible pour la privatisation du groupe Aerospatiale Matra.

Aerospatiale Matra, issu de la fusion du groupe public Aerospatiale et des activités défense du groupe Lagardère, sera introduit sur le marché, en principe vendredi 4 juin, sur une valorisation initiale de 7,9 milliards d'euros (51,9 milliards de francs). La Commission des participations et des transferts a très nettement réduit la marge de manœuvre du gouvernement. Dans un avis du 20 mai, rendu public au *Journal officiel* du 26 mai, elle a stipulé que la valeur d'Aerospatiale-Matra « ne saurait être inférieure à 7,4 milliards d'euros ». Or, deux semaines plus tôt, le gouvernement avait placé le bas de la fourchette de vente à 6,8 milliards d'euros.

Heureusement pour le gouvernement, les investisseurs institutionnels se sont rués sur les actions qui leur étaient proposées. Leur tranche (8,5 % du capital) aurait été souscrite une trentaine de fois. Ils devront finalement déboursier le prix maximum, soit 19,6 euros par action. L'Etat a accordé aux banques chargées du placement une option d'acquisition d'actions supplémentaires portant sur 0,8 % du capital.

Les particuliers ont été plus circonspects. La partie du capital qui leur est réservée (7,65 %) aurait été

souscrite 4,4 fois. Près de deux millions de souscripteurs ont réservé des titres Aerospatiale Matra depuis le 7 mai. Ils devront déboursier 19,2 euros par action (125,94 francs) pour devenir propriétaire du groupe aéronautique français privatisé et bénéficieront de l'attribution d'actions gratuites au bout de dix-huit mois. Ils ont jusqu'au mardi 1^{er} juin pour révoquer ou compléter leur ordre.

COMPLÉMENT À VERSER

Au total, environ 17 % du capital d'Aerospatiale Matra seront placés en Bourse. Les salariés d'Aerospatiale se partageront 1,8 % du capital, à des conditions préférentielles, tandis que les salariés issus de Matra Hautes Technologies en prendront 0,4 %.

Le groupe Lagardère, premier actionnaire privé du nouveau groupe, va acquérir 33 % du capital au prix de 135,84 francs par action, incluant une prime de contrôle. Compte tenu de l'apport des activités missiles et satellites de Matra Hautes technologies, le groupe de Jean-Luc Lagardère devra verser un complément en cash de 850 millions de francs. Conformément aux accords passés avec l'Etat, qui conserve moins de 48 % du capital, le groupe Lagardère pourra verser un complément pouvant aller jusqu'à 1,15 milliard de francs, en fonction des performances boursières d'Aerospatiale Matra au cours des vingt-quatre prochains mois.

Christophe Jakubyszyn

La Fnac achète la librairie en ligne Alibabook.com

LA FNAC a acheté, mardi 25 mai, la société Alizé, qui chapeaute la Société française du livre (SFL) et la librairie en ligne Alibabook.com, confirmant ainsi son intérêt pour Internet. Le groupe va investir 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) sur quatre ans pour développer son offre sur Internet en France et ambitionne de toucher également les consommateurs hispanophones et lusophones. Avec cette acquisition, la Fnac a coupé court aux ambitions du site américain Amazon.com, leader mondial incontesté de la vente de biens culturels en ligne, qui convoitait Alibabook.com.

L'Etat italien préoccupé par la stabilité d'Olivetti

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TELECOM ITALIA a démissionné, mardi 25 mai, suite à la prise de contrôle (à hauteur de 51,87 % du capital) de l'opérateur historique par Olivetti. Dans le même temps, les autorités italiennes se sont inquiétées de la fragilité de l'acquéreur. Le capital d'Olivetti est détenu à hauteur de 13,92 % par le holding financier Bell (regroupant des dirigeants d'Olivetti, des banques italiennes et des fonds d'investissements anglo-saxons), par la banque Schroders (4,68 %) et l'allemand Mannesman (3,07 %). Il a également appelé Olivetti à trouver des « partenaires internationaux crédibles » pour combler le retard technologique de Telecom Italia.

SNCF : trafic régional réduit à Marseille

UN INCIDENT est survenu, mercredi 26 mai, vers 7 h 30 à la gare Saint-Charles de Marseille, qui aurait fait « 17 blessés ou personnes choquées ». Selon la direction générale, un train express régional (TER) en provenance d'Aix-en-Provence a heurté à 10 km/h les butoirs de la voie en bout de course. Cet incident a eu lieu alors que la circulation des TER entre Aix et Marseille était particulièrement réduite (un train sur cinq) en raison d'un mouvement de grève à l'appel de la CGT, qui proteste contre un projet de suppression de quatre postes à la gare de Marseille-Saint-Charles.

Par ailleurs, sur le plan national, la CGT et la CFDT ont lancé la consultation des cheminots sur le projet d'accord sur les 35 heures. La CGT estime que « donner un avis favorable n'est pas donner des gages à la direction ».

La mise en œuvre de l'accord sur les 35 heures piétine chez EDF-GDF

QUATRE DES CINQ SYNDICATS signataires de l'accord de réduction du temps de travail chez EDF-GDF (CGT, CFDT, CGC, CFTC) ont alerté les directions sur les difficultés rencontrées lors des discussions locales pour mettre en œuvre cet accord. Lors d'une réunion mardi 25 mai, ils ont rappelé que « les engagements sur l'emploi devaient être tenus ». La CFDT a prévenu que, en « l'absence de garanties dans ce domaine, elle ne s'engagera pas dans la signature d'un nouvel accord d'intéressement », dont la diminution du montant doit servir à financer des créations d'emplois. Les présidents d'EDF et de GDF ont réaffirmé que 6 200 embauches seront réalisées cette année. L'inquiétude a surgi à la suite de l'un des premiers accords signés, celui de Paris Tour Eiffel. Malgré 100 embauches sur quatre ans, le bilan se traduit par la suppression de 298 postes d'ici 2002.

Sophie Fay

Les cadres de la Société générale s'opposent au « raid » de la BNP

« L'ACTION contre le raid de la BNP » est une association prospère. Créée il y a quelques semaines à l'initiative d'Yves Tuloup, le responsable des activités actions de la Société générale (SG), pour se battre contre l'offre publique d'échange lancée par la Banque nationale de Paris (BNP), elle affiche un budget de 2,4 millions de francs. Une somme qu'elle a l'intention de dépenser pour faire savoir que les cadres de la Société générale s'opposent au projet de mariage à trois que propose la BNP.

« Je ne fais partie d'aucune équipe qui travaille à la défense de la Société générale avec la direction, je ne suis pas leur poisson-pilote. Mais j'ai été frappé lors de la réunion annuelle des directeurs de la Société générale au Palais des congrès [de Paris], à la mi-mars, de la vivacité des réactions contre l'offre lancée par la BNP. Je me suis dit : il faut faire quelque chose », explique M. Tuloup.

Ce dernier veut avant tout faire passer un message : la Société gé-

nérale a un projet d'entreprise auquel adhèrent ses cadres et ses équipes. En cherchant à le bouleverser par une opération « contre nature », la BNP entraîne un « coût énorme et une perte de temps pour la Société générale », qui était prête pour une alliance avec Paribas et des développements européens.

QUESTIONNAIRE AUX ADHÉRENTS

Preuve que ce sentiment est largement partagé au sein de la banque, les adhésions à l'association de M. Tuloup s'élevaient à 5 540, soit les deux tiers de l'encadrement, auxquels s'ajoutent plus de 500 personnes non cadres. En moyenne, chaque salarié a donné 433 francs à l'association pour qu'elle ait les moyens de son action. Aux critiques qui n'ont pas manqué de s'élever en interne contre les méthodes un peu trop musclées et enthousiastes de l'association, M. Tuloup répond : « Nous ne cherchons pas à savoir qui a adhéré ou pas, je n'ai jamais vu le fichier. »

Pour appuyer son message sur le projet d'entreprise de la SG, l'association a diffusé un questionnaire sur le sujet à tous ses adhérents. Les réponses seront publiées dans un « livre blanc » à la mi-juin : « Nous le présenterons aux investisseurs », indique M. Tuloup, certain d'avoir une bonne audience : « Nous - les équipes, les hommes - sommes le vrai capital de la banque. »

De son côté, la BNP poursuit seurement son travail de conviction. Pour défendre les aspects sociaux de son projet, elle s'appuie sur un nouveau rapport, commandé au cabinet de conseil en gestion des ressources humaines, CM International, expert respecté tant par les organisations syndicales que par le ministère du travail. Le cabinet s'est notamment prononcé sur le système de gestion prévisionnelle de l'emploi de la BNP. Il conclut que la démarche de la banque est « sérieuse, crédible et de plus en plus aboutie au fil des années (...). Cette compétence a contribué

de façon réelle à ce que des suppressions de postes, en nombre non négligeable, aient pu avoir lieu au cours des dernières années sans avoir à recourir à des départs contraints ».

Il souligne également que la BNP peut réaliser son projet sans départs contraints d'ici à 2002. Certes, le cabinet estime que les suppressions nettes de postes seraient de l'ordre de 1 800 par an plutôt que de 1 200 à 1 500 comme le revendique la BNP, et que la banque est un peu optimiste en prévoyant 3 000 départs naturels par an - la fourchette serait plutôt de 2 625 à 2 825, voire en dessous de 2 500 si certaines dispositions relatives aux préretraites n'étaient pas reconduites -, mais il conclut : « L'éventuel ajustement se fera sur le nombre d'embauches. »

Le cabinet ne porte toutefois aucun jugement sur la compatibilité des prévisions sur l'emploi et le rendement promis par la banque à ses futurs actionnaires.

L'indigence de leur création publicitaire rend les Allemands publiphobes

Sur le modèle américain de l'après-guerre, les annonceurs préfèrent informer plutôt que divertir le public. Cette pratique, unique au monde, s'est accentuée après la réunification puisqu'il fallait adopter une démarche pédagogique à l'intention des consommateurs de l'Est

FRANCFORT et DÜSSELDORF
de notre envoyée spéciale

« Dans la culture allemande nous connaissons le drame, la philosophie, la musique magistrale, mais, autant le reconnaître, nous n'avons jamais été bons dès qu'il s'est agi de musique pop ou de comédie. » Le regard fixé sur le Rhin qu'il domine de son bureau, au sud de Düsseldorf, Georges Baums, patron de Publicis Allemagne depuis dix ans, explique qu'ici, comme pour tout, la pub est une affaire sérieuse. Ce Rhénan se limite donc, comme bon nombre de ses concurrents, à expliquer à longueur de spots télévisés et d'annonces publiées dans la presse à quoi sert tel ou tel produit, dans l'espoir que le consommateur se laissera convaincre.

Combien de temps ce modèle survivra-t-il ? Après cinquante ans de Vernunft (démonstration argumentée), les apôtres de cette conception publicitaire à l'allemande déchantent face à la publiphobie avérée des consommateurs. Une étude récente de l'institut allemand GfK comparant la perception de la publicité dans quinze pays d'Europe a dressé un tableau accablant de la situation outre-Rhin : les Allemands sont les Européens qui rejettent le plus la publicité, la trouvent la moins attractive, la moins informative, et la moins utile aux consommateurs.

Une nouvelle génération de publicitaires, la plupart installés à Hambourg ou à Berlin, tente d'imposer une publicité plus légère et humoristique. Dans ce contexte, les réseaux internationaux d'origine française, Euro RSCG et Publicis, redoublent d'efforts pour tenter d'exister sur ce marché stratégique qui est deve-

nu, au lendemain de la réunification, le troisième marché publicitaire au monde, après les Etats-Unis et le Japon.

Mais les publicitaires germaniques estiment, en général, que faire de la publicité en jouant sur l'émotion et l'imaginaire relève d'un acte contre nature. « Il ne faut pas s'étonner lorsque l'on voit ces publicités diffusées dans des tunnels de dix minutes sur ARD ou ZDF [les deux chaînes publiques], que les Allemands n'aiment pas la pub », reconnaît Michel Reinartz, qui dépense pourtant, comme directeur de la communication de Nestlé Allemagne, quelque 300 millions de deutschemarks en publicité chaque année.

Même si la situation s'arrange – selon la dernière étude du poste d'expansion économique de Francfort, 46 % des téléspecta-

teurs pensent que les spots se sont améliorés –, la publicité allemande ne brille pas par sa créativité. Depuis 1993, le meilleur des spots télévisés germaniques n'a été primé qu'une quinzaine de fois au Festival international de la publicité, qui a lieu chaque année à Cannes en juin, contre plus d'une centaine de fois, par exemple, pour la publicité anglaise. Même les Français qui, pourtant, ne figurent pas parmi les meilleurs, ont obtenu plus d'une trentaine de récompenses.

Les professionnels allemands ne sont pas à court d'arguments pour justifier le faible intérêt de leurs campagnes. Bon nombre considèrent encore que le corps lascif d'une femme reste le meilleur argument de vente (qu'il s'agisse d'une police d'assurance, d'une voiture ou d'un produit de santé) :

« Le sexe fait vendre ! », reconnaît en rougissant Michael Röhlé, le nouveau PDG d'Euro RSCG. La plupart invoquent surtout l'esprit normatif allemand ou la disparition des intellectuels qui, comme l'écrivain Thomas Mann ou le cinéaste Ernst Lubitsch, étaient capables, dans les années 30, de « transformer la vie en poésie ou en publicité », selon la formule de Ljubomir Stoimenoff, un Allemand d'origine bulgare qui dirige, de Francfort, la création publicitaire de Publicis.

CONTEXTE HISTORIQUE

Mais l'argument massue semble être les horaires d'ouverture des magasins. « Ici, la publicité doit avant tout permettre de faire une présélection », affirme Michel Reinartz. Les gens ont très peu de temps pour faire leurs courses puisque les

magasins fermaient jusqu'à il y a peu à 18 heures en semaine et à 13 heures le samedi. Ils ne flânaient pas et vont directement vers le produit qu'ils connaissent. Il faut leur donner un maximum d'informations. »

Les publicitaires allemands ont surtout eu à gérer un contexte historique particulier, dont ils peinent à se libérer. En 1945, les groupes de publicité américains, comme DDB, Young & Rubicam ou McCann, ont débarqué à Francfort, le centre de la zone contrôlée par les Américains, avec leurs clients Colgate ou Procter & Gamble, davantage connus pour leurs argumentaires commerciaux que pour leur folie débridée. « Notre génération a grandi sous l'influence de cette publicité de lessiviers formatée toujours sur le même modèle, explique

Ljubomir Stoimenoff. Nous avons accepté la domination américaine, y compris dans la publicité. »

Aujourd'hui encore, peu de publicitaires allemands sont parvenus à dépasser ce modèle. Et les récentes stratégies pédagogiques imposées par la réunification des deux Allemagnes n'ont pas facilité les choses. « Une semaine après la chute du mur de Berlin, en octobre 1989, je suis parti à Dresde, Leipzig, Wismar, et j'ai été choqué, raconte Michael Rohle. Les gens étaient très enthousiastes à l'idée d'accéder, enfin, à la société de consommation de l'Ouest, mais ils n'avaient aucune idée concrète de la façon dont elle fonctionnait, ce qu'était une marque et ce qu'elle voulait dire. On s'est vite rendu compte qu'il fallait repartir de zéro. » Sous-entendu, informer et expliquer.

Contrairement à leurs voisins polonais, les Allemands de l'Est avaient, certes, déjà une idée de ce qu'était la publicité puisque 80 % d'entre eux recevaient, avant la chute du mur de Berlin, les chaînes de télévision publiques ARD et ZDF. Mais, tout en apprenant à consommer « comme à l'Ouest », ils ont conservé une forte méfiance dès que la publicité prenait des allures de paradis artificiel. Les publicitaires n'ont donc pas été poussés à davantage d'efforts créatifs : « Procter & Gamble leur a diffusé des publicités qui étaient utilisées il y a quinze ou vingt ans à l'Ouest, c'était pitoyable », affirme l'un d'eux. D'autres ont réalisé quelques créations spécifiques, mais, dans tous les cas, elles se limitaient en général à lister les avantages du produit.

Fl. A.

Florence Amalou

Les agences françaises ne parviennent pas à s'implanter outre-Rhin

LE NATIONALISME allemand explique-t-il la difficulté des groupes français de publicité à se développer outre-Rhin ? Cette raison, souvent chuchotée mais rarement assumée par les observateurs du marché, ne suffit pas à justifier, par exemple, que le français Euro RSCG, l'un des plus puissants réseaux publicitaires en Europe, n'arrive toujours pas, au bout de huit ans d'existence, à travailler pour le compte d'annonceurs allemands.

Certains professionnels invoquent le poids de l'Histoire. « Souvent, lors de réunions auxquelles participent Français, Anglais et Allemands, je me suis retrouvé en position d'arbitre entre Français et Anglais d'une part et Allemands de l'autre », témoigne un publicitaire néerlandais qui dirigea pendant longtemps la filiale en Allemagne d'un réseau américain. En publicité, le choc des cultures joue à plein : « Je me souviens d'un spot français qui montrait une voiture atterrissant sur un porte-avions. Ce film avait

beau être fantastique, pas un annonceur allemand n'aurait mis le moindre dollar là-dans », confie un publicitaire allemand qui travaille pour une enseigne française.

Traditionnellement, les entreprises internationales allemandes ont davantage d'affinités avec les Américains. « Dans les trente dernières années, les agences françaises ont eu ici beaucoup plus de problèmes que les américaines », affirme un autre publicitaire.

DES PATRONS LOCAUX

Les raisons sont diverses. D'un côté, les réseaux américains ont souvent profité d'un soutien durable de leurs clients. De l'autre, les agences françaises ne se sont intéressées que tardivement à l'Allemagne : « Au sortir de la guerre, les Français étaient davantage préoccupés par la situation à l'intérieur de leurs frontières », reconnaît un publicitaire, qui défend les intérêts français. De toutes façons, il y a

vingt ou trente ans, il était encore difficile pour les entreprises allemandes de trouver une raison de travailler avec les agences françaises, puisque celles-ci n'existaient que modestement.

Comme les enseignes américaines, les réseaux de publicité d'origine française se sont développés en achetant des agences locales, qui sont restées dirigées par des patrons locaux. Mais, à la différence de leurs concurrents anglo-saxons, analyse Michel Borcier, consultant chez Metaplan Consulting, un spécialiste de la relation franco-allemande d'affaires, « les entreprises françaises n'ont pas su constituer, au cours de leur internationalisation, des réseaux de carrière qui leur assurent une influence sur les cadres des entreprises rachetées. Et, dans ces cas-là, l'acquéreur se trouve en fait conquis de l'intérieur par les rachetés ! »

Jean Miot « planche » sur l'avenir de la presse

L'ANCIEN PDG de l'AFP, Jean Miot, a présenté, mardi 25 mai, dans le cadre du Conseil économique et social, un rapport sur « les effets des nouvelles technologies sur l'industrie de la presse ». Si Internet représente un « second souffle, grâce auquel l'écrivain va pouvoir non seulement survivre, mais démultiplier son lectorat », l'ancien président de la Fédération de la presse française propose de mettre en place un mécanisme d'aides « au cas où les transferts de ressources publicitaires de la presse vers le Net seraient importants ».

M. Miot demande un abaissement de la TVA pour tout « produit multimédia issu de la presse ». Face aux dérives d'Internet, il préconise « une authentique labellisation de l'information afin que le cybernauta puisse reconnaître celle qui répond aux règles de l'éthique professionnelle ». Cette « reconnaissance d'un label de qualité d'un "produit presse", réalisé par des professionnels de l'information » et « impliquant un engagement de qualité de la part des éditeurs » justifierait, selon le rapport, des « mesures d'accompagnement », comme le taux réduit de TVA.

Jean Miot propose également la création d'une « maison de la presse française virtuelle » sur Internet sous l'égide de l'AFP. Il estime enfin que la question des droits d'auteurs sur Internet « ne peut se résoudre que par une convention entre les éditeurs et les journalistes ». « L'absence d'accord freinerait ce second souffle », explique M. Miot, qui conclut : « C'est en intéressant les journalistes à la diversification multimédia, sous forme de rémunération et non pas de droits d'auteur, que ce problème pourrait être résolu en concertation entre les deux parties. »

Alain Salles

Pas de nouvelle guerre des prix pour Murdoch dans les quotidiens

LE QUOTIDIEN britannique *The Times*, contrôlé par Rupert Murdoch et diffusé à 750 000 exemplaires, a reçu, vendredi 21 mai, une mise en garde des autorités en charge de la concurrence contre une nouvelle guerre des prix, après celle de 1996-1998. News International, l'éditeur du *Times*, devra justifier dans les dix jours au bureau de la concurrence (Office of Fair Trading ou OFT) toute baisse de prix du *Times* destinée à durer plus d'un mois. Saisi par le *Guardian*, le *Daily Telegraph* et l'*Independent*, les principaux concurrents du *Times*, l'OFT a conclu que « News International a délibérément fait des pertes sur le *Times* [entre] juin 1996 et janvier 1998 lorsque l'édition du lundi a été vendue 10 pence (1,5 euro). Cette politique a nui à la concurrence sur le marché des quotidiens nationaux », a ajouté l'OFT. Il n'a toutefois pas accédé à la demande des concurrents du *Times* de saisir la Commission de la concurrence, autorité dotée de pouvoirs supérieurs.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : les députés ont adopté, mardi 25 mai, un amendement au projet de loi sur l'audiovisuel, mettant fin au monopole de diffusion de Télédiffusion de France (TDF), pour tout ce qui n'est pas analogique terrestre. Présenté par l'opposition, cet amendement vise à rendre les sociétés audiovisuelles publiques titulaires de leurs fréquences, « à compter du 1^{er} janvier 1999 ».

■ **PRESSE** : le conseil d'administration de *La Dépêche du Midi*, réuni mardi 25 mai, au siège du journal à Toulouse, « a, à l'unanimité, refusé l'agrément à l'offre d'achat du Monde portant sur 40 % du capital », indique un communiqué du quotidien toulousain. Le Monde avait annoncé, début avril, avoir levé une option d'achat sur le journal dont le PDG est Jean-Michel Baylet, également président du Parti radical de gauche (PRG).

■ **Ottawa et Washington sont parvenues à un accord** concernant la part de la publicité canadienne dans les magazines américains vendus au Canada (*Le Monde* du 16 avril). Cette part sera augmentée sur une période de trois ans jusqu'à représenter 18 % du contenu, après des étapes à 12 %, puis à 15 % les deux premières années. – (AFP.)

■ **TÉLÉVISION** : la Sept-Arte a pris acte « avec regret », mardi 25 mai, de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de ne pas accorder de licence à son projet de « Réseau des arts ». Consacré à la culture et aux arts, ce projet était mené conjointement par La Sept, la chaîne publique Radio Canada et la Compagnie Bell Satellite. – (AFP.)

■ **Motors TV, la télévision des moteurs**, démarre ses émissions, mercredi 26 mai, sur le bouquet Télévision par satellite (TPS). La chaîne thématique est contrôlée par Steffen Gam, ancien cofondateur du groupe Carat, et les groupes Hommel et Event. Avec un budget annuel de 40 millions de francs et 40 collaborateurs, Motors TV a prévu d'émettre 16 heures sur 24. Les programmes de la chaîne ont pour ambition de « répondre à toutes les questions sur les engins à moteur de la vie quotidienne ».

■ **JOURNALISME** : le prix franco-allemand du journalisme a été décerné à François Ponchelet et Pascal Stella pour leur documentaire « Le Voyage de Nina », consacré à l'indemnisation des travailleurs forcés sous le III^e Reich et diffusé sur France 2. En catégorie radio, le prix a été attribué à Nathalie Weber et, pour la presse écrite, à Thierry Chevrel, pour un article sur les relations franco-allemandes paru dans le quotidien *Sueddeutsche Zeitung*. – (AFP.)

HUMBERT BALSANI MARIANNE KHOURY GABRIEL KHOURY
présenté par

SELECTION OFFICIELLE
OUVERTURE "UN CERTAIN REGARD" CANNES 1999

"Youssef Chahine revient avec un film intelligent et divertissant dont il est l'un des rares cinéastes à posséder le secret." LE MONDE

L'AUTRE
UN FILM DE YOUSSEF CHAHINE

NABILA EBEID - MAHMOUD HEMEIDA - HANI SALAMA - HANANE TORK - LEBLEBA
une coproduction franco-égyptienne - Ognan Pictures, France 2 Cinéma
avec la participation du Centre National de la Cinématographie
et de Canal + (Paris) - Misr International Films (Le Caire)

libération

Pyramide

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AEROSPATIALE-MATRA** : le gouvernement a retenu le prix le plus élevé possible pour la vente des actions du groupe aéronautique, qui seront proposées à 19,6 euros (128,57 francs) aux investisseurs institutionnels et à 19,2 euros (125,94 francs) aux particuliers, avant d'être cotées en Bourse le 4 juin (lire page 20).

● **ALSTOM** : le groupe a l'intention de céder une partie de ses activités dans le secteur industrie, représentant environ 5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires (lire page 20).

● **VALEO** : l'équipementier automobile prévoit une hausse d'environ 30 % de son chiffre d'affaires au premier semestre de 1999 et une progression du même ordre pour le résultat de ses entreprises intégrées, a indiqué mardi son PDG, Noël Goutard.

● **AUTOMOBILE** : la production des constructeurs japonais a reculé de 6,5 % dans l'Archipel en avril. En termes de production locale, Honda dépasse désormais Nissan, traditionnel numéro deux, derrière Toyota.

● **FIAT** : le groupe italien prévoit que sa division automobile redeviendra rentable à partir du dernier trimestre de 1999. Lors d'une rencontre avec les analystes, l'administrateur délégué, Paolo Cantarella, a déclaré qu'il ne voyait guère de synergies entre poids lourds européens et américains, démentant indirectement une alliance entre sa filiale Iveco et l'américain Navistar, comme l'évoquait mardi le quotidien *La Repubblica*.

SERVICES

● **ALCATEL** : le groupe vend à Tellabs, un fournisseur américain d'équipements de télécommunication, les actifs européens de transmission de l'ex-DSC communications pour 110 millions de dollars.

● **GAZ** : Elf Aquitaine Gaz, Total, Suez Lyonnaise des eaux (et sa filiale énergie Elyo), Dalkia (groupe Vivendi) ainsi que Gaz du Sud-Ouest ont fondé l'Union professionnelle des industries du gaz (Uprigaz). Son but est de représenter les intérêts de la profession dans le cadre de la libéralisation du marché du gaz.

● **TRANSPORTS AÉRIENS** : les retards risquent de s'aggraver en Europe cet été, selon un communiqué publié le 25 mai par l'Association internationale du transport aérien (IATA), en raison du conflit au Kosovo mais aussi du sous-équipement des aéroports.

FINANCE

● **AFB** : à la demande des syndicats non signataires, le tribunal de grande instance de Paris a reporté au 29 juin l'audience qu'il devait tenir mardi 25 mai sur l'accord sur les 35 heures signé début janvier entre l'AFB (Association française des banques) et le SNB-CGC.

● **EUROPAVIE** : le ministre de l'économie et des finances a donné son feu vert mardi au projet présenté par la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) pour indemniser, à hauteur de 100 % de la valeur de leurs contrats, les quelque 5 000 épargnants d'Europavie, victimes de la première faillite d'une société d'assurance-vie en France.

● **AGF** : la filiale de l'assureur allemand Allianz a annoncé mardi un accord avec le GAN pour acheter 19,2 % de sa participation dans la société holding Sacnas, qui détient notamment Mondial Assistance et France Secours International. A l'issue de l'opération, les AGF et le GAN détiendront respectivement 70 % et 30 % de Sacnas.

RÉSULTATS

● **NTT** : l'opérateur téléphonique japonais a doublé son bénéfice net consolidé lors de l'exercice achevé fin mars, à 602,7 milliards de yens (4,6 milliards d'euros). Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 3 % pour atteindre 9 729,7 milliards de yens (74,8 milliards d'euros).

● **METRO** : le spécialiste allemand de la vente en gros a emporté a annoncé un chiffre d'affaires de 46,89 milliards d'euros (307,6 milliards de francs) en 1998 et un bénéfice net de 376 millions d'euros (2,46 milliards de francs), en hausse de 18 %.

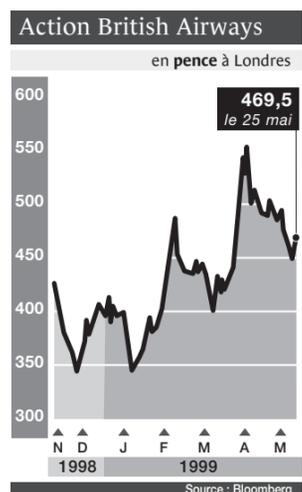
● **BRICORAMA** : le groupe de bricolage a dégagé en 1998 un bénéfice net de 67 millions de francs (10,2 millions d'euros), en hausse de 21,8 %. Son chiffre d'affaires atteint 2,48 milliards de francs (378,23 millions d'euros) (+ 29,2 %). A périmètre constant, la croissance en France a été de 5,3 %.

VALEUR DU JOUR

British Airways pâtit de la crise asiatique

MONTREÉ en exemple à la fin des années 80, British Airways n'a pas réussi à éviter les turbulences asiatiques. La compagnie aérienne britannique a annoncé, mardi 26 mai, une chute de 61 % de ses profits. Son bénéfice avant impôt est tombé à 225 millions de livres (340 millions d'euros) et, au dernier trimestre de son exercice, la compagnie a même accusé une perte.

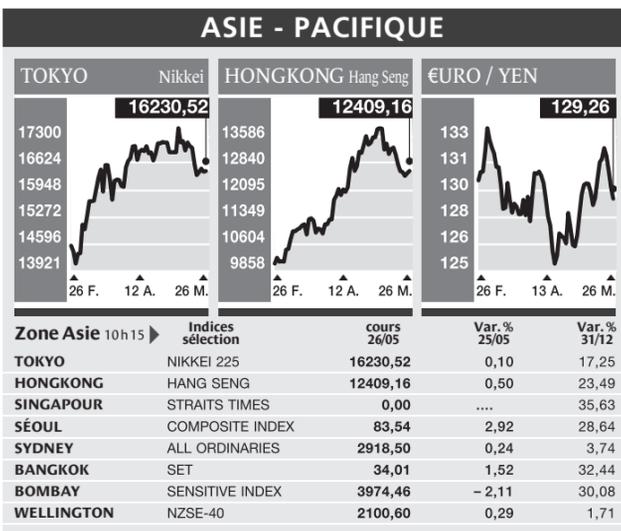
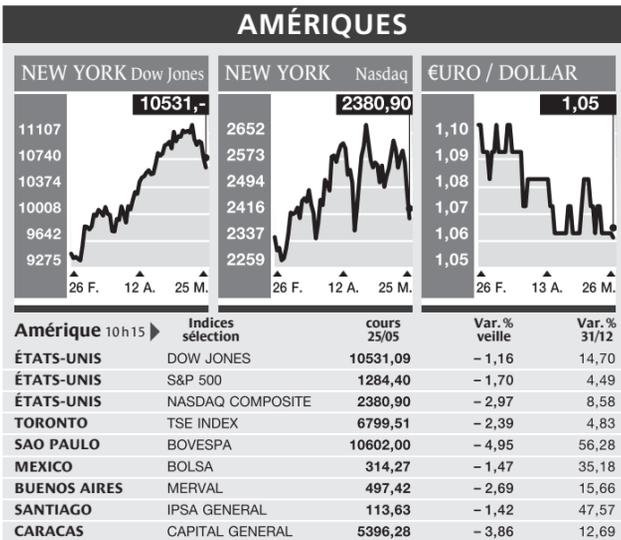
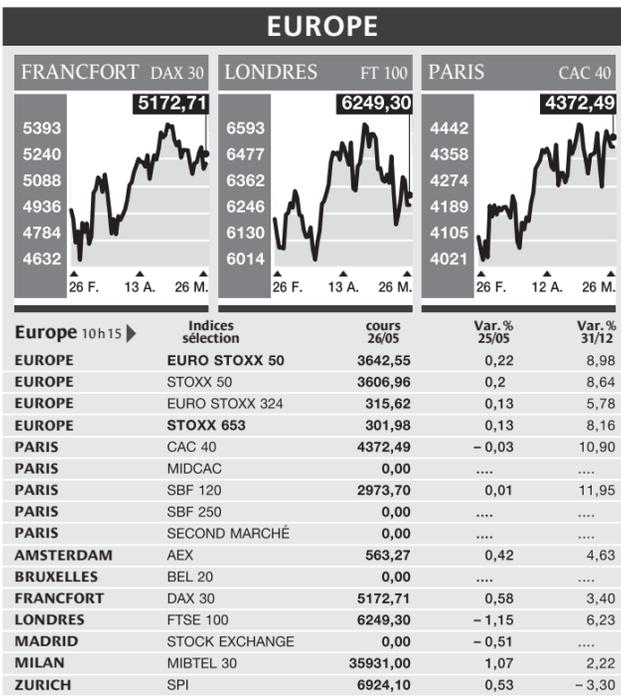
Ces résultats, qui sont les plus mauvais depuis six ans, s'expliquent par un « ralentissement économique général », à une « demande relativement faible » sur le marché des premières classes et des classes affaires ainsi qu'à une forte concurrence sur les tarifs, a indiqué British Airways. La crise asiatique et la chute de la demande dans cette région ont en effet poussé les compagnies à transférer des avions vers les liaisons transatlantiques, où la concurrence s'est exacerbée. Le premier transporteur mondial pour le trafic international a d'autant plus souffert de ces vents contraires qu'il a lourdement investi pour renouveler sa flotte. British Airways va toutefois poursuivre sa stratégie et va dépenser 200 millions de livres pour améliorer le confort des passagers de la classe affaires. La compagnie compte profiter de sa nouvelle flotte pour réduire les coûts et mieux coller à la demande. Elle compte diminuer la place réservée à la classe économique, fermer les routes non rentables et augmenter



la fréquence des vols sur certaines destinations pour séduire les hommes d'affaires, avec lesquels elle réalise la plus grosse partie de ses bénéfices.

A l'instar d'autres analystes qui recommandent à l'achat la valeur, Jeremy Batstone courtier chez NatWest juge, dans une déclaration faite à l'AFP, que « c'est la bonne stratégie, mais il va falloir du temps pour que les bénéfices se concrétisent dans les résultats financiers. La compagnie n'est pas encore tirée d'affaire ». Toutefois, après une réaction négative, l'action British Airways a clôturé, mardi, à la Bourse de Londres, en hausse de 3,6 %, à 469,5 pence. Malgré ses difficultés, la société a augmenté de 7,8 % le dividende qu'elle versera à ses actionnaires.

Joël Morio



SUR LES MARCHÉS

PARIS

RÉPLIQUANT la tendance observée la veille sur le marché des actions américaines, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en baisse de 0,39 %, à 4 356,83 points, mercredi 26 mai. Mardi, le CAC 40 avait limité ses pertes à 0,55 %, grâce à la fermeté de Wall Street à l'ouverture de la séance à New York. Il avait fini à 4 373,78 points, après avoir perdu jusqu'à 1,9 %.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort perdait 0,71 %, à 5 129,97 points, lors des premiers échanges, mercredi. La veille, le marché avait déjà reculé de 1,68 %, à 5 165,72 points, sous l'influence de la baisse prononcée de certaines valeurs.

LONDRES

LA BOURSE de Londres, symbolisée par l'indice Footsie 100, a terminé la séance de mardi en nette baisse, bien qu'elle ait réduit ses pertes en fin de séance grâce à l'orientation positive initialement affichée par Wall Street. L'indice Footsie a clôturé à 6 249,3 points, en baisse de 1,15 % par rapport à la veille, après avoir perdu jusqu'à 2 % dans la matinée.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé la séance du mercredi 26 mai par un léger gain de 0,1 %, à 16 230,52 points, après le recul enregistré par Wall Street sur l'ensemble de la séance.

NEW YORK

LE DOW JONES, principal indice de la Bourse de New York, a abandonné 123,58 points (-1,16 %) à 10 531,09 points, mardi 25 mai, à l'issue d'une séance en dents de scie. Le Nasdaq a chuté de 72,88 points (-2,97 %), à 2 380,78 points et l'indice Standard and Poor's des 500 valeurs de 22,25 points (-1,70 %), à 1 284,40 points.

SAO PAULO

LA BOURSE BRÉSILIENNE, déjà fragilisée par les rumeurs de dévaluation en Argentine (lire page 4), a enregistré une baisse de 4,95 %, mardi, du fait de rumeurs de scandale lié à la privatisation de Telebras et impliquant le président Fernando Cardoso. Le real est tombé jusqu'à 1,75 real pour un dollar.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens s'inscrivaient en légère hausse, mercredi, les taux de rendement des emprunts d'Etat français et allemands s'établissant respectivement à 4,134 % et à 4,010 %.

MONNAIES

L'EURO valait 1,0597 dollar sur le marché des changes à Tokyo, mercredi, contre 1,0608 en fin de matinée et 1,0612 à New York, mardi soir, tandis que le dollar était en baisse face au yen en raison de la nette baisse de Wall Street la veille et des inquiétudes sur une possible dévaluation en Argentine.

ÉCONOMIE

Fort impact des technologies de l'information sur la croissance américaine

ENVIRON UN TIERS de la croissance économique américaine est désormais engendré par les technologies de l'information, a indiqué mardi 25 mai le secrétaire américain au commerce, William Daley, qui voit dans le développement rapide du commerce électronique l'émergence d'une économie numérique.

Il a aussi relevé que la forte diminution des prix des équipements des technologies de l'information (ordinateurs, fax, téléphonie, etc.) a fait baisser l'indice général des prix d'au moins un point de pourcentage. Au cours des dix dernières années, les entreprises ont pu, grâce à l'ordinateur, mieux gérer leurs stocks et avec le développement du commerce électronique « cette gestion sera encore plus efficace », a-t-il prédit.

Etant donné l'importance grandissante du commerce via Internet, le gouvernement fédéral doit modifier son outil statistique de manière à mieux cerner les performances de l'économie, qui en dépendent de plus en plus, a expliqué le secrétaire au commerce. « Le commerce électronique est partout et nous voulons mieux le mesurer et le quantifier dans les statistiques gouvernementales » de manière à ce que les décisions des entreprises et du gouvernement « ne soient pas prises dans le vide ». Mais, a-t-il concédé, « ces questions sont très difficiles à résoudre ». Pour ce faire, le gouvernement a invité les entreprises à fournir les informations via Internet et, en retour, leur offre statistiques et analyses.

Le marché mondial des services Internet a généré un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de dollars (7,35 milliards d'euros) en 1998, soit un bond de 71 % par rapport à 1997, et les revenus devraient dépasser les 78 milliards de dollars d'ici à 2003, selon une étude publiée mardi.

L'économie américaine va croître davantage au second semestre 1999 qu'au premier et les prix vont demeurer inchangés, estime l'association des directeurs d'achats dans ses prévisions semi-annuelles publiées mardi à San Diego (Californie). 55 % des directeurs d'achats interrogés estiment que le second semestre sera plus actif que le premier tandis que 12 % pensent qu'il sera moins bon et que 33 % pensent qu'il n'y aura pas de changement.

L'indice de confiance des consommateurs pour mai aux Etats-Unis, établi par le Conference Board, a progressé à 135,8, contre 135,5 en avril.

CHINE : la Banque mondiale a annoncé mardi l'octroi à la Chine de prêts totalisant 250 millions de dollars dans le cadre de projets d'irrigation.

JAPON : les onze constructeurs automobiles japonais ont assemblé en avril 711 787 véhicules dans leurs usines de l'Archipel, soit 6,5 % de moins que lors du même mois de 1998, a annoncé mercredi l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA) dans un communiqué.

Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a affirmé mardi à Lisbonne que la transparence est la « règle d'or » du système monétaire et financier mondial, à l'heure de la globalisation. Pour M. Camdessus, « les marchés ne peuvent pas travailler avec efficacité et deviennent vulnérables à l'instabilité en absence d'information trimestrielle adéquate et digne de foi ».

Un atterrissage difficile pour l'économie américaine ne replongerait pas l'Asie dans la récession, a prédit mardi le Fonds monétaire international (FMI).

BRÉSIL : les industriels brésiliens lanceront le 30 mai une campagne nationale de « valorisation des produits nationaux » destinée à montrer que les produits fabriqués au Brésil sont aussi bons, voire meilleurs, que ceux importés.

FRANCE : le déficit de la Sécurité sociale « se situera pour 1999 entre 5 et 10 milliards de dollars », a déclaré mardi à l'Assemblée nationale le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner.

ALLEMAGNE : l'inflation a ralenti en mai, les prix à la consommation progressant de 0,4 % sur un an, après avoir connu une petite poussée en avril (+0,7 %), selon des chiffres provisoires diffusés mardi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

POLOGNE : la Pologne a enregistré un déficit de sa balance commerciale totalisant 3,9 milliards de dollars au premier trimestre de 1999, contre 4,1 milliards pendant la même période de l'an dernier, a annoncé mardi le Bureau des statistiques polonaises.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
26/05 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,81880	1,05835	0,16134	1,60310	0,66361
YEN	122,13000	129,26500	19,68500	195,74000	81,02500
EURO	0,94487	0,77360	0,15245	1,51485	0,62700
FRANC	6,19825	5,07465	6,55957	9,93680	4,11385
LIVRE	0,62379	0,51075	0,66015	0,10060	0,41390
FRANC SUISSE	1,50690	1,23415	1,59520	0,24315	2,41595

Taux d'intérêt (%)				
Taux 25/05	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,52	2,47	4,16	5,07
ALLEMAGNE	2,52	2,56	4,03	5,02
GDE-BRETAG.	4,94	5,10	4,75	4,70
ITALIE	2,52	2,50	4,29	5,26
JAPON	0,08	1,32
ÉTATS-UNIS	4,72	4,63	5,51	5,78
SUISSE	0,68	0,88	2,50	3,82
PAYS-BAS	2,47	2,50	4,18	5,08

Matif			
Cours 10h15	Volume	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	2644	94,94	94,83
Juif 99
Euribor 3 mois	667	97,43	97,43
Juif 99

Pétrole		
En dollars	Cours 25/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	16,23	0,81
WTI (NEW YORK)	17,18	0,53
LIGHT SWEET CRUDE	17,25	1,29

Or		
En Euros	Cours 25/05	Var. % 21/05
OR FIN KILO BARRE	8200	-1,20
OR FIN LINGOT	8310	-0,36
ONCE D'OR (LO) \$	271,70	-0,59
PIÈCE FRANCE 20 F.	48,10
PIÈCE SUISSE 20 F.	48,10
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	47,50	-0,84
PIÈCE 10 DOLLARS US	326,25	+0,32
PIÈCE 20 DOLLARS US	470	+2,17
PIÈCE 50 PESOS MEX.	308,50	-0,48

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telecom** a chuté de 5,72% durant la séance du mardi 25 mai, clôturant à 35,6 euros, en réaction à la réusite de l'offre d'Olivetti sur Telecom Italia. L'opérateur allemand pourrait se retrouver isolé, après avoir échoué à reprendre Telecom Italia et tourné le dos à France Télécom.

● La valeur **Mannesman** a grimpé de 3,69% à 136,7 euros mardi, les investisseurs ayant apprécié que le groupe ait acheté pour environ 8 milliards de dollars (7,5 milliards d'euros) l'activité téléphone mobile d'Olivetti.

● Le titre **DaimlerChrysler** a abandonné mardi 1,61% à 85,21 euros après que la firme eut

indiqué qu'il ne s'attendait pas à un retour à l'équilibre avant 2001, soit plus tard que ne l'avaient anticipé les investisseurs.

● L'action **Telefonica** s'est dépréciée mardi de 1,8% pour finir à 46 euros. Les opérateurs considèrent que la faiblesse du peso argentin pourrait affecter les résultats de l'opérateur de télécommunications espagnol.

● L'action **Societa Sportiva Lazio** s'est inscrite en baisse de 3,8% lors de la séance de Bourse mardi, terminant à 5,69 euros. Le titre a été pénalisé par les résultats du seul club de football italien coté en Bourse, qui a fini la saison à la seconde place, ratant ainsi le titre de champion.

26/05 10h 23

Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 30,76	-0,54
BASF AG	BE 38,75	-0,64
BMW	DE 642
CONTINENTAL AG	DE 22,9	-0,22
DAIMLERCHRYSLER	DE 84,8	+0,12
FIAT	IT 3,1	+0,65
FIAT PRIV.	IT 1,54
LUCAS VARITY	GB 4,30
MICHELIN-B-/RM	FR 41,72
PEUGEOT/RM	FR 149,8
PIRELLI	IT 2,9
RENAULT	FR 39,37
VALEO/RM	FR 82
VOLKSWAGEN	DE 61,5	+0,08
VOLVO -A-	SE 24,36
VOLVO -B-	SE 24,53
► DJ E STOXX AUTO P	265,61	-0,20

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	19,43
ABN AMRO HOLDIN	NL	21,2	+0,47
ALLIED IRISH BA	GB	13,52
ALPHA CREDIT BA	GR	70,37
ARGENTARIA R	ES	21,91
B PINTO MAYOR R	PT	17,97
BANCO ESSI R	PT	10,38
BANCA AUSTRIA AG	AT	48,25	+3,54
BANK OF IRELAND	GB	18,47
BANK OF PIRAEUS	GR	30,06
BANKINTER R	ES	38,2
BARCLAYS PLC	GB	28,32
BAYR.HYPO-UVER	DE	53,8	+0,37
BCA FIDEURAM	IT	5,55	+0,18
BCA INTESA	IT	4,78	+0,63
BCA ROMA	IT	1,48
BCO BILBAO VIZC	ES	14,08	+0,72
BCO POPULAR ESP	ES	72
BSCH R	ES	20	+0,25
BCP R	PT	26
BNP/RM	FR	81,35
CCF/RM	FR	105,5
CHRISTIANIA BK	NO	3,88	-0,93
COMIT	IT	6,99	+1,30
COMM.BANK OF GR	GR	179,83
COMMERZBANK	DE	28,25	+0,36
DEN DANSKE BK	DK	105,58	+0,79
DEN NORSKE BANK	NO	3,26
DEUTSCHE BANK A	DE	52,55	+0,90
DEXIA CC	BE	143,7
DEXIA FCE RM	FR	128,7
DRESNER BANK	DE	36,6	+1,10
ERGO BANK	GR	91,92
FIRST AUSTRIAN	AT
FOERENINGSSB A	SE	20,25
FOKUS BK	NO	9,69
HALIFAX	GB	11,85
HSBC HOLDS	GB	30,83
IONIAN BK REGS	GR	53,49
JYSKE BANK REG	DK	78,68	-0,85
KAPITAL HOLDING	DK	35,64	+1,15
KBC BANCASSURAN	BE	58,85
LLOYDS TSB	GB	12,87
MERITA	FI	5,65	-0,53
NAT BANK GREECE	GR	71,63
NATEXIS	FR	54,3
NATL WESTM BK	GB	21,15	+1,67
NORDBANKEN HOLD	SE	6,06
ROLO BANCA 1473	IT	23,2	-0,64
ROYAL BK SCOTL	GB	20,33
S-E-BANKEN -A-	SE	12,07
ST GENERAL-A/	FR	184
SV HANDBK -A-	SE	35,82
UBS REG	CH	289,09	+0,21
UNICREDITO ITAL	IT	4,86	+0,11
UNIDANMARK -A-	DK	69,27	-0,58
XIOSBANK	GR	29,20
► DJ E STOXX BANK P	277,41	-0,01	

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	100,95
ARJO WIGGINS AP	GB	2,83
ASSIDOMAEEN AB	SE	19,58
AVESTA	SE	4,06	+2,27
BEKAERT	BE	405,5
BILTON	GB	4,57
BOEHLER-UDDEHOL	AT	49,7	+3,80
BRITISH STEEL	GB	2,14
BUHRMANN NV	NL	15,95
BUNZL PLC	GB	4,40	-1,35
CART.BURGO	IT	6,19	+0,49
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,59
ELVAL	GR	16,57
INPARSA	PT	14,42
JOHNSON MATTHEY	GB	8,17
MAYR-MELNHOF KA	AT	45,05	+2,25
METSÆ-SERLA A	FI	7,53	-5,16
MODO B FR	SE	23,81
NORSKE SKOGIND	NO	34,03	+0,16
OUTOKUMPU OY -A	FI	10,35	-0,48
PECHINEY-A/	FR	39,98
PORTUCAL INDUST	PT	5,5
RAUTARUUKKI K	FI	6
RIO TINTO	GB	14,43
SIDENOR	GR	28,74
SILVER & BARYTE	GR	36,30
SMURFIT JEFFERS	GB	2,50
SONAE INDUSTRIA	PT	9
SOPORCEL	PT	9,26
SSAB SW ST A FR	SE	10,90
STORA ENSO -A/	FI	9,85	-0,51
STORA ENSO -R	FI	10,05
SVENSKA CELLULO	SE	23,53	+2,67
THYSSEN	DE	174
TRELLEBORG B	SE	8,45
UNION MINIERE	BE	36,15
UPM-KYMMENE COR	FI	28,3	-0,35
USINOR	FR	13,26
VIOHALCO	GR	38,41
VOEST-ALPINE ST	AT	28,5	-0,97
► DJ E STOXX BASI P	172,93	-0,14	

CHIMIE

AGA -A/	SE	12,46	-0,44
AGA -B/	SE	12,51	+0,45
AIR LIQUIDE/RM	FR	148
AKZO NOBEL	NL
BASF AG	DE	38,75	-1,64
BAYER AG	DE	37,95	+1,88
BCC GROUP PLC	GB	16,49
CIBA SPEC CHEM	CH	72,51	-0,22

CLARIANT N

CLARIANT N	CH	446,83	-0,14
DEGUSSA-HUELS	DE	37,2	+0,27
DYNO	NO	16,59
EMS-CHEM HOLD A	CH	4541,47	-1,29
HENKEL KGAA VZ	DE	66
ICI	GB	10,24
KEMIRA	FI	6,17
LAPORTE	GB	10,93
PERSTORP -B-	SE	11,01
SNIA	IT	1,19
SOLVAY	BE	62,75
TESSENDERLO CHE	BE	42,33
► DJ E STOXX CHEM P	328,37	+0,39	

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A/	NO	12,66	-0,48
CGIP/RM	FR	45,14
CIR	IT	1,15
D'IETTEREN SA	BE	435,5
GAZ ET EAUX/RM	FR	45,9
GBL	BE	169,4
GENL ELECTR CO	GB	8,70
GEVAERT	BE	64
HAGEMEYER NV	NL	31,95	+0,47
INCHCAPE PLC	GB	2,16
INVESTOR -A/	SE	10,23
INVESTOR -B/	SE	10,43	-0,74
KVAERNER -A/	NO	16,11	-1,48
LYMH/RM	FR	262,1
MYTILINEOS HOLD	GR	19,74
NORSK HYDRO	NO	38,81	+0,44
OERLIKON-BUEHRL	CH	137,65	+0,96
ORKLA -A/	NO	15,62	+0,78
ORKLA -B/	NO	13,57
SONAE INVESTIME	PT	34,34
VEBA AG	DE	56,7	+1,07
► DJ E STOXX CONG P	259,15	+0,16	

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	16,14	+1,23
CABLE & WIRELES	GB	11,91
DEUTSCHE TELEKO	DE	35,3	-0,84
EUROPOLITAN HLD	SE	8,45
FRANCE TELECOM	FR	72,5
HELLENIC TELE C	GR	21,98
KONINKLIJKE KPN	NL	44,35	+0,68
CAMDEN NATIONAL	GR
PORTUGAL TELECO	PT	41,6
SWISSCOM N	CH	334,50	+0,75
TELE DANMARK	DK	95,50	+3
TELECEL	PT	118,11
TELECOM ITALIA	IT	9,55	+0,42
TELECOM ITALIA	IT	5	+1,21
TELEFONICA	ES	46
TIM	IT	5,68	+0,71
VODAFONE GROUP	GB	18,65	-0,40
► DJ E STOXX TCOM P	644,61	-0,06	

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES	44,8
ACESA REG	ES	12,24
AKTOR SA	GR	22,75
ASKO OY	FI	16,05	+0,31
AUMAR R	ES	21,3
AUTOSTRADA	IT	6,45	+0,31
BCA INTESA	IT	4,78	+0,63
BICC PLC	GB	1,49
BLUE CIRCLE IND	GB	5,95
BOUYGUES/RM	FR	250
BPB	GB	4,22
CARADON	GB	2,11
CBR	BE	86,6
CHARTER	GB	6,26
CIMPOR SGPS R	PT	25,84
COLAS/RM	FR	178
CRH PLC	GB	16,32
CRISTALERIA ESP	ES	51,55
GRUPOS DRAGADOS	ES	34,35
FOM CON CONTRAT	ES	57,5
GROUPE GTM	FR	91
HANSON PLC	GB	8,25
HEIDELBERGER ZE	DE	75	+0,67
HELLTECHNODOR	GR	21,80
HERACLES GENL R	GR	28,28
HOCHTIEF ESSEN	DE	41,3
HOLDERBANK FINA	CH	294,41	+2,84
HOLDERBANK FINA	CH	1143,20	-1,51
IMETAL/RM	FR	124,4
ITALCEMENTI	IT	11,2	+0,90
ITALCEMENTI RNC	IT	4,29	-0,69
LAFARGE/RM	FR	87,3
MICHANIKI REG.	GR	13,96
PARTEK	FI	11	-1,79
PHILIPP HZLMAN	DE	153
PILKINGTON PLC	GB	1,13
RMC GROUP PLC	GB	12,13	+0,88
RUGBY GRP	GB	1,70
SAINT GOBAIN/R	FR	151
SEMAPA	PT	15,7
SKANSKA -B/	SE	34,15
SUPERFOS	DK	13,18	-0,86
TARMAC	GB	1,76	+1,74
TAYLOR WOODROW	GB	2,77
TECHNIP/RM	FR	105,5
TITAN CEMENT RE	IT	90,69
UNICEM	GR	10,2	-2,86
URALITA	ES	8,99
VALENCIANA CEM	ES	9,02
WIENERB BAUSTOF	AT	174,75	+0,78
WILLIAMS	GB	5,70
► DJ E STOXX CNST P	198,53	+0,05	

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR/RM	FR	246,1
ADIDAS-SALOMON	DE	91,5	-1,29
ALITALIA	IT	2,87
AUSTRIAN AIRLIN	AT	25,25	-4,72
BANG & OLUFSEN	DK	61,20	-1,91
BARRATT DEV PLC	GB	5,13	-0,87
BEAZER GROUP	GB	3,11
BENETTON GROUP	IT	1,92	-0,52
BERKELEY GROUP	GB	10,30
BRITISH AIRWAYS	GB	6,80
BRYANT GROUP PL	GB	2,14
CHARGEURS RM	FR	48,2
CLUB MED/RM	FR	86,4
COATS VIVELLA	GB	0,88	+2,27
COMPASS GRP	GB	9,38
COURTAULDS TEXT	GB	2,13
DT.LUFTHANSA N	DE	20,35	+0,49
ELECTROLUX -B/	SE	18,86
EMI GROUP	GB	6,83	-0,22
EURO DISNEY/RM	FR	1,52



FINNWAY	FI	5
G WIMPEY PLC	GB	2,50
GRANADA GROUP P	GB</		

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait, mercredi 26 mai à l'ouverture des transactions, en baisse de 0,61 %, à 80,85 euros. Le titre SG perdait 0,05 %, à 183,9 euros et Paribas gagnait 0,18 %, à 108,30 euros.

Le titre Alstom a débuté la séance de mercredi sur une hausse de 1,13 %. Le groupe a publié un résultat net en hausse de 32 %, à 303 millions d'euros pour son exercice 1998-1999.

L'action Essilor a gagné 0,11 % dans la matinée de mercredi. Le groupe devait tenir une conférence de presse pour présenter les discussions en cours avec le japonais Nikon en vue d'un rapprochement.

Le titre Legrand a progressé de 0,54 % dans les premières transactions de mercredi. Le constructeur de matériel électrique devait tenir une réunion pour commenter la stagnation de ses ventes au premier trimestre 1999.

L'action Seita a gagné 0,17 %, dans la matinée de mercredi. La manufacture de tabac a annoncé une progression de 14,7 % de ses ventes au premier trimestre 1999.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 26 MAI

Cours relevés à 10h15

Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like B.N.P., Renault, Alcatel, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 25 MAI

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market stock data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like ADPartner, AB Soft, Alpha Media, etc.

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 25 mai

Table of SICAV FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT MONEDEN 14919,23 97863,73 25/05 www.cdc-assetmanagement.com

CDC Asset Management LIVRET B. INV.D. PEA 177,69 1165,57 24/05 NORD SUD DÉVELOP. C. 429,34 2816,29 24/05

Main table of French stock market data with columns for company names, previous price, current price, change, and volume. Includes companies like BIC, BNP, Bouygues, etc.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

International

Table of international stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

Large advertisement for Volkswagen Passat V6 TDI. Features an image of the car and text: 'Ski extrême. Saut à l'élastique. Surf. V6 TDI. Parachutisme. Rafting. PASSAT V6 TDI Disponible immédiatement'.

(Publicité)

Table of second market stock data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Arkopharma, Assur BQ Pop, Assystem, etc.

Table of second market stock data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Arkopharma, Assur BQ Pop, Assystem, etc.

Table of second market stock data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Arkopharma, Assur BQ Pop, Assystem, etc.

Table of second market stock data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Arkopharma, Assur BQ Pop, Assystem, etc.

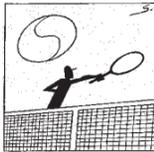
Table of second market stock data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Arkopharma, Assur BQ Pop, Assystem, etc.

Table of second market stock data (continued) with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Arkopharma, Assur BQ Pop, Assystem, etc.

Table of SICAV FCP data (continued) with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires* euros', 'Francs**', and 'Date cours'. Lists various investment funds.

ROLAND-GARROS L'Américaine Jennifer Capriati s'est qualifiée, mardi 25 mai, face à l'Espagnole Virginia Ruano-Pascual (6-2, 6-3). A vingt-trois ans, l'ancienne enfant prodige du tennis

tente de revenir au premier plan après une longue période d'errance. ● **LES FRANÇAISES** Mary Pierce, Nathalie Tauziat et Julie Halard poursuivent également leur route. A l'issue du premier



tour, 8 joueuses et 6 joueurs français restent en lice, sur 33 inscrits au départ du tournoi. ● **MARY PIERCE** a admis utiliser la créatine – avec « modération » – en période d'entraînement, comme le

font de nombreux sportifs américains. ● **LE BRÉSILIEN** Gustavo Kuerten, un des favoris du tournoi, s'est qualifié aisément face à l'Espagnol Galo Blanco (6-4, 6-3).

Jennifer Capriati retrouve le goût de jouer et de gagner

L'ancienne enfant prodige du tennis américain renoue avec la victoire après de longues années d'errance. Chez les favoris, le Brésilien Gustavo Kuerten se qualifie aisément, l'Américain Pete Sampras dans la douleur

LA VIE A PASSÉ et l'a vieillie un peu plus que les autres joueuses. Ses cheveux sont teints et le bandeau qui les enserre est d'une autre époque, mais quand elle sourit revient l'illusion de l'adolescente d'antan. A vingt-trois ans, Jennifer Capriati n'a plus d'âge. Le circuit la connaît depuis dix ans, bien trop longtemps pour qu'elle compte encore parmi les jeunes. En son absence, pendant qu'elle jouait mal et vivait plus mal encore, les nouvelles joueuses ont déferlé avec leur confiance, leurs joies et leurs dollars.

En quelques jours, Jennifer Capriati, championne olympique 1992, ancienne 6^e joueuse mondiale (et actuelle 53^e), s'est pourtant rappelée au bon souvenir de ses pairs. Samedi 22 mai, à Strasbourg, elle a gagné son premier tournoi depuis six ans. Forte de ce

succès, elle s'est qualifiée, mardi 25 mai, pour le 2^e tour des Internationaux de France en battant de fort belle manière l'Espagnole Virginia Ruano-Pascual, bonne spécialiste de terre battue (6-2, 6-3). C'était sa première victoire à Paris depuis son quart de finale en 1993.

Sur le court n° 3, où le public s'était agglutiné d'un seul côté pour entrapercevoir la Russe Anna Kournikova attendue sur le court n° 2, l'Américaine a réalisé un match consciencieux. Elle a bâti ses points derrière un service retrouvé, avec un coup droit comme neuf et surtout ce revers qui a fait sa légende. Nouveauté, Jennifer possède un joli toucher de balle. « L'expérience... », affirme-t-elle. Elle possède aussi cette volonté qui l'a fait avancer dans le court et accélérer les débats quand son adversaire tentait de ralentir le rythme pour l'y empêtrer. Elle a crié sa victoire comme une libération : « C'était un moment très intense », dit-elle. Elle espère reprendre ici le fil d'une carrière brisée et revenir parmi les meilleures. Pour savoir enfin ce qu'elle vaut.

Jennifer Capriati fut une championne précoce, puis une enfant révoltée. Quelques années après une époque de boulot acharné et de régime alimentaire draconien, elle revendiqua son enfance : elle prit du poids, se blessa et perdit dès le premier tour des Internationaux des Etats-Unis en août 1993. Violentement, elle s'affranchit d'une tutelle paternelle et de la pression d'une fédération américaine qui rêvait de retrouver une joueuse capable de devenir n° 1 mondiale pour remplacer Chris Evert dans le cœur des Américains.

De joueuse prodige, Jennifer Capriati était passée aux 400 coups. Elle fut prise en flagrant délit, en train de voler une bague à 10 dollars, et arrêtée dans un motel, en train de fumer un joint de cannabis avec des amis. Jennifer a payé : des travaux d'intérêts généraux et une cure de désintoxication.

Sa peine purgée, elle est revenue sur le circuit, en 1996, et a décidé de travailler dur. Depuis quelques mois, elle s'entraîne avec un nouvel entraîneur, Harold Solomon, finaliste à Roland-Garros en 1976 et longtemps entraîneur de Mary-Joe Fernandez. « J'ai passé deux mois à chercher ma voie, explique-t-elle. Maintenant je veux savoir si je retrouve ma vraie nature. »

Sa vraie nature ? Elle jure qu'elle est désormais insouciant, comme avant, et suffisamment joyeuse

pour gagner : « Ma famille et mes amis m'ont aidé à revenir, mais je tiens à préciser que je m'accorde tout le mérite de mon retour », lâche-t-elle, tentant de retenir ses larmes. Malgré le travail, le tennis n'est pas près de lui pardonner sa vie. A l'heure où le circuit est en pleine explosion, toujours plus avide de jeunes championnes aux fortes personnalités, Jennifer Capriati doit encore payer pour ses fautes d'adolescente. Seule le fabricant de raquettes Prince est revenu vers elle. Pour le reste, elle joue en blanc, sa jupe plissée et sa chemise étant privées de tout logo. Elle ne s'en formalise pas, dit simplement : « Quand je commenterai à vraiment bien marcher, ils reviendront. » Car la morale des affaires a ses limites.

Bénédicte Mathieu

LES RÉSULTATS SIMPLE MESSIEURS

Troisième quart du tableau : A. Corretja (Esp., n° 6) b. G. Puentes (Esp.) 7-6 (7/4), 6-4, 6-2 ; S. Grosjean (Fra.) b. F. Santoro (Fra.) 6-3, 6-4, 3-6, 5-7, 6-1 ; M. Larsson (Sue.) b. K. Kucera (Sloq., n° 11) 6-2, 6-3, 6-2 ; F. Mantilla (Esp., n° 14) b. R. Gilbert (Fra.) 4-6, 6-4, 6-3, 6-4 ; F. Meligeni (Bré.) b. J. Gimelstob (EU) 6-3, 6-3, 6-3 ; Y. El-Aynaoui (Mar.) b. X. Malisse (Bel.) 6-2, 6-0, 6-4 ; F. Vicente (Esp.) b. J. Tarango (EU) 5-7, 6-2, 6-3, 6-3 ; A. Lopez-Moron (Esp.) b. T. Woodbridge (Aus.) 6-0, 6-3, 4-6, 6-2 ; T. Haas (All.) b. M. Rosset (Sui.) 7-6 (8/6), 7-6 (7/4), 6-1 ; P. Rafter (Aus., n° 3) b. R. Federer (Sui.) 5-7, 6-3, 6-0, 6-2 ; S. Koubek (Aut.) b.

G. Raoux (Fra.) 6-0, 6-4, 7-5 ; M. Navarra (Ita.) b. S. Draper (Aus.) 3-6, 6-1, 7-6 (8/6), 7-6 (7/5) ; N. Escude (Fra.) b. P. Luxa (Rep. Tch.) 6-4, 6-3, 6-1 ; B. Karbacher (All.) b. M. Norman (Sue.) 7-6 (7/5), 4-6, 6-2, 6-4 ; G. Gaudio (Arg.) b. O. Gross (All.) 6-1, 2-0 ab. ; M. Puerta (Arg.) b. G. Pozzi (Ita.) 6-2, 7-6 (7/0), 6-4 ; F. Clavet (Esp.) b. J. Alonso (Esp.) 6-3, 7-6 (7/5), 6-4.

Quatrième quart du tableau : G. Kuerten (Bré., n° 8) b. G. Blanco (Esp.) 6-4, 6-4, 6-3 ; A. Gaudenzi (Ita.) b. R. Schuttler (All.) 6-4, 6-2, 4-6, 6-3 ; T. Enqvist (Sue.) b. H. Moretti (Arg.) 4-6, 6-0, 6-4, 6-2 ; C. Ruud (Nor.) b. C. Costa (Esp.) 6-3, 6-4, 6-4 ; M. Hantschk (All.) b. V. Voltchkov (Bul.) 6-2, 6-4, 6-2 ; M. Mirnyi (Bul.) b. M. Zabaleta (Arg.) 6-1, 7-6 (7/4), 6-2 ; G. Canas (Arg.) b. J. Siemerink (P-

B) 7-6 (7/2), 4-6, 6-2, 6-4 ; J. Stollenberg (Aus.) b. M. Philippoussis (Aus., n° 10) 7-6 (7/4), 6-4, 6-1 ; A. Portas (Esp.) b. C. Mamil (EU) 6-2, 6-2, 6-4 ; S. Schalken (PB) b. P. Haarhuis (PB) 6-2, 6-3, 4-6, 6-3 ; B. Ullrich (Rep. Tch.) b. R. Delgado (Par.) 6-1, 6-3, 6-3 ; A. Di Pasquale (Fra.) b. C. Rochus (Bel.) 6-2, 6-2, 6-7 (3/7), 6-4 ; A. Medvedev (Ukr.) b. D. Pescariu (Rou.) 6-3, 6-1, 6-1 ; B. Black (Zim.) b. A. Voinea (Rou.) 4-6, 3-6, 6-3, 6-2, 6-4 ; P. Sampras (EU, n° 2) b. J. A. Marin (Cos. Ric.) 6-7 (5/7), 6-4, 7-5, 6-7 (9/11), 6-4.

SIMPLE DAMES

Troisième quart du tableau : M. Pierce (Fra., n° 8) b. J. Kruger (AFS) 6-4, 6-3 ; C. Martinez (Esp.) b. C. Black (Zim.) 2-6, 6-3, 6-3 ; J. Halard (Fra.) b.

K. Habsudova (Sloq.) 1-6, 6-4, 6-1 ; E. Wagner (All.) b. S. Smith (GB) 6-1, 7-6 (8/6) ; C. Torrens-Valero (Esp.) b. S. Georges (Fra.) 6-2, 6-2 ; M. A. Sanchez-Lorenzo (Esp.) b. M. Saeki (Jap.) 6-7 (4/7), 6-4, 6-0 ; R. Sandu (Rou.) b. B. Rippner (EU) 5-7, 6-4, 6-3 ; E. Callens (Bel.) b. S-T. Wang (TPE) 6-4, 6-1 ; A. Smashnova (Isr.) b. S. Jeyaseelan (Can.) 2-6, 6-1, 6-3 ; P. Suarez (Arg.) b. E. Lott (Fra.) 6-3, 6-2 ; N. Tauziat (Fra., n° 9) b. A. Cocheleux (Fra.) 6-4, 6-3 ; M. Seles (EU, n° 3) b. F. Li (Chi.) 6-2, 6-4 ; A. Glas (All.) b. L. Raymond (E-U) 6-4, 7-5 ; L. Bacheva (Bul.) b. V. Razzano (Fra.) 6-3, 6-4 ; G. Leon Garcia (Esp.) b. R. Kuti Kis (Hon.) 6-4, 6-1 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. K. Sludnikova (Sloq.) 6-3, 4-6, 6-1.

Quatrième quart du tableau : A. Sugiyama (Jap.)

b. A. Coetzer (AFS) 7-5, 6-1 ; S. Graf (All., n° 6) b. M. Maleeva (Bul.) 6-2, 6-0 ; I. Gorrochategui (Arg.) b. S. Noorlander (P-B) 3-6, 6-3, 6-2 ; N. Arendt (EU) b. S. Lefevre (Fra.) 6-3, 7-5 ; F. Zuluaga (Col.) b. S. Pitkowski (Fra.) 6-2, 7-5 ; A. Serra-Zanetti (Ita.) b. P. Stoyanova (Bul.) 0-6, 6-2, 6-4 ; A. Carlsson (Sue.) b. S. Appelmans (Bel.) 6-2, 7-5 ; A. Frazier (EU) b. E. Tatarova (Ukr.) 6-4, 6-2 ; P. Schnyder (Sui., n° 11) b. C. Morariu (EU) 3-6, 6-3, 8-6 ; A. Kournikova (Ita.) b. T. Tanasugarn (Thai) 6-3, 6-3 ; S. Farina (Ita.) b. E. Koulikovskaya (Rus.) 6-0, 7-5 ; J. Capriati (EU) b. V. Ruano-Pascual (Esp.) 6-2, 6-3 ; J. Nejedly (Can.) b. M. A. Vento (Ven.) 6-4, 3-6, 6-0 ; J. Henin (Bel.) b. K. Brandi (EU) 6-4, 6-2 ; L. Davenport (EU, n° 2) b. J. Chi (EU) 6-3, 6-1 ; L. Osterloh (EU) b. J. Lee (TPE) 6-4, 2-6, 7-5.



JACQUES DEMARTHON/AFP

Sampras, l'aide du filet

Parviendra-t-il à gagner le seul titre du Grand Chelem qui lui manque ? Le souhait de Pete Sampras s'étirole au fil des années passées à souffrir sur la terre. Mardi, il a fini par s'imposer face au joueur du Costa-Rica, Juan-Antonio Marin, au terme d'un match en 5 sets de plus de 4 heures 6-7 (7/5), 6-4, 7-5, 6-7 (11/9), 6-4. Cela valait bien de souffler un instant avant de serrer la main de son adversaire.

BIXENTE LIZARAZU s'est résolu à dire « stop ». La mort dans l'âme, le joueur du Bayern Munich a renoncé à participer à la finale de la Ligue des champions, mercredi 26 mai, à Barcelone, contre Manchester United. Le Basque, âgé de vingt-neuf ans, avait été victime d'une blessure au genou gauche, le 27 mars, lors de la rencontre France-Ukraine, au Stade de France. Ne parvenant pas à surmonter sa douleur, il a préféré mettre un terme prématuré à sa saison. Il ne jouera pas non plus les deux rencontres de l'équipe de France, prévues le 5 juin contre la Russie et le 9 juin contre Andorre.

Ce forfait s'ajoute à celui d'un autre champion du monde, Zinedine Zidane, qui a également écourté sa saison, en raison d'une douleur persistante au ménisque du genou droit. La blessure avait été contractée lors d'un match de coupe d'Europe, le 17 mars, et traînait depuis, lancinante. Le meneur de jeu de l'équipe de France s'est finalement rendu à l'évidence. Il a été opéré à Strasbourg, le 12 mai. Il avait déjà subi une intervention chirurgicale mineure à ce même genou, en 1994.

Jean-Marcel Ferret, le médecin de l'équipe de France, établit un distinguo entre le dossier médical de Bixente Lizarazu et celui de Zinedine Zidane. « Bixente, c'est le manque de pot, explique-t-il. Après un choc, le genou s'est retrouvé sans appui. Il a lâché. La blessure de Zizou est plus liée à son état de fatigue. D'après mes calculs, c'est l'international qui a le plus joué durant les quatre dernières saisons : 52 matches en moyenne par an. » Les genoux sont traditionnellement le point

faible des sportifs. Devenus cagneux après la trentaine, ils donnaient souvent dans le passé le signal de la retraite. Mais on constate une recrudescence de ces blessures à répétition chez des sujets de plus en plus jeunes. Deux stars du football international ont vu leur saison gâchée : Ronaldo n'a pratiquement pas joué avec son club, l'Inter Milan, en raison de tendinites aux deux genoux et Alessandro Del Piero, membre de la Juventus Turin comme Zinedine Zidane, est écarté de l'équipe depuis plusieurs mois en raison d'une lésion des ligaments. Le Brésilien a vingt-deux ans, l'Italien vingt-quatre ans et le Français vingt-six ans.

« DUR DE FAIRE UNE LONGUE CARRIÈRE »

A trente-trois ans, Laurent Blanc se montre plutôt pessimiste pour la génération qui lui succède. « Sincèrement, je pense qu'il va devenir de plus en plus dur de faire une longue carrière, vu le nombre de matches proposés et la vitesse à laquelle se joue aujourd'hui le football, estime le Marseillais, qui achève sa douzième saison professionnelle. Le calendrier personnel d'un joueur est devenu démentiel. » L'International aux 80 sélections n'a pas été épargné par les pépins physiques : blessé au genou en 1995, le joueur avait alors pris le temps de se rétablir avant de relancer durablement sa carrière. « Aujourd'hui, on ne soigne pas le joueur pour le guérir mais pour qu'il puisse s'aligner au match suivant, constate Yves Mercier, kinésithérapeute, spécialiste de la rééducation des sportifs. Une opération peut l'immobiliser pendant sept à neuf mois. Les clubs s'y refusent. Alors on bricole avec des infiltra-

tions pour le faire tenir debout. Le genou s'abîme un peu plus chaque fois, jusqu'au moment où il faut inéluctablement passer sur la table d'opération. »

Jean-Claude Perrin, l'ancien préparateur physique du Paris-Saint-Germain, estime qu'« un mois de vacances est nécessaire pour évacuer pleinement les séquelles d'une saison ». On est aujourd'hui loin du compte. « Les joueurs sont toujours en déficit », confirme le docteur Ferret. Les équipes qualifiées en Coupe Intertoto reprendront l'entraînement quinze jours à peine après la fin de cette saison. Les faiblesses s'accumulent ainsi jusqu'à la rupture, qui intervient de manière de plus en plus précoce. Certains spécialistes s'interrogent également sur les conséquences du développement musculaire constaté chez les joueurs de football. Ainsi Zinedine Zidane a pris cinq kilos de muscles depuis trois saisons qu'il est en Italie. Or les tendons et les os ne supportent pas toujours cette surcharge pondérale et la puissance physique accrue qui en découle. « D'une manière générale, il y a moins d'accidents aigus, estime le docteur Ferret. Les blessures apparaissent plus sur un mode chronique. Se développent des tendinopathies. Les cartilages souffrent également beaucoup plus. »

Il faudra plus de recul avant de connaître les conséquences à long terme de cette surexploitation physique. Les footballeurs feront-ils de vilains vieillards ? « Dans vingt ans, ils multiplieront les risques d'arthrose et de complications, estime Yves Mercier. Mais ça, tout le monde s'en fout. »

Benoît Hopquin

LE 27 MAI NOCTURNE EXCEPTIONNELLE.

LES GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN SONT OUVERTES JUSQU'À 23 HEURES ET VOUS FONT BÉNÉFICIER DE

-15%

GALERIES
Lafayette

SUR TOUT LE MAGASIN* AVEC LA CARTE GALERIES LAFAYETTE.

*Sauf points rouges, librairie, parfumerie, maroquinerie de luxe, alimentation, restauration et services.



Son et lumière aux chutes Victoria, qui offrent le rare spectacle d'un double arc-en-ciel.

S. CHAPPAZ/STOCK IMAGE

Au pays de la « fumée qui tonne »

LIVINGSTONE

de notre envoyée spéciale

Le petit avion ronronne à 900 mètres du sol. Ça et là, des aires soigneusement balayées ceintes de palissades, des pailletes au milieu. Là-bas, sur le plateau aride, un nuage blanc s'échappe d'une faille : les chutes du Zambèze. L'appareil décrit un cercle et s'incline vers elles avant de s'échapper. Le temps d'apercevoir une entaille aux angles aigus, une étendue d'eau semée d'îlots boisés qui tombe dans l'étroit canyon et s'écoule en zigzag. Un arc-en-ciel brille dans la brume. On n'entend d'autre bruit

En Zambie, découverte des chutes Victoria et rendez-vous avec la faune africaine

que celui du moteur. Le Zambèze (2 700 km de sa source, au nord de la Zambie, à son embouchure, au Mozambique, dans l'océan Indien) est le quatrième fleuve

d'Afrique après le Nil, le Congo et le Niger. Arabes de Zanzibar et Portugais essayèrent de remonter son cours mais c'est David Livingstone, médecin écossais devenu explorateur, qui découvre les chutes, le 23 novembre 1855. Il décrit le « spectacle d'un fleuve large de mille mètres, s'engouffrant d'une seule masse dans un abîme qui n'a guère plus de quinze à vingt mètres de largeur ». Tout est dit de leur configuration particulière. Au « chaudron bouillonnant », à la « fumée qui tonne » des indigènes, il donne le nom de sa reine, Victoria. L'influence britannique per-

siste. Parlant des chutes avec le chauffeur africain, et la conversation se prolongeant alors que les présentations n'avaient pas été faites, le jeune homme jette négligemment : « Oh, by the way, my name is Tembo ». Echo du lointain « Mr Livingstone, I presume », par lequel le célèbre reporter Henry M. Stanley salua, sur la rive du lac Tanganyika, le non moins célèbre explorateur sur la trace duquel il s'était élancé.

Livingstone, à 15 kilomètres des chutes, gros bourg qui fut capitale de la Rhodésie du Nord de 1911 à 1935, quand Lusaka la remplace. Deux avenues bordées de bougainvillées, manguiers et autres flamboyants se coupent à angles droits. Pas de misère apparente. Femmes drapées dans un boubou nommé *chitangé*, hommes en costumes, élégants comme seuls savent l'être les Noirs. Allure décontractée, sourire sur le visage, bonheur dans les yeux.

CONCERT VIBRANT

Le Tongabazi Lodge, cinq tentes, trois maisons, seize hôtes, au bord du Zambèze, à 25 kilomètres des chutes. Un retour à la nature pensé, raffiné, dans une harmonie de couleurs à dominante de vert, pour mieux se fondre dans le rayonnement arboré. Sous la « maison aux oiseaux », la nuit est fraîche mais douillette, le nez enfoui sous trois couvertures. Imaginez, adossée à un mur de pierres, une vaste terrasse ouverte sur la nature et le fleuve, une chambre-salon en somme, avec un grand lit à moustiquaire, un bain creusé dans la maçonnerie et badigeonné de vert et, au bout d'un promenoir en escargot, d'étonnantes toilettes, plébiscitées par les magazines de voyages pour leur vue. Tout l'art du concepteur s'étant employé à faire de cette nécessité un havre de poésie.

Le meilleur moment, ici, est le lever du jour. L'air, alors, n'est qu'explosions, plaintes, cris, ricanelements, sanglots, soupirs, susurrements, trilles, scie, crépitements, flûtes et trémolos. Jamais on n'entendit concert plus vibrant, joyeux, puissant, produit par d'invisibles et minuscules instrumentistes à plumes saluant



FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

à pleine gorge l'arrivée du soleil. Chifungulu est un camp mobile sur le territoire des hippopotames, des buffles, des éléphants et des lions. On l'atteint en une heure et demie de vol en Beechcraft Baron, petit bimoteur à six places, et autant de piste en Land-Rover. La nuit tombée, on est prié de ne pas quitter sa tente sans escorte. Un coup de téléphone sur l'antique système en bakélite relié à la cuisine - « Débranchez, tournez la manivelle, appuyez sur le bouton noir pour parler » - et l'on vient vous chercher. La nuit, buffles et hippos traversent le bras du fleuve en bande et vont paître sur l'île. Au réveil, une masse préhistorique se tient immobile sur l'herbe grasse, à 50 mètres de notre tente. A l'heure candide de la sieste, un éléphant passe nonchalamment au milieu du camp. Le soir, sous le gigantesque « arbre à saucisses », les chaises sont disposées en rond autour d'un feu : « la télévision africaine ». La conversation, en anglais, revient sur les mystères du bush et se prolonge après dîner. Crainte de plonger dans une nuit

que l'on imagine pleine de dangers ? Pourtant guides et rangers affirment que, si l'on respecte les règles, vivre ici est très sûr. « Que faire si l'on se trouve soudain nez à nez avec un fauve ?

- Le regarder et marcher à reculons, calmement. »

TROIS PETITS COUPS

Une telle confrontation n'a pas eu lieu. Du moins pas sous cette forme. Car la sortie en 4x4, le lendemain matin, offrit la plus belle des rencontres. Ayant perçu, par l'ouïe et l'odorat plus que par sa vue qui est faible, notre présence, un éléphant se dirige vers nous de son pas balancé. Le ranger arrête le moteur. L'animal se rapproche, ses grandes oreilles déployées, défenses en avant. Soudain, dans le silence, le ranger frappe trois petits coups sur la tôle. L'éléphant s'arrête et repart à reculons, de ce même pas dansé et harmonieux. Tant de lourdeur et de légèreté, de précision et de grâce.

L'histoire ne finit pas là. Quelques secondes plus tard, l'un de nous, se retournant, voit notre ami derrière nous, sur la piste,

Au rythme de l'Afrique

La vie dans les lodges et camps de toile fait partie intégrante de l'expérience africaine en Zambie. Britannique, le *morning tea*, première tasse de thé apportée sous la tente après un *knock-knock* tout symbolique, les habitations n'ayant ni portes ni fenêtres. Architecture en osmose avec l'environnement, confort rustique parfaitement adapté : le soir, on hisse, avec une poulie et des cordes, un baquet d'eau chaude qui alimente la douche. Provisions, essence, tout est apporté de Lusaka, la capitale, en camion, puis en bateau. Un groupe électrogène souterrain, donc silencieux, alimente réfrigérateurs et pompe à eau. En brousse, le rythme de vie s'accorde à la nature : lever matinal, départ à 6 h 30 pour un safari en 4x4, brunch à 11 heures, repos, thé à 16 heures, navigation sur le Zambèze ou marche en brousse, dîner sous les étoiles, nuit dans le chant entêtant des grillons et le ronflement creux des hippos.

Ne voyagez pas l'un sans l'autre.* Vol Paris-Dublin aller-retour pour seulement [†] chacun.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus
tél. 01 55 38 38 42, fax: 01 55 38 38 40,
Minitel 3615 Aer Lingus
(2,23F/mn) ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

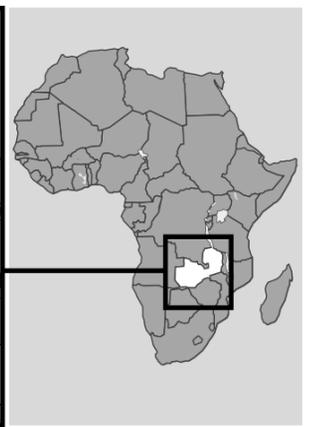
Ne voyagez pas l'un sans l'autre.* Vol Paris-Dublin aller-retour pour seulement [†] chacun.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus
tél. 01 55 38 38 42, fax: 01 55 38 38 40,
Minitel 3615 Aer Lingus
(2,23F/mn) ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

*Offre réservée à votre conjoint, votre petit(e) ami(e), votre famille ou même votre meilleur copain.

*TAXES COMPRISSES. TARIF INDICÉ SUR LA BASE DE 2 PERSONNES VOYAGANT ENSEMBLE AJR. VOLS DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.



Page de gauche, en bas : le festin d'une aigrette blanche picorant des parasites sur le dos des buffles.
En haut, à gauche : éléphant sous le couvert.
En haut à droite : l'une des 7 tentes du camp de toile de Chifungulu, dans le parc national du Bas-Zambèze. Chaque année, le camp est monté en avril et démonté en novembre. Il accueille 14 personnes, pas davantage.
Ci-contre : la redoutable mâchoire du « cheval du fleuve », grand dévoreur d'herbe.

Carnet de route

● **Repères.** La République de Zambie (9 millions d'habitants), ex-Rhodésie du Nord, reste très britannique avec, comme langue nationale, l'anglais. La Zambie passe pour avoir le nombre le plus élevé d'animaux sauvages dans ses 19 parcs nationaux. Celui du bas-Zambèze s'étend sur 4 092 km², longeant le fleuve sur 20 km. Pas de décalage horaire. Voyager léger et emporter torche et jumelles.

● **Saisons.** Chaude et humide de novembre à mars ; sèche et fraîche d'avril à juillet ; sèche et chaude, d'août à novembre. Bonne saison d'avril à novembre, les chutes étant plus spectaculaires en mai, après les pluies ; juillet à septembre préférables pour voir les lions qui se rassemblent aux points d'eau.

● **Voyagiste.** Terres de charme (3, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : 01-53-73-79-16) a préparé cette découverte en 7 nuits sur place - 4 au Lodge

nous observant sous un autre angle. Et Mike, directeur du camp et ranger incomparable, qui dort seul dans le bush dès qu'il en a le loisir, d'ouvrir pour nous le livre de la brousse. Le « grand fantôme » - ainsi appelle-t-on l'éléphant car il marche sans bruit, l'extrémité de ses pattes déployée en coussinets - ne charge pas ceux qui ont la délicatesse de l'informer, par ces trois petits coups, de leur présence.

Au camp de Chifungulu, il n'est pas rare de voir un lion traverser le chenal à la nage. Il va chercher une proie parmi les buffles qu'il préfère à l'impala. Le buffle, plus charnu, peut nourrir une dizaine de ces fauves pendant quatre jours, fournissant même des restes pour les lionceaux, ce qui n'est pas négligeable, le roi des animaux, bon convive mais mauvais père, se nourrissant le premier.

Au matin du troisième jour, l'herbe, sur l'île, était blonde comme blés au soleil. Franck, l'hippopotame solitaire du camp, n'était pas encore au bain. Deux aigrettes blanches sautillaient sur

de Tongabezi et 3 au camp de toile de Chifungulu - à partir de 20 990 F (3 200 €), vols Paris-Londres-Harare (avec British Airways, service impeccable) puis vers Livingstone : transferts en petits avions, pension complète et safaris inclus. Restent taxes et visa (environ 400 F, 61 €). Pas d'enfants de moins de 12 ans.

● **Lectures.** Emporter, pour la sieste, deux classiques, *Explorations dans l'Afrique australe (1840-1864)*, de David Livingstone (Karthala) et *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, d'Henry M. Stanley (Terres d'aventure) ainsi que *Mammifères d'Afrique et de Madagascar* (Delachaux et Niestlé) et l'excellent *Guide to Zambia*, de Chris McIntyre (Bradt). Sinon *Malawi, Mozambique and Zambia*, de David Else (Lonely Planet). *Un voile de poussière*, de Priscilla Frost, récit de son enfance en Zambie (Arthaud, 1991). Sur place, *Zambezi, River of the Gods*, de Jan et Fiona Teede, dessins de Larry Norton (Russell Freidman Books, 1990).

Danielle Tramard

UNE FAÇON UNIQUE DE DÉCOUVRIR LE CHARME DE L'ITALIE.

Partout dans le monde, en louant votre voiture chez Europcar, vous bénéficiez de services performants et adaptés à tous vos besoins. Pour profiter des tarifs les plus avantageux, contactez votre agence de voyages ou appelez le **N° Indigo 0 803 352 352**

Europcar

VOUS LOUEZ PLUS QU'UNE VOITURE.

Week-end « art nouveau » à Nancy

Les calicots accrochés aux balcons des édifices « Ecole de Nancy » claquent au vent. Ils balisent quatre parcours architecturaux destinés à explorer la ville pour admirer ses habits « art nouveau » : ferronneries voluptueuses des grilles et des balcons, céramiques ou grès flammés couleur d'eau et de terre, pignons élancés, élégantes petites marquises ou vitraux-paysages.

Le parcours le plus riche commence à la gare, avec le bel immeuble de la brasserie Flo, ceint d'une couronne ornée de cabochons de verre figurant des pommes de pin. Les Nancéiens raffolent de la lumière douce diffusée par les appliques tulipe de Daum et de cette ambiance qui exhale toujours l'esprit du début du siècle. Un peu plus loin, la Chambre de commerce et d'industrie et ses vitraux signés Grüber évoquent, en images bleues et roses, les industries qui ont façonné la Lorraine et ses paysages. Baptisé « Les affaires sont les affaires », ce circuit plonge le visiteur au cœur de l'activité bancaire du début du siècle avec la salle des coffres de la Société nancéienne Varin Bernier (SNVB), de la BNP et la grande verrière du Crédit lyonnais, rue Saint-Jean. Il s'achève place Stanislas, face aux célèbres grilles d'or, après la visite d'un Musée des beaux-arts rénové où sont exposés les peintres de l'art nouveau, de Victor Prouvé à Emile Friant. Un itinéraire qui inclut les galeries Poirel, écrin de la plus grande exposition jamais consacrée à l'Ecole de Nancy : 400 pièces (certaines présentées pour la première fois) en provenance du Musée de l'Ecole de Nancy, mais aussi de collections privées et de musées étrangers.

Avec le circuit baptisé « Les plaisirs et les jours », c'est un Nancy intime et quotidien qui se dévoile au promeneur. Celui notamment du Parc de Saurupt, un « lotissement » de luxe aux riches villas entourées de jardins qui respirent l'esprit 1900. Un quartier chic qui reste prisé d'une bourgeoisie locale qui y mène une vie discrète à l'ombre des glycines qui ruissellent sur les vitraux des vérandas. On y découvre aussi de charmantes ruelles à l'image de la rue Lacretelle, à deux pas du cimetière de Préville où l'art nouveau a influencé l'art funéraire. Sans oublier, en week-end, la villa Majorelle, emblématique de l'art nouveau (notre photo).

Autre étape à ne pas manquer, le secteur de la piscine de Nancy Thermal et le Musée de l'Ecole de Nancy, installé dans la villa Corbin. On y arpente le jardin imaginé par l'horticulteur Félix Crousse et on y flâne autour de l'Aquarium, une « folie » attribuée à Lucien Weissenburger, véritable maison-musée dont les boiseries, les vitraux, les draperies et les verreries s'inspirent de thèmes floraux. En fait, l'ensemble du quartier vaut le détour ainsi que la toute proche rue Félix-Faure (toutes les audaces décoratives de l'époque y sont déclinées) et la fameuse maison Bergeret, 24, rue Lionnois.

Difficile, enfin, de ne pas se rendre au Parc Sainte-Marie où, en 1909, se tint l'Exposition internationale de l'Est. Du village alsacien, ne subsistent qu'un chalet ainsi qu'un petit restaurant familial, guinguette où les Nancéiens viennent déjeuner le dimanche, comme à la belle époque de l'art nouveau.

de notre correspondante Monique Raux

★ Jusqu'au 26 juillet, forfaits 2 jours, avec accès aux trois expositions (Le Monde du 23 avril) : à partir de 260 F (32,5 €) par personne et chambre double/petit déjeuner dans un hôtel « 2 étoiles » (nuit supplémentaire : 140 F (17,5 €), 390 F (49 €) en « 3 étoiles » et 550 F (69 €) en « 4 étoiles ». En option, un circuit commenté en taxi. Location de vélo : 20 F (2,5 €) la demi-journée. Renseignements à l'Office du tourisme de Nancy, tél. : 03-83-17-19-99. Guides Gallimard (aller et retour) et Petit Futé. Les 10/11 juillet, week-end « art nouveau » d'arts et Vie (tél. : 01-40-43-20-21) : 1 550 F (236 €) en chambre double, petit déjeuner, dîner, visites et train de Paris.

KUONI

SOLEIL D'ÉTÉ

CUBA
Départ 27 juin 99
Circuit 9 jours
en pension complète
5 990 F*

REPUBLIQUE DOMINICAINE
Départ 13 juin 99
Circuit 9 jours
en pension complète
6 990 F*

THAÏLANDE
Départ 17 juin 99
Circuit en P.C. et 1/2 pension à Pattaya - 17 jours
7 890 F*

CANADA
Départ 18 juin 99
Circuit 11 jours
en pension complète
8 990 F*

À ce prix là, Kuoni vous en donne plus.

01 43 27 01 20 / 01 43 37 85 90
3 6 1 5 KUONI (2, 23 F/m/n)
et agences de voyages

* Exemple de prix minimum par personne au départ de Paris hors taxes aériennes. LI 075 95 0314 - Indisponible

Les Français ignorent encore le tourisme fluvial

A 80 %, les touristes qui parcourent notre exceptionnel réseau de canaux et de rivières sont des étrangers. Une façon pourtant douce et originale de sillonner l'Hexagone

LE TOURISME fluvial est en plein essor. Etablissement public chargé, depuis 1991, de gérer la plupart des 8 500 km de canaux et de fleuves de l'Hexagone (à l'exception de la Bretagne), Voies navigables de France (VNF) relève ainsi que la plaisance est en passe de faire jeu égal avec le transport des marchandises sur un réseau qui reste le plus étendu d'Europe. Sur le trois fois centenaire canal du Midi, les bateaux de touristes ont même complètement remplacé les péniches qui, depuis dix ans, ne naviguent plus entre Toulouse et la Méditerranée.

Paradoxalement, les Français sont encore peu sensibles aux charmes d'un patrimoine fluvial pourtant plébiscité par une clientèle étrangère chaque année plus nombreuse à venir découvrir la vision bucolique d'une France tranquille. Sur les 160 000 vacanciers qui, l'an dernier, ont ainsi sillonné la France, 80 % étaient étrangers et VNF, qui compte les passages aux écluses, estime que seulement 1 % des Français ont emprunté au moins une fois un réseau où une centaine de compagnies proposent de louer, l'espace d'un week-end ou d'une semaine, coches d'eau ou « house-boats », « pénichettes » et autres « vedettes fluviales ».

Les haltes se font au gré de l'inspiration, la vitesse est limitée à 6 km/h et, sur les chemins de halage, les vélos doublent sans effort les bateaux. On ne jette pas l'ancre dans un canal ou une rivière, mais on s'amarré, le long des berges, à peu près partout, sauf exceptions dûment signalées.

NI PERMIS NI SOUCIS

Tout propriétaire d'un bateau équipé d'un moteur d'au moins 6 CV doit nécessairement passer un permis. Mais les compagnies de location ont obtenu du ministère des transports l'autorisation de délivrer à leurs clients une licence de navigation fluviale valable pour la durée de la croisière choisie. Apprendre à piloter ces bateaux à fond plat et moteur bridé est un jeu d'enfant et chaque embarquement débute rituellement par une rapide prise en main sous l'égide du loueur.

En fait, le véritable baptême du plaisancier novice reste le passage de la première écluse. Certains ont été entièrement automatisés,

d'autres simplement mécanisées. Mais la présence d'éclusiers (qui acceptent souvent avec plaisir d'être assistés dans la manœuvre des vannes) est toujours très appréciée. Sur le canal du Midi, le maintien d'un personnel chargé des écluses contribue au charme de ce chef-d'œuvre architectural qui figure désormais sur la liste du patrimoine mondial établie par l'Unesco. Cela dit, les écluses impliquent la prise en compte des horaires de fonctionnement, ces ouvrages étant généralement fermés à l'heure du déjeuner et bien avant la tombée de la nuit (19 h 30 en été). Un canal n'est pas une autoroute !

Le mouvement de protection des canaux historiques est né en Grande-Bretagne avec la création, dès 1946, de l'Inland Waterways Association (IWA), qui regroupe aujourd'hui plus de 20 000 membres. En France, on dénombre une centaine d'associations de défense et de promotion des canaux auxquelles les Britanniques n'ont pas hésité à prêter main forte. Un esprit offensif qui se traduit aujourd'hui par l'« invasion » pacifique de nos plus beaux tronçons de navigation par des compagnies de location bri-

tanniques. Ainsi la Crown Blue Line, installée dès 1969 à Toulouse avec 8 bateaux, exploite aujourd'hui une flotte de plus de 400 bateaux en France, où elle a ouvert 19 bases.

La Fédération des industries nautiques, qui fédère 80 % de l'offre française de location de bateaux, a recensé une vingtaine de compagnies dont on peut consulter la liste sur Minitel (3615 FIN) et, depuis peu, sur Internet (www.france-nautique.com). A côté d'entreprises très localisées, cinq compagnies revendiquent une présence sur l'ensemble du territoire français avec des flottes dépassant chacune la centaine d'embarcations et des réseaux comptant chacun plus d'une dizaine de bases réparties dans l'Hexagone.

TOUT CONFORT

Il s'agit, outre la Crown Blue Line déjà citée (Le Grand Bassin, à Castelnau, tél. : 04-68-94-52-72), de Locaboat Plaisance (à Joigny, tél. : 03-86-91-72-72), Connoisseurs Cruisiers (île de Saunay, tél. : 03-84-64-95-20), Nicol's Yacht (Le Puy-Saint-Bonnet, tél. : 02-41-56-09-00 ou 46-56) et Rives de France (Bou-

logne-Billancourt, tél. : 01-41-86-01-01). A noter que la plupart de ces entreprises sont d'origine britannique et qu'elles construisent leurs propres bateaux.

Toutes ces compagnies offrent des embarcations modernes dotées d'un confort digne du mieux équipé des « mobile homes » terrestres. Chez Crown Blue Line, par exemple, l'aménagement spartiate des « petits bleus » (la « caravane flottante » des temps héroïques) a laissé la place aux douches, au chauffage, au double poste de pilotage et aux larges ponts-terrasses qui équipent désormais de véritables vedettes fluviales. « Les habitudes des croisières fluviales se déterminent davantage en fonction du bateau que de la région », explique en effet Line Lebranchu, directrice commerciale de la compagnie.

Pour se démarquer, le constructeur Nicol's propose en exclusivité des « piscinettes », tandis que Locaboat a breveté le concept de « pénichettes », embarcations reconnaissables à leurs formes traditionnelles et arrondies. Selon les modèles, chaque bateau peut embarquer de 2 à 12 personnes, mais si l'on tient à conserver un minimum

d'espace vital pour chaque passager, on optera judicieusement pour une taille « au-dessus » des normes indiquées. Quant aux prix, ils s'échelonnent de 4 000 F (500 €) à 12 000 F (1 500 €) la semaine, en fonction de la saison et du type d'embarcation choisie.

L'étendue et la diversité du réseau fluvial français offrent au marin d'eau douce l'embaras du choix, du Midi à l'Alsace en passant par la Bourgogne ou la Bretagne. Il ne restera plus ensuite au plus mordu qu'à passer de la location à l'achat de sa propre embarcation, une tendance confirmée par la naissance d'un marché destiné à répondre à cette demande.

Stéphane Thépot

★ Renseignements auprès de Voies navigables de France (tél. : 03-21-63-24-24) qui diffuse notamment une carte du réseau navigable. Lire *La France au fil de l'eau* (Gallimard), séduisant, culturel, touristique et pratique ; *Découvrez la France au fil de l'eau* (en kiosque et au 01-64-70-81-34) et *La France par les fleuves et les canaux*, de Hugh McKnight (Arthaud).

Escapade supersonique à New York

DÈS L'ENREGISTREMENT du vol AF 002, à Roissy 2 A, il y a de la différence dans l'air. Le tapis rouge, notamment, et un personnel « anormalement » souriant et attentionné. Rien d'ostentatoire cependant. Une discrétion de bon aloi. Un gentleman's agreement entre des passagers conscients des égards dus à leur rang (à bord, le premier rang est très convoité...) et un personnel qui sait ce qu'il en a coûté aux premiers pour être là. Deux sociétés complices : celle du *Who's Who* (et des rubriques « people ») et celle d'Air France, soucieuse d'offrir la crème de son personnel à la crème de sa clientèle. Voler sur Concorde, cela se paie. Y servir, cela se mérite. D'où la fierté du commandant de bord, très « pacha », du chef de cabine, très majordome anglais, et des hôtes, très BCBG dans leurs vêtements Nina Ricci.

Au sol, contrôle de police policé et accès à « L'Espace », salon feutré réservé aux passagers de haute contribution. Dehors, le bel oiseau blanc joue les modestes. Presque frêle parmi les costauds qui l'entourent et qui, au décollage, lui céderont respectueusement le passage. Pas question de faire attendre un seigneur dont le règne, entamé en 1976, devrait se prolonger au moins jusqu'en 2007.

De sourires en sourires, on gagne une cabine

dont l'exiguïté (2,63 m de large) est compensée par une atmosphère intimiste (100 sièges) et une décoration sobrement élégante. Comparé au « grand jeu » des premières classes, c'est presque austère niveau confort (mais couverture en poil de chameau) et spartiate, côté ludique. Un seul écran, celui qui indique la vitesse de l'appareil qui, il est vrai, justifie les 50 000 F A/R (7 622 €) requis pour voler « plus vite que le soleil », voir s'afficher « Mach 2,02 » (600 m/sec.), snober les turbulences (absentes à 18 000 m) et la fatigue liée au décalage horaire.

AU MATIN DU MÊME JOUR

Paris-New York en 3 h 31 (soit 221 F la minute), dont 2 h 51 en vol supersonique ! Juste le temps d'acheter la maquette (130 F, 20 €) ou la montre Concorde (1 800 F, 274 €) et de savourer caviar, langouste et chateaubriand arrosés des grands crus (meursault, corton, pomerol, sauternes) sélectionnés par un sommelier réputé. Au retour, un nouveau brunch (œufs brouillés aux truffes, marmite végétarienne, foie gras ou assiette marine) suivi d'un « caviar/champagne » pour passer du petit déjeuner au dîner : départ à 8 h 20, Paris à 17 h 50.

La magie, celle de « voler du temps au temps », c'est à l'aller qu'on la perçoit. On part à

11 heures et on arrive à l'aéroport Kennedy à 8 h 45, le même jour, De quoi arpenter Madison Avenue, voir le premier volet de la rétrospective « Un siècle d'art américain », au Whitney Museum, déjeuner à Grand Central Station (Oyster Bar), flâner dans Central Park, aller trinquer au River Cafe, puis traverser à pied Brooklyn Bridge pour aller dîner chez Daniel Boulud (60 East, 65th Street) ou, après un show à Broadway, souper chez Sardi's. Côté hébergement, le *ne plus ultra* reste The Pierre où, comme pour Concorde, on paiera le prix de l'excellence.

de notre envoyé spécial Patrick Francès

★ Concorde : 46 724 F (7 122 €) TTC A/R et moitié prix pour l'accompagnateur. Renseignements au 0-802-802-802.

★ The Pierre : avec la Compagnie des Etats-Unis (tél. : 01-55-35-33-55) : 7 300 F (1 113 €) par personne, jusqu'en juin, pour 3 nuits en chambre double « luxe », transferts en limousine, dîner au River Cafe et show à Broadway.

★ Un guide : *New York Aller & Retour* (Gallimard). Le hors-série *New York des Inrockuptibles*, avec un carnet d'adresses. Sur place, le magazine *Time Out New York*.

EVASION
Publicités

Directours
DISPO JUILLET/AOÛT, VOLS CALIFORNIE 4190 F.
Vol régulier, départs quotidiens Paris et province aux mêmes prix !
Enfant - 12 ans : 3 195 F (sur le vol uniquement)
Taxes aéroport : à ce jour, + 440 F.
Tarifs soumis à l'achat de prestations terrestres pour lesquels Directours vous garantit les meilleurs prix du marché.
BROCHURE GRATUITE sur demande au 01.45.62.62.62 de province au 08.01.63.75.43 Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn) Internet : www.directours.fr
90, av. des Champs-Élysées, PARIS 8e Membre SNAV - Garantie APS

HAUTES-ALPES
VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS
Piscine, tennis, bain, jeux d'enfant hébergement : Hôtels 2 ou 3*** résidence hôtel ou studios Plus haute commune 2040 m. Site classé, chalets du XVIIIe
ARVIEUX 1800 m. Au pied du fameux col de l'Izoard 1/2 Pension de 255 à 390 F/jour Pension de 317 à 451 F/jour Résidence à partir de 2000 F/semaine
Tél. 04.92.45.82.62 Se recommander du "Monde"

ANY WAY
Vols A/R*
Promos Printemps
KATMANDOU 4945F
KUALA LUMPUR 2810F
COLOMBO 3820F
BUENOS AIRES 3095F
MEXICO 2765F
MADRID 1475F
Bons Plans Juillet Août
LOS ANGELES 4390F
CANCUN 4975F
PHOENIX 4530F
NEW ORLEANS 3995F
Et hôtels, locations de voiture à prix malins...
0 803 008 008
NOUVEAU !
Réservez et achetez vos billets d'avion en ligne sur http://www.anyway.fr et 3615 ANYWAY*
Cliquez, vous décollez !
10 ans déjà !
ANY WAY

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
SATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Randonnées - Flaire
HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS FRANCE 2 cheminées
1/2 pension 280 F - 310 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

JUSQU'AU BOUT DU MONDE...
Des steppes mongoles aux sentiers de l'Atlas marocain, du Rupshu indien au chemin de l'Inca, de l'Isalo malgache au Kamthaka...
ZIG ZAGUEZ.
01.42.85.13.93
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.
http://www.zig-zag.tm.fr

VOYAGES SUR LES routes de la soie
D'Istanbul à Pékin en passant par Palmyre et Persepolis, Samarkand et Kashgar, Pagan et Angkor, Oriens vous emmène sur les routes de la soie, de l'or, des parfums, des épices... et vous propose des voyages culturels accompagnés par des spécialistes.
● SYRIE - LIBAN 10 jours : 9990 F
● INDE 16 jours : 13 110 F
● OUBÉKISTAN 15 jours : 15 560 F
● CHINE 18 jours : 15 800 F
● IRAN 15 jours : 15 780 F
Brochure sur demande à :
Oriens
sur les Routes de la Soie
Tél. 01 40 51 10 40
29, rue des Boulangers - 75005 Paris
e-mail : infos@orient.com - web : www.orient.com

ÎLES MALDIVES CROISIÈRES
● Yacht luxueux «Coral Princess» 4 160 F* la semaine
● Dhoni «Vaaredhuni» 8 550 F* la semaine vol aller-retour compris
SÉJOURS
● De nombreuses îles-hôtel à différents prix vous seront proposées.* à partir de
BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE
MAISON DES MALDIVES
Tél. : 01 40 39 98 39
Fax : 01 40 39 93 36
E mail : info@maldives.org
web : www.maldives.org

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIÈRE MINUTE !!!
Spécial départs immédiats !
Prix exceptionnels à saisir : + de 11 000 départs !
Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !
Voyages aux enchères !
Mise à prix : 100F
3617 airévasion
3617 écovoyage
3617 AIRPORT

3617 VAC 2000
VOLS DEGRIFES A/R
Londres 560 F Antilles 1800 F
Malaga 790 F Dakar 2190 F
Venise 1080 F Réunion 2990 F
New York 1690 F Bangkok 2810 F
Montréal 1750 F Pékin 4120 F
SEJOURS & LOCATIONS
TARIFS INDICATIFS - S157/mn - EURACOM

3615 DREAMS Voyages
propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.
Lic. N° 075 95 0514 - (2,23 F/mn)

FORUM VOYAGES
Vols réguliers et charters vers 1500 destinations
ROME 1 220 F*
NEW YORK 1 710 F*
WASHINGTON 1 710 F*
CHICAGO 1 825 F*
MONTREAL 1 825 F*
MIAMI 2 055 F*
ORLANDO 2 055 F*
LOS ANGELES 2 165 F*
BEYROUTH 2 185 F*
CARACAS 2 505 F*
MEXICO CITY 2 850 F*
RIO DE JANEIRO 2 965 F*
BANGKOK 2 965 F*
PEKIN 3 125 F*
JOHANNESBURG 3 195 F*
FLORIDE
Location de voiture en Floride, à partir de 1 385 F la semaine cat EC, Km illimité, assurances CDW et LIS, un plein d'essence, un conducteur supplémentaire, taxes incluses.
Vous trouverez également dans toutes nos agences les produits du Club Med et d'autres tour opérateurs.
Renseignements et réservations au :
0803 833 803**
ou dans toutes les agences FORUM VOYAGES
* Prix aller-retour au départ de Paris, hors taxes, à certaines dates et selon disponibilités.
** 0,99 F TTC/mn
Licence LI 075980018 - RCS Nanterre B 306591520
RCP Axa Global Risks - Garantie Financière Crédit Lyonnais

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.40

Plus chaud et aussi plus lourd

JEUDI, l'anticyclone s'éloigne vers l'Europe centrale et la dépression ibérique remonte vers les côtes atlantiques. Temps lourd sur la moitié ouest, le flanc est bénéficiant du soleil et de la chaleur.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Nuages orageux en matinée des pays de Loire à la Bretagne et au Cotentin. L'après-midi, ces nuages se décalent vers la Côte fleurie, laissant un ciel plus ensoleillé et plus frais du Finistère à la Vendée. Températures dépassant les 20 degrés, jusqu'à 25 dans les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Matinée ensoleillée, mais des nuages arrivent par l'ouest et une ondée est possible en Touraine. L'après-midi, soleil dominant des Flandres aux Ardennes. De la Haute-Normandie à l'Ile-de-France, le risque orageux reste faible. De 24 à 27 degrés.

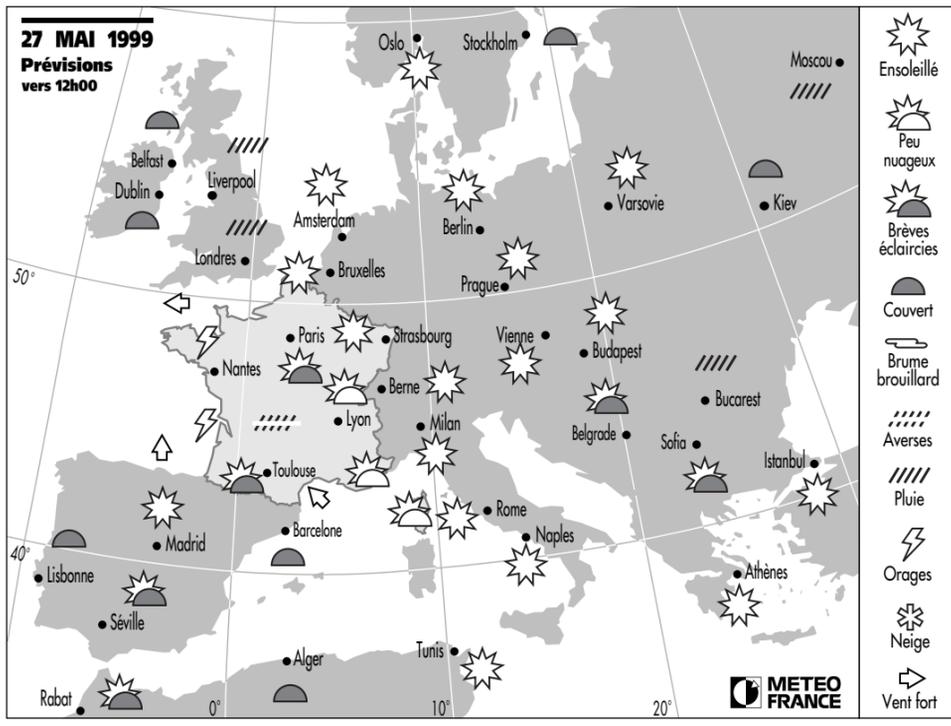
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Soleil et chaleur au programme. Il

fait entre 25 et 28 degrés l'après-midi et le temps devient lourd avec une menace orageuse de la Champagne à la Bourgogne.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Temps chaud dès le matin et nuages orageux l'après-midi, principalement en montagne, les régions de plaine préservant de belles éclaircies. En matinée, le vent de sud ventile la côte basque, de même le vent d'autan en Midi-Pyrénées. Il fait de 25 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil brille mais le temps devient lourd dans le Massif Central, où des orages peuvent éclater l'après-midi. Les thermomètres affichent de 26 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Soleil très généreux de la Provence à la Corse, plus intermittent dans le golfe du Lion. Orages possibles dans les Pyrénées. Les températures, proches de 22 degrés sur les plages, atteignent 25 dans les terres.

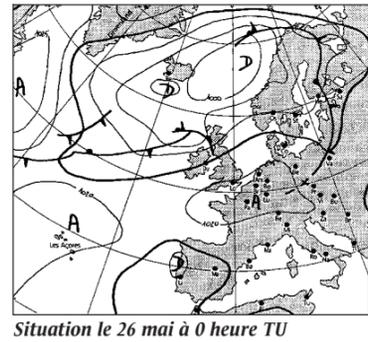


PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1999

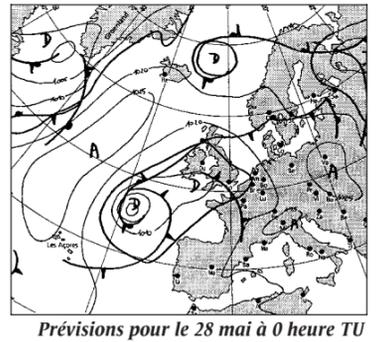
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	13/25 S	NANCY	9/25 S
BIARRITZ	21/27 P	NANTES	15/23 P
BORDEAUX	18/27 P	NICE	15/22 S
BOURGES	14/26 N	PARIS	12/25 N
BREST	12/19 P	PAU	17/26 P
CAEN	13/21 P	PERPIGNAN	13/24 S
CHERBOURG	10/22 P	RENNES	13/24 P
CLERMONT-F.	13/26 S	ST-ETIENNE	13/24 S
DIJON	12/24 S	STRASBOURG	13/29 S
GRENOBLE	12/29 S	TOULOUSE	17/23 N
LILLE	11/24 S	TOURS	13/24 N
LIMOGES	17/26 N	FRANCE outre-mer	
LYON	16/24 S	CAYENNE	23/28 P
MARSEILLE	16/24 S	FORT-DE-FR.	25/31 P
		NOUMEA	22/25 C

PAPETE	25/30 C	KIEV	14/19 C	VENISE	18/25 S	LE CAIRE	18/29 S
POINTE-A-PIT.	25/32 C	LISBONNE	15/20 C	VIENNE	13/23 S	MARRAKECH	13/30 S
ST-DENIS-RE.	21/28 S	LIVERPOOL	12/21 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	15/25 N
EUROPE				BRASILIA	15/28 S	PRETORIA	6/21 S
AMSTERDAM	14/24 S	LUXEMBOURG	14/24 S	BUENOS AIR.	9/17 C	RABAT	13/22 N
ATHENES	18/24 S	MADRID	16/27 S	CARACAS	24/31 C	TUNIS	18/30 S
BARCELONE	17/22 C	MILAN	16/28 S	CHICAGO	9/25 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	12/19 C	MOSCOW	12/19 P	LIMA	12/21 S	BANGKOK	24/33 C
BELGRADE	13/22 N	MUNICH	11/26 S	LOS ANGELES	18/23 S	BOMBAY	27/32 N
BERLIN	13/24 S	NAPLES	16/27 S	MEXICO	15/20 P	DJAKARTA	26/30 P
BERNE	10/27 S	OSLO	7/19 S	MONTREAL	10/19 S	DUBAI	27/38 S
BRUXELLES	13/26 S	PALMA DE M.	17/27 C	NEW YORK	14/20 S	HANOI	25/30 C
BUCAREST	14/21 P	PRAGUE	10/24 S	SAN FRANCISCO	11/18 S	HONGKONG	21/26 P
BUDAPEST	12/23 S	ROME	16/25 S	SANTIAGO/CHI	5/9 P	JERUSALEM	18/29 S
COPENHAGUE	9/18 S	SEVILLE	13/27 N	TORONTO	10/18 S	NEW DEHLI	24/40 S
DUBLIN	11/17 C	SOFIA	11/20 N	WASHINGTON	15/24 S	PEKIN	16/26 S
FRANCFORT	13/26 S	ST-PETERSB.	8/17 N	AFRIQUE		SEOUL	15/21 S
GENEVE	14/23 S	STOCKHOLM	9/18 C	ALGER	15/32 C	SINGAPOUR	26/30 C
HELSINKI	6/13 C	TUNIS	14/20 N	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	11/19 N
ISTANBUL	16/22 S	VARSOVIE	8/19 S	KINSHASA	21/31 S	TOKYO	20/26 C



Situation le 26 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 28 mai à 0 heure TU

JARDINAGE

La tomate, si juteuse que c'est un péché de la cultiver sous serre

« CONNAIS-TU le comble du jardinier ? - Ben non ! Je donne ma langue au chat. - Se mettre tout nu devant ses tomates pour les faire rougir ! » Dans les cours d'école, autrefois - enfin, ça ne fait quand même pas des siècles -, les enfants raffolaient de ces divinités.

Autant le dire tout de suite, ça ne marche pas. Originaire d'Amérique latine, la tomate aime, en revanche le soleil, pas trop l'humidité atmosphérique, beaucoup les terres profondes, bien drainées et pauvres en azote. Dans la nature, les espèces sauvages prennent appui sur un rocher ou sur un arbuste bas, qui leur sont nécessaires pour supporter le poids de leurs fruits.

Sur les marchés équatoriens et péruviens, les Indiens en vendent de toutes les tailles, de toutes les formes et de toutes les couleurs pourvu qu'elles aillent du jaune au rouge violacé. Ils vendent aussi des tubercules de capucine, une plante que nous ne cultivons ici que pour la beauté de ses fleurs, même si certains mangent ses boutons de fleurs confits dans le vinaigre : il paraît que, conservés ainsi, ils ont le goût des câpres. Nous n'avons jamais mangé de tu-

bercules de capucine - ils sont beaucoup trop chers pour cet usage en France -, mais il paraît que les Indiens les font geler l'hiver et les mangent ainsi. Sur les marchés andins, il est possible d'acheter des tomates qui ont la forme d'un piment et une autre qui pousse sur un petit arbre et dont le fruit en forme d'œuf, vert strié de violet, est très sucré et franchement délicieux.

Toutes ces variétés sont le produit de sélections opérées par des jardiniers sud-américains depuis

Une jolie plante qui ne supporte pas d'être effeuillée

La tomate pousse bien au jardin, pour peu que le sol ne soit pas trop mouillé et que l'été ne soit pas trop humide et frais. Facilement atteinte par le mildiou, elle doit être préventivement traitée au sulfate de cuivre ; quand elle est malade, il est trop tard. Plantée dans un grand pot, solidement tuteurée, une variété de tomates-cerises peut même devenir une jolie plante ornementale grimpant à 2 mètres de haut, sur laquelle on pourra prélever des petits fruits gros comme des fraises, généralement doux et sucrés. Au jardin, les meilleures variétés sont Pyros, Montfavet et Marmande, délicieuses aussi bien cuites que crues. La Roma, dont la forme est allongée, a ses sectateurs. Farineuse crue, elle n'a pas son pareil cuite et sous forme de coulis. S'il est inutile de donner de l'engrais aux tomates, il faut les arroser régulièrement sans jamais mouiller le feuillage et ne jamais les débarrasser de leurs feuilles, comme le font certains jardiniers. Elles n'en mûrissent pas plus vite, bien au contraire.

des siècles qu'ils cultivent la tomate. Certaines n'ont sans doute jamais traversé les océans pour se retrouver dans les jardins des amateurs occidentaux, mais il est vraisemblable qu'elles auront apporté leurs gènes à celles que nous connaissons ici et qui sont, elles aussi, le produit de sélections sévères.

Les Indiens cultivent leurs tomates dans des petites parcelles. Les pieds courent sur le sol et poussent librement, à la diable. Ce fruit, chez eux, comme chez nous,

est un des éléments de base de leur alimentation. Peu calorique, la tomate est en revanche riche en acides aminés ; elle se mange crue ou cuite ; certaines sont de saveur douce et sucrée, d'autres plus acide ; certaines sont farineuses, d'autres juteuses.

Comment le Vieux Monde a-t-il pu se passer de tomates pendant des siècles ? Ajoutons : comment a-t-il pu se passer de la pomme de terre, originaire du même continent ? Il aurait pu, en revanche, se passer du tabac, qui vient, lui aussi, de cette région du monde et est devenu une des drogues légales les plus consommées. Car ces trois plantes sont de la même famille, celle des solanacées, comme le poivron et le piment. Comme l'aubergine, qui, elle, est originaire de Chine.

En Europe, cette famille avait mauvaise presse : la belladone, la jusquiame, la morelle noire, la douce-amère, qui y poussent spontanément, sont, en effet, de ces plantes avec lesquelles les empoisonneurs et les empoisonneuses ont réalisé quelques « bouillons de onze heures » qui ratèrent rarement leur office. D'ailleurs, les feuilles des pieds de

tomate, celles des pommes de terre et ces dernières, quand elles sont vertes, sont également toxiques.

Rien n'est meilleur que de la manger sitôt cueillie, sans autre forme de procès, après l'avoir essuyée avec les doigts

On s'est longtemps méfié de la tomate, en France, tandis que, dans la péninsule italienne, on eut tôt fait de l'appeler « pomme d'or ». Et l'on dit que ce sont les révolutionnaires marseillais qui, tout étonnés de ne pas en trouver sur les marchés parisiens, ont finalement imposé ce fruit que l'académie de médecine continuera de dauber jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Affaire d'inclination personnelle, mais rien n'est meilleur que

cueillir une tomate bien mûre et de la manger sans autre forme de procès après l'avoir juste essuyée avec les doigts. Rien n'est plus insipide - le concombre, peut-être ? -, que celles que l'on achète toute l'année et qui poussent sous verre. Ne nous laissons pas avoir par les tomates en grappe vendues actuellement : elles sortent des mêmes serres et sont seulement plus chères.

A ceux qui voudraient tout savoir de ce fruit extraordinaire, conseillons la lecture de la somme que viennent de publier Lyndsay et Patrick Mikanowski, aux Editions du Chêne (192 pages, 245 F, 37,35 €). Superbement mis en pages, ce livre, sobrement intitulé *Tomate*, dit tout ce qu'il faut savoir sur l'histoire, la culture, la façon d'accommoder cette merveille - les recettes sont de grands chefs français, américains et italiens. Une liste très complète des variétés est donnée, accompagnée de leur description précise, et il y a même une liste d'adresses où acquérir les graines des variétés les moins répandues, qui ne sont pas nécessairement les moins bonnes.

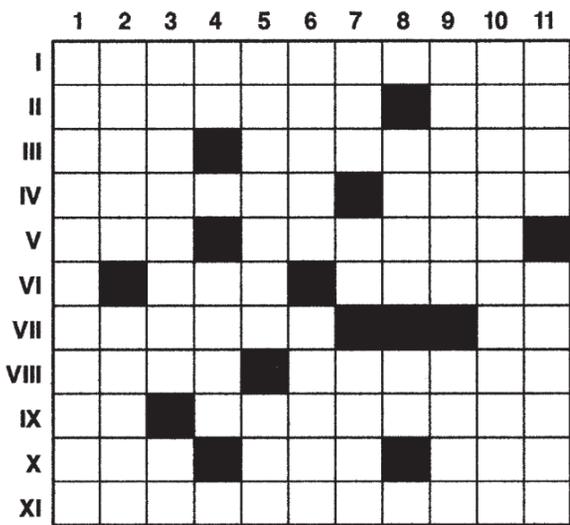
Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99124

SOS Jeux de mots :

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Mettre le propos en évidence. - II. Tombe régulièrement... mais pas souvent. Même bien de sa personne, il ne sera jamais beau. - III. Bagarre dans le milieu. A la base des colonnes. - IV. Belle et bonne à croquer. Beaux parleurs. - V. Siège à New York. Dante le mit en Enfer. - VI. Plante fourragère. Ferme américaine. - VII. En feu. Interjection. - VIII. Protéger le foyer. Roi de légende. IX. Article. Pas très originaux dans leur démarche. X. En opposition

avec le chef. Aimée dans le temps. Pour améliorer le coup. XI. A toujours un conseil ou un avis à donner.

VERTICALEMENT

1. Grimaçantes du haut de l'édifice. - 2. Permet de travailler en force. Pas folle mais piquante. - 3. Qui aurait le bras long. Fin de verbe. - 4. Pris en connaissance. En retard dans les idées. - 5. Protège l'ouvrage ou les épaules. Sa vallée est riche en fossiles. - 6. Pièce d'eau. Est de la fête en fin d'année. -

7. Un autre type. Précieux et mou. Plus apprécié quand il est petit. - 8. Manifesta son désaccord. Pour tracer à table. - 9. Renvoie à la bête de combat. Agriculteurs du Rwanda. 10. Ouvertures latérales. - 11. Glaciation alpine. Comme une terre travaillée en surface.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99123

HORIZONTALEMENT

I. Huit-reflets. - II. Urbaine. Leu. - III. Mainmorte. - IV. Indien. Agar. - V. Li. Escalade. - VI. Isar. Edanom (monade). - VII. Amies. Entra. - VIII. Tel. Oint. At. - IX. La. Lt. FBI. - X. Oréade. Pôle. - XI. Narratrices.

VERTICALEMENT

1. Humiliation. - 2. Uranisme. Râ. - 3. Ibid. Ailler. - 4. Tanière. Aar. - 5. Rimes. SO. Da. - 6. Enoncé. Ilet. - 7. Fer. Adent. - 8. Talant. Pi. - 9. Élégant. Foc. - 10. Té. Adorable. - 11. Suprématis.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1842

LA PRÉCAUTION INVISIBLE

Le Néo-Zélandais Reid a employé une précaution qui n'était pas évidente pour réussir son chelem. Au début cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ D 10 3
♥ A R V 9
♦ 6 3
♣ V 10 7 4

♠ V 5 2
♥ 7 4
♦ R 7 4
♣ A D 9 8 2

♠ 8 6
♥ 10 3 2
♦ 10 9 8 5 2
♣ 6 5 3

♠ A R 9 7 4
♥ D 8 6 5
♦ A D V
♣ R

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud
- passe passe 1 ♠
passe 3 ♣ passe 3 ♥
passe 4 ♠ passe 5 ♣
passe 6 ♣ passe passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Cœur (doubleton), comment Reid, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il semble que la réussite du contrat dépende de la place du Roi de Carreau. Mais avant de faire l'impasse (une chance sur deux), il faut penser aux cas où il a douze levées même avec le Roi de Carreau en Ouest.

Regardez comment Reid a joué : après trois coups d'atout, il a tiré les Piques sur lesquels il a défaussé les deux Carreaux du mort, puis il a joué le... Roi de Trèfle !

Si Est met l'As (ce qui n'était pas le cas), il continuera Trèfle (car la contre-attaque à Carreau livrerait le contrat, le mort n'ayant plus de Carreau). Sud défausserait le Valet de Carreau car, s'il coupait avec son dernier atout, il n'aurait plus de rentrée. Alors, si Ouest a la Dame de Trèfle, ce serait la chute. Mais c'est le seul cas défavorable car toute autre répartition des gros honneurs à Trèfle assurera le chelem !

D'abord, si Est a la Dame de Trèfle, mais aussi dans toutes les hypothèses où Ouest a l'As de Trèfle ! En effet, Ouest, en main, devra rejouer Trèfle (pour l'affranchissement du Valet) ou Carreau dans la fourchette. Donc, en jouant Trèfle (après l'élimination des atouts et des Piques), on gagne chaque fois que Ouest aura l'As de Trèfle (50 %) ou aucun honneur (25 %), et les chances de réussite sont d'environ trois sur quatre.

LA RÉUSSITE D'OTTLIK

Le Hongrois Geza Ottlik fut un grand technicien dans le jeu de la carte. Décédé il y a quelques années, voici une donne qu'il a jouée contre un de ses compatriotes.

♠ D 10 7
♥ R D 9 5
♦ A R
♣ A R 10 5

♠ 8 4
♥ V 10 7 4 3
♦ 9 7 5 3
♣ V 4

♠ R V 9 5 2
♥ A 8
♦ 6 2
♣ D 8 7 2

♠ A 6 3
♥ 6 2
♦ D V 10 8 4
♣ 9 6 3

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest Nord Est Sud
X... Y... Cohen Ottlik
- - passe passe
1 ♠ contre 1 ♠ 1 SA
passe 3 SA passe passe...

Ouest ayant entamé le 8 de Pique pour le 10 et le Valet, comment Ottlik en Sud, a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Carreau » par Ouest était un psychic et l'enchère de « 1 SA » montrait une longue à Carreau avec 7 et 10 points.

Philippe Brugnon

ALLEMAGNE A Berlin, le théâtre reprend de la vigueur. Après dix années d'incertitudes liées à la réunification, de nouvelles équipes se mettent en place.

Claus Peymann va prendre la direction du Berliner Ensemble, la scène mythique de Brecht. Un jeune duo, Thomas Ostermeier et Sasha Walz, s'installe à la Schaubühne. ● LES

THEATERTREFFEN – Rencontres de théâtre –, qui se sont tenues du 1^{er} au 24 mai, ont présenté les meilleurs spectacles de langue allemande, *Les Mains sales*, de Sartre,

mise en scène par Frank Castorf, et *Purifiés* (*Gesäubert*), pièce de la Britannique Sarah Kane, mise en scène par Peter Zadek. ● SARAH KANE s'est suicidée le 20 février à

Londres, à l'âge de vingt-sept ans. Elle avait écrit quatre pièces d'une violence et d'un lyrisme inouïs, qui la classent dans les auteurs marquants de la fin du siècle.

La nouvelle géographie des théâtres berlinois

Il aura fallu dix ans pour que les scènes de la capitale se remettent des conséquences de la chute du mur.

De nouvelles équipes prennent la direction du Berliner Ensemble, à l'Est, et de la Schaubühne, à l'Ouest, deux établissements phares de la ville

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Enfin une nouvelle donne se dessine dans le théâtre berlinois. Il aura fallu dix ans pour que les scènes de la ville se remettent des conséquences de la chute du mur. Dix ans de réflexion-réfection, à l'image du chantier incessant qu'est Berlin réunifiée. Aujourd'hui, de même que le nombre de grues s'amenuise aux alentours de la Potsdamerplatz, le puzzle berlinois des théâtres prend forme. Deux pôles majeurs sont équipés : à l'ex-Est, le Berliner Ensemble attend la venue, le 1^{er} janvier 2000, du metteur en scène et intendant Claus Peymann ; à l'ex-Ouest, la Schaubühne sera dotée, dès septembre, d'une direction à deux têtes : le metteur en scène Thomas Ostermeier et la chorégraphe Sasha Walz.

Claus Peymann (soixante-deux ans) est une figure – beaucoup moins comme metteur en scène que comme intendant (directeur). Il l'a prouvé dans diverses villes allemandes puis surtout à Vienne. Il y dirige, depuis 1986, le Burgtheater, avec une vigueur qui n'a jamais craint le scandale – un sport national prisé dans la vie culturelle autrichienne. Ainsi en fut-il en 1989 avec *Heldenplatz* (place des Héros) de Thomas Bernhard, qui avait confié la création de toutes ses pièces à Peymann. Si celui-ci a les épaules assez solides pour s'imposer à la tête du Berliner Ensemble, il aura cependant le plus grand mal à résoudre une équation délicate : réactiver l'histoire de la scène de Bertolt Brecht sans tomber dans la gestion muséale du mythe. Seul Heiner Müller y a réussi avant sa mort fin 1995, pendant la courte année qu'a duré son mandat.

A la Schaubühne, il s'agit d'un autre pari : prendre un nouveau départ. Depuis que, en 1986, Peter Stein a quitté la direction de ce théâtre qu'il avait porté au premier rang des scènes européennes, dans les années 70, la Schaubühne s'est enlisée. De crises en dépressions, elle a perdu de sa superbe et de son influence. La direction artistique est actuellement assurée par une femme metteuse en scène, Andrea Breth,

qui s'est battue en vain pour faire oublier l'ombre de Stein. En 1997, Andrea Breth a dissous la troupe. Elle n'en pouvait plus des désistements des acteurs les plus prestigieux, appelés à jouer au cinéma ou à la télévision. D'une manière symbolique, cette décision a signé la fin de cette institution fondée sur l'esprit de troupe.

Thomas Ostermeier et Sasha Walz sont décidés à le faire renaître. Ils arrivent avec quarante comédiens et danseurs qui se sont engagés par contrat à ne faire ni radio, ni télévision, ni cinéma. Personne, direction comprise, ne gagnera plus de 9 000 deutschemarks par mois (4 615 euros), soit 4 500 deutschemarks net, en raison des retenues à la source. Même s'il y a des suppléments pour les enfants (1 000 deutschemarks pour le premier, 800 deutschemarks pour tous les autres), c'est loin d'être énorme. Mais c'est un choix qui témoigne d'un engagement nouveau dans le cadre de l'histoire de la Schaubühne. Une question de génération. Thomas Ostermeier et Sasha Walz sont jeunes (la trentaine), ce qui protège des conflits liés à la génération Stein. Ils ont commencé tous les deux en 1996. Elle à la Sophiensäle, une salle romantiquement délabrée du quartier de Mitte ; lui à la Baracke, constituée de baraques de chantier mises à sa disposition par le Deutsches Theater.

La réunification n'a pas eu lieu, seule, la Volksbühne a réussi à attirer un public mélangé

Thomas Ostermeier et Sasha Walz ont en commun d'avoir connu un succès rapide. Mais, et c'est beaucoup plus intéressant, ils partagent le même désir de faire de la Schaubühne une scène internationale et ouverte, où se croiseront les disciplines théâtrales et chorégraphiques. Ce



« Les Mains sales », de Sartre, dans la mise en scène de Frank Castorf à la Volksbühne.

nouveau départ devrait « désenclaver » la scène de la Lehninger Platz qui, dans la nouvelle géographie de la réunification, s'est retrouvée loin des centres d'intérêts culturels, situés à Mitte et Prenzlauerberg, dans ce qui fut l'Est, berceau du Berliner.

Une autre bonne nouvelle vient compléter le tableau : la réouverture à temps complet du Schiller Theater, à Charlottenburg, quartier huppé de l'ex-Ouest. Voilà sept ans maintenant que ce théâtre servait de garage, sans avoir d'attribution particulière. En 1992, le Sénat de Berlin avait décidé de le fermer parce qu'il fallait faire des arbitrages financiers : il était impossible d'entretenir toutes les salles de la ville réunifiée. Que le choix se porte sur le Schiller Theater avait alors suscité une émotion considérable. S'il n'avait pas une histoire aussi prestigieuse que le Berliner, la Volksbühne, le Deutsches Theater ou la Schaubühne, le Schiller Theater était une institution de la vie culturelle berlinoise, depuis sa fondation, en 1894.

A partir du 1^{er} octobre 2000, le Schiller va être rattaché aux Berliner Festspiele (Festivals de Ber-

lin), un organisme sans équivalent en France : il est en charge de l'essentiel des festivals qui ont lieu tout au long de l'année dans la capitale, dans les différentes disciplines. Jusqu'à présent, il ne bénéficiait pas d'une salle spécifique : il passait des accords avec les différents théâtres et opéras, selon les programmations (comme le Festival d'automne à Paris).

D'itinérants, ils vont devenir fixes. Mis à part le Festival du cinéma de Berlin, qui se tiendra dans le nouveau complexe de la Potsdamerplatz, les festivals de

musique contemporaine, de jazz, de la jeunesse, ainsi que les Theatertreffen (rencontres théâtrales, en mai) et les Festwochen (semaines culturelles, en septembre) se dérouleront au Schiller, dont la direction a été confiée à Torsten Mass, actuel codirecteur des Berliner Festspiele et directeur des Theatertreffen. Les différents festivals étant organisés de mai à octobre, Mass a décidé que le Schiller serait attribué à un théâtre de Berlin en rénovation, les six mois restants.

Est-ce parce que la situation va vers un nouveau point d'équi-

libre ? Est-ce parce que les Berlinois retrouvent leurs repères, après dix années difficiles ? En mai, l'ambiance des Theatertreffen (*lire ci-dessous*) était joyeuse. Des salles comblées, beaucoup de jeunes, des pancartes « Cherche une place », et même... des représentations qui ont commencé avec parfois vingt minutes de retard : à Berlin où 19 h 30 (début du spectacle) n'est pas 19 h 40, cette confusion inhabituelle était plutôt bienvenue. Il faut dire que, côté public, les choses sont désormais claires, même si le constat n'est pas mirobolant : la réunification n'a pas eu lieu. Une étude récente montre que les Berlinois de l'ex-Est ne vont pas à l'ex-Ouest d'où 15 % seulement de la population se rend à l'ex-Est, dans les quartiers à la mode, Mitte et Prenzlauerberg. C'est là que se trouve le seul théâtre qui ait réussi à attirer un public mélangé : la Volksbühne, dirigée par Frank Castorf.

Ce metteur en scène de quarante-sept ans, qui récolte autant de prix que d'insultes, a refait de la Volksbühne un endroit où il se passe toujours quelque chose. C'est le point de ralliement du public jeune de Berlin, qui en ce moment fait un triomphe, mérité, à la présentation des *Mains sales*, de Jean-Paul Sartre (*lire ci-dessous*), resituées par Frank Castorf dans le cadre de la guerre en Yougoslavie. Un spectacle qu'il eût été bon de voir en France, en cette année où l'on fête les cinquante ans de la création de la pièce.

Brigitte Salino

Les Theatertreffen en point d'orgue de la saison

LES THEATERTREFFEN (« Rencontres théâtrales ») ont été créées après la construction du mur de Berlin (1961) pour présenter chaque année les meilleures productions en langue allemande. Cette fonction de vitrine de l'Ouest a joué un rôle considérable jusqu'en 1989. Depuis, les Theatertreffen ont oscillé au gré des mouvements du théâtre, bousculé par la réunification. Après quelques années flottantes, elles reprennent de la vigueur. L'excellente tenue de la 36^e édition en témoigne.

Les Theatertreffen reposent sur un principe simple : un jury tournant de cinq ou six critiques parcourt les scènes d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche. Après délibération, il choisit la dizaine de spectacles jugés les meilleurs. Cette saison, cinq critiques ont assisté à 200 représentations données dans 37 villes. Ils ont retenu 70 spectacles, qu'ils ont discutés. Les dix finalistes ont été présentés à Berlin, du 1^{er} au 24 mai. Trente-deux représentations, 25 000 billets : les Theatertreffen ont fait le plein. Ils ont également été suivis par deux millions de téléspectateurs. Selon un accord signé en 1995 avec Arte et Drei Sat, les pièces sont filmées et présentées le plus souvent possible en direct –, ce qui est contraire à l'idée reçue selon laquelle la retransmission d'une pièce découragerait le public de se déplacer au théâtre.

Les lauréats 1999 comptaient des metteurs en scène prestigieux et des débutants. Ainsi, Peter Zadek (avec *Purifiés*, de Sarah Kane), Luc Bondy (avec *Figaro divorce*, de Horvath – son plus beau spectacle à ce jour), Frank Castorf (avec *Les Mains sales*, de Jean-Paul Sartre), ou Andrea Breth (avec *Oncle Vania*, de Tchekhov), voisinaient avec Thomas Bischoff, Martin Kusej ou Philip Tiedermann, qui débutaient aux

Theatertreffen. Mais ce sont surtout de jeunes comédiennes qui se sont imposées, avec une maîtrise exceptionnelle : Anne Tramer, Sylvie Rohrer et Johanna Wokalek – une des protagonistes du film *Aimée et Jaguar*, de Max Färberböck, qui a fait l'ouverture du Festival de cinéma de Berlin.

TRISTE « CHANT DES PARTISANS »

Vu sous l'angle français, deux spectacles ont dominé ces rencontres. *Purifiés*, de Sarah Kane (*lire ci-dessous*) et *Les Mains sales*, de Jean-Paul Sartre, mis en scène par Frank Castorf à la Volksbühne. Connus pour ses « déconstructions » (et fort peu apprécié en France pour cette raison), Castorf passe ici un cap. Il reste au plus près de la pièce, qu'il a créée quelques semaines après le début de la guerre en Yougoslavie. Ses révolutionnaires sont les membres d'un parti qui n'affiche plus que le cynisme de son existence. Ils tournent à vide, sans autre pensée que celle d'un nationalisme hurlé, sans autre désir que celui d'atteindre le pouvoir par tous les moyens.

On se croirait par moments dans un film de gangsters de seconde zone des années 50. Louis joue du piano, cynique et gominé. Olga porte des talons et danse sur des musiques de Goran Bregovic. Jessica et Hugo jouent leur amour à la roulette russe. Hoederer est autant parrain en bout de course que chef de parti. A un moment, tous se mettent à chanter *Le Chant des partisans*. Avec une tristesse sans fin. « Ami, entends-tu le cri noir des corbeaux dans la plaine ? » Ce qu'ils entendent, c'est l'effroi terrible d'une guerre qu'ils mènent sans savoir pourquoi.

B. Sa.

Sarah Kane, écrivain public du désastre

SARAH KANE était britannique. Elle était âgée de vingt-sept ans quand elle s'est pendue le 20 février à Londres. Elle a laissé quatre pièces, écrites entre 1995 et 1999, qui n'ont jamais été représentées en France, alors que les trois premières, qui ont été créées au Royal Court de Londres, ont été aussitôt montées en Allemagne et en Italie. L'une d'elles, *Anéantis*, est à l'affiche de la saison 1999-2000 du Théâtre national de la Colline, à Paris, où elle doit être mise en scène par Louis-Do de Lencquesaing. Une fois de plus, la France réagit tard. Avec un danger : que la mort de Sarah Kane appelle une dramatisation de la lecture de ses pièces. Elles n'en ont pas besoin.

Anéantis, *Purifiés* et *L'amour de Phèdre* affirment une violence inouïe associée à un lyrisme très particulier, qui classe Sarah Kane (publiée aux Editions de L'Arche) dans les auteurs marquants de la fin du XX^e siècle. Si cette jeune femme a eu un destin, ce fut celui d'être le réceptacle du carnage. D'être le dépeceur de cadavres chauds. D'être l'écrivain public du désastre, aux larmes inconsolables. Fassbinder en son temps ne fut pas autre.

S'il fallait les désigner d'un mot : *L'amour de Phèdre* est un sanglot ; *Anéantis*, une rafale ; *Purifiés*, une lame. Peter Zadek a mis en scène cette pièce, avec Suzanne Lothar, qui fut sa *Lulu*. Décor : une

chambre froide, comme la mort incarnée par Tinker, médecin-dealer qui achève son travail avec la précision d'un Mengele. Membres arrachés. Seringue dans l'œil. Manipulations transsexuelles. Une fille dans un *peep-show*, seul désir possible. Cauchemar proche de l'hallucination. Des spectateurs sortent, d'autres rient fort. Suzanne Lothar affiche un sexe d'homme qui pend entre des pansements. Elle donne envie de pleurer. Les autres aussi. Surtout Robin, le plus jeune, amoureux de Grace : on dirait un ange. « Se dire qu'on va parler, à quoi bon. Se dire qu'on va mourir, putain, à quoi bon ? »

B. Sa.

l'actualité un ton plus haut.

BFM
Ecoutez
se mettre à table

Tous les jours :

Philippe Alexandre
7h09.

19h10.

E. Kessler et J.-M. Carpentier
le jeudi à 18h05.

Enquête sur l'attitude de la Sacem pendant la guerre

La commission Mattéoli, chargée d'étudier le dossier de la spoliation des biens juifs, s'intéresse aux agissements de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique entre 1941 et 1945

Après les banques et les assurances, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) est l'objet des attentions de la mission présidée par Jean Mattéoli, chargée d'étudier le dossier de la spoliation des biens

APRÈS les banques et les assurances, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) est l'objet des attentions de la mission présidée par Jean Mattéoli, chargée d'étudier le dossier de la spoliation des biens juifs. C'est la copie d'une circulaire datant de novembre 1941, dont *Le Parisien* a publié quelques extraits dans son édition du 7 mai, qui a suscité l'intérêt de la commission. Ce texte interne à la Sacem était censé définir, selon la société, « l'exécution des lois françaises et ordonnances allemandes à l'égard des juifs » en fonction des « instructions données par le commissariat général aux affaires juives ».

Cette circulaire affirme que « la Sacem ne doit plus payer aucune somme de quelque importance qu'elle soit, à un juif », « les droits d'auteur [étant] considérés comme des droits mobiliers et assimilés à des revenus ». Elle précise que la société de droits d'auteur peut régler les créanciers ou concessionnaires « sous la condition qu'ils signent eux-mêmes une déclaration d'aryenneté ». Les héritiers des sociétaires devront, comme les sociétaires eux-mêmes, « justifier qu'ils sont aryens ». Le document précise que « toute fausse déclaration d'aryenneté pourrait entraîner pour le signataire l'internement dans un camp de concentration ».

Il était prévu que les comptes bancaires des sociétaires juifs soient bloqués ou que, s'ils n'en possédaient aucun, ni dans une banque, ni chez un agent de change, ni dans une caisse d'épargne, la Sacem restait « provisoirement titulaire du compte bloqué », avant que ne soit ouvert « à la Caisse des dépôts et consignations, un compte au nom de tous les sociétaires juifs qui n'ont pas de comptes [bancaires] ».

A ce jour, Pierre Saragoussi, en charge, à la Caisse des dépôts et consignations, du dossier de la spoliation des juifs pendant la guerre, n'a trouvé aucune trace d'un compte ouvert par la Sacem ou de comptes d'auteurs juifs alimentés par elle.

M. Saragoussi a précisé au Monde que « la Sacem aurait pu

ouvrir trois types de comptes : en tant qu'administrateur provisoire des droits d'auteur, lors de la publication de la circulaire de 1945 qui obligeait les institutions à verser de l'argent au titre des spoliations ou encore selon le droit commun ». M. Saragoussi affirme que « la mission Mattéoli a engagé un travail d'exploration sur le dossier des droits d'auteur et a nommé un chargé d'études, comme ce qui a été fait précédemment pour les banques et les assurances. Nous devrions tous apporter des éléments au sein de ce groupe, dans lequel la Sacem devrait être présente », a-t-il ajouté.

Daniel Vangarde, auteur-compositeur, notamment des chansons de la Compagnie Créole, et membre de la Sacem affirme, dans un courrier adressé jeudi 20 mai au président de la République et au premier ministre, que « les dirigeants de la Sacem n'ont pas obéi le 7 novembre 1941 aux instructions formelles du commissariat aux affaires juives, mais ont agi de leur propre initiative ». Il leur a envoyé la copie d'une réponse à la Sacem de la section financière du commissariat général aux questions juives, datée du 10 janvier 1942. Celle-ci conseillait à la Sa-

cem de suivre un schéma déjà appliqué à la Société des gens de lettres : les droits d'auteur « perçus par les auteurs eux-mêmes » étant considérés comme des « honoraires », ils devaient être mis « à la disposition des intéressés » ; les droits transmis à des héritiers, considérés comme des revenus, devant être versés sur des comptes spécifiques.

La Sacem dément avoir spolié Sacem pendant la guerre. Mais beaucoup de succès d'avant-guerre étaient toujours joués dans les bals après 1941, sans que personne ne sache vraiment qu'ils avaient été écrits par des compositeurs juifs. D'autres avaient trouvé des prête-noms - Ray Ventura, ayant confié la gestion de ses éditions à un non-juif, put ainsi jouir en partie de ses droits.

La circulaire de 1941 précise que « toute fausse déclaration d'aryenneté pourrait entraîner pour le signataire l'internement dans un camp de concentration »

les juifs des droits d'auteur des chansons et musiques qu'ils auraient dû percevoir pendant l'occupation. Jean-Loup Tournier, président du directoire de la Sacem, précise que la circulaire de 1941, diffusée en application des lois antisémites de Vichy, et concernant « tous les détenteurs de biens juifs », prévoyait de « verser les droits d'auteur de ses membres juifs aux comptes en banque bloqués des personnes juives et, à défaut, faire ouvrir par elles un compte en banque », et non simplement de les verser « sur un compte ouvert au nom du sociétaire à la Caisse des dépôts et consignations ».

Les lois anti-juives interdisaient toute diffusion ou représentation d'œuvres juives. Ne pouvant plus vivre de leur métier, les auteurs-compositeurs juifs ont généralement cessé leurs activités. Géo Koger, auteur de *J'ai deux amours* ou de *La Java bleue*, a dû, comme beaucoup, fuir sous l'occupation. Ray Ventura et Paul Misraki sont alors partis en Amérique du Sud.

« Certains auteurs-compositeurs juifs ont directement vendu des inédits à des chanteurs qui pouvaient continuer à exercer », affirme Norbert Glanzberg, auteur de très célèbres chansons d'Edith Piaf - comme *Mon manège à moi* - et qui n'appartenait pas à la

La machine Sacem

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) a été créée en 1851. En 1998, elle a perçu 3,55 milliards de francs (541 millions d'euros), qu'elle a répartis entre environ 70 000 Français et étrangers. Elle rassemble 80 000 sociétaires et traite avec plus de 570 000 diffuseurs, producteurs discographiques ou organisateurs de spectacles. La Sacem représente en France les intérêts d'artistes et d'éditeurs étrangers grâce à des contrats de réciprocité passé avec 80 sociétés d'auteurs dans le monde. La Sacem est dirigée par un conseil d'administration dont le président est Jacques Demarny. Elle est administrée par un directoire, présidé par Jean-Loup Tournier.

TROIS QUESTIONS À...

DANIEL VANGARDE

1 Auteur-compositeur et membre de la Sacem, vous mettez en cause le rôle de la Sacem pendant la guerre. Sur quels arguments vous fondez-vous ?

J'ai soulevé des questions sur le rôle de la Sacem pendant l'Occupation sur la base de documents qui semblent établir que la Sacem, en novembre 1941, a agi de sa propre initiative. Je n'ai pas encore pu savoir quelle a été la teneur de l'accord sur les droits d'auteur conclu à Berlin pendant la guerre entre Alphonse Tournier [le père de l'actuel président du directoire de la Sacem, alors dirigeant du Bureau international des éditions musicales (Biem)] et Goebels, ministre de la culture et de la

propagande nazie. Mais la note interne de la Sacem du 7 novembre 1941 a édicté le fichage des auteurs non « aryens », décidé du blocage de leurs droits et menacé d'internement en « camp de concentration » tout signataire d'une fausse déclaration d'aryenneté.

2 La Sacem affirme avoir uniquement suivi les instructions du commissariat aux affaires juives. Contestez-vous son affirmation ?

D'abord, il s'agissait du commissariat général aux « questions » juives. Les affaires sont les affaires, et les questions, les questions... Les documents que j'ai trouvés aux Archives nationales semblent au contraire indiquer que les dirigeants de l'époque n'ont pas obéi à l'Etat de Vichy, le 7 novembre

1941, mais ont édicté leurs propres règles discriminatoires, après avoir réclaté par trois fois des directives à l'encontre des auteurs et compositeurs juifs. Le comble, c'est que la réponse de la section financière du commissariat général, datée du 10 janvier 1942, indiquera que les droits des auteurs juifs, considérés comme des honoraires, devaient être « librement mis à la disposition des intéressés ».

3 Vous êtes en conflit avec la Sacem. Sur quel sujet porte ce contentieux ?

Le contentieux que j'ai avec la Sacem remonte à 1989 et la procédure judiciaire qui s'ensuit à 1991. Le litige, qui n'est toujours pas tranché, porte sur les méthodes de répartition des droits collectés dans les discothèques entre 1985 et 1990.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-LOUP TOURNIER

1 En tant que président du directoire de la Sacem, allez-vous ouvrir les archives de votre institution à la commission Mattéoli ?

Oui. Nous sommes d'accord pour que la commission Mattéoli enquête et nous ouvrirons nos archives. La commission devra aussi analyser les archives du commissariat aux affaires juives et de la Caisse des dépôts et consignations. La question des droits d'auteur et du statut des auteurs juifs sous l'Occupation doit être envisagée au sens large, elle englobe aussi bien la Sacem que toutes les sociétés d'auteurs, les éditeurs et les producteurs. Dans ce dossier, la Sacem ne doit pas être singularisée.

2 La Sacem a-t-elle pendant la guerre suivi les instructions du commissariat général aux affaires juives ou appliqué les ordonnances allemandes ?

D'après les notes que nous avons retrouvées, c'est le commissariat aux affaires juives qui a donné les instructions en novembre 1941. La Sacem a obéi au gouvernement français de l'époque et non pas aux Allemands. La Gestapo est venue plusieurs fois à la Sacem pour « épurer » le personnel et le conseil d'administration.

3 Avez-vous effectué des recherches pour savoir si les droits des auteurs juifs, bloqués pendant la guerre, leur ont été restitués ?

Non, car les auteurs juifs ne nous l'ont jamais demandé. Il faudrait demander aux héritiers des auteurs. L'accusation qui nous est faite est

de dire : « Vous avez gardé l'argent et, avec cette cagnotte, vous avez acheté des bureaux en province. » C'est une contre-vérité. Il n'y a trace d'aucune réserve en 1945. Les conditions d'achats des immeubles entre 1947 et les années suivantes n'ont rien à voir avec un éventuel fonds juif.

Je rappelle qu'en 1945 un des administrateurs élus était Jacques Enoch, dont les parents ont été tués en camp de concentration. On ne trouve pas trace, à cette époque, de reproches faits à la Sacem, qui n'était qu'un transitaire et pas un dépositaire comme les banques. Pendant la guerre, il était interdit de diffuser les chansons d'auteurs juifs. Les bals aussi étaient interdits et les sommes perçues par la Sacem ont considérablement diminué.

Propos recueillis par
Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ ÉDITION : la FNAC a annoncé, mardi 25 mai, le rachat de la société Alizé, qui détient un site de vente de livres sur Internet, et la Société française du livre (SFL), qui vend aux libraires et aux bibliothèques. Le site Alibabook, qui propose, depuis décembre 1998, 60 000 références de livres, a déjà été visité par 350 000 internautes et reçoit une centaine de commandes par jour. La FNAC veut donner un « coup d'accélérateur » au commerce électronique, a indiqué son PDG François-Henri Pinault, et fusionnera à l'automne Alibabook avec son propre site (fnac.fr), qui prendra le nom de fnac.com. Convoité depuis quelques mois, Alibabook a refusé une offre du géant américain de vente en ligne Amazon.

■ CINÉMA : l'association Les Enfants de cinéma s'adresse au jeune public scolarisé et à des enseignants spécialement formés. En 1998-1999, dans 49 départements et 300 salles de cinéma, 5 000 classes et bientôt près de 200 000 enfants ont participé à cette opération lancée il y a cinq ans sous le titre « Ecole et cinéma, les enfants du deuxième siècle » par le Centre national de la cinématographie et le ministère de l'éducation nationale. La découverte du cinéma « dans toutes ses composantes » est proposée grâce à des films de grande qualité accompagnés par des documents. Par exemple, un cahier de notes sur *La Nuit du chasseur*, de Charles Laughton, analyse le film séquence par séquence à l'aide de photos. *Gosses de Tokyo*, *Jour de fête*, *Les Demoiselles de Rochefort*, *La Table tournante* et *Edward aux mains d'argent* sont au programme cette année.

Véronique Mortaigne
et Nicole Vulser

Festival de Cannes 99

arte
Palmarès

0 étoiles
pour le
7ème art

Sélection Officielle

L'HUMANITÉ de Bruno Dumont

Grand Prix du Jury

Prix d'interprétation féminine

décerné à Séverine Caneele

Prix d'interprétation masculine

décerné à Emmanuel Schotté

MOLOCH de Alexandre Sokourov

Prix du Scénario

décerné à Yuri Arabov et Marina Koreneva

Quinzaine des réalisateurs

VOYAGES d'Emmanuel Finkiel

Prix de la Jeunesse

QUI PLUME LA LUNE ? de Christine Carrière

Prix de la Confédération Internationale des Cinémas d'Art et d'Essai (CICAE)

Des plasticiens et un poète explorent la mémoire des Antilles

FER, FEU, PAROLE. Installations artistiques sur la montagne Pelée et alentour.

SAINT-PIERRE (Martinique)
de notre envoyé spécial
« Fer feu parole / Liberté liberté liberté »

Je te donne ma parole / Nous brisons le fer / Le fer nous nourrit

La parole monte la pente / Le fer fend la pente / Le feu jette ton ombre

Volcan de parole / De parole / De parole. »

Les mots du poète Yves Bergeret, en regard d'une installation du plasticien martiniquais Christian Bertin, prennent tout leur poids dans la petite commune du Prêcheur. De ce bastion contestataire du nord-ouest de l'île, on peut entreprendre l'ascension du mont Pelé. Sans doute est-ce la forte attraction qu'exercent sur lui les zones de turbulences, humaines et géologiques, qui a conduit Bergeret à concevoir la réalisation pluridisciplinaire installée depuis fin avril sur le site.

Si le drame de 1902 donne une dimension tragique à certains des lieux retenus – telles les ruines du Figuier, anciens docks de Saint-Pierre –, il ne s'agit pas de commémorer, mais de lire dans l'espace un langage spécifique, exubérant et singulier. Fasciné par l'invention spontanée qui triomphe sur les « 50 pas géométriques » définis au Grand Siècle pour assurer le strict contrôle du pourtour des colonies antillaises, Bergeret s'était récemment intéressé à cette frange de quelque 200 mètres classée inconstructible où l'habitat comme l'activité économique s'organisent en marge des lois. Là se jouent les usages, rituels et confrontations décisifs.

Une exposition réalisée par Yves Bergeret et le plasticien Hervé Bacquet s'est tenue ainsi en février au centre culturel Vincent-Placoly du Marin, au terme de la célébration de l'abolition de l'esclavage. Le poète y donnait à voir une « langue-espace », sédimentée et effervescente ; il en inventait les traces tangibles, découvrait de richesses essentielles, dont la mémoire, occultée ou combattue, s'est perdue.

BOMBES VOLCANIQUES

Aujourd'hui, grâce à la rencontre avec Christian Bertin, plasticien installé à Bellefontaine, le duo s'est fait trio. La quête de la trace comme de la mémoire est au cœur de l'enjeu de l'art contemporain en Martinique, et si ce n'est pas là la seule entrée possible, c'est une des plus fécondes.

Christian Bertin travaille sur la récupération, geste de réappropriation qui fait la signature visuelle des bâtisses, abris côtiers et enclos précaires qui disent la créativité de populations démunies. Tôles ondulées, planches de bois et pans de grillage assemblés, fûts réemployés pour récupérer l'eau... Ce sont ces bidons, passés au goudron, que Bertin a choisis pour l'installation « Fè, difè, pawol » (« Fer, feu, parole »). Ils sont ici la métaphore des bombes volcaniques.

Utilisant bois, bambou, tôle transpercée à la machette, kraft et fil de fer, pierres volcaniques, Bertin joue, comme Bacquet dont les triptyques rythment chaque étape, d'une palette étroite : le noir, qui dit l'origine africaine, et l'ocre, rare, rappel de l'épisode amérindien éradiqué par l'histoire coloniale. Les effets personnels intégrés, fournis par les habitants, figurent moins les reliques d'anciennes victimes que la participation fusionnelle à un corps commun. Le parcours spatial est ainsi quête d'une mémoire sans mots, qui réveille les consciences.

L'aventure de la montagne Pelée semble indiquer une voie nouvelle, moins cérébrale et plus instinctive, où la parole du poète et la présence du corps, arpentant et voyant, articulent autrement que le créole la présence au monde.

Philippe-Jean Catinchi

A l'Opéra Garnier, Jiri Kylian empêche de justesse le naufrage

« Orison », du danseur et chorégraphe Pierre Darde, s'essouffle au bout de trois minutes. « Apollon Musagète », de George Balanchine, est massacré par un regrettable excès de mimiques

Soirée Pierre Darde (Orison, création mondiale), George Balanchine (Apollon Musagète, 1928), Jiri Kylian (Doux Mensonges, création mondiale), par le Ballet de l'Opéra de Paris. Opéra Garnier, jusqu'au 29 mai, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 340 F (4,5 € à 51 €).

Autour de l'idée de perspective et d'architecture, Brigitte Lefèvre, directrice de la danse à l'Opéra de Paris, a souhaité construire une soirée qui réunirait un élu du sérail, Pierre Darde (danseur au Ballet de l'Opéra, il s'exerce au métier de chorégraphe depuis une dizaine d'années), un maître de la composition, George Balanchine, et un des plus élégants chorégraphes actuels, le Tchèque Jiri Kylian. Résultat ? Une soirée au bord de l'abîme.

Sur le papier, le projet Orison (« horizon ») de Pierre Darde devait pourtant avoir du charme, mariant les débuts de la perspective des dessinateurs d'Albrecht Dürer, de Jan Vredeman de Vries, avec l'histoire frontale des compagnons d'armes que furent Jeanne d'Arc et Gilles de Rais (inspirée du roman *Gilles et Jeanne* de Michel Tourmier, Gallimard, 1983).

Vouloir montrer la modernité de la pré-Renaissance, l'exalter par les beaux croquis de la costumière

Chattoune, la présence d'hommes en noir cagoulés, de chevaliers en armures. Sans oublier nos deux héros coiffés au bol (émouvante Elisabeth Maurin en Jeanne). Sans compter la commande d'une musique originale passée au compositeur roumain Costin Miereanu. Au lever de rideau, tout fonctionne. Le noir et blanc. La scénographie. Puis, rien. Rien ne décolle, car tout est dit en deux minutes quarante-cinq. Orison n'était qu'une idée. A aucun moment le mouvement n'apporte une information, un semblant de tension dramatique. Le ballet, rêve de papier, s'autodétruit et sombre devant nos yeux.

TROP HONNÊTES

Apollon Musagète, de George Balanchine, était donné dans sa version initiale. C'est-à-dire avec le prologue (mont Parnasse, lumière bleutée, naissance d'Apollon). Igor Stravinsky, le compositeur, détestait cette introduction. Balanchine l'avait, non sans raison, supprimée. Cette danse demeure un chef-d'œuvre d'écriture : perspectives des jambes en éventail, trompe-l'œil des portés, invention des enchaînements en diagonales. Tout aurait été parfait, léger, si Laurent Hilaire n'avait pas massacré l'humour du rôle par un regrettable excès de mimiques.

Doux Mensonges de Jiri Kylian clôturerait la soirée. Danse irréprochable

qui n'atteint toutefois pas à l'émotion, à la profondeur d'un *Bella Figura* (1997). Probablement à cause du découpage même du ballet : structuré d'une manière trop rigide, à la fois par des madrigaux de Carlo Gesualdo et de Claudio Monteverdi et par la projection d'images filmées sous le plateau. Des images qui montrent les danseurs se faulxer à travers une forêt de piliers de soutènement tandis qu'ils rejoignent des montecharges qui les hissent sur la scène. Dédales évoquant les errances des amours malheureuses ; Orphée cherchant son Eurydice jusqu'aux entrailles de la Terre...

Couleurs d'orage orangé, gris glacés. Atmosphère de demi-deuil. Violet entêtant des costumes qui habillent les danseurs et les chanteurs des Arts florissants, sous la direction de William Christie. Le chœur, magnifique, captive le regard au détriment de la danse qui pourtant jamais ne démerite, portée avec chaleur par les deux couples Fanny Gaïda-Manuel Legris, Nicolas Le Riche-Delphine Moussin. Il manque à ces duos la cruauté désenchantée que Kylian sait si bien instiller à travers des pas tordus, des agencements de corps d'une perversité impalpable. Ces *Doux Mensonges* sont vraiment trop honnêtes.

Dominique Fréretard

Une quête absurde de la vérité

L'Honneur des Winslow. Où le droit appartient à celui qui ment le mieux

Film américain de David Mamet. Avec Nigel Hawthorne, Jeremy Northam, Rebecca Pidgeon, Gemma Jones. (1 h 50.)

De la part de David Mamet, dont les films se passent d'ordinaire à New York aujourd'hui, un film en costumes, situé en 1912 en Angleterre, est inattendu. Adapté d'une pièce de Terence Rattigan inspirée d'un faits divers, *L'Honneur des Winslow* est l'histoire d'un jeune élève renvoyé de l'école navale d'Osbourne à cause d'une accusation de vol. Clamant son innocence, le jeune garçon entraîne son père dans sa défense. Ce dernier dépensera la fortune familiale pour rétablir l'honneur des Winslow et faire réintégrer son fils dans l'école. L'affaire Winslow deviendra un enjeu national qui sera débattu à la Chambre des Lords.

L'Honneur des Winslow a déjà été adapté, en 1950, par Anthony Asquith. Ce film se contentait d'illustrer l'aspect le plus évident de la pièce, à savoir l'application pure et simple de la justice. Dans la version de Mamet, la recherche de la vérité (plus importante peut-être aux yeux du réalisateur que l'exigence de justice) apparaît comme une quête absurde qui finit par provoquer la ruine des Winslow. Arthur Winslow, le chef de famille, y abandonne santé et fortune, compromet l'union de sa fille Catherine avec un militaire. Le jeune Ronnie Winslow, qui précipite les siens dans la misère, rappelle d'autres personnages de David Mamet, interprétés par Joe Mantegna dans *Engrenages*, Steve Martin dans *La Prisonnière espagnole* ou Rebecca Pidgeon dans *Homicide*.

A une idée abstraite de la justice agitée par un père qui s'épuise dans sa quête de l'honneur, Mamet op-

pose une conception du droit qui serait du côté de celui qui ment le mieux. L'honneur des Winslow est rétabli sans que l'on soit convaincu de l'innocence du jeune Ronnie. Le film en costumes, la théâtralité imposée par un tel sujet semblaient mener David Mamet dans l'impasse. Il s'en sort avec talent et élégance.

Samuel Blumenfeld

★ Dix films sont sortis les 19 et 26 mai sans avoir été projetés durant le Festival de Cannes : *C'est pas ma faute ; Comportements troublants ; Garibaldi, le héros des deux mondes ; Sacré Slappy ; Diving Jack ; L'Education de Little Tree ; Goodbye Lover ; Mon frère, ma sœur vendus pour quelques lires ; Palace ; Par amour. La critique de ces films paraîtra dans Le Monde daté 30-31 mai.*



Monet
Le cycle
des Nymphéas
Musée de l'Orangerie
jusqu'au 2 août
Entrée uniquement sur
réservation de 10h à 13h,
36 15 FNAC

Les Nymphéas
au coucher du soleil
Nocturne tous les jours, sauf le mardi,
jusqu'à 20h, le lundi jusqu'à 21h.

Retrouvez l'exposition,
la réservation, la boutique sur
www.expo-monet.rmn.fr

Région des Musées Nationaux

SORTIR

PARIS

Ea Sola

En pleine guerre, Ea Sola est envoyée en France, avec ses frères, par un père combattant vietcong. Depuis, elle n'a de cesse de reconquérir la mémoire de son enfance, de la guerre, de ressusciter les arts musicaux et chorégraphiques populaires, ou savants, du Vietnam, dans des mises en espace ultraminimalistes, retenues d'émotion. Travailler dans cette perspective à Saïgon, à Hanoï n'est pas toujours facile, mais Ea Sola tient bon contre les fâcheux, les pressions diverses, heureuse de dédier sa vie à l'histoire, à la culture de son pays natal. *Voilà, voilà* est le dernier volet de la trilogie vietnamienne.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Les 26, 27, 28 et 29, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.

De 95 F à 140 F.

Xavier Richardeau American Quintet

L'un des rares saxophonistes à avoir opté pour l'usage quasi exclusif du saxo baryton, Xavier Richardeau avait été remarqué, il y a quelque temps, comme l'un des solistes à suivre du jeune jazz français. Installé à New York, il vient présenter à Paris son groupe franco-américain où l'on notera la présence du guitariste Yves Brouqui et du pianiste Spike Wilner, lequel suscite des commentaires enthousiastes de la

part de ceux qui ont pu l'entendre. Le quintette enregistrera ses concerts du Sunset pour un futur album.

Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 26 et 27, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

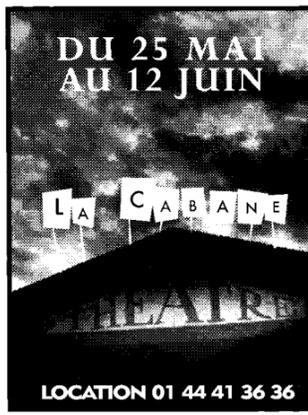
NICE

Schoenberg Kabarett

Un *Pierrot lunaire* mis en scène par Peter Stein en première partie d'un *Schoenberg Kabarett* (en allemand dans le texte), d'une fidélité exemplaire à l'auteur de *La Nuit transfigurée*. Le metteur en scène a conçu son spectacle comme un diptyque, partagé entre musique savante et musique populaire (la deuxième partie est consacrée aux huit chansons des *Brettli Lieder*), comme Schoenberg l'avait mis en scène lui-même en Espagne, allant du grave vers le fantaisiste – jusqu'aux rengaines à la *Funiculi Funicula*. L'actrice Maddalena Crippa, qui manifeste la même précision aigüe dans le geste et le phrasé, a su ouvrir avec bonheur les portes entre opéra et cabaret, entre Vienne et Berlin, entre l'Allemagne et l'Italie, passant de Pierrot à une chauve-souris ou à un clown, en une virevolte. Ce spectacle a été créé au Festival Sul Novocento de Palerme (*Le Monde* du 10 novembre 1998).

Théâtre de Nice, promenade des Arts, 06300 Nice. Les 27, 28 et 29, à 20 h 30 ; le 30, à 15 heures. Tél. : 04-93-80-52-60. De 40 F à 170 F.

(Publicité)



DU 25 MAI AU 12 JUIN

IVANOV
DE
ANTON TCHÉKHOV
MISE EN SCÈNE
ERIC LACASCADE

LA
CABANE
36-38 quai de la Loire - Paris 19^{ème}

ODÉON
THÉÂTRE DE L'EUROPE

LOCATION 01 44 41 36 36

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Quinzaine des réalisateurs

Forum des images, porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Du 26 mai au 1^{er} juin. Tél. : 01-44-76-63-33. De 20 F à 30 F.

Un certain regard

L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6^e. M^o Saint-Sulpice. Du 26 mai au 1^{er} juin. Tél. : 01-45-44-28-80. De 30 F à 46 F.

38^e Semaine internationale de la critique

Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17^e. M^o Place-de-Clichy. Les 27, 28 et 29 mai. Tél. : 01-53-42-40-20. De 32 F à 43 F.

Courts-métrages en compétition officielle à Cannes

MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris 3^e. M^o Rambuteau. Du 4 au 8 juin. Tél. : 01-40-30-30-31.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

2 500 à l'heure

de Jacques Livchine et Hervé de Lafond, mise en scène de Jacques Livchine.

Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, 94 Villejuif. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-49-58-17-00. De 60 F à 120 F.

Compagnie François Verret

Fin et début (chorégraphie). Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-48-33-93-93. 130 F. Jusqu'au 4 juin.

Emmanuelle Huynh Thanh Loan, Elsa Wolliaaston

Tout contre, Improvisations (chorégraphies). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93 Tremblay-en-France. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-49-63-70-58. 80 F.

Krystian Zimerman (piano)

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 160 F à 330 F.

Cheur et Orchestre de Paris

Mozart : Messe KV 427. Natalie Dessay, Véronique Gens (sopranos), Jean-Luc Viala (ténor), Claude Kerneis (basse), Maitrise de Notre-Dame de Paris, Frans Brüggen (direction).

Notre-Dame de Paris, place du Parvis-Notre-Dame, Paris 4^e. M^o Cité. Les 26 et 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-61-65-65. De 170 F à 200 F.

Orchestre national d'Île-de-France

Wagner : Les Maîtres chanteurs de Nuremberg, ouverture. Hindemith : Konzertmusik, pour orchestre à cordes et cuivres. Strauss : Don Quichotte. Renaud Stahl (alto), Antonio Meneses (violoncelle), Klaus Weise (direction).

Théâtre, 21, avenue Louis-Georgon, 92 Cachan. Le 26, à 20 h 45. Tél. : 01-46-63-67-57. De 20 F à 55 F. Le 27 à 20 h 30, à la Maison des arts de Créteil, tél. : 01-45-13-19-19.

Aldo Romano Quintet

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 26, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F. Jusqu'au 29 mai.

ISO

Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

The Robert Cray Band

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Pigalle. Le 26, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 179 F.

Jewel

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8^e. M^o Opéra. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 150 F.

Art Garfunkel

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9^e. M^o Trinité. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. De 160 F à 250 F.

Afro Celt Sound System, Angel IK Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^o Anvers. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 124 F.

Susana Baca

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

L'Eté en chansons avec Lacouture, Dikès, La Môme, Laurent Viel, Cook the Linea, Christophe Bonzom, Philippe Lohé, Les Martine City Queen, Yannick Le Nagard, Les Joyeux Urbains, Zaniboni... *Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4^e. Du 1^{er} juin au 30 juillet. Tél. : 01-44-59-82-82.*

L'Odyssee de Mladen Materic, conception, mise en scène et scénographie de l'auteur. *Théâtre de la Ville, Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. Du 1^{er} au 19 juin. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

DERNIERS JOURS

15 juin :

Ousmane Sow

Pont des Arts (entre le Louvre et l'Institut de France). M^o Pont-Neuf.

DISPARITIONS

Marcel Faure et Antoine Rousselot

Deux compagnons de la Libération

MARCEL FAURE, compagnon de la Libération, est mort, samedi 22 mai, à Versailles (Yvelines), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Né le 30 janvier 1906 à Montpellier (Hérault), diplômé de l'École coloniale, Marcel Faure est administrateur des colonies, lieutenant de réserve, quand il est mobilisé, en novembre 1939, à Bouar (en future République centrafricaine), où il contribue au ralliement de la France libre de l'Oubangui-Chari dès août 1940. Pour cette activité, il sera condamné à mort par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand en juillet 1942. Affecté au bataillon de marche de l'Oubangui, qui deviendra le BM 2 (bataillon de marche numéro 2), il participe à la campagne de Syrie, où il est blessé, puis à celle de Libye, où il prend une part active aux combats de Bir Hakeim, en mai et juin 1942, contre les troupes du futur maréchal Erwin Rommel. Marcel Faure quitte le BM 2 pour le BM 5, au Cameroun, avec lequel il participe aux combats de Tunisie, puis à la campagne d'Italie, où il s'illustre, en mai 1944, lors de l'attaque du rio Forma Quesa et où il est, de nouveau, blessé, à Bagno Reggio, en juin.

Le 16 août 1944, Marcel Faure débarque en Provence, où, à la tête de sa compagnie, il enlève le mont Redon, lors de la libération de Toulon. Il se distingue encore pendant l'attaque de Tonar, le 22 août, qu'il enlève malgré l'infanterie et l'artillerie allemandes. Il est fait compagnon de la Libération, le 31 août 1944, au titre de capitaine au BM 5. Il ne quittera le commandement de sa compagnie qu'après avoir franchi le Rhin. Entre 1945 et 1950, Marcel Faure est administrateur de la France d'outre-mer, notamment au Niger. On le retrouve exploitant agricole, près d'Amboise (Indre-et-Loire), puis conseiller financier au Mali et, enfin, cadre de banque au Groupe de l'Immobilier-Construction de Paris.

Partisan de la décolonisation, qu'il juge lente et peu convaincante, Marcel Faure a collaboré à plusieurs publications, notamment au *Monde*, en 1982, pour dénoncer les insuffisances de l'assistance au tiers-monde. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la

rosette de la Résistance et de la Distinguished Service Cross (une décoration décernée aux Etats-Unis), Marcel Faure était commandeur de la Légion d'honneur.

ANTOINE ROUSSELOT, compagnon de la Libération, colonel de l'armée de l'air, est mort samedi 22 mai à Hyères (Var), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Né le 7 novembre 1919 à Lyon, Antoine Rousselot s'engage, en mai 1939, dans l'aviation. Dès juin 1940, il répond à l'appel du général de Gaulle et, se faisant passer pour un soldat polonais, il rejoint l'Angleterre par bateau et demande à servir comme pilote de chasse. Il est affecté à un escadron de reconnaissance de la Royal Air Force, puis au groupe de bombardement « Lorraine » de la France libre, qui opère sur le front de l'Ouest. Au cours de quatre années de guerre, il va effectuer plus de quatre-vingts missions aériennes et il accomplira cent cinquante heures de vol de guerre. Le 22 octobre 1943, il sera blessé au visage, alors que son avion est touché, mais il parvient à se poser, sain et sauf, avec son équipage, en Angleterre, et il reprend le combat. Il est fait compagnon de la Libération, le 20 novembre 1944, au titre du groupe « Lorraine ».

Après la seconde guerre mondiale, le capitaine Antoine Rousselot décide de continuer une carrière militaire. Il sert en Indochine et, promu commandant en 1954, il sera affecté à Ramstein, en Allemagne, avant d'être placé, en 1959, auprès du quartier général des forces alliées à Fontainebleau (Seine-et-Marne), qui sera fermé, en 1966, après que le général de Gaulle eut retiré les troupes françaises de l'OTAN et demandé le départ des états-majors alliés. Lieutenant-colonel en 1962, Antoine Rousselot part à la retraite, en 1968, avec le grade de colonel. Il devient directeur de la société Voyager.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures et de la Distinguished Flying Cross britannique, Antoine Rousselot était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **RENÉ MAURIÈS**, journaliste et écrivain, ancien rédacteur en chef de *La Dépêche du Midi*, est mort, dimanche 23 mai à Toulouse, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né le 16 février 1921 à Mirandol-Bourgnouac (Tarn), René Mauriès commence en 1945 au quotidien toulousain une carrière de journaliste baroudeur. Son itinéraire de grand reporter le conduit sur tous les points chauds du globe : de la guerre d'Indochine, où il saute en parachute, sans entraînement préalable, au-dessus de Dien Bien Phu, à celle d'Algérie. En décembre 1955, il est blessé lors d'une embuscade dans les Aurès. Plus tard, de son long séjour parmi les peshmergas (rebelles kurdes),

René Mauriès tire un ouvrage, en 1967, *Le Kurdistan ou la mort*, véritable plaidoyer en faveur d'un peuple menacé de génocide. Ses multiples reportages lui valent le prix Armorin en 1954, puis le prix Albert-Londres en 1956. Eclectique, il couvre pour *La Dépêche du Midi* une trentaine de Tours de France et est élu, en 1983, président de l'Association de la presse parlementaire. Sa carrière avait failli être interrompue, en 1972, par un terrible accident de la circulation à Munich, au lendemain des Jeux olympiques : cette expérience personnelle douloureuse lui a inspiré un roman, *Le Cap de la gitane*, qui obtint le prix Interallié en 1974.

membres, d'une part, et les Républiques d'Ouzbékistan, d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Géorgie, d'autre part ;

Une loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, la République italienne, le Royaume d'Espagne, la République portugaise, la République hellénique, la République d'Autriche, le Royaume de Danemark, le Royaume de Suède, parties contractantes à l'accord de Schengen, et la République d'Islande et le Royaume de Norvège relatif à la suppression des contrôles de personnes aux frontières communes ;

Trois lois autorisant l'approbation des accords d'adhésion du Royaume de Danemark, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985 relatif à la suppression graduelle aux frontières communes.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 22 mai est publié :

● **Préfet** : un décret plaçant en disponibilité, sur sa demande, Jean-Charles Marchiani, préfet, secrétaire général de la zone de défense de Paris.

Au *Journal officiel* du dimanche 23 mai est publié :

● **SNCF** : un décret retranchant du réseau ferré national la section de ligne de chemin de fer de Dous-sard à Ugine (Haute-Savoie).

Au *Journal officiel* daté lundi 24-mardi 25-mercredi 26 mai sont publiés :

● **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur la liberté de circulation ;

Quatre lois autorisant la ratification des accords de partenariat et de coopération entre les Communautés européennes et leurs Etats

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Fécamp. Baumes-de-Venise. Thannenkirch. Vierzon. Garges-lès-Gonesse.

Des espaces pour annoncer la naissance de

Arthur,

le 24 mai 1999, à 20 heures.

Bienvenue au Monde.

Karine et Philippe WÜCHNER.

Suzanne, Anne et Thierry GROSNON ont la joie d'annoncer les naissances de

Clément et Grégoire,

le 22 mai 1999.

368, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

– Paris, 7 mai 1999.

Sonia DEBEAUVAIS

a la joie d'annoncer la naissance de son premier arrière-petit-enfant,

Zoé,

chez

Agathe DIDIER et Christophe SIMON.

Décès

– M^{me} Jacqueline Ardouin, M. et M^{me} Eric Ardouin, M. et M^{me} Ivan Ardouin, M^{me} Isabelle Ardouin, M. Franck Ardouin et M^{me} Karin Jilek-Ardouin, ses enfants, Elsa, Pierre, Anne, Laure, Eléonor, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ARDOUIN, artiste peintre, diplômé de l'École nationale des beaux-arts de Lyon, professeur d'arts plastiques,

survenu le 23 mai 1999, à Argenteuil.

La levée du corps aura lieu le 28 mai, à 14 heures, à l'hôpital d'Argenteuil et l'inhumation se fera le samedi 29 mai, à 14 h 30, au cimetière de Montmarault (Allier).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

15, rue Jules-Siegfried, 76600 Le Havre.

– Robert Brochier, son époux, Pascal, Sue-Anne et Anya Brochier, Yann, Marina, Ségolène, Niels et Hugo Gaillard de Collogny, Josse, Antonia, Clément, Laura et Tanguy de Tarlé, Thomas Brochier et Pauline Bernard, ses enfants, petits-enfants, Et toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Evelyne BROCHIER, née BERNHEIM.

Une liturgie de la parole aura lieu le jeudi 27 mai 1999, à 10 h 30, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Condoléances sur registre.

– Le service du personnel du ministère de la culture a la tristesse de faire part du décès de

Michèle COTI,

survenu le 19 mai 1999.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (Paris-15^e), le 27 mai, à 14 h 30.

– M^{me} Elisabeth Imerglük, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Charles IMERGLIK,

survenu le 24 mai 1999.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le jeudi 27 mai, à 11 heures (entrée porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

196 bis, avenue de Versailles, 75016 Paris.

– M^{me} Pierre Lacouche, son épouse, M^{me} Arlette Charbonnet, sa fille, M. et M^{me} Loïc Legouet, M. et M^{me} Bertrand Colin, ses petits-enfants, Marine, Aliénor et Camille, ses arrière-petites-filles, ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre LACOUCHE, conférencier - cinéaste, écrivain,

survenu le mardi 18 mai 1999, à Saint-Junien (Haute-Vienne), dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité le jeudi 20 mai, à Saulgond (Charente).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 bis, rue du Chaplain, 87200 Saint-Junien.

– La famille Lukasiewicz a la tristesse de faire part du décès de

Christophe LUKASIEWICZ, architecte,

survenu le 22 mai 1999.

L'incinération aura lieu le vendredi 28 mai, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, avenue du Père-Lachaise, Paris-20^e.

– M^{me} Yvette Mauriès, Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

René MAURIÈS, grand reporter Prix Albert-Londres, Prix Interallié,

survenu le dimanche 23 mai 1999, à Toulouse.

Adresse du deuil : 3, place de la Roseraie, 31500 Toulouse.

(Lire ci-contre.)

Jeanne SAUVEGRAIN

s'est éteinte le 7 mai 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de Indy, son fils, Et de ses amis. Une messe de bénédiction aura lieu le 6 juin, à 10 h 30, en l'église de Saint-Ouen (métro Garibaldi).

21, rue Charles-Schmidt, 93400 Saint-Ouen.

– M. et M^{me} Paul-Olivier Seligman, M. et M^{me} Pierre Seligman, ses enfants, Marc-David Seligman, Yohan et Daniel Seligman, ses petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Jacques-Claude SELIGMAN, née Jacqueline OPPERT,

survenu le 25 mai 1999.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Jacques-Claude SELIGMAN, juge d'instruction,

décédé en 1972.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

1, rue de Liège, 75009 Paris, 41, rue Jean-Bleuzen, 92170 Vanves.

– La famille a la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel SLUSNY, avocat,

né à Plainpalais, Genève, le 24 mars 1918, et décédé à Bruxelles le 20 mai 1999.

L'incinération a eu lieu ce mercredi 26 mai.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

272, avenue Brugmann, 1100 Bruxelles.

– La famille, Et les amis de

Marie, Jacques, Henri SOUILLAC,

ancien conseiller culturel, chevalier de la Légion d'honneur,

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu à Sydney, le 9 mai 1999.

Ils vous demandent une pensée ou une prière.

M^{me} Souillac, 3/44 Harriette St Neutral Bay, 2089 Australie.

– M^{me} Colette Marty, M. et M^{me} Eugène Wurtz, M^{me} Simone Christen, M. et M^{me} Michel Wurtz, M. Etienne Wurtz, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François WURTZ,

survenu à Paris, dans sa cinquante-cinquième année, le 21 mai 1999.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le 28 mai, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Remerciements

– Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre PHILIPONEAU, ingénieur général de l'armement,

Son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

– Le 27 mai 1994, disparaissait le docteur

Claude FRANCFORT.

Sa famille, Ses amis, Tous ceux qui l'ont connu et aimé ne l'oublent pas.

– Le 27 mai 1997, décédait dans des circonstances non élucidées

François, élève au lycée de Montgeron.

Neuf cents personnes ne l'oublent pas.

Concours

UNIVERSITÉ PARIS-I - PANTHÉON-SORBONNE

Préparation au concours externe d'entrée à l'École nationale d'administration. Admission après examen du dossier et test d'aptitude.

Renseignements et retrait des dossiers à partir du 14 juin 1999. CIPCEA, 12, place du Panthéon, Paris-5^e. Tél. : 01-46-34-99-35.

Inscriptions définitives et début des enseignements : octobre 1999.

Concerts

Concert au profit des réfugiés du Kosovo en France

Vivaldi : Concerto pour deux trompettes ; Gloria, avec les Chœurs de Paris et l'ensemble Ars Fidelis. Samedi 12 juin 1999, à 18 h 30. Entrée : 100 francs. Temple protestant de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 F TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36

Conférences

– Le professeur **Hany Helal**, conseiller culturel de l'ambassade de la République arabe d'Égypte, a le plaisir de vous convier à la conférence : « **Est-elle en crise, la poésie arabe contemporaine ?** » que donnera en arabe l'écrivain et poète **Ahmad Mansour**, le jeudi 27 mai 1999, à 18 h 30, au Centre culturel d'Égypte, 111, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, Métro Luxembourg. Entrée libre.

Expositions

CHRIS JULLIEN

serait heureuse de vous présenter ses œuvres à la Galerie Le Soleil Bleu, à Versailles, 8, rue du Général-Leclerc, du 17 au 30 mai 1999. Du mardi au vendredi, de 14 à 19 heures, et les samedis et dimanches, de 10 à 19 heures.

Stages

ATELIERS D'ÉCRITURE Elisabeth BING.

Stage d'été à Paris. Stages d'été dans une abbaye. Tél./Fax : 01-40-51-79-10.

Communications diverses

Spectacle musical

Sous l'égide et au profit du comité français pour l'UNICEF, Dominique Dimey donne, pour les enfants des Balkans, un spectacle musical intitulé « **C'est le droit des enfants !** », dimanche 30 mai 1999, à 17 heures, à l'Européen, 5, rue Biot, Paris-17^e. Tarifs : 100 francs (adultes), 60 francs (enfants). Réservations au 01-43-87-97-13 et Fnac-Virgin.

– Etudiante Paris-V cherche pour son DEA sur « **La fatigue des enseignants** », professeurs collège ou lycée fatigués pour entretiens. Tél. : 01-42-53-57-84.

souhaitez la fête des mères le 30 mai dans le carnet

Spécial
*
fête
des
mères

tarif: 83 F TTC la ligne

tel: 01 42 17 29 96

tel: 01 42 17 29 94

fax: 01 42 17 21 36

Inrockuptibles
N°200 COLLECTOR
Dossier spécial films, disques, livres
200 trésors cachés
En cadeau CD 2 titres Archive en avant-première de leur nouvel album
bernard lenoir
EN KIOSQUE
http://www.inrockuptibles.com

Vous avez soutenu votre thèse entre le 30 septembre 1998 et le 30 septembre 1999

Participez au Prix Le Monde de la recherche universitaire Troisième édition

En décembre 1999, un jury coprésidé par Edgar Morin et Jean-Marie Colombani sélectionnera 5 thèses qui seront publiées aux Editions Grasset

Renseignements : 01-42-17-29-58.
Date limite d'envoi des dossiers : le 5 octobre prochain

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA RECHERCHE

IMAGE BANK-DAVIDSON fph GRASSET UNESCO Banques CIC pour le livre fondation d'entreprise

EN VUE

■ Mardi 25 mai, **Alain Richard**, ministre français de la défense, estime les pertes de soldats serbes : « On ne peut dire si c'est 150 ou 950. » Le général **Jean-Pierre Kelche**, chef d'état-major des armées, précise : « Il est difficile de savoir combien de morts il y a sous les arbres dans les forêts. »

■ Une carte périmée ne serait pas la cause du bombardement par l'OTAN de l'ambassade de Chine à Belgrade, mais « des erreurs ajoutées pour l'actualiser », selon le général américain **Wesley Clark**, commandant suprême.

■ « J'ai commis des erreurs à l'égard de votre altesse généreuse. [...] Je témoigne, devant Dieu, que votre généreuse altesse fait preuve des plus grandes noblesse et vertu », vient de publier à ses frais, sur une page entière du journal *Al-Hayat*, **Saïd Ayas**, homme d'affaires libanais, demandant pardon au prince **Mohamed Ben Fahd**, fils du roi d'Arabie, qu'il avait accusé de toucher des pots-de-vin.

■ Vingt-cinq pour cent des garçons et six pour cent des filles portent des armes – blanches pour la plupart – dans les établissements scolaires israéliens, parmi les plus violents du monde.

■ Deux garçons allemands de 12 ans, qui, après avoir vu un film d'horreur à la télévision, avaient improvisé la suite en se massacrant au couteau, ont été hospitalisés à Goettingen, mardi 25 mai, dans la nuit.

■ Mardi 25 mai, le président de la cour d'assises de Paris, s'appliquant à comprendre la nature des liens entre **Mina** et **Touria Chouakhi**, Marocaines accusées d'avoir assassiné un marabout, et qui, après s'être fait passer pour les filles de **Nezha Chahoud**, leur complice, sous les noms d'**Amal** et **Souraya Harrou**, sont devenues ses demi-sœurs, les interroge, exaspéré : « Vous dites n'importe quoi ? » « Oui », répondent-elles.

■ « Même par amour, par désespoir, c'est interdit », a conclu, vendredi 21 mai, l'avocate générale en requérant une peine de prison contre **Marie-Christine**, clouée dans un fauteuil, qui manqua son suicide après avoir tué son amant d'une balle en plein cœur.

■ **Sarwar Alam** et **Sushil Kumar** ont été inculpés, jeudi 20 mai, pour tentative de suicide pour avoir voulu échapper à un interrogatoire de la police indienne en avalant un lézard.

■ Dimanche 23 mai, une vieille dame grimée sur un manège dès l'ouverture de la Foire du Trône, à Paris, est restée quarante-cinq minutes suspendue dans les airs, avant que les pompiers ne retrouvent la manette de secours.

Christian Colombani

La tuerie de Monfort vue des Pays-Bas

La presse néerlandaise décrit les deux couples assassinés dans un petit village du Gers comme des gens bien sous tous rapports. Elle dresse un tableau à la limite de la caricature de la vie dans la campagne gasconne

DES CITOYENS bien sous tous rapports : ainsi sont décrits dans la presse des Pays-Bas les quatre Néerlandais assassinés à la fin de la semaine dernière à Monfort, dans le Gers. Sous deux photos de quinquagénaires souriants, le *Brabants Dagblad* décrit le couple formé par les Van Hulst, « connus pour leur réussite dans leur vie professionnelle et politique ». Marianne était fortement impliquée dans la vie de leur commune d'Oss, au sud des Pays-Bas : membre du parti libéral de droite VVD, elle avait siégé au conseil municipal. Elle était également

présidente d'une association visant à promouvoir la vie économique à Oss. « Marianne était aimable et pleine d'énergie, la locomotive de l'association », témoigne un proche. Egalement membre influent au niveau régional du VVD, son époux, Artie, est décrit par une de leurs connaissances comme un homme direct, « grande gueule mais bon cœur ».

Selon le *Brabants Dagblad*, l'entreprise des Van Hulst, VTN, était florissante. VTN « fournissait entre autres les pompiers et l'armée en matériel de sécurité. Il y a deux ans, la compagnie a reçu une grosse



commande du ministère de l'intérieur pour l'équipement d'hôpitaux de campagne ». Sven, l'un de leurs deux fils, travaillait aussi chez VTN. Le quotidien régional affirme qu'il allait prendre la relève,

afin que ses parents « puissent profiter plus souvent de leur propriété en France ».

Un autre quotidien, *Utrechts Nieuwsblad*, dresse un portrait comparable des époux Nieuwenhuis. Dora Nieuwenhuis et Marianne étaient sœurs. Dora travaillait dans une société de vente de livres par correspondance, tandis que Johan était salarié d'une firme d'informatique de Gouda. « Des gens simples et bien, qui menaient une vie sociale », affirme le journal.

Un grand nombre de quotidiens ont envoyé des journalistes sur place, à Monfort. Ceux-ci dressent

un tableau des lieux qui ne varie guère d'un reportage à l'autre et qui est parfois à la limite de la caricature. Monfort ? « Un village difficile d'accès, où le temps semble s'être arrêté, avec son château, son église du XIII^e siècle et son monument aux morts », raconte l'envoyé spécial de l'*Utrechts Nieuwsblad*. Ses deux collègues du *Telegraaf* décrivent également un lieu tranquille où « le dernier délit en date a été le vol d'un vase au cimetière ».

Pour interroger les villageois, les trois journalistes n'hésitent pas à payer de leur personne : Celui de l'*Utrechts Nieuwsblad* affirme que « l'armagnac délie les langues », tandis que ceux du *Telegraaf*, journal populaire réputé pour sa ligne éditoriale farouchement anti-française, privilégient le recours au pastis : « A la terrasse du café La Grignotière, les vieux boivent le pastis. A première vue, le drame qui s'est déroulé à deux kilomètres de ce village idyllique du XII^e siècle laisse froid ses 440 habitants. Rien n'est moins vrai. Une fois versé la dose requise de boissons anisées, les conversations s'animent. »

Comme leurs collègues français, les Néerlandais s'interrogent sur les motifs de « ces crimes affreux ». Quels qu'ils soient, le *Telegraaf*, qui n'en est jamais à une exagération près, affirme sur sa première page que « la panique s'est emparée des villageois ». La preuve ? « Avant, je laissais tout ouvert, maintenant, je ferme tout à double tour », confie un habitant de Monfort.

Alain Franco

DANS LA PRESSE

EUROPE 1

Alain Duhamel

■ Il en a parlé. Lionel Jospin a abordé la question de l'évolution du statut de la Corse. Il l'a fait parce qu'il se trouve en situation de force politique vis-à-vis de l'opposition, prise à contrepied par l'élucidation de l'assassinat du préfet Erignac. Il l'a fait aussi parce qu'il se trouve en situation de force psychologique vis-à-vis des nationalistes, embarrassés par l'établissement des responsabilités directes d'un groupe de dissidents dans le meurtre. Il l'a fait avec réflexion, avec précaution, parce que lui-même est partagé sur le sujet, que son entourage l'est également, tout comme la majorité et même l'opposition. Lionel Jospin n'est d'ailleurs pas persuadé que la question du statut soit la clé du

problème corse, d'autant plus que l'assemblée territoriale a, jusqu'ici, très mal utilisé les particularités actuelles du statut. Reste que le premier ministre constate que, partout en Europe, il y a une redistribution des pouvoirs entre la nation, Bruxelles et les régions. Il voit bien que tous les conflits liés à des particularités se résolvent à travers des formules d'autonomie interne et que ce qui est vrai en général l'est en particulier pour les îles méditerranéennes.

RFI

Dominique Burg

■ Lionel Jospin a de la chance. Et en politique, la chance, c'est un atout formidable. Ça vous redonne des couleurs, du punch, et un moral de fer. Au début du mois, Lionel Jospin était un homme atteint, blessé, un premier ministre déstabilisé. Trois semaines plus

tard, il paraît serein, combatif, sûr de lui, de sa politique et de son avenir. Il devait rendre des comptes sur son action. Il vante son bilan et annonce ses projets. Un avant-goût d'anniversaire : il y aura deux ans, le 2 juin, qu'il est premier ministre. La chance de Lionel Jospin, ce sont en partie les autres. L'opposition n'a réussi à masquer ni ses divergences sur le fond du dossier corse, ni son objectif politique : tenter, à l'Assemblée nationale, de retrouver un peu de son unité perdue. Lionel Jospin a un sens indéfinissable du rebond. Dans les difficultés, certains s'enfoncent. Lui prépare, dans l'instant, le terrain du rebond politique.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Fallait-il que les services fussent bien en retard en France pour que,

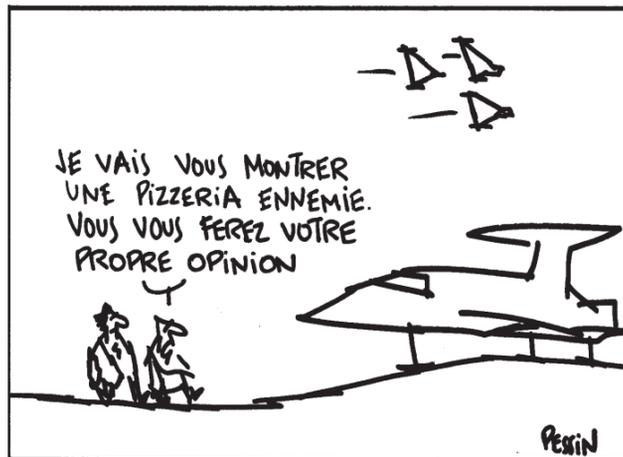
cette année, ils n'aient même pas besoin du socle de l'industrie pour tirer la croissance et compenser ainsi la baisse de régime des investissements dans les activités manufacturières, à nouveau bien frileuses. Mais on ne s'en étonnera pas, puisque c'est dans les services plus que dans les technologies que l'innovation, ferment du dynamisme économique, est la plus riche. Une croissance tirée par les services, qui puissent souvent leur substance dans l'immatériel, n'en est pas moins fragile. Le besoin de souplesse est capital. Et à ce titre, les 35 heures font l'effet d'une évolution d'autant plus masochiste qu'il conviendrait avant tout d'éviter de brider les services. Que la croissance dérape, et c'est toute la politique du gouvernement qui serait en péril. Jospin mis en difficulté par les 35 heures : un comble !

www.sierra.fr/minisites/tribes/index.html

Un jeu en réseau qui sécrète ses propres légendes, à la frontière du réel et du virtuel

AU quarantième siècle après Jésus-Christ, l'humanité a conquis la Voie lactée, mais ne sait toujours pas vivre en paix. Quatre grandes tribus, les Enfants du phénix, les Loups des étoiles, les Sabres de diamant et les Aigles sanglants, se livrent des combats sans fin dont l'enjeu est la domination de systèmes de planètes.

Aux Etats-Unis, le jeu en réseau Tribes a déjà suscité une communauté nombreuse et active. Plusieurs centaines de guildes, affiliées à l'une des quatre tribus, s'activent sur le Web pour développer des sites de présentation, recruter des volontaires et se livrer à des combats acharnés dans un univers graphique en 3 D plein de couleurs, de bruit et de fureur. Le joueur peut suivre l'action en vision subjective à travers les yeux du combattant qu'il incarne, ou en caméra arrière. Attention : entre les engins volants et les *snipers*, le novice n'a aucune chance de rester en vie plus de quelques minutes. Les commandants disposent d'une carte des opérations qui leur per-



met de définir leur tactique pour chaque partie. Ils transmettent leurs ordres à leurs troupes en mode-texte dans une fenêtre de dialogue en direct, ou en envoyant des fichiers sonores préenregistrés. Depuis le 24 avril, les internautes français peuvent pénétrer cet uni-

vers. Ils doivent d'abord passer par le site du distributeur Sierra pour acheter le CD-ROM (199 francs, 30,3 €), qui leur sera livré par la poste. Une fois installé, le jeu se connecte automatiquement au serveur central américain (www.tribesplayers.com/tribesplayers).

Les Français disposent par ailleurs de deux serveurs locaux, mis en place par le magazine *Joystick* (www.joystick.fr).

JoNZ, commandant d'AFM, l'une des trois guildes françaises recensées à ce jour, n'a pas attendu cette sortie officielle : il s'est procuré le jeu aux Etats-Unis et s'est lancé seul dans la bataille. AFM compte aujourd'hui une vingtaine de membres : « J'ai été séduit par le mélange d'action et de stratégie. Les différentes classes de personnages sont parfois très proches de la réalité : il y a des infirmiers, des grenadiers, des pilotes, des commandants, des francs-tireurs... D'ailleurs, il paraît que l'armée américaine s'en sert pour entraîner certaines unités. » On dit même sur le Net que tous les membres d'une guilde baptisée *Space Marines* seraient soldats dans le monde réel. Mais peut-être s'agit-il d'une de ces légendes nées de l'imagination des Tribesmen invétérés, qui repoussent ainsi les frontières du jeu.

Sébastien Lubrano

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILEGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

La libération des fourmis par Alain Rollat

LA GUERRE serait-elle à ce point inhumaine qu'il faille y chercher la petite bête au moindre indice d'humanité ? Pourquoi faire une énigme de l'histoire de ces prisonniers kosovars subitement libérés par la soldatesque serbe après avoir servi de boucliers humains ? Qui les a épargnés ? Qui leur a permis de se réfugier en Albanie ? On suppose d'autant plus que leurs récits ne plaident pas en faveur de leurs geôliers : « Ils nous traitaient comme des chiens. Ils nous forçaient à aboyer... Ils nous plongeaient la tête dans l'eau... Ils nous forçaient à nous battre entre frères, entre amis, entre gens du même village... » Il n'y a pourtant aucun mystère.

Il existe quelqu'un, quelque part, côté serbe, qui avait déjà vu le remarquable documentaire diffusé par Arte, mardi soir, sur ce qui s'est passé en Afrique du Sud quand les victimes du régime d'apartheid ont réclamé des expli-

cations à leurs bourreaux. Là-bas aussi, des hommes racontaient : « Ils nous tuaient comme des insectes. » Là-bas aussi, des mères avaient vu « des choses qu'on avait jamais vues », par exemple des enfants « coupés en morceaux, réduits en cendres ». Là-bas aussi, une part de l'humanité s'interrogeait sur l'inhumanité de son autre part. La question se posait même, déjà, au lendemain d'Auschwitz : comment peut-on tuer des hommes comme on écrase les fourmis ? La réponse vient à l'homme quand il se met à la place de la fourmi : « Les hommes ne sont pas des fourmis, mais les fourmis ne sont plus des fourmis quand on les compare à des hommes. L'horreur commence avec le signifiant » (Gérard Miller). Quelqu'un, quelque part, côté serbe, soudain, s'est mis à la place d'une fourmi albanaise.

Il est possible, certes, que ce quelqu'un se soit d'abord re-

connu dans l'écraseur repentini qui s'excusait, auprès des fourmis noires d'Afrique du Sud, en disant : « On m'a élevé dans l'apartheid. On m'a appris qu'il était approuvé par Dieu. On m'a dit que ma participation aux forces spéciales se justifiait pour maintenir l'apartheid. A l'époque, il n'y avait pas de droits de l'homme... » Préparait-il déjà sa plaidoirie ? Peu importe. Disons-lui merci pour elles. Merci pour les fourmis. D'autant qu'un autre message d'espoir nous est parvenu du Monténégro : TF1 y a rencontré quatre réfugiés serbes. Une famille entière ! Une famille serbe qui a le courage de penser autrement qu'en milosevicien ! Le père se demande : « A quoi servira le Kosovo s'il n'y a plus personne ? » La mère dit : « J'ai peur pour ma petite fille. » Le fils aîné refuse « d'aller se faire tuer sans savoir pourquoi ». Alleluia ! Les fourmis serbes ne sont plus des moutons !

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.45 Tchèques et Slovaques, dix ans déjà. Forum Planète
- 23.25 Architecture, New York. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Youssef Chahine ; Christophe Nick. Canal +
- 19.10 Le Rendez-vous. François Hollande. LCI
- 20.00 20 h Paris Première. Invitée : Amina. Paris Première
- 20.45 Les Mercrédis de l'Histoire. Monaco, l'étrange neutralité. Arte
- 22.40 Ça se discute. Peut-on prétendre à l'éternel jeunesse ? France 2
- 22.50 Le Droit de savoir. Carnets de bal : la France qui guinche. TF 1
- 23.40 Un siècle d'écrivains. André Suarès, l'insurgé, 1868-1948. France 3
- 0.10 E = M 6 spécial. Les nouvelles technologies de vos loisirs. M 6

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Connaissance. Dakar, quand les génies se fâchent. Arte
- 19.30 D'île en île. Zabargad, l'oasis aux pierres vertes. Odyssee
- 19.45 La Deuxième Révolution russe. [4/8]. Les dessous de la Révolution. Planète
- 20.15 Reportage. Les Déportées de Daimler-Benz. Arte

le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Monaco, l'étrange neutralité
Pendant la deuxième guerre mondiale, la principauté de Monaco eut une attitude peu reluisante, décrite par la passionnante enquête de Pierre Abramovici. Outre son aspect de paradis fiscal, le film démonte la collaboration de cette enclave, officiellement neutre, avec le nazisme et le mussolinisme, et timidement reconnue il y a peu par le prince Rainier.

- 20.25 Rome secrète. [5/10]. Le Panthéon. Odyssee
- 20.35 Cannabis en France. Planète
- 20.55 New York. Déclaration d'amour à une ville. Odyssee
- 21.00 Soirée spéciale Kosovo. L'Armée française dans les Balkans. France 3
- 21.30 Aventures dans les «Canyon Lands». Planète
- 21.30 Les Aventuriers de l'extrême. Chantal Mauduit. Téva
- 21.40 L'Iran, récit d'une révolution. Histoire
- 21.40 Wayana, entre deux rives. Odyssee
- 21.45 Histoire de la Samba. [3/4]. Mezzo
- 21.55 Musica. Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. Arte
- 23.00 Les Nations unies, l'utopie à l'épreuve. Histoire
- 0.20 Ainsi parlait Elisabeth Nietzsche. [1/2]. Une patrie perdue. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 20.35 Football. Ligue des champions. Finale : Manchester Utd (GB) - Bayern Munich (All). TF 1 et RTBF 1

DANSE

- 23.45 Fall River Legend. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Danse Theatre of Harlem. Mezzo

MUSIQUE

- 19.20 Schoenberg. Quatuor à cordes n° 3. Par le Quatuor Schoenberg. Mezzo

- 19.55 Richard Strauss. *Le Chevalier à la rose*. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
- 20.45 Carlinhos Brown 1997. Mezzo
- 23.00 Suède. Londres, 1996 et Phoenix 1995. Paris Première
- 0.00 Le Christ au mont des Oliviers. Oratorio de Beethoven. Par l'Orchestre radiosymphonique de Stuttgart et les Chœurs du Südwestfunk, dir. Gianluigi Gelmetti. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 Piège à flics. Dominique Othenin-Girard. Festival
- 20.40 Au nom de l'enfant. Tom McLoughlin. RTL 9
- 20.50 Drôles de clowns. Thierry Binisti. M 6
- 20.55 La Façon de le dire. Sébastien Graal. France 2
- 22.35 Le Bras de fer. Bobby Roth. O. M 6
- 23.25 La Lucarne. Qui sait ? Nicolas Philibert. Arte

SÉRIES

- 21.25 Le Caméléon. Unsinkable (v.o.). Série Club
- 22.15 Brooklyn South. McMurder One (v.o.). Série Club
- 22.20 Friends. The One with the Ride Alone (v.o.). Canal Jimmy
- 22.45 Absolutely Fabulous. [1/2]. Leur dernier délire (v.o.). Canal Jimmy
- 0.25 New York Police Blues. Dans le cirage (v.o.). Canal Jimmy

ARTE

23.15 Qui sait ?
A la fois fiction et documentaire, ce film de Nicolas Philibert - troisième de « Génération TNS » et qui sortira dans les salles en septembre - montre la quête d'éléments pour un spectacle à créer, menée par les élèves-acteurs du Théâtre national de Strasbourg. Joué avec sincérité et naïveté, c'est surtout le prétexte à une interrogation sur le théâtre et la fabrication de fiction à partir du réel.

FILMS

- 17.55 **Le Cinéma de Papa** ■■ Claude Berri (France, 1970, 95 min) O. Cinétoile
- 18.15 **Lone Star** ■■ John Sayles (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. Ciné Cinéma 2
- 18.50 **Le Dernier Milliardaire** ■■ René Clair (France, 1934, N., 90 min) O. Ciné Classics
- 19.30 **Roger la Honte** ■■ André Cayatte (France, 1946, N., 95 min) O. Cinétoile
- 20.30 **Un faux mouvement** ■■ Carl Franklin (Etats-Unis, 1992, 105 min) O. Ciné Cinéma 1
- 20.30 **Pelle le conquérant** ■■ Bille August (Danemark, 1987, 145 min) O. Ciné Cinéma 2
- 21.00 **Sang pour sang** ■■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1984, 110 min) O. Cinéstar 2
- 21.05 **La Revanche de Roger la Honte** ■■ André Cayatte (France, 1946, N., 90 min) O. Cinétoile
- 22.15 **Retour à Howards End** ■■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 1
- 22.35 **Les Amours d'une blonde** ■■■■ Milos Forman (Tché., 1965, v.o., 85 min) O. Cinétoile



- 22.45 **Le Christ interdit** ■■ Curzio Malaparte. Avec Raf Vallone, Elena Varzi (Italie, 1950, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 0.25 **La Viaccia** ■■ Mauro Bolognini (Italie, 1961, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 0.50 **A l'est d'Eden** ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
- 2.10 **Les Hauts de Hurlevent** ■■ Luis Buñuel (Mexique, 1953, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 19.05 **Le Bigdil.**
- 19.50 **Clic & Net.**
- 19.55 **Météo, Journal.**
- 20.35 **Football.** Ligues des Champions. Manchester United - Bayern Munich.
- 22.50 **Le Droit de savoir.** Carnets de bal : la France qui guinche.
- 0.10 **Minuit sport.**
- 0.45 **Nautisme.** Le Grand Prix des Multicoques.

FRANCE 2

- 19.10 **Un livre, des livres.**
- 19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.20 **Qui est qui ?**
- 20.00 **Journal, Météo.**
- 20.55 **La Façon de le dire.** Téléfilm. Sébastien Graal. O.
- 22.40 **Ça se discute.** Peut-on prétendre à l'éternel jeunesse ?
- 0.45 **Journal, Météo.**
- 1.10 **Le Cercle.**

FRANCE 3

- 18.20 **Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.**
- 18.55 **Le 19-20 de l'information.**
- 20.05 **Fa Si La.**
- 20.37 **Tout le sport.**
- 20.40 **Côté court.**
- 21.00 **Soirée spéciale Kosovo.** L'Armée française dans les Balkans. 22.15 Edition spéciale d'actualité.
- 23.05 **Météo, Soir 3.**
- 23.30 **Flash Roland-Garros.**
- 23.40 **Un siècle d'écrivains.** André Suarès, l'insurgé, 1868-1948.
- 0.25 **Derrick.** Un geste de tendresse. O.
- 1.25 **Nocturnales.** Festival de La Roque-d'Anthéron.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 21.00**
- 18.30 **Nulle part ailleurs.**
- 21.00 **Trait pour trait** ■■ Film. Glenn Gordon Caron. O.
- 22.35 **Le Tombeau des lucioles** ■■ Film. Isao Takahata (v.o.). O.
- 0.00 **Ned et Stacey.** La dette de Stacey. O.
- 0.25 **C'est jamais loin** ■■ Film. Alain Centonze. O.
- 1.50 **Ceux qui m'aiment prendront le train** ■■ Film. Patrice Chéreau. O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.25 Existe-t-il une thérapie pour les violeurs ? Forum Planète
- 23.25 Singes, d'une intelligence à l'autre. Forum Planète

MAGAZINES

- 10.40 Arrêt sur images. Journaliste et «voyageur» au Kosovo. Invités : Michel Scott ; Victor Loupan. La Cinquième
- 13.30 Envoyé spécial, les années 90. L'héritier et les réfugiés. Survivre à Moscou. Histoire
- 14.00 20 h Paris Première. Invitée : Amina. Paris Première
- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : l'esprit de la fête. Invité : Pascal Sevran. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. François Degueit. Fernandel. Paris Première
- 17.55 Stars en stock. Alan Ladd, Gary Cooper. Paris Première
- 18.30 Nulle part ailleurs. Best of. Paris Première
- 19.00 Rive droite, rive gauche. Nicolas Sarkozy. LCI
- 19.15 et 0.10 Le Rendez-vous. Pierre Albaladéo. Paris Première
- 20.00 20 h Paris Première. Temps présent. Génès d'Islande. Pour quelques génès de plus. Le siècle en images : brûlés au napalm. TSR
- 20.15 Le Talk Show. Philippe Labro ; Fellag. LCI
- 20.55 Envoyé spécial. Polygame au nom de Dieu. Le tunnel du Mont-Blanc : enquête sur une catastrophe. P.-s. : la guerre des baskets. France 2
- 22.30 Faxculture. L'après Festival de Cannes. TSR
- 22.55 Courts particuliers. Hervé Hadmar. Paris Première
- 23.40 Questions d'identité. France 3
- 23.50 Le Club. Jackie Berroyer. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Lieux mythiques. [10/20]. Histoire
- 17.15 Gardiens de la lumière. Odyssee
- 17.40 Rome secrète. [5/10]. Le Panthéon. Odyssee
- 17.55 Bolivie, les hommes de l'altiplano. La Cinquième
- 18.25 Napoli Corner. Planète
- 18.30 Le Monde des animaux. Le Parc d'Oï Jogi. La Cinquième
- 18.30 Les Nations unies, l'utopie à l'épreuve. Histoire

le Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Thema : Québec
Arte poursuit son petit tour du monde, avec sa série Thema sur les pays en quête d'identité. Ce volet raconte l'histoire d'une province qui se voudrait pays, d'un îlot francophone au beau milieu d'un océan anglophone. Une soirée québécoise dont se dégage « Anglo Blues », documentaire de Paul Jay, et « Le Fleuve aux grandes eaux », court métrage d'animation de Frédéric Back (1993).

FRANCE 2

- 20.15 **La Façon de le dire**
Un adolescent sensible est bègue au point de ne pas pouvoir prononcer un mot. Il entretient une intense amitié épistolaire avec une jeune Irlandaise, ignorante de son handicap. Elle décide de lui rendre visite et le jeune homme panique. Finalement, il s'en sortira grâce à une vieille dame. Un téléfilm qui échappe aux clichés, notamment grâce à ses interprètes, Laurent Deutch et Annie Girardot.
- 18.40 Des fous de bassan à gogo. TMC
- 19.00 Voyages, voyages. Venise. Arte
- 19.15 Les Splendeurs naturelles de l'Europe. TV 5
- 19.15 Les Armes de la victoire. Le porte-avions. Planète
- 19.15 Les Authentiques. Le sel de Guérande. Odyssee
- 19.45 Philippe Soupault et le surréalisme. Planète
- 20.15 Reportage. Kenya, l'espoir foot. Arte
- 20.35 Cinq colonnes à la une. Planète
- 20.40 Thema. Québec, la Belle Province. Arte
- 20.40 Stop la violence. Canal +
- 21.05 Attention, élèves en souffrance ! TV 5
- 21.25 Le Commerce des reins en Inde. Odyssee
- 21.30 La Deuxième Révolution russe. Planète
- 22.15 Alfred Hitchcock présente. Odyssee
- 22.20 Cannabis en France. Planète
- 22.45 Joseph Kosma. Musiques de films. Mezzo
- 23.25 Les gorilles. n'ont pas le moral. Odyssee
- 23.45 Cantagalo. Rio, la colline au coq chanteur. Planète
- 0.15 Martin Bormann. Un homme dans l'ombre du Führer. Odyssee
- 1.00 L'Armée française dans les Balkans. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 13.05 Tennis. Internationaux de France (4^e jour). France 3
- 14.50 Tennis. Internationaux de France (4^e jour). France 2
- 15.25 Cyclisme. Tour d'Italie : Sassuolo - Rapallo. TSR - Eurosport

DANSE

- 17.00 La Fille mal gardée. Chorégraphie d'Alicia Alonso. Par le ballet national de Cuba. Muzzik
- 18.30 Casse-Noisette. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré à l'Opéra de Paris, en 1989. Par le ballet de l'Opéra de Paris. Avec Bruno Chauhpe, Elisabeth Maurin, Fabienne Cerutti, etc. Mezzo
- 20.05 Silent Cries. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Claude Debussy. Avec Sabine Kupferberg. Par l'Orchestre du Concertgebouw, dir. Bernard Haitink. Mezzo

MUSIQUE

- 18.00 The Nat «King» Cole Show 16. Enregistré le 24/09/57. Muzzik
- 20.59 Soirée Vladimir Horowitz. Muzzik
- 22.15 Brahms. Trio en ut mineur. Avec Elena Bachkirova, piano ; Maxim Vengerov, violon ; B. Pergamenschikov, violoncelle. Mezzo
- 23.40 Bartok. *Sonate pour deux pianos et percussions.* Avec sir Georg Solti, piano ; Murray Perahia, piano ; Evelyn Glennie, percussions ; David Corkhill, percussions. Mezzo
- 23.50 Ravel au stade. Par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Paris Première
- 0.45 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique. Session piano 1999, finale - Quatrième soirée. Arte

TÉLÉFILMS

- 18.30 Une saison de feuilles. Serge Leroy. Téva
- 19.00 L'Éternel Mari. Denys Granier-Deferre. Festival
- 20.30 Docteur Semmelweis. Roger Andrieux. Festival
- 20.40 Power 98. Jaime Hellman. O. 13^{ème} RUE
- 20.45 Les Enfants du dragon. Peter Smith [2/2]. Histoire
- 22.15 La Parenthèse. Jean-Louis Benoit. Festival
- 22.35 Disparition en haute mer. Karen Arthur. TF 1
- 23.40 Le Curé de Tours. Gabriel Axel. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.35 Le Fleuve aux grandes eaux. Frédéric Back. Arte

SÉRIES

- 19.20 L'Homme de fer. Sergent Mike. 13^{ème} RUE
- 20.15 Alfred Hitchcock présente. Le maniaque. 13^{ème} RUE
- 20.40 Buffy contre les vampires. Sortilèges. Série Club
- 20.50 Navarro. Regrettable incident. O. TF 1
- 23.00 Profiler. [2/2]. L'ombre des archanges. Œil pour œil. O. M 6
- 23.25 Working. Hatchet Man (v.o.). Série Club
- 23.35 Stargate SG-1. L'ennemi invisible. TSR
- 1.25 Seinfeld. La pomme de douche (v.o.). Canal Jimmy

ARTE

23.00 Le Crime d'Ovide Plouffe ■■ Roman très populaire de Roger Lemelin, *La Famille Plouffe* devint, à la fin des années 50, une série à la télévision canadienne. En 1981, Gilles Carle en réalisa une version cinématographique (l'intrigue allant de 1938 à 1945). C'est un autre cinéaste québécois, Denys Arcand, qui réalisa en 1984 *Le Crime d'Ovide Plouffe*, suite de la saga du Québec des années 50.

FILMS

- 18.10 **Retour à Howards End** ■■ James Ivory (GB, 1991, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 3
- 18.50 **Les Vestiges du jour** ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1993, 130 min) O. Cinéstar 2
- 20.30 **Les Hauts de Hurlevent** ■■ Luis Buñuel (Mexique, 1953, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 20.30 **A l'est d'Eden** ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, 115 min) O. Ciné Cinéma 1
- 20.30 **Le Pigeon** ■■ Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 105 min) O. Canal Jimmy
- 20.30 **Hôtel des Amériques** ■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
- 20.30 **Lone Star** ■■ John Sayles (Etats-Unis, 1995, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3
- 20.55 **Hannah et ses sœurs** ■■ W. Allen (EU, 1986, 110 min) O. Téva



- 21.05 **Une ravissante idiote** ■■ Edouard Molinaro. Avec Brigitte Bardot, Anthony Perkins (Fr. - It., 1964, N., 105 min) O. Cinétoile
- 22.25 **Bye-Bye** ■■ Karim Dridi (Fr. - Bel. - Sui., 1995, 105 min) O. Ciné Cinéma 1
- 22.45 **Breve histoire d'amour** ■■ Krzysztof Kieslowski (Pologne, 1988, 85 min) O. Cinéstar 2
- 23.10 **Prête à tout** ■■ Gus Van Sant (EU, 1994, 105 min) O. France 2
- 23.10 **Alexandre le Bienheureux** ■■ Yves Robert (France, 1967, 95 min) O. Canal + vert
- 23.40 **Happy Together** ■■ Wong Kar-wai (H.K., 1997, v.o., 99 min) O. Canal +
- 0.10 **Hôtel des Amériques** ■■ André Téchiné (Fr., 1981, 90 min) O. Ciné Cinéma 1
- 0.45 **Short Cuts** ■■ Robert Altman (EU, 1992, 185 min) O. Cinéstar 1

- 1.20 **Jules et Jim** ■■ François Truffaut. Avec Jeanne Moreau, Oskar Werner (France, 1961, N., 100 min) O. Cinétoile
- 1.25 **Le Christ interdit** ■■ Curzio Malaparte (It., 1950, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 1.45 **Pour rire !** ■■ Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 15.40 **Le Rebelle.** O.
- 16.30 **Vidéo gag.**
- 16.45 **Sunset Beach.** O.
- 17.35 **Melrose Place.** O.
- 18.25 **Exclusif.**
- 19.05 **Le Bigdil.**
- 19.50 **Clic & Net.**
- 20.00 **Journal, Météo.**
- 20.50 **Navarro.** Regrettable incident. O.
- 22.35 **Made in America.** Disparition en haute mer. Téléfilm. Karen Arthur. O.
- 0.15 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**
- 0.40 **TF 1 nuit, Météo.**
- 0.52 **Clic & Net.**

FRANCE 2

- 14.50 **Tennis.** Roland - Garros.
- 19.10 **Un livre, des livres.**
- 19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.25 **Qui est qui ?**
- 20.00 **Journal, Météo.**
- 20.55 **Envoyé spécial.** Polygame au nom de Dieu. Le tunnel du Mont-Blanc : enquête sur une catastrophe. P.-s. : la guerre des baskets.
- 23.10 **Prête à tout** ■■ Film. Gus Van Sant. O.
- 0.55 **Journal, Météo.**
- 1.20 **La 25^e Heure.** La Nuit des publivores à Hongkong.

FRANCE 3

- 15.05 **Desperado.** O.
- 16.40 **Les Minikeums.**
- 17.45 **Le Kadox.**
- 18.20 **Questions pour un champion.**
- 18.45 **Un livre, un jour.**
- 18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.05 **Fa Si La.**
- 20.35 **Tout le sport.**
- 20.38 **Côté court.**
- 20.55 **Consomag.**
- 21.00 **Opération crêpuscule** ■■ Film. Andrew Davis. O.
- 22.55 **Météo, Soir 3.**
- 23.30 **Flash Roland-Garros.**
- 23.40 **Questions d'identité.**
- 0.35 **Espace francophone.** Beyrouth : Ecrivains francophones.
- 1.00 **Spéciale Kosovo.** L'Armée française dans les Balkans.

CANAL +

- 14.05 **Le Cinquième Élément** ■■ Film. Luc Besson. O.
- 16.10 **Making of Le Cinquième Élément.**
- 16.35 **Ned et Stacey.** O.
- 17.00 **Le Ninja de Beverly Hills** ■■ Film. Dennis Dugan. O.
- **En clair jusqu'à 20.40**
- 18.30 **Nulle part ailleurs.**
- 20.30 **Le Journal du cinéma.**
- 20.40 **Stop la violence.**
- 22.15 **George de la jungle** ■■ Film. Sam Weisman (v.o.). O.
- 23.40 **Happy Together** ■■ Film. Wong Kar-wai (v.o.). O.
- 1.35 **Hockey NHL.**

ARTE

- 19.00 **Connaissance.** Dakar, quand les génies se fâchent.
- 19.45 **Météo, Arte info.**
- 20.15 **Reportage.** Les Déportées de Daimler-Benz.
- 20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** Monaco, l'étrange neutralité.
- 21.45 **Les Cent Photos du siècle.** *Le Héros de Mao*, Jun Zhou, 1961.
- 21.55 **Musica.** Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova.
- 23.25 **La Lucarne.** Qui sait ? Téléfilm. Nicolas Philibert. O.
- 1.10 **Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique.** Session piano 1999, finale - Troisième soirée.

M 6

- 19.20 **Mariés, deux enfants.** O.
- 19.50 **La sécurité sort de la bouche des enfants.**
- 19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
- 20.10 **Notre belle famille.** O.
- 20.40 **Décrochage info.** Une journée avec...
- 20.50 **Drôles de clowns.** Téléfilm. Thierry Binisti. O.
- 22.35 **Le Bras de fer.** Téléfilm. Bobby Roth. O.
- 0.10 **E = M6 spécial.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 **Philambule.** Autour de Swedenborg et Balzac. Invité : Olivier Cauly.
- 22.10 **Fiction.** *Moi, Oskar Panizza, chien...*, de Micheline Zederman et Patrice Fay.
- 23.00 **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.30 **Concert.** Œuvres de R. Schumann, Grieg, Ravel.
- 22.30 **Musique pluriel.** Œuvres de Johnson, Fénélon.
- 23.07 **Les Greniers de la mémoire.**

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 **Les Soirées.** Œuvres de Brahms, J. Strauss fils. 20.40 *Solomon.* Oratorio de Haendel. Par le Gabrieli Consort and Players, dir. Paul McCreech.
- 23.25 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de Dowland, Bach.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.30 **La Cinquième rencontre...** Justice et société : l'esprit de la fête.
- 16.00 **Pi égale 3,14...**
- 16.30 **Correspondance pour l'Europe.**
- 17.00 **Au nom de la loi.** O.
- 17.30 **100 % question**

Dominique Voynet demande au gouvernement de « revoir sa position » sur les OGM

Elle souhaite un réexamen des autorisations de culture des organismes génétiquement modifiés

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a demandé au gouvernement, mardi 25 mai de « revoir sa position sur les OGM [organismes génétiquement modifiés] ». Devant des militants réunis pour l'anniversaire de l'association Agir pour l'environnement, M^{me} Voynet a estimé que « l'accumulation de données nouvelles devrait amener le gouvernement à redéfinir sa position en suspendant toute nouvelle autorisation de mise sur le marché de végétaux manipulés et en demandant un réexamen des dossiers ayant bénéficié d'une autorisation de mise en culture ». « J'ai saisi mon collègue, Jean Glavany [ministre de l'Agriculture], en ce sens », a insisté la ministre.

Le même jour, M^{me} Voynet avait déclaré sur France Inter que les OGM « sont en train de mourir [en France] de leur belle mort ». Relayant la pression croissante des associations environnementales, de consommateurs et de certains syndicats d'agriculteurs, la ministre tente d'obtenir un changement de politique du gouvernement avant le conseil européen de l'environnement du 24 et 25 juin à Bruxelles qui doit procéder à la révision de la directive européenne sur les OGM.

Deux études ont récemment mis en doute l'inocuité des semences transgéniques pour leur environnement. La revue *Nature* du 20 mai a publié les travaux d'une équipe new-yorkaise concluant que le

maïs transgénique était néfaste pour le papillon monarque (*Le Monde* du 26 mai). Quelques jours auparavant, la revue *Science* publiait les observations de chercheurs du Kansas selon lesquelles certaines pyrales, insectes ravageurs, résisteraient à ce même maïs transgénique.

IMPOPULARITÉ CROISSANTE

Le gouvernement est d'une grande prudence depuis l'arrêt du Conseil d'Etat du 11 décembre 1998 saisissant la Cour de justice des Communautés européennes sur l'étendue des compétences nationales en matière d'autorisation de mise sur le marché. Cette décision avait de fait stoppé la commercialisation des semences transgéniques

cultivées sur le sol français. Le gouvernement avait ainsi retiré du marché le maïs transgénique récolté en 1998.

L'étendue des cultures autorisées pour la campagne 1999-2000 a également été drastiquement diminuée. Le comité de biovigilance a précisé vendredi que seuls 200 hectares seront semés en 1999 contre 1200 lors de la campagne précédente. Dans un souci d'une plus grande transparence, et pour répondre aux associations réclamant que soit rendue publique la liste des parcelles plantées, le ministère de l'Agriculture vient d'adresser aux préfets une circulaire précisant les modalités d'accès à l'information et désignant dans chaque direction départementale de l'Agriculture un agent chargé de répondre aux demandes.

Conscient de l'impopularité des OGM auprès des consommateurs comme des agriculteurs, Lionel Jospin a également chargé Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, d'une mission interministérielle sur l'étiquetage des produits contenant des OGM. De leur côté, les industriels de l'agroalimentaire ont décidé de réduire, voire de supprimer le recours aux ingrédients génétiquement modifiés dans leurs produits. Danone a ainsi annoncé, vendredi, d'exclure tout produit issu d'OGM. Suivant le mouvement, Unilever et Nestlé ont décidé d'« éviter dans la mesure du possible » le recours à de tels produits.

Les réactions des associations ne se sont pas fait attendre. Greenpeace s'estime « très satisfait » des déclarations de Dominique Voynet. « Le ministre doit maintenant soutenir l'initiative du gouvernement grec en faveur d'un moratoire européen », a déclaré au Monde un responsable de l'association.

Jean-Yves Vif

Sylvia Zappi

L'affaire du « Déserteur » sur le bureau de Ségolène Royal

MOULINS

de notre correspondant

Après les propos de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, qualifiant de « disproportionnée » la mesure de suspension « à vie » prononcée à l'encontre d'Andrée Pinon, directrice d'école à Montluçon (Allier), et estimant qu'« un avertissement aurait suffi », Jean-Louis Robert menaçait, mardi 25 mai, de présenter sa démission de ses fonctions d'inspecteur d'académie. Le même jour, à l'Assemblée nationale, Charles Ehrmann (DL, Alpes-maritimes) s'était indigné des déclarations de la ministre, désormais saisie de ce dossier.

Le 20 mai, M. Robert avait sanctionné la directrice de l'école Jules-Ferry, dont deux élèves de CM 2 avaient, le 8 mai, interprété *Le Déserteur* de Boris Vian lors des cérémonies commémoratives de la victoire de 1945. Dans cette ville communiste, où les anciens combattants sont particulièrement actifs, le sous-préfet et le milieu associatif avaient dénoncé une « provocation » pendant que l'inspecteur de l'éducation nationale, Daniel Cariot, parlait d'« initiative inadmissible ».

« Que l'on chante un hymne à la paix peut se concevoir, que l'on appelle éventuellement à la désertion par rapport à des guerres coloniales également, mais que l'on exprime cet appel à la désertion à l'occasion de la commémoration de la victoire sur le nazisme est inacceptable », s'étaient insurgés certains responsables

des associations d'anciens combattants. Reconnaisant sa maladresse, M^{me} Pinon, qui conserve son poste d'enseignante et qui n'était pas présente lors de la cérémonie, avait immédiatement plaidé sa bonne foi et présenté ses excuses aux vétérans ainsi qu'à ses supérieurs, en expliquant qu'« aucune provocation antimilitariste ne se cachait derrière cette prestation » et que « le texte de Boris Vian, rédigé en 1954, est celui qui exprime le mieux l'horreur de la guerre ».

Pour l'inspecteur d'académie, « la décision n'est pas une sanction, mais Andrée Pinon a fait preuve d'un manque de discernement. Cette erreur vient après d'autres et apparaît suffisamment grave pour qu'il soit décidé de ne plus lui confier la direction d'une école, tout en lui gardant la confiance sur le plan pédagogique ». M^{me} Royal a, pour sa part, souhaité que cet incident fournisse aux élèves l'occasion d'un débat sur la paix et la guerre. Saisie d'un recours hiérarchique par l'enseignante, la ministre dispose de quatre mois pour revoir la mesure prononcée. Dans le même temps, le monde local de l'enseignement, partagé sur le sujet, s'estime victime de l'actualité internationale, « qui a fait perdre beaucoup de sérénité au débat et oublier que les élèves doivent être des citoyens en devenir ». La directrice a toutefois reçu le soutien des syndicats d'enseignants, qui, eux aussi, jugent la sanction « disproportionnée ».

A la bonne « fadette »

par Pierre Georges

TRIOMPHE DU PORTABLE ! La police est ainsi faite désormais que, pour les crimes, il lui suffit de chercher le mobile de l'assassin. Non pas à l'ancienne, mais à France Télécom. Le portable est un mouchard ! Il peut dire où vous étiez il y a un an. Qui vous appelez, qui vous appelle, et à quelle seconde précise. Il peut démonter les alibis les mieux bétonnés - « J'étais aux chèvres, monsieur l'inspecteur ! » - pour démontrer, bornes, relais et concentrateurs à l'appui, que le porteur de portable a un fameux fil à la patte.

La « fadette », la facturation détaillée du téléphone, elle, ne ment pas. Elle a une mémoire infallible d'auxiliaire de police informatique. Elle paramètre l'abonné aussi sûrement qu'un appareil goniométrique pouvait localiser la radio clandestine émettant jadis dans la cave de l'oncle Charles. Elle parle abondamment pour peu qu'on le lui demande bien poliment, sur commission rogatoire.

C'est bien utile, certes, pour débusquer le criminel, puisque désormais chacun, en plus de ses empreintes génétiques, laisse ses empreintes téléphoniques à la bonne « fadette ». Mais tout de même un peu inquiétant du point de vue des libertés individuelles.

Voilà où vous étiez ! Inutile de nier. « Fadette » nous l'a dit qui sait tout, note tout et n'oublie rien. La preuve, dans cette enquête sur l'assassinat du préfet Erignac : la police antiterroriste, son patron, le contrôleur général Roger Marion, ayant demandé à France Télécom de garder en mémoire tous les appels passés et reçus sur l'île entre 20 h 10 et 21 h 50 le 6 février 1998, ne fut

pas déçu. Près de 300 000 appels ! Ce qui, soit dit, en passant laisse supposer que toute la Corse, jusqu'au plus irrédécible pâtre, passe sa vie au téléphone plutôt que devant la télévision. Chiffre extravagant en tout cas, meule d'appels d'où il fallut extirper, dans un travail de bénédictin, les bonnes aiguilles.

Encore faut-il préciser que la bonne « fadette », toute scientifique et informatisée fût-elle, n'aurait pas été d'un grand recours sans l'aide d'une méthode vieille comme la police à clous, l'indic. L'indic fournit les noms. « Fadette » fournit les listes. Et tourne la moulinette !

Bref, l'affaire fut résolue en deux coups de cuillère à logiciel. Tant mieux. Mais, au-delà, que d'interrogations sur le désormais meilleur ami de l'homme, le portable. Chacun sait en quelle défiance déjà on tenait cet engin, instrument d'asservissement patronal ou familial. Mais vu qu'il avait permis de sauver quelques vies, de promouvoir quelques aventuriers de l'igloo, on avait fini par trouver bien utile et d'un grand bonheur existentiel cet outil permettant d'être joint ou de joindre à tout moment. Je téléphone, donc je suis !

Hélas ! on ne nous avait pas tout dit. Notamment pas que, même éteint, le portable avait des oreilles. Qu'il instaurait une sorte de traçabilité permanente de nos misérables faits et gestes. Alors, si en plus de nous cafter, cet engin du diable devait provoquer, comme il fut dit dans *Le Monde*, il y a trois jours, des tumeurs au cerveau, on ne voit pas de raison d'errer plus longtemps dans la mythique libre téléphonie.

Caroline Aigle, la première Française pilote de combat

À BIENTÔT vingt-cinq ans, Caroline Aigle, au nom prédestiné pour cette surdouée, est devenue la première femme pilote de combat en France. Le général Jean Rannou, chef d'état-major de l'armée de l'air, lui remettra, vendredi 28 mai, sur la base de Tours (Indre-et-Loire) qui abrite l'école de chasse, son brevet de pilote de chasse. Ce certificat doit amener Caroline Aigle à piloter, mais plus tard, des avions Mirage 2000 au sein d'un escadron opérationnel, après avoir obtenu son « macaron » (insigne de pilote) sur avion école Alpha Jet, précisément à Tours, et devoir se perfectionner sur la base de Cazaux (Landes), où elle est attendue pour s'entraîner au tir. En somme, la voie classique d'un pilote de combat.

Montalbanaise de naissance, fille de médecin, la lieutenant Caroline Aigle accumule les diplômes, intellectuels et sportifs. N'est-elle pas, en effet, sortie de Polytechnique avant d'entrer à l'École de l'air de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) où elle a débuté sur avion Tucano à hélices ? Ce qui est déjà, en soi, un itinéraire assez singulier. N'a-t-elle pas été, en outre, en 1997 et 1998, championne du monde du triathlon militaire ? Ce qui témoigne de qualités athlétiques plutôt rares. De ce point de vue, Caroline Aigle a un palmarès éloquent.

DANS LE SILLAGE DES PIONNIÈRES

La voilà désormais la première femme, en France, vouée à piloter des avions de combat supersoniques, ultramodernes, en solo ou avec, à ses côtés, un navigateur pour des raids à basse altitude. Certes, des Maryse Bastié, Hélène Boucher ou Jacqueline Auriol l'ont précédée dans le ciel, mais jamais

aux commandes d'appareils qui peuvent filer à deux fois la vitesse du son et qui se livrent à des manœuvres éprouvantes pour le corps, avec, sous le ventre ou sous les ailes, des tonnes de munitions.

Parce qu'elle est l'armée la plus jeune, dont la création remonte à 1934, l'armée de l'air française est aussi, et de loin, celle qui s'est voulue - d'emblée - la plus accueillante aux recrues féminines, si l'on excepte le service de santé. Elles représentent 10 % des effectifs et elles ont progressivement conquis tous les bastions traditionnellement réservés aux hommes : pilotes d'avions de transport et d'hélicoptères, mécaniciens, fusiliers-commandos, spécialistes cynophiles, pour n'en citer que quelques-uns. En novembre 1998, un autre verrou sautait avec la promotion au grade de général de brigade aérienne de la colonel Collette Moulin, devenue, depuis, commandant adjoint à la direction des écoles de l'armée de l'air. Elle est encore aujourd'hui la seule femme à porter des étoiles en exercice dans les trois armées françaises et la gendarmerie.

Cette fois-ci, avec Caroline Aigle, l'ultime bastion disparaît. Promue lieutenant en septembre 1997, elle totalise à ce jour deux cents heures de vol sur Tucano et Alpha Jet. Même si elle s'en défend, elle est devenue un symbole. C'est dès août 1995 que le chef d'état-major de l'armée de l'air avait aboli toute discrimination sexuelle. « Ni amazone, ni pom-pom girl, ni gadget, mais chevalière du ciel », se réjouissent les partisans de la féminisation des armées en même temps qu'elles se professionnalisent.

Jacques Isnard